

SOMMAIRE

| 1 | COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 1 |
|----------|---|-----|
| 2 | PRÉSENTATION | 18 |
| 3 | RAPPORT DE GESTION | 88 |
| 4 | ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021 | 128 |





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 14 février 2022

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS MICHELIN

Le Groupe réalise un résultat opérationnel des secteurs de 2 966 millions € et retrouve son niveau de marge de 2019 à 12,5 %, démontrant à nouveau sa solidité et la résilience de son modèle d'affaires.

- Les ventes progressent de 16,3 % à 23 795 millions € et le résultat opérationnel des secteurs s'établit à 2 966 millions €, soit 12,5 % des ventes :
 - progression des volumes pneu de 11,8 % et des ventes hors pneu de 7,7 %,
 - mix activités Première monte/Remplacement très favorable dans le segment Automobile, gains de parts de marché 18 pouces et plus confirmant le leadership d'innovation technologique du Groupe,
 - pilotage dynamique des prix sur les activités non indexées s'appuyant sur la puissance de la marque et permettant de compenser les facteurs d'inflation,
 - Activités de spécialités davantage pénalisées par les pénuries de main-d'œuvre, les tensions liées à la logistique et l'inflation,
- Le cash flow libre avant acquisitions s'élève à 1,5 milliard €, soit 1,8 milliard € de cash flow libre structurel (1) retraité de l'inflation des matières premières;
- À fin 2021, la performance du Groupe est en ligne avec les ambitions 2030 du plan Michelin in Motion sur les trois piliers People, Profit, Planet :
 - progression du taux de féminisation du management à 28.9 %.
 - poursuite de l'intégration des sociétés acquises avec 41 millions € de synergies additionnelles portant le montant des synergies à 122 millions € sur un rythme annuel,
 - poursuite du déploiement des plans de simplification et de compétitivité,
 - rentabilité des capitaux employés de 10,3 %,

- renforcement des engagements environnementaux avec la signature de Race to zero,
- Résultat net de 1 845 millions € en hausse de 1 220 millions € et proposition d'un dividende de 4,50 € par action ;

Florent Menegaux, Président, a déclaré : "Michelin a réalisé en 2021 de très bons résultats dans des conditions extrêmement difficiles tout en maintenant la priorité donnée à la protection de ses employés. Je souhaite chaleureusement remercier les équipes de notre Groupe, qui relèvent au quotidien les nombreux défis auxquels nous faisons face. Fidèles à notre volonté de partager la valeur créée, nous reconnaissons leur engagement dans ce contexte exceptionnel, notamment à travers une augmentation substancielle des rémunérations variables. Avec ces résultats, notre Groupe démontre une nouvelle fois sa solidité et sa résilience. Nous envisageons avec confiance la poursuite du déploiement de notre stratégie *Michelin in Motion*".

Perspectives 2022 :

En 2022, dans un contexte qui reste encore très perturbé, les marchés Tourisme camionnette devraient afficher une évolution comprise entre 0 % et + 4 % sur l'année, les marchés Poids lourd une croissance entre 1 % et 5 % et les marchés des Activités de spécialités une hausse comprise entre 6 % et 10 %.

Dans ce scénario marché, hors nouvel effet systémique lié au Covid-19 ⁽²⁾, Michelin a pour objectif un résultat opérationnel des secteurs annuel supérieur à 3,2 milliards € à parités constantes ⁽³⁾ et un *cash flow* libre structurel supérieur à 1,2 milliard €.

⁽¹⁾ Cash flow lbre structurel: cash flow libre avant acquisitions, ajusté de l'effet de la variation des cours de matières premières sur les comptes clients, les comptes fournisseurs et les stocks.

⁽²⁾ Des perturbations graves de la supply chain ou des mesures de restriction de la mobilité qui aboutiraient à une chute importante des marchés pneumatiques.

⁽³⁾ Cf présentation des résultats annuels 2021 disponibles sur www.michelin.com

| (en millions €) | 2021 | 2020 | 2019 |
|---|-----------------------|---------|---------|
| Ventes | 23 795 | 20 469 | 24 135 |
| Résultat opérationnel des secteurs | 2 966 | 1 878 | 3 009 |
| Marge opérationnelle des secteurs | 12,5 % | 9,2 % | 12,5 % |
| Automobile et distribution associée | 13,7 % | 8,3 % | 11,1 % |
| Transport routier et distribution associée | 9,6 % | 5,6 % | 9,3 % |
| Activités de spécialités et distribution associée | 13,0 % | 14,8 % | 18,7 % |
| Autres produits et charges opérationnels | - 189 | - 475 | - 318 |
| Résultat opérationnel | 2 777 | 1 403 | 2 691 |
| Résultat net | 1 845 | 625 | 1 730 |
| Résultat net par action | 10,31 € | 3,52 € | 9,69 € |
| Dividende par action | 4,50 € ⁽⁵⁾ | 2,30 € | 2,00 € |
| EBITDA des secteurs | 4 700 | 3 631 | 4 763 |
| Investissements hors acquisitions | 1 705 | 1 221 | 1 801 |
| Endettement net | 2 789 | 3 531 | 5 184 |
| Ratio d'endettement net | 18,6 % | 28,0 % | 39,2 % |
| Provision pour avantages au personnel différés | 3 362 | 3 700 | 3 873 |
| Cash flow libre (1) | 1 357 | 2 004 | 1 142 |
| Cash flow libre structurel (2) | 1 793 | 2 010 | 1 615 |
| ROCE (3) | 10,3 % | 6,0 % | 10,0 % |
| Effectif inscrit (4) | 124 760 | 123 600 | 127 200 |

- (1) Cash flow libre :flux de trésorerie sur activités opérationnelles moins les flux de trésorerie sur activités d'investissement retraités des flux de trésorerie nets sur les actifs financiers de gestion de trésorerie et de garantie d'emprunts.
- (2) Cash flow libre structurel : cash flow libre avant acquisitions, ajusté de l'effet de la variation des cours de matières premières sur les comptes clients, les comptes fournisseurs et les stocks.
- (3) Pour le calcul du ROCE, sont ajoutés au résultat opérationnel des secteurs l'amortissement des actifs incorporels acquis ainsi que le résultat des sociétés mises en équivalence. Le ROCE est calculé après impôts, sur la base d'un taux standard de 25%.
- (4) Fin de période.
- (5) Dividende soumis à l'approbation lors de l'Assemblée générale des actionnaires du 13 mai 2022.

INCIDENCE DU COVID-19 SUR L'ACTIVITÉ DU GROUPE EN 2021

L'année 2021 a marqué la transition d'un état de choc soudain et d'une économie mondiale soutenue par les États et les Banques Centrales à un état de possible "new normal", auquel le groupe Michelin a su s'adapter grâce à la force de ses actifs et un engagement constant de ses équipes.

Dans la continuité des actions mises en place en 2020, le Groupe a maintenu ses efforts en 2021 sur ses deux priorités : protéger la santé et la sécurité de ses salariés et partenaires, et tout mettre en œuvre pour assurer la pérennité de ses activités.

Le Groupe a veillé à strictement respecter les directives nationales ou locales relatives au télétravail, garantissant à tous les salariés concernés les moyens de remplir leur mission à distance. Au-delà de la crise Covid-19, dans les métiers où cela est possible et dans le respect des législations locales, Michelin a proposé à ses salariés, sur la base du volontariat, de contractualiser sur la durée le recours occasionnel ou régulier au télétravail, par le biais d'accords pluriannuels signés avec les organisations syndicales.

Au-delà des restrictions ponctuelles de la mobilité ayant impacté les ventes, les conséquences de la crise Covid-19 ont significativement pénalisé les activités du Groupe en 2021.

Les chaînes d'approvisionnement ont été désorganisées, en raison, en premier lieu, de fortes tensions dans le transport maritime. Le fort redémarrage de la demande mondiale associé à une raréfaction de l'offre de transport (de nombreux armateurs ayant mis à profit la baisse d'activité de 2020 pour initier le renouvellement de leur flotte) et à la fermeture de certains ports pour cause de Covid-19 a entraîné d'importants ralentissements sur la chaîne logistique, pénalisant les approvisionnements en

matières premières ainsi que la capacité du Groupe à expédier au départ de certaines de ses usines.

L'année 2021 a également été marquée par une pénurie de main-d'œuvre qui a impacté les activités industrielles du Groupe ainsi que celle de ses fournisseurs. Si le soutien financier des États a pu différer temporairement le retour à l'emploi, il est possible aussi que, de manière plus structurelle, certains changements sociétaux liés au Covid-19 aient généré un nouveau rapport au travail qui pourrait expliquer ces difficultés à recruter

Michelin a ainsi su opérer tout au long de l'année en faisant face à de profondes perturbations, traduisant la solidité et l'efficience de ses procédures de *business continuity*, notamment au regard du risque de non-continuité des activités industrielles et du risque de rupture d'approvisionnement.

Enfin, le fort rebond de la demande mondiale sur 2021 a entraîné une augmentation très significative du prix des matières premières et de l'énergie, à laquelle s'ajoute la très forte hausse des coûts logistiques. Sur la totalité de l'année 2021, le Groupe a ainsi fait face à environ 1,2 milliard € de coûts supplémentaires, entièrement compensés par ses efforts de productivité, son pilotage des prix et un enrichissement du mix produit.

Le cycle inflationniste et les perturbations de la *supply chain* ne remettent pas en cause les orientations stratégiques de Michelin et les moyens mis en œuvre pour les déployer. Convaincu de la pertinence de son modèle stratégique, le Groupe s'est renforcé durant la crise et réaffirme que sa vision "Tout durable" constitue la clé de voûte de sa performance future.

ÉVOLUTION DES MARCHÉS DE PNEUMATIQUES

TOURISME CAMIONNETTE

| 2021/2020 | Europe | | Amérique | | | Asie | | |
|----------------|--------------|--------|-------------|----------|-------|------------|---------------|--------|
| (en nombre | de l'Ouest | | du Nord | Amérique | | (hors Inde | Afrique, Inde | |
| de pneus) | et centrale* | CEI | et centrale | du Sud | Chine | et Chine) | Moyen-Orient | Total |
| Première monte | - 5 % | +6% | 0 % | + 12 % | + 3 % | + 2 % | + 16 % | + 2 % |
| Remplacement | + 10 % | + 15 % | + 14 % | + 27 % | + 3 % | + 5 % | + 17 % | + 11 % |

^{*} Y compris Turquie.

| 4° trimestre 2021/2020 | Europe | | Amérique | | | Asie | | |
|---------------------------|------------------------------|--------------------|----------|-------------------------|-------------------------------|--------|--------|--------|
| (en nombre de pneus) | en nombre de l'Ouest du Nord | Amérique du Sud | Chine | (hors Inde et Chine) | Afrique, Inde Moyen-Orient | Total | | |
| Première monte | - 27 % | - 18 % | - 17 % | - 16 % | - 4 % | - 10 % | - 30 % | - 14 % |
| Remplacement | + 3 % | + 2 % | - 7 % | - 1 % | - 4 % | + 2 % | 0 % | - 1 % |

^{*} Y compris Turquie.

Le marché mondial des pneumatiques **Tourisme camionnette**, Première monte et Remplacement, est en croissance de 9 % en unités sur l'ensemble de l'année 2021, et reste inférieur de 4 % au marché de 2019.

Première monte

▶ En Première monte, après un premier semestre en forte croissance (+ 28 %) dû aux effets de base (arrêt des usines des constructeurs automobiles au premier semestre 2020) la demande de pneumatiques a été fortement impactée au deuxième semestre par la pénurie de semi-conducteurs au niveau mondial (- 17 %). Après un fort recul au troisième trimestre (- 19 %), la demande reste en retrait de 14 % au quatrième trimestre, à la suite d'une amélioration relative de la pénurie de semi-conducteurs en Amérique du Nord et en Chine.

- À fin 2021, le marché de la Première monte reste en recul de 15 % par rapport à 2019.
- L'ensemble des régions a bénéficié de bases de comparaison favorables au premier semestre tout en étant touchée par la pénurie mondiale de semi-conducteurs au deuxième semestre. À fin 2021, seule la Chine a pratiquement retrouvé une demande égale à celle de 2019 (- 1 %). Le reste de l'Asie est en recul de 17 %, l'Amérique du Nord de 21 % et l'Europe occidentale de 27 %.

Remplacement

- Après un premier semestre où le marché mondial du Remplacement a augmenté de 27 % sur des bases de comparaison très favorables, la demande mondiale a été stable au deuxième semestre par rapport à l'année précédente.
- À fin 2021, le marché mondial a retrouvé son niveau de 2019.
- En Europe (hors CEI), après un premier semestre en fort rebond (+ 22 %), et un troisième trimestre en léger recul (- 2 %), la demande de pneumatiques progresse de 3 % au quatrième trimestre. Sur l'année, la demande est en progression de 10 % par rapport à 2020. Le quatrième trimestre a été marqué par le dynamisme des marchés en France (+ 8 %) et en Allemagne (+ 6 %), ainsi qu'en Europe centrale. Le Royaume-Uni affiche un recul de 10 % s'expliquant par le fort stockage de la distribution observé au quatrième trimestre 2020, avant l'entrée en vigueur du *Brexit* au 1er janvier 2021. Les marchés espagnol et italien sont en léger recul, respectivement de 2 % et 3 %. À fin 2021, le marché est proche de son niveau de 2019 dans la plupart des pays, à l'exception de la Turquie (+ 19 %) et de l'Italie (- 10 %).
- ► En **CEI,** après un premier semestre en fort rebond (+ 21 %), la demande reste dynamique sur le deuxième semestre (+ 10 %). À fin 2021, le marché progresse de 15 % par rapport à 2020 et dépasse légèrement son niveau de 2019 (+ 2 %).
- ► En Amérique du Nord et centrale, après neuf mois avec une demande très élevée – due notamment aux effets de base et à la reconstitution des stocks dans la distribution (+ 23 % à fin septembre par rapport à 2020, + 7 % par rapport à 2019), la demande au quatrième trimestre est en recul de 7 %, sachant que fin 2020, les spéculations autour de la mise en place de droits de douanes aux États-Unis sur les pneus importés de Corée du Sud, Thaïlande, Vietnam et Taïwan avaient conduit à un stockage de la distribution. À fin 2021, avec une croissance de 14 % sur l'année, le marché termine 4 % au-dessus de son niveau de 2019.
- En Amérique du Sud, la demande a été en forte hausse (+ 39 %), sur les neuf premiers mois. (En 2020, les marchés ont été affectés par le Covid-19 jusqu'au troisième trimestre). Au quatrième trimestre, la demande est stable par rapport à l'année précédente. À fin 2021, avec une croissance de 27 % sur l'année, le marché se situe légèrement au-dessus de son niveau de 2019 (+ 2 %).

- ▶ En Chine, après un rebond de 15 % au premier semestre porté par des effets de base très favorables sur le premier trimestre la demande est en ligne avec 2019 au deuxième semestre. Elle affiche toutefois un recul de 7 % par rapport à la même période en 2020 qui avait connu un rebond particulièrement fort en sortie de confinement (+ 8 %). À fin 2021, le marché est en croissance de 3 %, légèrement en dessous de son niveau de 2019 (- 2 %).
- ► En Asie (hors Chine et Inde), après un premier semestre avec un rebond de la demande de 13 % et un troisième trimestre fortement impacté par le Covid-19 (- 5 %, dont - 42 % en
- Thaïlande, 38 % au Vietnam et 14 % en Indonésie), le quatrième trimestre affiche une légère croissance de 2 %. À fin 2021, le marché est en croissance de 5 % par rapport à 2020, mais reste très en deçà de son niveau de 2019 (- 6 %).
- ▶ En **Afrique, Inde, Moyen-Orient,** le premier semestre a été marqué par un fort rebond de la demande (+ 36 %, dont + 64 % en Inde) sur des bases de comparaison très favorables. Après un troisième trimestre en progression de 6 %, la demande est stable au quatrième trimestre. À fin 2021, le marché est en croissance de 17 %, soit un retrait de 3 % par rapport à 2019.

POIDS LOURD (RADIAL & BIAS)

| 2021/2020 (en nombre | Europe de l'Ouest | CE! | Amérique du Nord | Amérique | Ch | Asie (hors Inde | Afrique, Inde | T . (.) |
|-----------------------------|----------------------|--------|---------------------|----------|--------|--------------------|---------------|----------------|
| de pneus) | et centrale* | CEI | et centrale | du Sud | Chine | et Chine) | Moyen-Orient | Total |
| Première monte | + 25 % | + 20 % | + 25 % | + 35 % | - 16 % | + 16 % | + 28 % | - 2 % |
| Remplacement | + 12 % | + 3 % | + 21 % | + 19 % | - 7 % | +6% | + 11 % | +7% |

^{*} Y compris Turquie.

| 4° trimestre 2021/2020 | Europe | | Amérique | | | Asie | | |
|---------------------------|----------------------------|--------------------|--------------------|-------|-------------------------|-------------------------------|--------|--------|
| (en nombre de pneus) | de l'Ouest et centrale* | de l'Ouest du Nord | Amérique du Sud | Chine | (hors Inde et Chine) | Afrique, Inde Moyen-Orient | Total | |
| Première monte | + 4 % | + 14 % | +6% | +8% | - 49 % | + 11 % | - 12 % | - 30 % |
| Remplacement | 0 % | + 12 % | + 4 % | 0 % | - 28 % | + 2 % | + 7 % | - 7 % |

^{*} Y compris Turquie.

Pour l'activité **Poids lourd**, le marché, en nombre de pneus neufs, est en progression de 4 % à fin décembre 2021. Les marchés sont en progression dans toutes les régions à l'exception de la Chine (- 11 %), pénalisée par une demande exceptionnelle en 2020, en anticipation de l'entrée en vigueur de la norme *China* 6.

Première monte

- ▶ En Première monte, le marché mondial, en nombre de pneus neufs, recule de 2 % par rapport à fin 2020, en ligne avec le marché de 2019 (+ 1 %). Ces chiffres masquent une forte disparité entre la Chine et les autres régions.
- ▶ En Europe (hors CEI) et dans les Amériques, la forte reprise de l'activité économique, ainsi que la pénurie de chauffeurs ont incité les flottes à renouveler massivement leur parc. Dans ces régions, les marchés affichent une forte progression sur l'année : + 25 % en Amérique du Nord et en Europe, + 35 % en Amérique du Sud.
- À fin 2021, le marché en Europe retrouve son niveau de 2019 (+ 2 %), alors que la demande en Amérique du Nord reste sensiblement inférieure (- 10 %) à 2019, année exceptionnellement dynamique.
- comparaison très défavorables liés aux achats massifs d'anticipation réalisés en 2020 avant l'entrée en vigueur de la norme *China 6*. À fin 2021, le marché est en recul de 16 % sur l'année, mais

▶ En Chine, après un premier trimestre en très fort rebond

(+ 88 %), la demande a été pénalisée par des bases de

- A fin 2021, le marché est en recul de 16 % sur l'année, mais reste néanmoins supérieur de 11 % au marché 2019.
- Dans le reste du monde, les marchés 2021 sont dynamiques (+ 16 % en Asie hors Chine et + 28 % en Afrique, Inde, Moyen-Orient), mais ne rattrapent pas leur niveau de 2019 (- 16 % en Asie hors Chine, - 34 % en Afrique, Inde, Moyen-Orient).

Remplacement

- ► En Remplacement, après un fort rebond (+ 25 %) au premier semestre sur des bases de comparaison favorables, la demande est en recul de 6 % au deuxième semestre. À fin 2021, le marché est en progression de 7 % mais reste en retrait de 3 % par rapport à 2019. Ces chiffres masquent une forte disparité entre la Chine et les autres régions.
- ▶ En **Europe de l'Ouest et centrale,** après un fort rebond au premier semestre (+ 28 %), la demande est stable au deuxième semestre, dynamique en Allemagne (+ 12 %) et dans les pays nordiques (+ 19 %), stable en France et en Espagne et en recul en Europe centrale (- 7 %).
 - À fin 2021, le marché est en progression de 12 % par rapport à 2020, et de 9 % par rapport à 2019 (dont Turquie + 18 %).

- En Amérique du Nord et centrale, la demande reste très dynamique au second semestre (+ 9 %), après un rebond de 35 % au premier semestre.
 - À fin 2021, porté par la forte reprise économique, le marché est en hausse de 21 % par rapport à 2020, et de 18 % par rapport à 2019.
- ▶ En **Amérique du Sud,** les marchés présentent une dynamique similaire à l'Amérique du Nord, avec un premier semestre en rebond de 33 % et une demande soutenue au deuxième semestre de 7 %. Soutenu par la forte reprise économique, le marché termine en hausse de 19 % par rapport à 2020, et de 10 % par rapport à 2019.

PNEUMATIQUES DE SPÉCIALITÉS

- Mines: Sur l'ensemble de l'année, malgré les très fortes perturbations des chaînes logistiques mondiales, la demande de pneumatiques pour les mines de surface est en croissance, avec une accélération au second semestre.
- Agricole et Construction: les marchés de pneumatiques pour véhicules agricoles s'affichent en forte hausse par rapport à 2020, avec une progression cyclique très forte de la Première monte. Les segments Construction et Infrastructure poursuivent leur forte reprise, plus accentuée en Première monte, le segment Infrastructure étant favorisé par la dynamique du secteur de la construction.
- Deux-roues : malgré un milieu d'année pénalisé par le Covid-19 sur les marchés asiatiques, la demande du Deux-roues se maintient à un niveau soutenu dans l'ensemble des zones géographiques et des segments.
- Avion : les marchés, dans un contexte très turbulent, rebondissent en ligne avec la reprise du trafic aérien, les vaccinations anti-Covid-19 et les réouvertures de frontières. Les segments Militaire et General Aviation affichent toujours une bonne résistance.
- Bandes transporteuses: le marché des bandes transporteuses pour le secteur minier affiche des tendances contrastées. En Australie, la demande se redresse légèrement alors qu'elle avait subi les restrictions d'exportations de charbon vers la Chine, tandis que les activités Services et Ingénierie sont pénalisées par le Covid-19. En Amérique du Nord, le marché rebondit en fin d'année tant sur le secteur minier que sur le secteur industriel.
- Polymères de spécialité : ces marchés ont dans l'ensemble progressé, tirés par la reprise économique notamment dans les secteurs des infrastructures et de l'énergie.

VENTES ET RÉSULTATS 2021

VENTES

Sur l'année 2021, les ventes ressortent à 23 795 millions €, en progression de 16,3 % par rapport à 2020, sous l'effet des facteurs suivants :

- des volumes pneus en fort rebond (+ 11,8 %) dans un contexte de reprise soutenue de la demande sur tous les marchés pneumatiques. Les activités de Remplacement ont également bénéficié de la reconstitution de stocks des distributeurs tout au long de l'année;
- un effet prix pneu de + 4,5 % soit + 921 millions € : dans un contexte de forte inflation, le pilotage volontariste des prix sur les activités non indexées a permis au Groupe de compenser les éléments d'inflation propres à ces activités ;
- un effet mix pneu positif de 1,6 %, soit + 330 millions €: la chute de la production automobile consécutive à la pénurie de semi-conducteurs s'est traduite par un effet mix très

- favorable avec un poids supérieur des activités de Remplacement dans le segment Automobile. De plus, l'effet mix reflète le succès continu de la stratégie "Premium" de la marque MICHELIN et en particulier les gains de part de marché en pneu tourisme 18 pouces et plus ;
- la croissance des activités non pneu de + 7,7 %, tirée par les activités de Fenner et de gestion de flotte ;
- l'impact négatif (- 1,9 %) des parités de change ; s'expliquant principalement par les performances relatives du dollar américain et de la livre turque par rapport à l'euro ;
- l'écart de périmètre (- 0,2 %) suite à la déconsolidation de Solesis et des activités d'impression, d'édition et de commercialisation des cartes & guides pour la France.

RÉSULTATS

Le résultat opérationnel des secteurs s'établit à 2 966 millions €, soit 12,5 % des ventes, contre 1 878 millions € et 9,2 % en 2020.

L'évolution du résultat opérationnel des secteurs s'explique principalement par :

- un effet périmètre de 6 millions € traduisant la déconsolidation de Solesis et des activités d'impression, d'édition et de commercialisation des cartes & guides pour la France;
- > un effet volume pneu de + 1 389 millions € reflétant le fort rebond des volumes pneu de 11,8 % et une meilleure absorption des frais fixes;
- > un fort effet prix-mix pneu de + 1 251 millions € grâce à un pilotage prix volontariste des activités non indexées, à l'enrichissement continu du mix produit et à un mix activité
- un effet matières premières et coût de leur approvisionnement de - 574 millions €;
- > un effet performance industrielle et logistique de 622 millions €, reflétant notamment la forte inflation des coûts d'énergie et de logistique;

- ▶ une augmentation des SG&A pneu de 181 millions €, qui restent inférieurs à leur niveau de 2019;
- ▶ une amélioration de 13 millions € de la contribution au résultat opérationnel des secteurs des activités hors pneu ;
- un effet autre de 46 millions €, comprenant notamment des coûts Covid-19 en diminution de 63 millions €;
- > un effet défavorable des parités de 136 millions €.

Les autres produits et charges opérationnels s'élèvent à - 189 millions €, correspondant à l'amortissement des incorporels acquis dans le cadre de regroupement d'entreprises pour - 78 millions €, à des opérations de restructuration pour - 86 millions €, à des pertes de valeurs sur actifs immobilisés de - 116 millions € et au résultat de cession partielle de Solesis à hauteur de 114 millions €.

Le résultat net s'établit à 1 845 millions €, contre 625 millions € en 2020.

POSITION FINANCIÈRE NETTE

Au 31 décembre 2021, le cash flow libre est de 1 357 millions €. en recul de 647 millions € comparé à la même période en 2020. Cette variation comprend notamment la forte augmentation de l'EBITDA (+ 1 069 millions €) provoquée par le rebond de l'activité en 2021, mais aussi l'effet négatif de la reconstitution attendue du besoin en fonds de roulement (augmentation de 824 millions € en

2021, contre une diminution de 700 millions € en 2020) avec en particulier une hausse des stocks de 1 106 millions € en 2021. Au 31 décembre 2021, le Groupe affiche un ratio d'endettement net de 18,6 %, correspondant à un endettement financier net de 2 789 millions €, en diminution de 742 millions € par rapport au 31 décembre 2020.

INFORMATION SECTORIELLE

| | Ventes | | Résultat op des se | | Marge opérationnelle des secteurs | |
|---|--------|--------|-----------------------|-------|-----------------------------------|--------|
| (en millions €) | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 |
| Automobile et distribution associée | 11 998 | 10 103 | 1 643 | 839 | 13,7 % | 8,3 % |
| Transport routier et distribution associée | 6 233 | 5 373 | 599 | 302 | 9,6 % | 5,6 % |
| Activités de spécialités et distribution associée | 5 564 | 4 993 | 724 | 737 | 13,0 % | 14,8 % |
| Groupe | 23 795 | 20 469 | 2 966 | 1 878 | 12,5 % | 9,2 % |

Automobile et distribution associée

Les ventes du secteur Automobile et distribution associée s'élèvent à 11 998 millions €, contre 10 103 millions € en 2020, soit une augmentation de 18,8 %.

Le résultat opérationnel du secteur s'est établi à 1 643 millions € soit 13,7 % des ventes, contre 839 millions € et 8,3 % en 2020.

La forte hausse du résultat opérationnel du secteur est liée tout d'abord à un effet volume de + 12,3 % au-delà de la progression des marchés. Un pilotage volontariste des prix, un mix activité très favorable dû à un poids supérieur des activités de Remplacement dans les ventes du secteur et un mix produit lié notamment aux gains de part de marché sur les pneus 18 pouces et plus ont permis de couvrir les éléments d'inflation du coût de revient des ventes.

Transport routier et distribution associée

Les ventes du secteur Transport routier et distribution associée s'élèvent à 6 233 millions €, en progrès de 16 % par rapport à 5 373 millions € en 2020.

Le résultat opérationnel du secteur s'élève à 599 millions €, représentant 9,6 % des ventes, à comparer à 302 millions € en 2020.

'

Les ventes du secteur des Activités de spécialités et distribution associée s'élèvent à 5 564 millions €, à comparer à 4 993 millions € en 2020, soit une augmentation de 11,4 %.

Activités de spécialités et distribution associée

Le résultat opérationnel du secteur atteint 724 millions € soit 13 % des ventes, contre 737 millions € et 14,8 % en 2020. Avec une progression des volumes de 9,8 %, les Activités de spécialités ont été davantage impactées que les autres secteurs par les pénuries de main-d'œuvre, les perturbations des chaînes logistiques et l'inflation des matières premières mais aussi de l'énergie et de la logistique.

Agricole et Construction : le rebond de la demande de pneus et chenilles agricoles et de pneus Construction, particulièrement marqué en premier équipement, entraîne les ventes du Groupe.

Dans des marchés en forte reprise à l'exception de la Chine, le secteur affiche un effet volume pneu de + 12,9 %. Une politique de sélectivité avec la mise en avant de la marque MICHELIN et un pilotage prix ambitieux ont permis de couvrir les différents éléments d'inflation du coût de revient des ventes. Les activités de gestion de flotte poursuivent leur développement.

Mines de surface : l'activité Mines de surface du Groupe reste fortement perturbée par les difficultés liées à la pénurie de main-d'œuvre et de logistique amont et aval. Cette situation n'a pas permis de servir la totalité de la demande client, qui reste soutenue

Deux-roues : les ventes progressent fortement, alimentées par (i) la dynamique du marché, (ii) une croissance des positions du Groupe en particulier en Première monte et (iii) l'appétit pour les modes de transport individuels dans les marchés matures.

Avion : l'activité, en forte amélioration, traduit la reprise, même irrégulière, du trafic aérien, les succès en *General Aviation* et la résilience de l'activité Militaire.

Les activités de bandes transporteuses de Fenner, ont globalement démontré une bonne résilience, avec un fort rebond en Amérique du Nord au quatrième trimestre. À fin décembre 2021, les carnets de commande sont à un niveau élevé.

PLAN STRATÉGIQUE "MICHELIN IN MOTION": OBJECTIFS 2023

Le Groupe confirme ses objectifs :

- résultat opérationnel des secteurs 2023 supérieur à 3,3 milliards € (à parité janvier 2021);
- marge opérationnelle des secteurs de 13,5 %, dont :
 - Automobile et distribution associée > 12 %,
 - Transport routier et distribution associée > 10 %,
 - Activités de spécialités et distribution associée > 17 % ;
- ROCE 2023 supérieur à 10,5 %;
- cash flow libre structurel cumulé 2020-2023 de 6,3 milliards €, dont un report en 2022-2023 des investissements non engagés en 2020-2021.

Le Groupe poursuit le déploiement de ses plans de simplification et de compétitivité annoncé lors du *Capital Markets Day* du 8 avril 2021, mais compte tenu d'une inflation nettement supérieure à la moyenne de ces dernières années, les économies réalisées ne permettront pas de dépasser l'inflation.

PLAN STRATÉGIQUE "MICHELIN IN MOTION": AMBITIONS 2030

AMBITIONS "PEOPLE"

| | Indicateurs | 2019 | 2020 | 2021 | Ambitions 2030 |
|---|----------------------|------|------|------|--------------------------|
| Être une référence mondiale | Taux | | | | |
| pour l'engagement des employés | d'engagement | 80 % | 82 % | 80 % | > 85 % |
| Être une référence mondiale | | | | | |
| pour la sécurité au travail | TCIR (1) | 1,43 | 1,19 | 1,29 | < 0,5 |
| Être une référence pour la diversité | | | | | |
| et l'inclusion au sein des équipes | IMDI (2) | | 62 | 67 | 80 points sur 100 |
| Être les meilleurs du secteur en termes | NPS Partenaires (3) | 38,0 | 40,5 | 38,9 | + 10 pts vs 2020 soit 48 |
| de valeur créée pour nos clients | NPS Client final (3) | | | | + 5 pts vs 2020 |

- (1) Total Case Incident Rate: nombre d'accidents et maladies professionnelles pour 200 000 heures travaillées.
- (2) Indicateur de management des diversités de l'inclusion.
- (3) Deux indicateurs composites seront créés
 - le NPS "Partenaires", moyenne pondérée de deux segments OEMs (clients constructeurs) et distributeurs ;
 - le NPS "Client final", moyenne pondérée de deux segments utilisateurs : consommateurs et clients professionnels. Pour ce dernier, des difficultés opérationnelles n'ont pas permis de calculer cet indicateur pour 2021. L'ambition du Groupe sera ajustée lors de la première publication de cet indicateur.

Être une référence mondiale pour l'engagement des employés

Le taux d'engagement 2020 a permis aux employés du groupe Michelin de remercier l'entreprise et ses managers pour la priorité absolue qu'ils ont accordée à la sécurité et la santé des personnes.

En 2021, la persistance de la crise sanitaire, les perturbations des chaînes d'approvisionnement, l'évolution induite de

l'environnement interne et externe a beaucoup sollicité les employés et ce tout particulièrement dans les opérations (usines, *supply chain*, centres de service clients...).

Bien qu'en baisse par rapport à 2020, le niveau global de 80 % reste élevé.

La cible de taux d'engagement 2030 reste à 85 %.

Être une référence mondiale pour la sécurité au travail

En 2021, l'équipe centrale de sécurité de Michelin a effectué une analyse approfondie des accidents les plus graves sur une période de deux ans. Les résultats ont été partagés avec le Comité Exécutif du Groupe et les dirigeants de l'industrie. Les leçons tirées de l'étude sont utilisées pour développer les domaines d'intervention de 2022 et pour mettre en place des mesures afin d'éviter les récidives et ainsi réduire le TCIR, faire encore progresser la culture de sécurité, et construire la feuille de route en matière de sécurité et d'ergonomie pour atteindre les ambitions du Groupe à l'horizon 2030.

Être une référence mondiale pour la diversité et l'inclusion au sein des équipes

Témoignant de l'implication du Groupe sur ce sujet, toutes les composantes de l'indicateur IMDI sur les diversités et l'inclusion ont progressé en 2021 (mixité, identité, pluri-nationalité du management, handicap, promotion interne), faisant passer le score de 62 à 67/100. Le déploiement d'une formation d'une demi-journée sur les biais et stéréotypes auprès de milliers de salariés en Europe et aux États-Unis, la nomination d'ambassadeurs sur le handicap dans huit régions géographiques et la mise en œuvre d'un projet d'insertion de

personnes handicapées sur le site de Chennai en Inde avec l'ONG Handicap International ont, entre autres, contribué à faire avancer l'accueil des diversités dans le Groupe. Concernant la mixité, la part des femmes a continué à progresser dans le management pour atteindre 28,9 %. Quant à la multinationalité du management, elle a également continué à se poursuivre dans les zones de croissance (passant de 79 à 83 %), mais aussi au sein du Top 100, où elle est passée de 30 à 35 %.

MICHELIN RÉSUL

RÉSULTATS 2021

02

Être les meilleurs du secteur en termes de valeur créée pour nos clients

Malgré des améliorations importantes du NPS ⁽¹⁾ avec les clients Première monte, particulièrement sur le segment Automobile, le "NPS Partenaires" global diminue en raison de la forte baisse avec les clients Distributeurs, qui s'explique par :

les perturbations de la supply chain, particulièrement dans les régions où la part de marché du Groupe est forte. C'est le cas en Amérique du Nord où le NPS a significativement baissé, particulièrement dans les activités Tourisme camionnette Remplacement; les hausses de prix fréquentes et importantes mises en place afin de compenser l'inflation, en particulier dans les pays émergents.

En Première monte automobile, les scores NPS augmentent sur la totalité des segments clients. Le professionnalisme, l'avantage produit et la qualité restent les principales forces du Groupe soulignées dans les verbatims des clients. Ceux-ci sont également de plus en plus positifs sur deux points d'amélioration identifiés : la réactivité et l'efficacité.

AMBITIONS "PROFIT"

| | Indicateurs | 2019 | 2020 | 2021 | Ambitions 2030 |
|--|--|------------|------------|------------|-------------------|
| Réaliser une croissance significative de nos ventes et notamment dans les activités autres que le pneumatique et la distribution | Croissance annuelle moyenne des ventes | | | | |
| associée | entre 2023 et 2030 | 24,1 Mds € | 20,5 Mds € | 23,8 Md s€ | TCAM (4) +5 % |
| | | | | | > 10,5 % à partir |
| Assurer une création de valeur continue | ROCE (1) | 10,0 % | 6,0 % | 10,3 % | de 2023 |
| | Indicateur de vitalité | | | | |
| Maintenir la puissance de la marque MICHELIN | de la marque (2) | | 58 | 68 | + 5 pts vs 2021 |
| Maintenir un rythme soutenu d'innovations | Indicateur de vitalité | | | | |
| produits et services | des offres (3) | 33 % | 33 % | 31 % | > 30 % |

⁽¹⁾ ROCE Groupe, les goodwill, les actifs immobilisés incorporels acquis ainsi que les titres des sociétés mises en équivalence sont réintègres dans l'actif économique. Le résultat après impôts réintègre l'amortissement des actifs incorporels acquis, ainsi que le résultat des sociétés mises en équivalence et prêts associés.

Réaliser une croissance significative de nos ventes dans les activités autres que le pneumatique et la distribution associée

En 2021, le Groupe a réalisé une croissance forte de ses ventes (16,3 %), tirée par le rebond des marchés, des gains de part de marché, une politique prix dynamique ainsi que par la croissance de ses activités hors pneu de 7,7 %. Le Groupe

continue de déployer sa stratégie de croissance sur les nouveaux écosystèmes identifiés hors du pneu. La croissance en 2021 a notamment été tirée par les ventes de polymères de précision et les activités de *fleet management*.

Assurer une création de valeur continue

Le Groupe s'est engagé à réaliser au moins 3 points de création de valeur chaque année à partir de 2023, ce qui équivaut, avec un coût moyen pondéré du capital de 7,5 %, à afficher un ROCE supérieur ou égal à 10,5 %. En 2021, le Groupe a revu la définition de son indicateur de rentabilité des capitaux engagés en incluant dans le calcul de l'actif économique, les goodwill, les actifs immobilisés incorporels acquis ainsi que les titres de

sociétés mise en équivalence et prêts associés. Le ROCE du Groupe est de 10,3 % pour l'exercice 2021, comparé à 6 % en 2020 (année non représentative, perturbée par l'émergence du Covid-19) et 10,0 % en 2019. Ce résultat comparé à 2019, traduit les progrès du Groupe tant sur sa profitabilité que sur son optimisation des capitaux engagés et est parfaitement en ligne avec l'objectif de 10,5 % en 2023.

Maintenir la puissance de la marque MICHELIN

L'indicateur de vitalité de la marque affiche une forte progression en 2021, qui s'explique par le déploiement de la campagne de marque MICHELIN et par une performance moindre des autres marques comprises dans le panel.

Maintenir un rythme soutenu d'innovations produits et services

Michelin maintient son indicateur de vitalité des offres au-dessus de 30 %, en ligne avec ses ambitions. En 2021, 31 % des offres commercialisées avaient été lancées il y avait moins de trois ans. Le lancement du pneu Pilot Sport EV illustre la capacité du Groupe à renouveler et améliorer constamment son

offre : le Pilot Sport EV est un pneu destiné aux véhicules électriques haut de gamme. Grâce à sa très faible résistance au roulement, il permet d'étendre l'autonomie sans compromis sur les autres performances.

⁽²⁾ Indicateur composite pour mesurer la vitalité de la marque.

⁽³⁾ Part des produits et services lancés sur les trois dernières années dans les ventes annuelles.

⁽⁴⁾ Taux de croissance annuel moyen.

⁽¹⁾ Net Promoter Score.

| | Indicateurs | 2019 | 2020 | 2021 | Ambitions 2030 |
|--|------------------------------|----------|----------|--------|----------------|
| Atteindre la neutralité carbone en 2050 pour | Émissions de CO ₂ | | | | |
| l'industrie et l'énergie | scopes 1 et 2 | - 24,8 % | - 36,5 % | - 29 % | - 50 % vs 2010 |
| Contribuer à atteindre la neutralité | Efficacité énergétique | | | | |
| carbone (usage) | des produits (scope 3) | | 100 | 100,5 | + 10 % vs 2020 |
| Être une référence mondiale pour l'empreinte | | | | | |
| environnementale des sites industriels | i-MEP (1) | | 100 | 92,6 | - 1/3 vs 2020 |
| Atteindre 100 % de matériaux durables dans les | Taux de matériaux | | | | |
| pneus | durables | 26 % | 28 % | 29 % | 40 % |

⁽¹⁾ i-MEP (industrial – Michelin Environmental Performance). Cet indicateur sera l'outil de pilotage de l'impact environnemental des activités industrielles du Groupe pour les dix prochaines années. Il permettra une lecture simplifiée des impacts en s'appuyant sur cinq axes prioritaires : la consommation d'énergie, les émissions de CO₂, la consommation de solvants organiques, les prélèvements d'eau et la quantité de déchets générés. Cet indicateur est décrit plus précisément dans la note méthodologique du chapitre 4 de l'URD 2020.

Atteindre la neutralité carbone pour l'industrie et l'énergie d'ici 2050

Le résultat 2021 marque une poursuite du progrès en ce qui concerne l'évolution des émissions de CO_2 grâce à la robustesse des actions d'amélioration de l'efficacité énergétique qui ont permis de retrouver le niveau de 2019 malgré l'impact de la crise Covid-19 et l'intégration du troisième site de production de caoutchouc synthétique. Par ailleurs, la part d'énergies renouvelables consommées par le Groupe est passée de 13 % en 2019 à 18 % en 2021. Cela a été réalisé au travers de

l'installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs sites et l'achat d'électricité garantie d'origine renouvelable au Brésil et en Serbie. Le plan stratégique à moyen terme s'appuieront sur un budget d'investissement renforcé avec une moyenne annuelle de 60 millions €. À horizon 2030, l'ensemble des leviers techniques identifiés dans la feuille de route permettra d'atteindre la cible.

Contribuer à atteindre la neutralité carbone (usage)

L'année 2021 a vu un certain nombre d'introductions de nouveaux produits amenant des gains significatifs en efficacité énergétique, comme le MICHELIN E-Primacy et le MICHELIN CrossClimate 2 en Tourisme et comme le MICHELIN X Multi

Energy D pour les camions et le MICHELIN X Incit EV Z pour les bus électriques. Les projets engagés soutiennent la feuille de route de gain de 10 % en efficacité énergétique en 2030.

Être une référence mondiale pour l'empreinte environnementale des sites industriels

La première année du nouvel indicateur environnemental du Groupe a mis en évidence un niveau de progrès supérieur aux attentes. Dans un contexte d'évolution favorable de la production, l'ensemble des cinq composantes de l'i-MEP a progressé. À titre d'exemple, une progression de 7 % de la

composante eau a été accomplie notamment au travers de la mise en place de solutions de recyclage et de réutilisation de l'eau au niveau de différents sites du Groupe. Ces résultats illustrent un démarrage positif de cet indicateur vers la cible de réduction d'un tiers à horizon 2030.

Atteindre 100 % de matériaux durables dans les pneus

Le résultat du Groupe est en ligne avec sa feuille de route pour atteindre 40 % de matériaux durables en 2030. De par la nature des sujets traités, la croissance de cet indicateur n'est pas et ne sera pas linéaire sur cet horizon de temps.

En 2021, Michelin a fait progresser comme prévu la maturité de technologies spécifiques dans ses projets R&D, et la traçabilité de certaines filières avec ses fournisseurs. L'impact de ces actions sur les tonnages consommés en 2021 est encore peu significatif sur cet indicateur.

VALORISATION DES EXTERNALITÉS NÉGATIVES

(en millions €)

| ▶ Variation des composés organiques volatils | - 2 |
|--|------|
| ▶ Variation des prélèvements d'eau | - 2 |
| ▶ Impact des perturbations logistiques 2021 sur les émissions de CO₂ scope 3 | 37 |
| ▶ Variation des émissions de CO₂ scope 3 logistique, hors effet des perturbations 2021 | - 16 |
| ▶ Variation des émissions de CO₂ scopes 1 et 2 | - 15 |
| 2019 retraité | 506 |
| ▶ Revalorisation du prix de la tonne de CO ₂ de 58 € à 100 € | 176 |
| 2019 | 330 |

En 2020, Michelin a initié la traduction en euros de ses impacts environnementaux avec la valorisation de ses émissions de CO₂ scopes 1 et 2, scope 3 "Transport et distribution amont et aval", de ses émissions de composés organiques volatils (COV) et de ses prélèvements d'eau. Cette démarche s'inscrit dans sa stratégie "Tout durable". Elle vise à faciliter la représentation des enjeux environnementaux, gagner en transparence et disposer d'une méthode de valorisation utilisée pour l'appréciation de la performance des entités du Groupe ou lors des opérations d'acquisition. Les leviers pour réduire ces impacts ont été clairement identifiés. Une réduction d'environ 330 millions € à environ 300 millions € entre 2019 et 2023 a été annoncée lors du Capital Markets Day du 8 avril 2021.

Michelin ayant décidé d'augmenter à 100 € le coût de la tonne de CO_2 pris en compte pour la valorisation de ses émissions, afin de tenir compte de la tendance fortement haussière du prix des quotas carbone sur le marché européen en fin d'année 2021, le coût total des externalités en 2019 est aujourd'hui valorisé à 506 millions €. En 2021, le coût total des externalités valorisées (508 millions €) est en très légère augmentation (0,4 %) par rapport cette dernière référence. La désorganisation des chaînes de transport a conduit le Groupe à mettre en place ponctuellement des options de contournement logistique plus coûteuses qui ont pénalisé les émissions de CO_2 de l'année. Néanmoins, les progrès intrinsèques réalisés pour réduire chacune des externalités positionnent le Groupe sur la bonne trajectoire pour respecter ses prévisions 2023.

MICHELIN "TOUT DURABLE"

BIODIVERSITÉ

Engagements en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 : en 2021, le Groupe renouvelle son engagement pour réduire les impacts de ses activités, tout au long de sa chaîne de valeur, en se fixant de nouveaux objectifs en faveur de la biodiversité à horizon 2030 à travers l'initiative Act4nature international.

Ceux-ci s'intègrent dans son approche "Tout durable" et portent sur trois domaines : la recherche et le développement (notamment en incluant la biodiversité dans les analyses de cycles de vie), les matières premières et les sites de production.

CAOUTCHOUC NATUREL

Au-delà des projets phares menés en faveur d'un caoutchouc naturel durable, comme le programme Or Vert Bahia au Brésil, Michelin poursuit son engagement à travers de nouveaux projets :

Soutien apporté aux producteurs indonésiens de caoutchouc naturel : Michelin et Porsche élargissent leur partenariat au caoutchouc naturel durable à travers un programme de formation destiné aux petits producteurs indonésiens, leur permettant d'adopter de bonnes pratiques sociales et environnementales. D'une durée de quatre ans, ce programme vise à améliorer les conditions de vie des petits exploitants et de leurs familles.

Il s'agit du premier projet sur le caoutchouc naturel prenant en compte les résultats de la cartographie des risques ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) réalisée avec

- l'application RubberWay™, qui réunit l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement : les petits exploitants et leurs partenaires, un transformateur de caoutchouc naturel, un fabricant de pneus et un constructeur automobile, avec l'aide d'une organisation non gouvernementale locale.
- Développement de l'agroforesterie en Thaïlande en complément de l'activité hévéicole : Michelin finance un projet de la plateforme mondiale pour du caoutchouc naturel durable GPSNR (1) en Thaïlande, afin de soutenir la diversification des revenus des petits producteurs de caoutchouc grâce à l'agroforesterie, bénéfique pour l'environnement. Ce projet, d'une durée de trois ans, vise à générer des revenus supplémentaires pour les petits exploitants, réduire l'utilisation d'intrants agrochimiques, augmenter la séquestration du carbone et améliorer la biodiversité.

⁽¹⁾ Global Platform Sustainable Natural Rubber.

- Développement du caoutchouc naturel dans l'État d'Amazonas au Brésil : ce projet, soutenu par le WWF Brésil et la Fondation d'Entreprise Michelin, vise à développer la récolte de caoutchouc naturel dans l'État d'Amazonas au Brésil, à préserver la forêt et à favoriser le développement des communautés amazoniennes. Au cours des trois prochaines années, ce projet prévoit de créer un impact économique positif pour 3 800 familles, grâce à la gestion de 6,8 millions d'hectares dans 14 unités de conservation de l'État d'Amazonas. La production de 700 tonnes de caoutchouc permettra de dynamiser l'économie locale tout en respectant les normes sociales et environnementales définies.
- Développement du caoutchouc naturel et soutien apporté aux producteurs en Afrique : à travers SIPH, premier producteur en Afrique, avec neuf usines de transformation et plus de 60 000 hectares de plantations en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Nigeria et au Liberia. Membre fondateur de la plateforme pour un caoutchouc naturel durable (GPSNR), SIPH accompagne le développement des plantations villageoises et forme près de 90 000 exploitants chaque année aux bonnes pratiques agricoles, à la santé, à la sécurité au travail et aux problématiques environnementales. L'entreprise est une référence pour ses actions dans le domaine social avec la scolarisation de plus de 12 000 élèves dans ses 47 écoles et la création de 37 centres de santé.

NOTATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

Afin d'évaluer le plus objectivement possible sa performance ESG (environnementale, sociétale et de gouvernance), le groupe Michelin suit les évaluations attribuées par les principales agences de notation extra-financière reconnues sur le plan international.

En 2021, les appréciations des agences de notation extrafinancière témoignent des progrès réalisés par le Groupe :

- VigeoEiris: Michelin obtient à nouveau la note maximale A1+ à l'ESG Rating de VigeoEiris (Moody's), et améliore son score global de 5 points (73/100). Le Groupe occupe ainsi la première place du classement des entreprises du secteur Automobile (sur 39 entreprises évaluées). Pour VigeoEiris, Michelin "démontre une volonté et une capacité avancée à intégrer les facteurs ESG au sein de sa stratégie, de ses opérations et de sa gestion des risques". Le Groupe obtient en outre le score de 100/100 pour le volet "Environmental Strategy" de l'évaluation.
- ► MSCI : Michelin améliore son score atteignant ainsi la note maximum AAA. Michelin est reconnu comme étant le meilleur dans le secteur Automobile pour son approche solide de gestion de la qualité de ses produits et de ses performances environnementales.

- ➤ Sustainalytics (ESG Risk Rating): Michelin améliore son score net en passant de 15.2 à 13.1 et passe de la onzième à la sixième place dans le secteur industriel Automobile.
- ▶ **ISS ESG :** Michelin maintient son score B- et sa distinction PRIME lui permettant de conserver sa place dans le premier décile de l'ensemble des industries évaluées.
- ▶ **EcoVadis :** Michelin maintient son score de 78/100, et conserve sa distinction Platinium pour son engagement et son leadership RSE (1 % des entreprises les mieux notées).
- **CDP**: en 2021, le CDP ⁽¹⁾, organisme indépendant de notation extra-financière, a classé Michelin parmi les entreprises les plus avancées en matière de lutte contre le changement climatique et a attribué à Michelin une note de "A", ce qui correspond au niveau "Leadership". Ce résultat est une reconnaissance de la gouvernance du Groupe, de sa stratégie à long terme, et de ses résultats.

FAITS MARQUANTS 2021

- ▶ 6 janvier 2021 Michelin engage un projet de simplification et de compétitivité pour accompagner l'évolution de ses activités en France.
- 9 février 2021 Grâce au pneu CAMSO TLH 732+, Camso optimise la productivité de ses clients de l'industrie de la construction.
- ▶ 10 mars 2021 Michelin lance le nouveau pneu VTT MICHELIN Wild Enduro Racing Line, pneu qui s'est d'ores et déjà imposé au plus haut niveau de la compétition avec plusieurs titres mondiaux.
- ▶ 19 mars 2021 Michelin conclut un partenariat avec sennder, le *leader* digital du transport de marchandises afin d'élargir son offre de service aux flottes. Cette offre permettra au fret routier d'optimiser sa rentabilité et réduire son empreinte carbone.
- Avril 2021 Impliqué dans deux projets de développement avec Safra et Stellantis, et avec le projet de construction de la plus grande usine de production de piles à Saint-Fons (France), Symbio (A Faurecia Michelin Hydrogen Company) accélère la transition vers une mobilité hydrogène.
- 2 avril 2021 BMW Group renouvelle une fois de plus sa confiance au groupe Michelin avec le développement de deux pneus spécifiques aux BMW M3 et M4 : les MICHELIN Pilot Sport 4S et MICHELIN Pilot Sport Cup2 Connect.
- ▶ 8 avril 2021 Lors du *Capital Markets Day,* Florent Menegaux présente la stratégie 2030 du Groupe, *Michelin in Motion*.
- ▶ 15 avril 2021 ProovStation, leader européen de l'inspection automatisée, s'allie à Michelin pour réduire le temps et les coûts de l'inspection des pneus, grâce à la technologie MICHELIN QuickScan.

⁽¹⁾ Carbon Disclosure Program.

- ▶ 15 avril 2021 Michelin et Altaris annoncent leur intention de s'associer pour accélérer la croissance de Solesis, filiale de Michelin, spécialisée dans les biomatériaux pour le secteur médical.
- 23 avril 2021 Avec la conception du pneu MICHELIN Scorcher Adventure, conçu sur mesure pour la Harley-Davidson Pan America™ 1250, Harley-Davidson et Michelin poursuivent leur collaboration historique.
- 23 avril 2021 En validant la technologie de recyclage enzymatique des déchets plastiques en PET(1) mise au point par Carbios pour une utilisation dans ses pneumatiques, Michelin franchit avec Carbios une étape vers le pneu 100 % durable, ambition de Michelin d'ici 2050.
- 30 avril 2021 Après avoir lancé, en février, le pneu MICHELIN Pilot Sport EV, premier pneu de la famille Pilot Sport pour les véhicules électriques sportifs, Michelin annonce la conception du pneu MICHELIN X Incity EV Z, première gamme spécialement conçue pour les bus électriques.
- ▶ 17 mai 2021 Camso est reconnu "Fournisseur de niveau partenaire pour 2020" dans le cadre du programme John Deere Achieving Excellence.
- ▶ 19 mai 2021 La nouvelle application du Guide MICHELIN et de Tablet Hotels décroche une première distinction, la "Webby Honoree" dans la catégorie "Apps and Software". Cette distinction a été décernée lors des Webby Awards, qui honorent l'excellence sur Internet.
- 21 mai 2021 L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Michelin s'est tenue à huis clos dans le respect des règles sanitaires. Lors de l'événement, plusieurs hommages ont été rendus à Monsieur Michel Rollier, quittant ses fonctions de Président du Conseil de Surveillance. Barbara Dalibard, qui lui succède, a été élue par le Conseil de Surveillance se tenant le même jour.
- > 27 mai 2021 Le nouveau pneu MICHELIN Trailxbib, conçu en partenariat avec des agriculteurs de nombreux pays, augmente le rendement agronomique grâce à la technologie innovante "MICHELIN Ultraflex".
- > 28 mai 2021 AddUp, joint-venture créée par Michelin et Fives en 2016, fait progresser l'impression 3D métal avec la mise au point d'une nouvelle génération de machines aux spécificités prometteuses pour l'industrie.
- 1^{er} juin 2021 Le partage de la gouvernance de Movin'On constitue une étape majeure du développement de Movin'On, avec pour objectif de fixer les orientations stratégiques de Movin'On et d'agir concrètement pour accélérer la transition de la mobilité.
- 1^{er} juin 2021 Lors de Movin'On 2021, Michelin présente deux innovations : le projet "WISAMO", l'aile gonflable, rétractable et automatisée contribuant à la décarbonation du transport maritime, ainsi que le pneumatique de compétition intégrant 46 % de matériaux durables, qui effectuera ses premiers tours de piste, quelques semaines plus tard, aux 24 Heures du Mans. Ces deux innovations constituent deux nouvelles preuves tangibles et concrètes de la volonté du Groupe de rendre la mobilité toujours plus durable.

- ▶ 17 juin 2021 KRISTAL.aero et Michelin lancent KRISTAL.air, une application mobile au service de l'aviation légère répondant aux ambitions de Michelin Aviation en termes de mobilité connectée, de sécurité et de plus grande proximité avec ses clients. Elle s'inscrit également dans l'approche "Tout durable" du Groupe.
- 23 juin 2021 Michelin conçoit MICHELIN X AGV EV, le premier pneu spécifiquement conçu pour les véhicules à guidage automatique (Automatic Guided Vehicles, AGV) dans les installations portuaires. Il contribue à la réduction des émissions de CO₂ et à l'augmentation de la durée de vie de la batterie des véhicules électriques, grâce à sa très faible résistance au roulement.
- 30 juin 2021 Quatre mois après avoir lancé ses nouveaux pneus MICHELIN X® Multi™ Energy™, Michelin enrichit sa gamme d'un nouveau pneu poids lourd MICHELIN X® Multi Grip™, pour les conditions hivernales sévères ainsi que sur routes mouillées. Le point commun de ces nouveaux pneumatiques : contribuer à un transport plus durable, en réduisant notamment les émissions de CO₂ par kilomètre parcouru.
- > 30 juin 2021 Michelin lance "WATEA by Michelin" pour accompagner la transition de ses clients professionnels vers la mobilité "zéro émission" par le biais d'un abonnement mensuel tout inclus et plus de 80 services proposés.
- ▶ 2 septembre 2021 Michelin lance le pneu MICHELIN CrossClimate 2, la nouvelle génération de pneumatiques MICHELIN 4 Saisons. À travers ce lancement, Michelin illustre sa volonté d'investir et d'innover dans le développement de pneumatiques premium à très forte valeur technologique.
- ▶ 15 septembre 2021 Michelin et Dorna poursuivent leur partenariat en MotoGP™. Michelin restera fournisseur officiel et exclusif de pneumatiques de la catégorie reine des Grands Prix Motos, de 2024 à 2026.
- 24 septembre 2021 Engie accompagne Michelin dans la décarbonation de son site historique de Cataroux à Clermont-Ferrand. Objectif du Groupe : baisser ses consommations d'énergie, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.
- 1^{er} octobre 2021 Pour la cinquième édition des "Supplier Awards", Michelin a distingué neuf de ses meilleurs fournisseurs sur la base de cinq critères : développement durable, innovation, qualité, gestion des risques et soutien apporté pendant la crise. Michelin considère l'efficacité et la qualité de ses relations avec ses fournisseurs comme essentielles à la performance durable du Groupe.
- 1er octobre 2021 Fenner™ PrecisionPolymers fait l'acquisition du fabricant de bandes transporteuses métalliques, Lumsden Corporation. Cette acquisition renforce la position de Fenner™ PrecisionPolymers en tant que fournisseur de premier plan de produits de courroies hautement spécialisées.
- 13 octobre 2021 ResiCare, filiale de Michelin spécialisée dans le développement et la production de colles haute performance, plus respectueuses des personnes et de la planète, trouve un premier débouché commercial "au-delà du pneu". ResiCare illustre la volonté du groupe Michelin de se diriger vers de nouveaux territoires de croissance.

⁽¹⁾ PET (Poly Téréphtalate d'Ethylène) Le PET est un plastique actuellement pétrosourcé, les monomères utilisés, l'éthylène glycol et l'acide téréphtalique, sont issus de la transformation du pétrole. Le PET est la matière première de l'une des principales fibres textiles utilisées dans les renforts des pneumatiques.

- ▶ 17 novembre 2021 À l'occasion de SOLUTRANS, Michelin lance MICHELIN Connected Fleet, sa nouvelle marque ombrelle destinée aux flottes. MICHELIN Connected Fleet réunit, désormais, sous une même bannière, l'ensemble des services et solutions de gestion de flottes du groupe Michelin.
- ▶ 19 novembre 2021 Michelin acquiert AirCaptif, spécialiste des structures gonflables ultralégères. Une nouvelle illustration du développement de Michelin, au-delà du pneumatique, dans les matériaux de haute technologie.
- ▶ 25 novembre 2021 À l'occasion de son premier *Media Day*, au centre de Recherche et Développement mondial du Groupe à Clermont-Ferrand, Michelin a présenté les défis du pneu 100% durable. D'ici 2030, Michelin intégrera en moyenne 40 % de matériaux durables dans ses pneumatiques. En 2050, ce taux atteindra 100 %.
- 30 décembre 2021 Michelin acquiert 100 % de la société Allopneus SAS, le leader français de la vente et du montage de pneumatiques pour les particuliers sur Internet. Avec cette acquisition, Michelin renforce sa présence dans le ecommerce en France.

La liste complète des Faits marquants de 2021 est disponible sur le site Internet du Groupe : https://www.michelin.com/

PRÉSENTATION ET CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Les résultats au 31 décembre 2021 seront commentés aux analystes et investisseurs lors d'une présentation en anglais, simultanément traduite en français ce jour (lundi 14 février 2022) à 18h30, heure de Paris.

Webcast

La présentation sera diffusée en direct sur le site internet : www.michelin.com/finance.

Conférence téléphonique

Veuillez composer à partir de 18h20 l'un des numéros suivants :

| Depuis la France | 01 70 71 01 59 (en français) | Code PIN: 60407000# |
|---------------------------|-----------------------------------|---------------------|
| Depuis la France | +33 (1) 72 72 74 03 (en anglais) | Code PIN: 62446094# |
| Depuis le Royaume-Uni | +44 (0) 207 194 3759 (en anglais) | Code PIN: 62446094# |
| Depuis l'Amérique du Nord | (+1) 646 722 4916 (en anglais) | Code PIN: 62446094# |
| Depuis le reste du monde | +44 (0) 207 194 3759 (en anglais) | Code PIN: 62446094# |

La présentation de l'information financière au 31 décembre 2021 (communiqué de presse, présentation, rapport financier) peut être consultée sur le site www.michelin.com, ainsi que des informations pratiques relatives à cette conférence.

01

o:

0.5

CALENDRIER

- ▶ Information trimestrielle au 31 mars 2022 : mardi 26 avril 2022 après Bourse.
- Assemblée générale mixte : vendredi 13 mai 2022.
- ▶ Date de détachement du coupon : mardi 17 mai 2022.
- ▶ Mise en paiement du dividende : jeudi 19 mai 2022.
- ▶ **Résultats premier semestre 2022 :** mardi 26 juillet 2022 après Bourse.
- ▶ Information trimestrielle au 30 septembre 2022 : mardi 25 octobre 2022 après Bourse.
- ▶ Point d'étape "Michelin in Motion" (évènement digital) : mardi 29 novembre 2022.

Relations Investisseurs

Édouard de Peufeilhoux

+33 (0) 6 89 71 93 73

edouard.de-peufeilhoux@michelin.com

Guillaume Jullienne

+33 (0) 7 86 09 68 01

guillaume.jullienne@michelin.com

Pierre Hassaïri

+33 (0) 6 84 32 90 81

pierre.hassairi@michelin.com

Flavien Huet

+33 (0) 7 77 85 04 82

flavien.huet@michelin.com

Relations Presse

+33 (0) 1 45 66 22 22

groupe-michelin.service.de.presse@michelin.com

Actionnaires individuels

Isabelle Maizaud-Aucouturier

+33 (0) 4 73 32 23 05

isabelle.maizaud-aucouturier@michelin.com

Clémence Rodriguez

+33 (0) 4 73 32 15 11

clemence.daturi-rodriguez@michelin.com

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres Michelin. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant Michelin, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de l'Autorité des marchés financiers, également disponibles sur notre site Internet www.michelin.com.

Ce communiqué peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent document, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations.



PRÉSENTATION 0

| TAXABLE DE LA CONTRACTION DE L |
|--|
| The same of the sa |
| |
| |
| |
| |
| |
| · ano |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| |
| O SO O V |
| |
| |

| RÉSULTATS ANNUELS 2021 | 20 |
|------------------------|----|
| GUIDANCE 2022 | 35 |
| ANNEXES | 39 |



LE GROUPE RÉALISE UN RÉSULTAT OPÉRATIONNEL® DE 2,97 MDS. ET RETROUVE SON NIVEAU DE MARGE🄄 DE 2019 À 12,5 %

- Dans un contexte de crise sanitaire persistante, de désorganisation des chaînes d'approvisionnement et de forte inflation, le Groupe maintient la priorité donnée à la protection de ses employés et démontre à nouveau la solidité et la résilience de son modèle d'affaires
- Ventes en progression de 16,3 % à 23 795 M€ et résultat opérationnel des secteurs à 2 966 M€, soit 12,5 % des ventes
- Progression des volumes pneus de 11,8 % et des ventes hors pneu de 7,7 %
- Mix OE/RT favorable dans le segment Automobile, gains de parts de marché 18"+ confirmant le leadership technologique du Groupe
- Pilotage dynamique des prix sur les activités non-indexées s'appuyant sur la puissance de la marque et permettant de compenser l'ensemble des facteurs d'inflation
- Activités de spécialités davantage pénalisées par les pénuries de main-d'œuvre, les tensions liées à la logistique et l'inflation
- Cash flow libre avant acquisitions (3) de 1,5 Md€, soit 1,8 Md€ de cash flow libre structurel (3) retraité de l'inflation matières premières.
- À fin 2021, la performance du Groupe est en ligne avec les ambitions 2030 du plan Michelin in Motion sur les trois piliers People, Profit, Planet:
 - Progression du taux de féminisation du management à 28,9 %
- Poursuite de l'intégration des sociétés acquises avec 41 M€ de synergies additionnelles portant le montant des synergies à 122 M€ sur un rythme annuel
- · Poursuite du déploiement des plans de simplification et de compétitivité
- Rentabilité des capitaux employés de 10,3 %
- Renforcement des engagements environnementaux avec la signature de Race to zero (4)
- Le résultat net s'établit à 1 845 M€, avec un dividende proposé de 4,50 € par action.

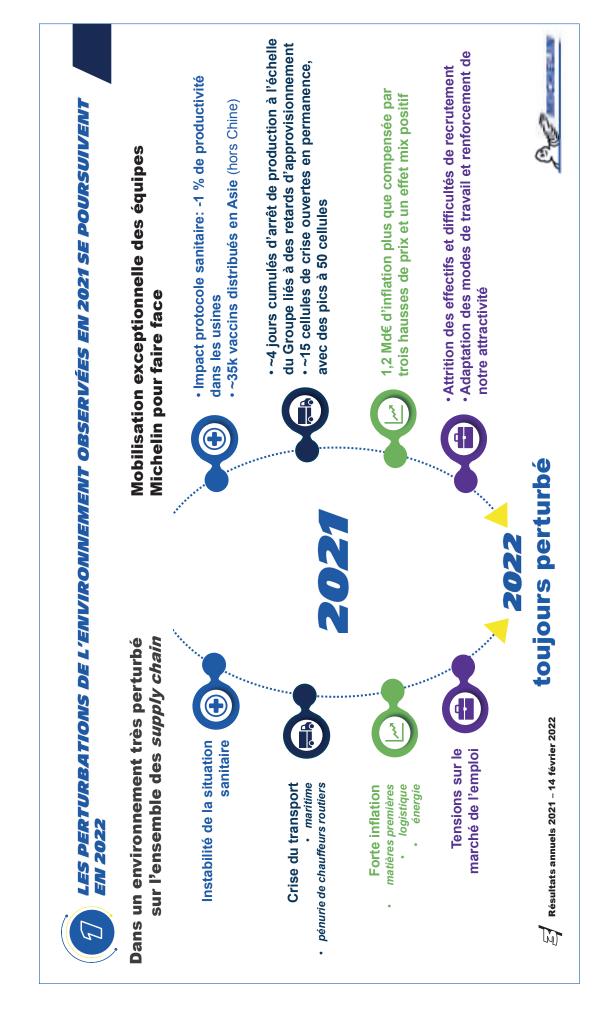
(1) des secteurs (2) opérationnelle des secteurs (3) Définition slide 66

(4) Campagne mondiale pour mobiliser les entreprises sur l'objectif de l'Accord de Paris en souscrivant à « Business Ambition for 1,5°C »; un engagement porté par plusieurs instances dont le consortium international Science Based Targets initiative (SBTi), le Global Compact des Nations Unis et « We Mean Business »

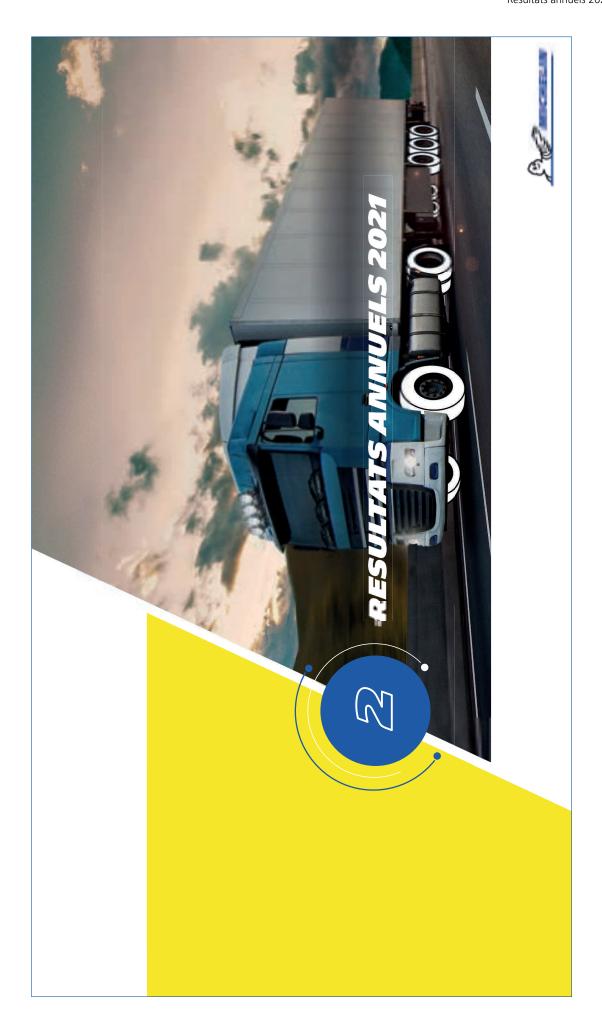


Résultats annuels 2021 – 14 février 2022





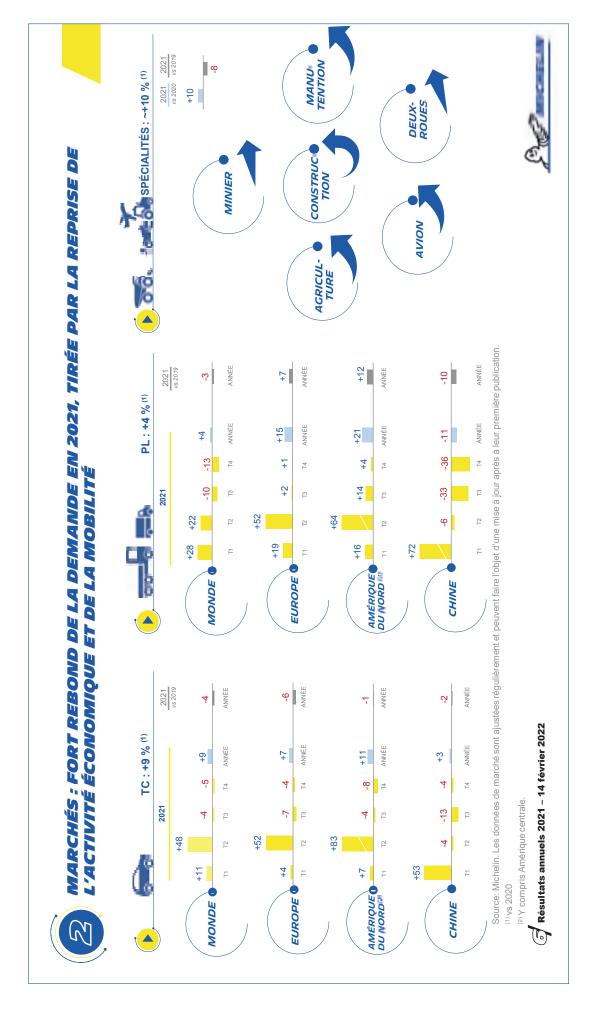
RÉSULTATS 2021

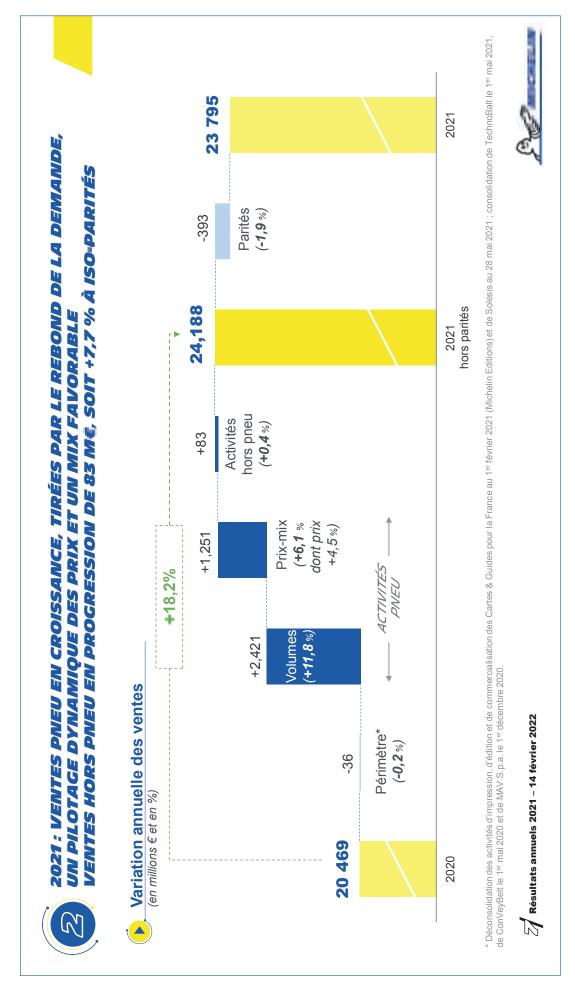


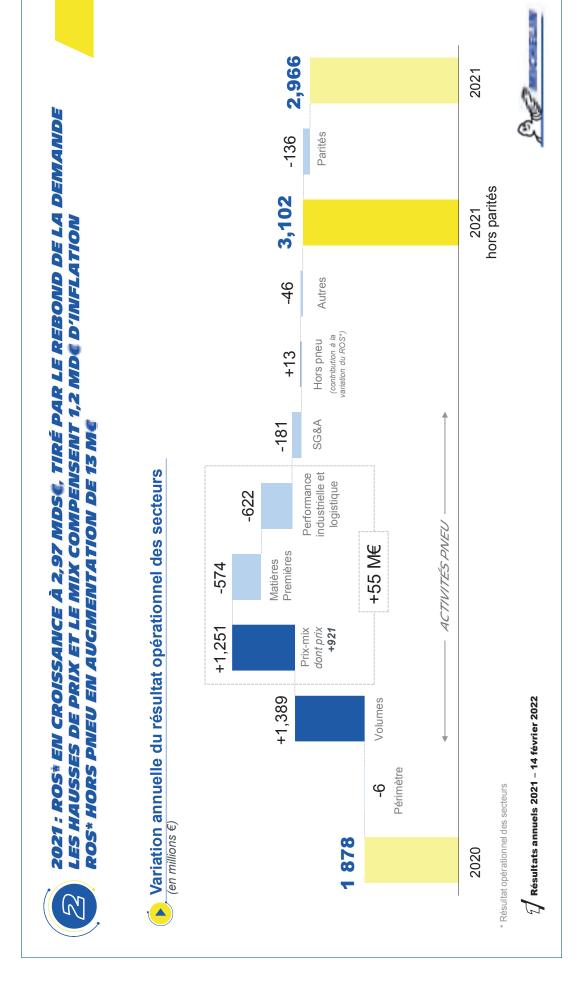


(3) Définition slide 66

Résultats annuels 2021 – 14 février 2022







POLITIQUE DE PRIX RÉACTIVE SUR TOUTES LES ACTIVITÉS NON•INDEXÉES **CROISSANCE DES VENTES DE L'ENSEMBLE DES SECTEURS,**

| 2021 Zone Sariation Variation | 11 998 10 103 +18,8 % 1 643 839 +95,8 % 13,7 % 8,3 % +5,4 pts | 6 233 5 373 +16,0 % 599 302 +98,3 % 9,6 % 5,6 % +4,0 pts | 5 564 724 737 -1,8 % -1,8 pt |
|-------------------------------|---|--|---|
| (en millions €) | SR1 Ventes Résultat opérationnel * Marge opérationnelle * | SR2 Ventes Résultat opérationnel * Marge opérationnelle * | SR3 Ventes Résultat opérationnel * Marge opérationnelle * |
| u uə) | | 900 | A 600 |

Dans un contexte de forte inflation (effet dilutif sur marge opérationnelle) et de perturbations importantes des chaînes d'approvisionnement :

- SR1: forte amélioration des ventes et du résultat opérationnel tirés par un pilotage dynamique des prix, des gains de parts de marché en 18"+ et un mix OE/RT favorable dans un contexte de pénurie de semi-conducteurs qui pénalise fortement la Première monte.
- SR2: forte amélioration des ventes et du résultat opérationnel tirés par une demande soutenue en Europe et en Amérique du Nord, le ciblage des segments de marché créateur de valeur, un pilotage dynamique des prix et le développement continu des offres de gestion de flottes.
- SR3: amélioration des ventes tirée par les activités Beyond Road (Construction, Agricole, Manutention). Le SR3 a été davantage pénalisé par la désorganisation des supply chain amont et aval, le manque de main d'œuvre et l'inflation extrêmement forte sur les coûts. Avec un chiffre d'affaires majoritairement indexé, la marge 2021 est lourdement dégradée par le délai contractuel de hausse des prix.



Résultats annuels 2021 – 14 février 2022

28

RÉSULTATS 2021

SOLIDITÉ FINANCIÈRE CONFIRMÉE PAR LES AGENCES DE NOTATION RATIO D'ENDETTEMENT DE 18,6 % À FIN 2021

3

Endettement financier net (EFN)



Rating des agences de notation à fin 2021 Compagnie Générale des Établissements Michelin

| A-2 F-2 | A - A - A - | Stable Stable Stable |
|--------------|--|--|
| S&P Fitch | S&P Fitch Moody's ⁽⁴⁾ | S&P Fitch Moody's ⁽⁴⁾ |
| Court terme | Long terme | Perspective |

(4) Depuis le 1er juillet 2020, la notation de l'agence Moody's n'est plus sollicitée par le Groupe.



(1) Cash flow libre: définition slide 66

(2) Cash flow libre hors financement des JV et acquisitions

(3) Principalement nouveaux contrats de location et impact des variations monétaires.

CASH FLOW LIBRE™ DE 1,4 MD€, SOUTENU PAR UN EBITDA ÉLEVÉ DE 4,7 MDS€ ROCE (*) À 10,3 %, EN LIGNE AVEC L'OBJECTIF 2023-2030 > 10,5 %



Cash flow libre (1)

(en millions €, y compris financement des JV et acquisitions)

| EBITDA des secteurs | 4 700 |
|---------------------------------|--------|
| Δ BFR d'exploitation net | -824 |
| dont stocks | -1 106 |
| Impôts et intérêts payés | -769 |
| Investissements nets décaissés | -1 441 |
| Acquisitions | -107 |
| Restructurations | -214 |
| Autres | +12 |
| Cash flow libre | 1 357 |

(1) Définition slide 66

Rentabilité des capitaux employés – ROCE

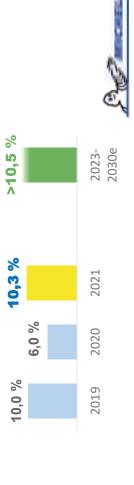
En 2021, le Groupe poursuit le déploiement de sa stratégie de création de valeur, en ligne avec ses ambitions 2023-2030 :

- Amélioration de la profitabilité :
- Protection de la marge face à l'inflation par un pilotage dynamique des prix
 - Gains de parts de marché en 18"+
- Priorisation de la marque MICHELIN
- Optimisation des capitaux employés :

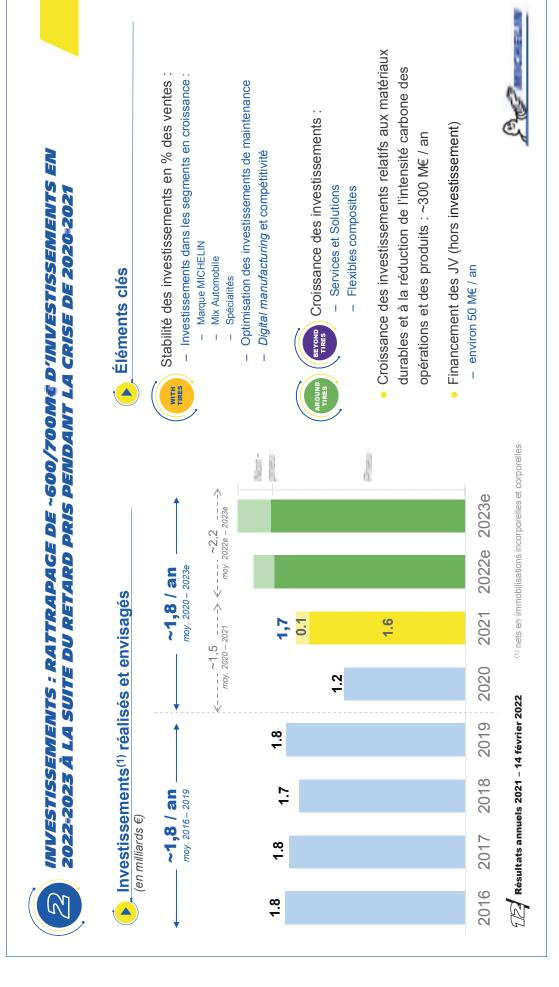
•

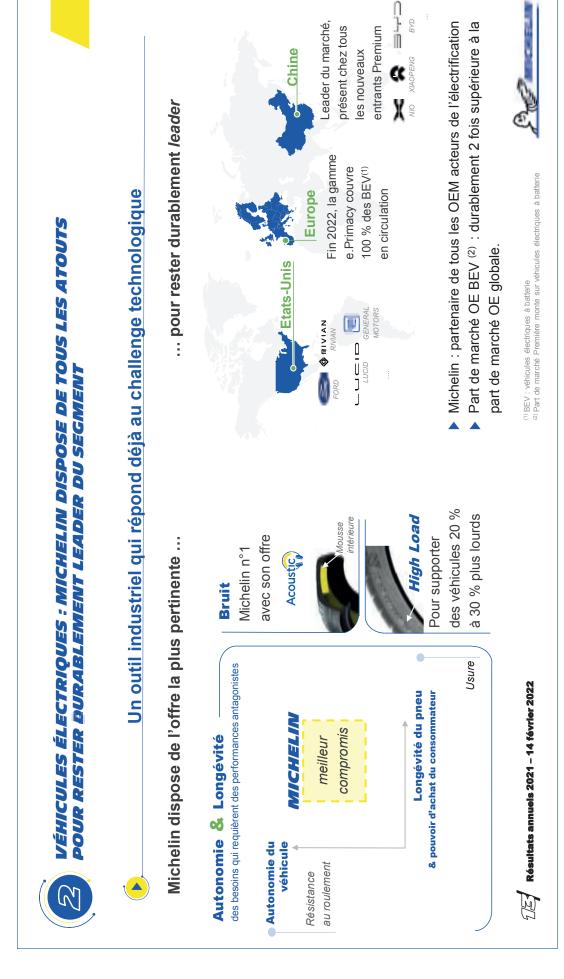
- BFR: maîtrise des délais de paiement, poursuite de la stratégie de réduction des stocks
- Actif immobilisé: investissements unitaires au benchmark de l'industrie

Évolution du ROCE



∫∫ Tésultats annuels 2021 – 14 février 2022





PARTICULES D'USURE : MICHELIN DISPOSE D'UN AVANTAGE COMPÉTITIF CONSIDÉRABLE, SANS COMPROMIS SUR LA SÉCURITÉ

() « Low tire abrasion and safe driving characteristics: Michelin shows how it [should be] done »

Émissions de particules : Michelin vs manufacturiers premium

source : ADAC, déc. 2021 (1)

(ADAC, déc. 2021 (1))

(Michelin améliore continuellement la performance de ses produits grâce à un savoir-faire unique

MICHELIN Pilot Sport 5 Réduction des émissions de particules à chaque nouvelle gamme (2) CrossClimate 2 MICHELIN MICHELIN e.Primacy MICHELIN leader

25

34

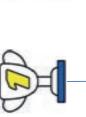
130

126

unité: g/1 000 km

par véhicule

60







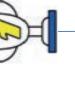












шоуеппе







MICHELIN

8

whose tire technology currently gives them an enormous ead over the competition.

- Télécharger l'étude de l'ADAC
- िर्म्न Résultats annuels 2021 14 février 2022
- Tyre wear particules in the environment, ADAC, déc. 2021 100 dimensions testées (1)
- Etudes DEKRA 2020 MARK20B MARK20E, 2021 MARK21E



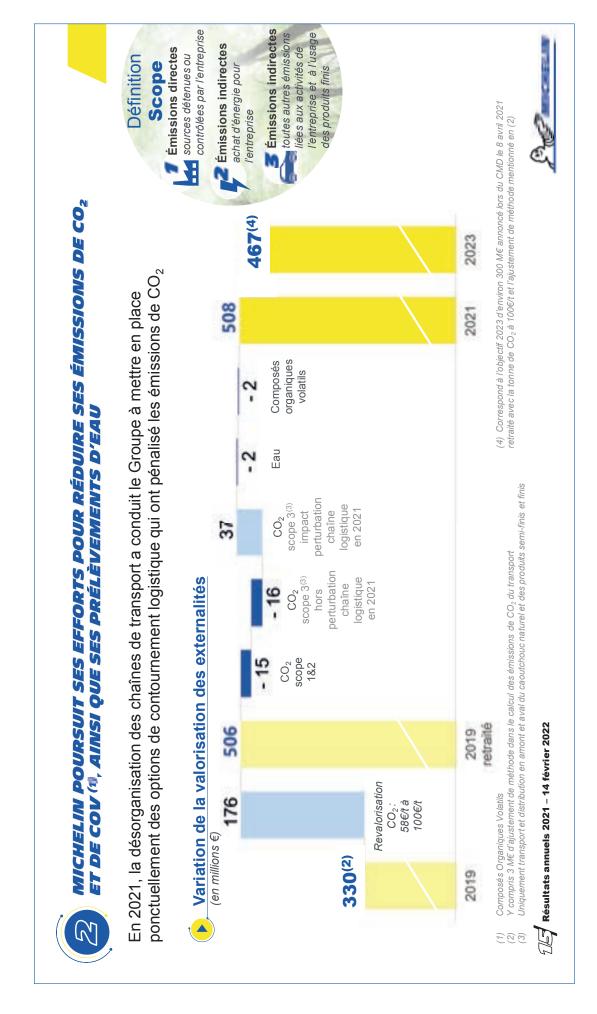
MICHELIN Pilot Sport 4

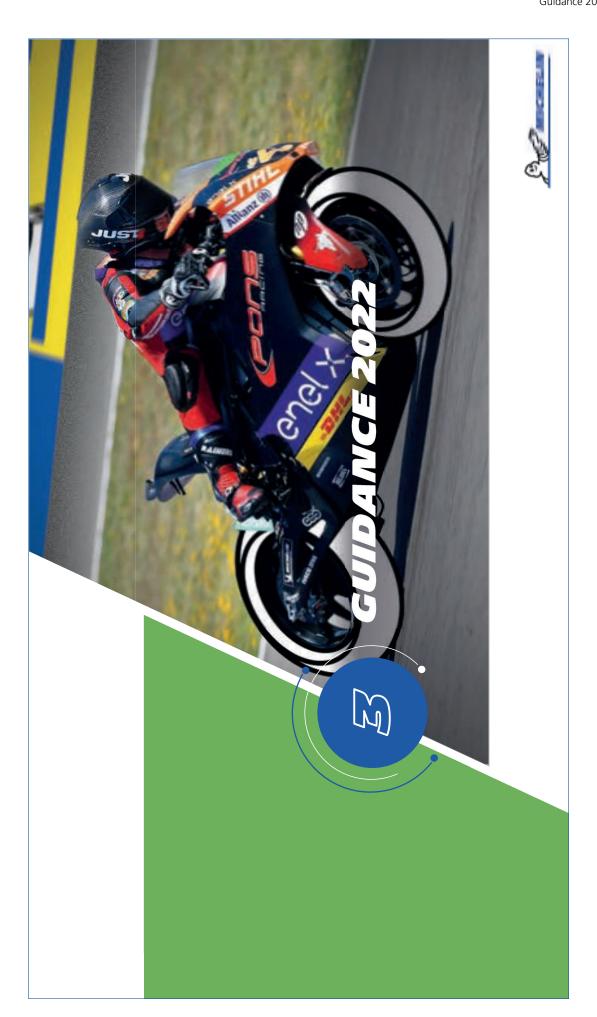
MICHELIN CrossClimate -

MICHELIN

Primacy 4







MICHELIN



SCÉNARIO MARCHÉS 2022 : CROISSANCE ATTENDUE DE LA DEMANDI DANS UN ENVIRONNEMENT QUI VA RESTER PERTURBÉ



TC: +0 % / +4 %*

- avec une amélioration progressive au S2 continuent de pénaliser le marché au S1, OE: les difficultés d'approvisionnement
- sans effet de restockage complémentaire RT : la demande mondiale reste élevée,

Projection marché TC (unités)



OE: hors Chine la demande reste soutenue, sur des bases de comparaison déjà élevées

supply chain compliquent les opérations crise sanitaire et les perturbations de la Minier: la demande reste soutenue, la

au S1

Hors la route : demande dynamique

Deux-roues: croissance soutenue

SPÉCIALITÉS: +6 % / +10 %*

Avion : croissance de la demande sur

des bases de comparaison toujours

RT: la demande mondiale reste forte, portée par l'activité de fret dans 'ensemble des régions



Jan Fev Mar Avr Mai Juin Juil Août Sept Oct Nov Dec

Juil Aou Sep Oct Nov Dec

Jan Fev Mar Avr Mai Jui

vs 2021

Projections 2022

2021

Projection marché PL hors Chine (unités)





Résultats annuels 2021 – 14 février 2022 1213

| | 2022 | En ligne avec les marchés | Fortement négatif | Neutre | Con |
|---------------|------|---------------------------|--|---|---|
| SCENARIO 2022 | | Volumes | Effet coût des matières premières, des douanes, du transport et de l'énergie | Effet net prix-mix / matières premières, performance industrielle et logistique | \mathcal{D} |



MICHELIN



CALENDRIER FINANCE

Rendez-vous à venir :

- -26 avril 2022 (après clôture de Bourse) : Ventes du 1er trimestre 2022
- -13 mai 2022 : Assemblée générale des actionnaires
- -26 juillet 2022 (après clôture de Bourse) : Résultats du 1er semestre 2022
- -25 octobre 2022 (après clôture de Bourse) : Ventes du 3ème trimestre et 9 mois 2022
- 29 novembre 2022 : Point d'étape Michelin in Motion (événement digital)

Dates liées au dividende :

- -17 mai 2022 : Date de détachement du dividende (Ex Date)
- -18 mai 2022 : Date d'arrêté des positions chez Euroclear (Record date)
- —19 mai 2022 : Mise en paiement du dividende (Payment date)



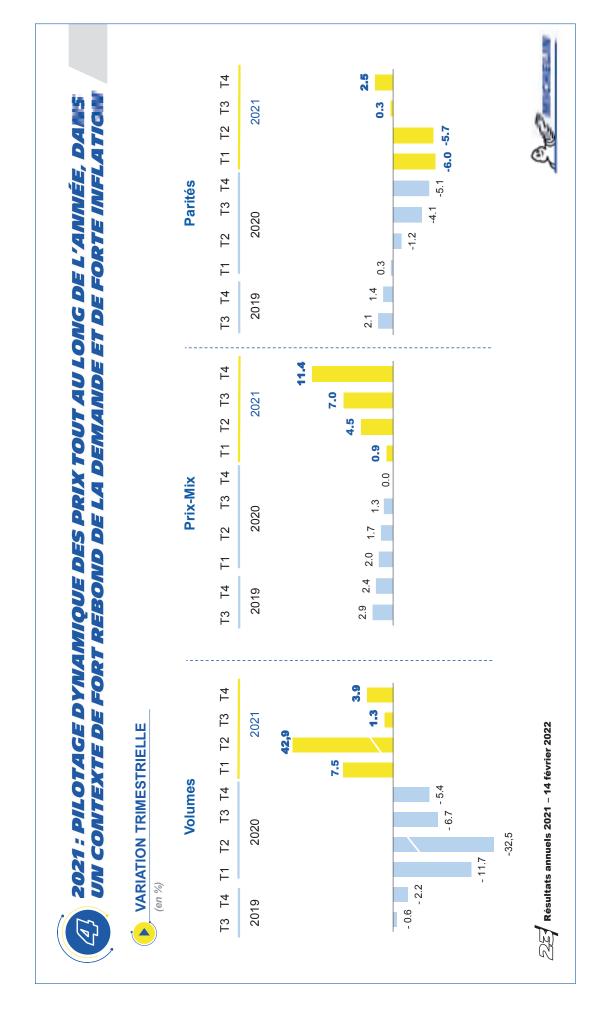
237 Résultats annuels 2021 – 14 février 2022



24 135 19,7 % 12,5 % 39,2 % 1715 2019 4 763 3 009 1 142 -318 1 730 9,69 20 469 28,0 % 17,7 % 9,2 % 2020 1878 2 004 3 631 1 323 -475 625 3,52 (4) CHIFFRES CLÉS PUBLIÉS 2021, 2020 ET 2019 23 795 **19,8** % 18,6% 12,5 % 4 700 2 966 2021 1845 1 441 1357 10,31 -189 Résultat par action (part du Groupe, en € par Flux de trésorerie sur investissements nets Autres produits et charges opérationnels Résultat opérationnel des secteurs Marge opérationnelle des secteurs (en millions €) Endettement net / fonds propres Marge EBITDA des secteurs EBITDA des secteurs Cash flow libre* action de base) Résultat net Ventes

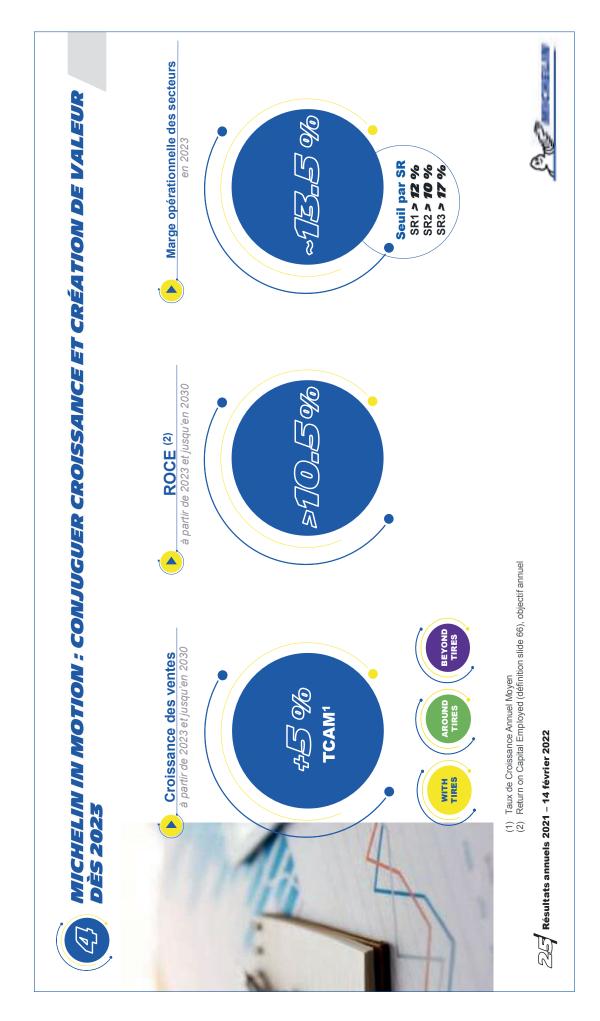
* voir slide 66 pour la définition du cash flow libre.

224 Résultats annuels 2021 - 14 février 2022



RÉSULTATS 2021





Annexes

JOURNÉE INVESTISSEURS DU 8 AVRIL 2021 : REVIVEZ L'ÉVÈNEMENT



Une page dédiée à la Journée investisseurs a été créée sur le site corporate www.michelin.com. Cette page regroupe notamment des vidéos qui permettent de visionner les présentations de la journée, dont les thèmes décrits cidessous, sur lesquels le Groupe fonde son objectif de croissance



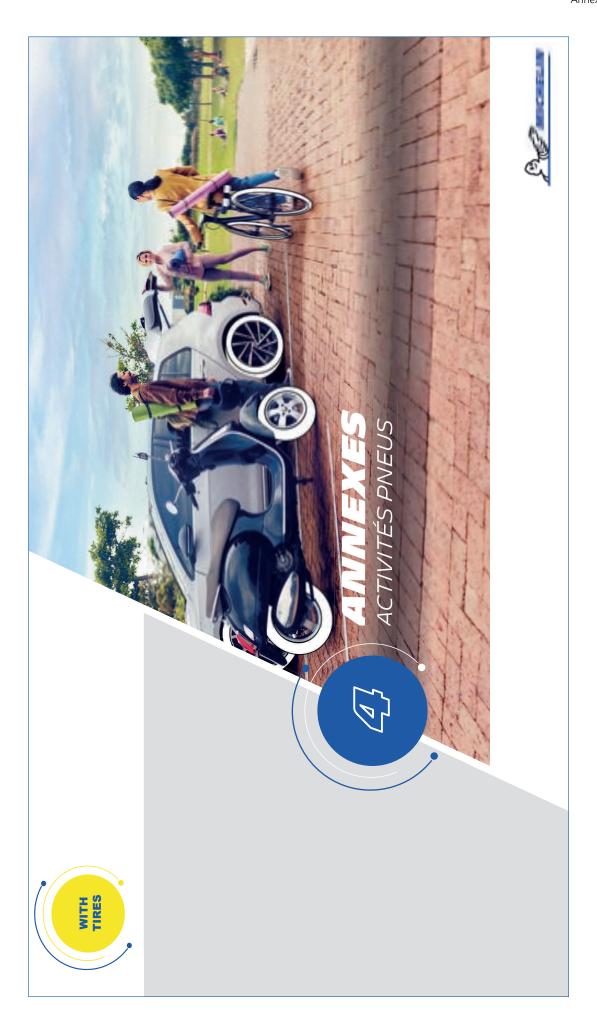
- Leadership environnemental de Michelin : zoom sur le segment Automobiles
- ndustrie 4.0 : facteur clé d'efficience opérationnelle
- Services et Solutions: la compréhension des besoins de nos clients et des conditions d'usage de nos produits nous permet de développer des offres à forte valeur ajoutée
- Matériaux de Haute-Technologie: capitaliser sur notre expertise R&D dans les matériaux pour développer de nouveaux domaines de croissance
- Impression 3D Métal : une offre unique sur un marché à très fort potentiel
 - Hydrogène: devenir un acteur global de la mobilité hydrogène

La version digitale du Rapport Annuel 2020 est accessible sur le site corporate du Groupe à l'adresse suivante : https://www.michelin.com/rapport-annuel/

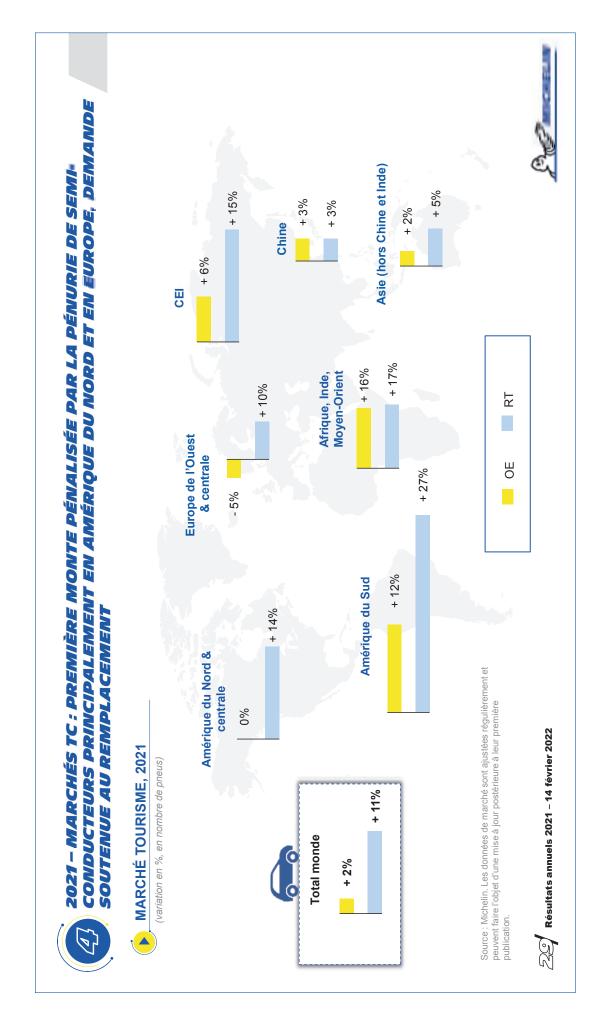


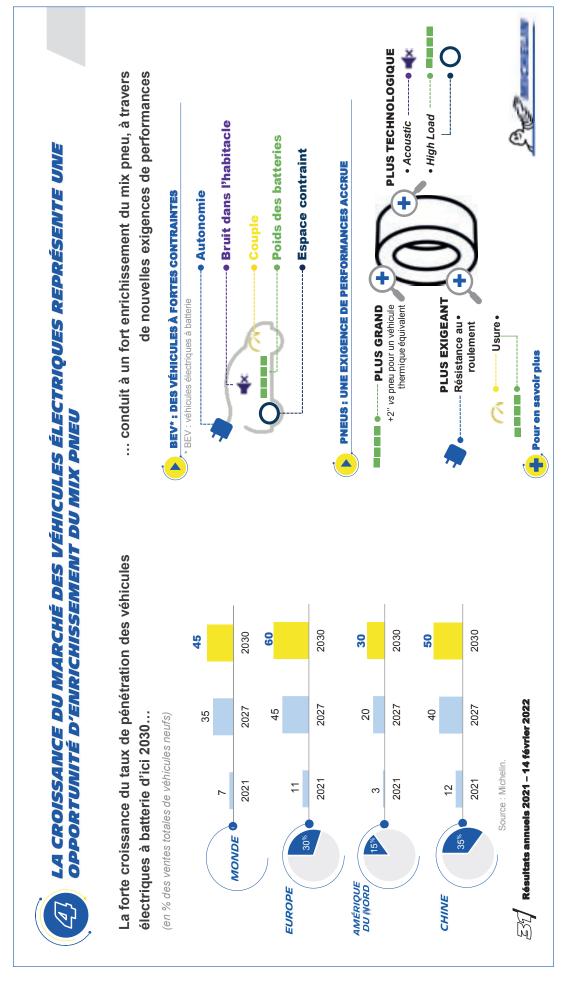
223 Résultats annuels 2021 – 14 février 2022





MICHELIN







TBC CORPORATION : UNE INTÉGRATION RÉUSSIE QUI SE TRADUIT À PRÉSENT PAR UNE FORTE GÉNÉRATION DE TRÉSORERIE

AMBITIONS

Améliorer le service aux clients

Améliorer la profitabilité et la génération de trésorerie

ACTIONS

145 → 112 entrepôts optimisation du maillage territorial

Un seul ERP (1)

déployé dans toute la JV

Réduction des SG&A **Discipline prix**

Réduction de besoin en fonds de roulement

- -25 % de délai moyen de stockage déc. 2021 vs déc. 2019
 - maîtrise des délais de paiement clients et fournisseurs

Profitabilité & cash

Réseau supply chain intégré

RÉSULTATS - réduction des délais de livraison & des coûts de service

amélioration de la disponibilité produits

170 3,9% (32) '0,7%) 4 401 2019 7,2% 1.0% 4 482 2021 321 43 millions € Résultat Net EBITDA Ventes

de prêts actionnaires (3) en 2021 anticipé de 200 M\$ Remboursement

0 dette financière

vis-à-vis de contreparties externes

ACCÈS SOLIDE AU MARCHÉ NORD AMÉRICAIN

TBC = 2 CROSSISTE



Résultats annuels 2021 – 14 février 2022 **532**

- 333
- Enteprise Ressource Planning Net Promoter Score de NTW Remboursement anticipé de 2 ans. Le captal restant dû, 200M\$, sera remboursé à échéance en 2023, répartis à 50/50 entre Michelin et Sumitomo Corporation.







POIDS LOURD : DE NOUVEAUX ENJEUX QUI OFFRENT DES OPPORTUNITÉS DE CROISSANCE SUR DES MARCHÉS CRÉATEURS DE VALEUR

Flottes en quête d'efficacité accrue

Perspectives additionnelles avec les véhicules connectés





- Réduire les coûts de maintenance
- Traçabilité, optimisation d'itinéraire, etc.

« logistique du dernier kilomètre » Essor de la

Essor du transport durable

E-commerce: +36 % de véhicules professionnels en centre-ville d'ici 2025*

·>

nouvelles normes VECTO Première monte avec les



Des offres ciblées pour les flottes opérant le « dernier kilomètre »

Des solutions pour améliorer l'empreinte environnementale

Nouveaux produits optimisés:

Résistance au roulement

Taux de matériaux durables

- Renouveler les offres
- Solutions sur mesure pour ces flottes:
- Délégation de la gestion des bnens
- Gestion de flotte

Michelin Green Mobility / Watea

Renforcement du rechapage

Performances qui durent



Source : étude Accenture



Résultats annuels 2021 – 14 février 2022

SPÉCIALITÉS : UNE OFFRE DIFFÉRENCIANTE POUR SAISIR LES OPPORTUNITÉS DANS UN CYCLE HAUSSIER

Différenciation des produits

- Performance et freinage
- Adhérence sur sol mouillé à l'état neuf comme usé
- Résistance des pneus
- Pneus connectés (MEMS ou TPMS)
- Augmentation de la capacité de charge et de la vitesse de conduite
 - Réduction de la compaction des sols agricoles
- Réduction de la consommation d'énergie et d'émissions de $\,\mathrm{CO}_2$
- Optimisation de la masse (quantité de matière)
- Produits recyclables









Différenciation des services

Audits sur site

SÉCURITÉ

 Inspections sur site et maintenance préventive connectée

CONTINUITÉ DE L'ACTIVITÉ

Suivi en temps réel des pneus Agricole et Minier

PRODUCTIVITÉ

- Ingénierie (ex. convoyeurs)
- Gestion des produits en fin de vie

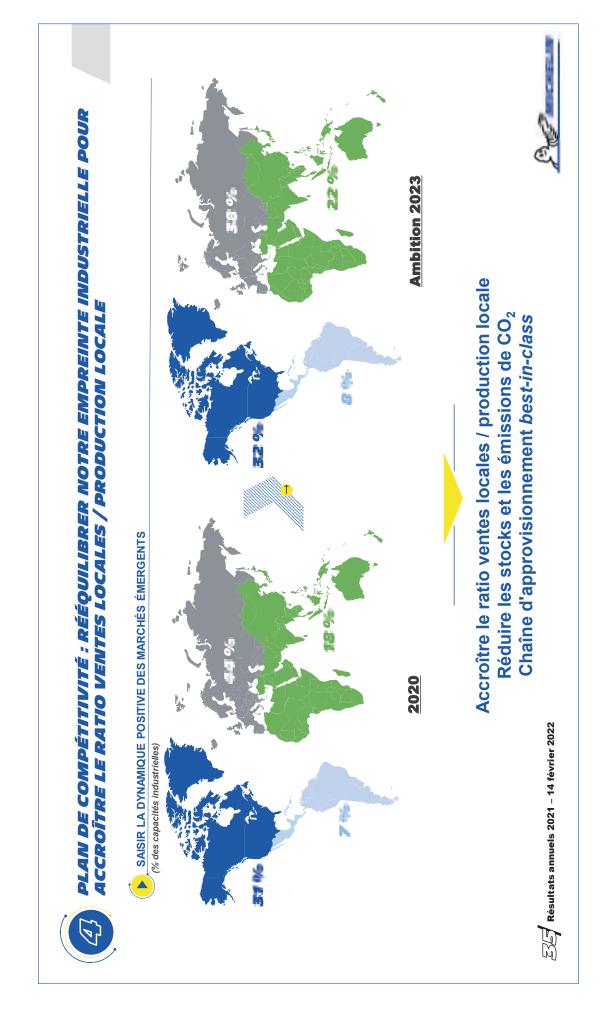
DURABILITÉ







区名 Résultats annuels 2021 – 14 février 2022



Annexes





Automatisation Intelligence

artificielle

En 2025, les 16 sites principaux auront une capacité moyenne de production de 140 kt

Optimisation des coûts

Réactivité

Design-to-cost Diminution des déchets Gains en amont





ESS Résultats annuels 2021 – 14 février 2022

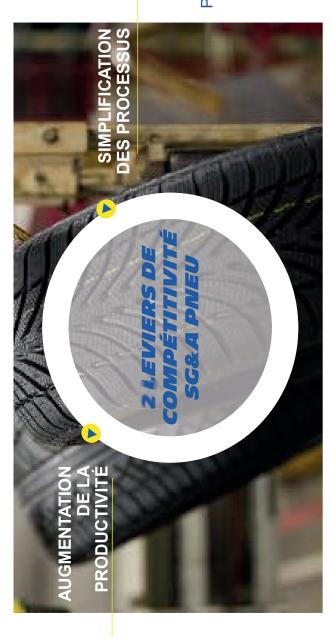
Simplexité

Flexibilité

processus

PLAN DE COMPÉTITIVITÉ SG&A PNEU : POURSUITE DES ACTIONS DE SIMPLIFICATION POUR GAGNER EN PRODUCTIVITÉ





Digitalisation des

activités

Optimisation de l'empreinte industrielle

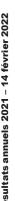
technologies (IA)

Déploiement de

nouvelles

Standardisation des bonnes pratiques Prise de décision plus proche du client Développement de partagés centres de services

Reengineering des processus





Annexes



LE CROUPE POURSUIT AVEC SUCCÈS L'INTÉGRATION DE SES ACQUISITIONS STRATÉCIQUES ET DÉLIVRE LES SYNERGIES ATTENDUES



DES INTÉGRATIONS RÉUSSIES DANS, AUTOURET AU-DELÀ DU PNEU







la marque MICHELIN

À partir de 2021,

Connected Fleet regroupe toutes les offres de

Services et Solutions à destination des flottes

sons nue senle

plateformes entre Sascar, Masternaut, NexTraq

ressources identité,

des

mutualisation et Michelin.

accélérant la





La part des marques Tier 2 dans la production – à plus forte valeur ajoutée que les marques Tier 3 produites initialement par Multistrada – a été multipliée par 3 au cours de l'année 2021 et portée à 55 %. La capacité industrielle de l'usine continue par ailleurs de croître comme prévu.





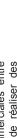
De l'ingénierie des polymères pour implants composites flexibles industriels, Michelin démontre la pertinence de ses capacités pour croître Au-delà du pneu. médicaux aux conceptions innovantes dans les



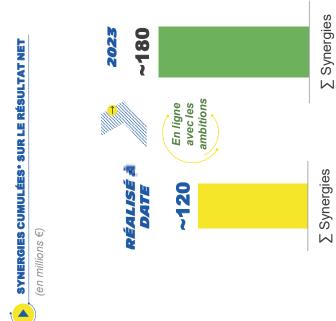
WITH







La mutualisation des forces de vente et la complémentarité des offres commerciales entre Camso et Michelin ont permis de réaliser des ventes additionnelles, tout en réduisant les coûts commerciaux et administratifs.











Résultats annuels 2021 – 14 février 2022



PARTICULES D'USURE DE PNEUS ET DE ROUTE = TRWP 🖽 DÉFINITION ET ÉTAT DE LA CONNAISSANCE

Les particules d'usure de pneus et de route (TRWP) sont des débris issus de l'abrasion pneu/route. Cette abrasion est la conséquence de l'adhérence et assure la sécurité sur la route.

Des études scientifiques (2) ont commencé à **évaluer l'impact environnemental** des TRWP:



contribuent en très faible proportion à la pollution par les particules fines (<1 %) Les études confirment que les TRWP



dégradation élevée des TRWP: 50 Les études suggèrent une rapide sédimentation et une vitesse de disparaissent en 16 mois



- caoutchouc et de minéraux du Caractérisation : mélange de revêtement de route
 - Haute densité: 1,8

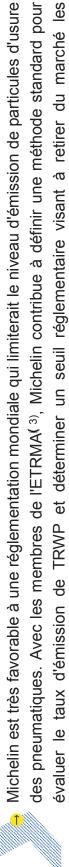
%

100 fois plus petit que les microplastiques) Diamètre : ~100 μm



0









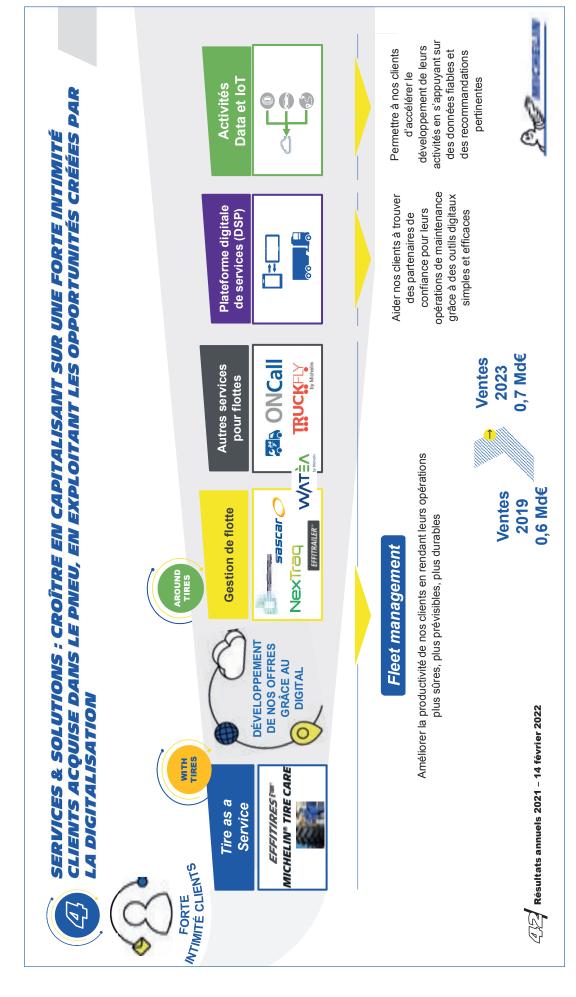
(2) Voir le document suivant citant les références des études et pour plus de détails au sujet des TRWP

pneumatiques les moins performants.

(3) ETRMA - European Tyre & Rubber Manufacturers Association



Résultats annuels 2021 - 14 février 2022







Annexes

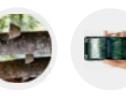


CAOUTCHOUC NATUREL : MICHELIN RENFORCE SON ENGAGEMENT POUR UNE FILIÈRE PERFORMANTE ET RESPONSABLE

fragmentée et complexe... Face à une filière

Approvisionnement de Michelin

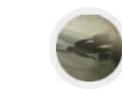
















... Michelin renforce son engagement pour une chaîne d'approvisionnement durable

Ambition 2025 : accélérer la durabilité de la filière

- Droit foncier : plus de 95 % des approvisionnements identifiés à risque appliquent le principe du consentement libre, informé et préalable.
- Déforestation : plus de 95 % des approvisionnements identifiés à risque appliquent le principe de zéro déforestation.
- Risques sociaux et environnementaux : plus de 70 % des volumes sont évalués.

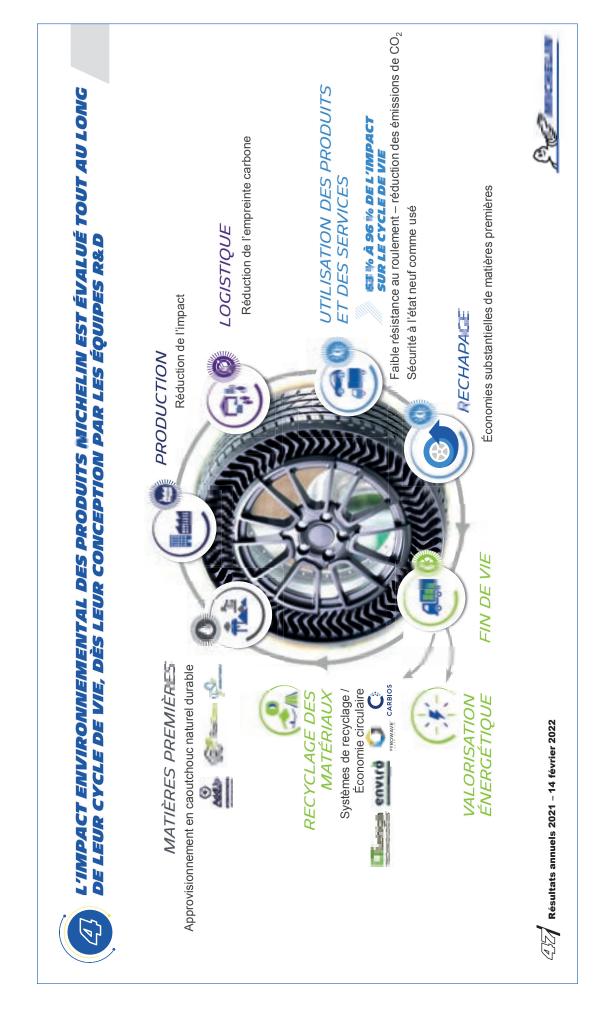
Etendre l'évaluation des pratiques au sein de la chaîne de valeur...

- Fournisseurs directs *via* Ecovadis : 94 % des volumes évalués à fin 2021, dont 79 % au niveau « confirmé ».
- Fournisseurs indirects via RubberWay: 64 % des volumes cartographiés fin 2021, objectif de 80 % en 2022.
 - Depuis 2020, renforcement du partenariat avec WWF pour approfondir l'analyse du risque de déforestation.

... pour engager des projets concrets à impact

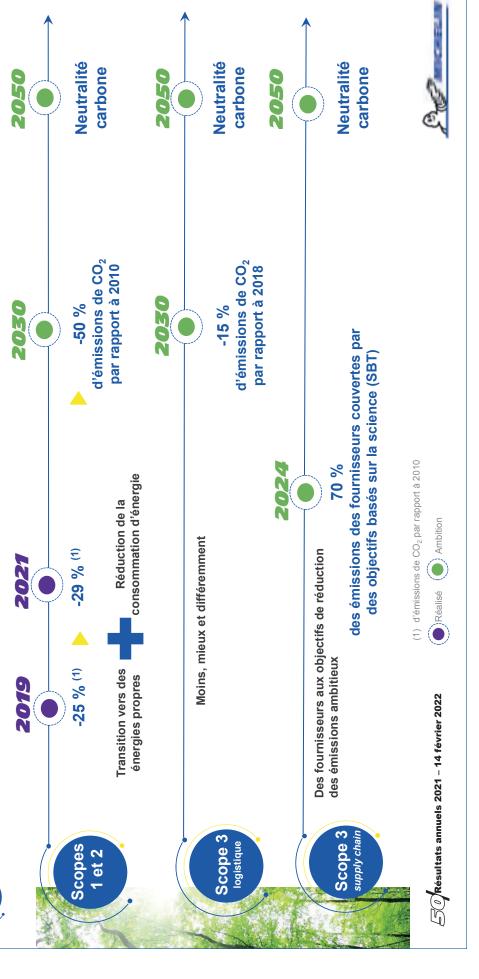
- Brésil partenariat avec WWF: développer la récolte de caoutchouc pour créer un impact économique positif oour 3 800 familles de l'Etat d'Amazonas tout en préservant la forêt (6,8 M d'hectares gérés)
- ndonésie partenariat avec Porsche : améliorer les compétences de 1 000 petits producteurs identifiés avec RubberWay[™].
- Thailande au sein de la GPSNR: favoriser la diversification des revenus de petits exploitants agricoles grâce à l'agroforesterie.
- **Afrique** à travers SIPH : près de 100 000 exploitants formés chaque année aux bonnes pratiques agricoles, à la santé, à la sécurité au travail et aux problématiques environnementales











AMBITION ENVIRONNEMENTALE 2030: UNE TRAJECTOIRE POUR ATTEINDRE LA

NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE INDUSTRIELLE: EN 2021, LE NOUVEL INDICATEUR UNE FORTE AVANCÉE VERS NOS OBJECTIFS 2030

Meheim Environmenta NDUSTRIAL

OBJECTIFS 2030

RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE AU TRAVERS DE 5 PROGRAMMES L'INDUSTRIE D' 1/3 (1)

2021: 92,6

2019: 100

(1) Definition i-MEP: voir p150 du Document d'enregistrement universel 2020



== Résultats annuels 2021 – 14 février 2022

2021 vs 2019

Objectif 2030

(m³/t pondéré par l'indice %/-

de stress hydrique)

(m³/t pondéré par l'indice

-33 % (2)

-25 % (2) (kg/t) de stress hydrique)

> **%8-**(kg/t)

> > DÉCHETS GÉNÉRÉS PAR LES USINES

-14%

CONSOMMATION DE SOLVANTS ORGANIQUES

50 % (2) (kg/t)

-37 % (3) (GJ/t)

-0,4% (GJ/t)

CONSOMMATION O'ÉNERGIE

© =

(2) vs 2019, voir p150 du Document d'enregistrement universel 2020
 (3) vs 2010
 /t = valeur relative, volumes de produits semi-finis ou finis

MISSIONS DE CO



DIVERSITÉ ET INCLUSION : PROGRÈS SUR L'ENSEMBLE DES INDICATEURS EN 2021 DÉMONTRANT DE L'ENGAGEMENT DU GROUPE

Chaque salarié peut développer ses talents attention particulière à la promotion interne dans l'entreprise. Michelin porte une des opérateurs de fabrication.



HANDIC

Michelin propose des parcours

professionnels adaptés aux situations de handicap rencontrées, et conformes à sa politique de développement des talents.

DENTITE

taux de mixité benchmark dans notre secteur

d'activité.

supérieurs et, à l'horizon 2030, d'obtenir un

Atteindre la parité parmi les cadres

D&I*: âge, orientation sexuelle, ethnicité, Recouvre toutes les dimensions de la religion, etc.)

Que toute personne puisse être elle-même et se développer dans l'entreprise dans son authenticité.

Diversité & Inclusion

PLURI-NATIONALITÉ DU MANAGEMENT

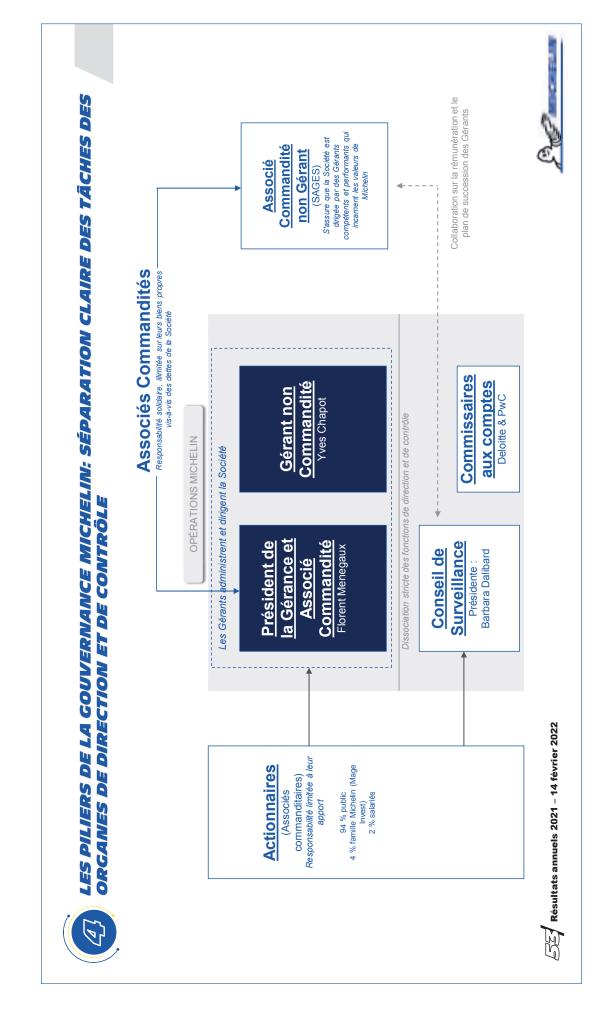
représentées à toutes les fonctions centrales des zones et du Siège, en cohérence avec Toutes les nationalités et cultures des pays dans lesquels le Groupe est implanté sont

'importance géographique des activités.

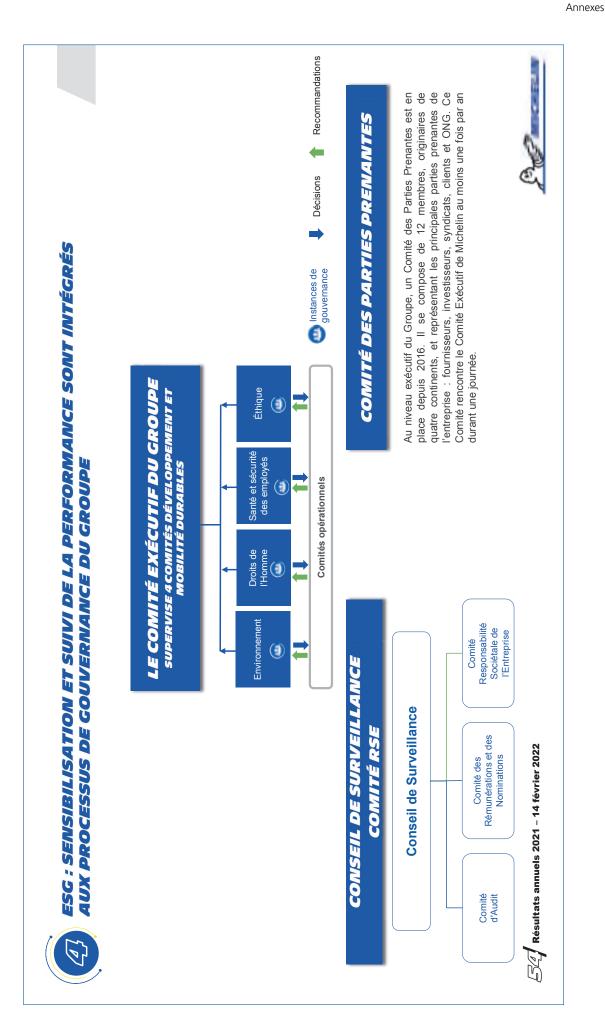


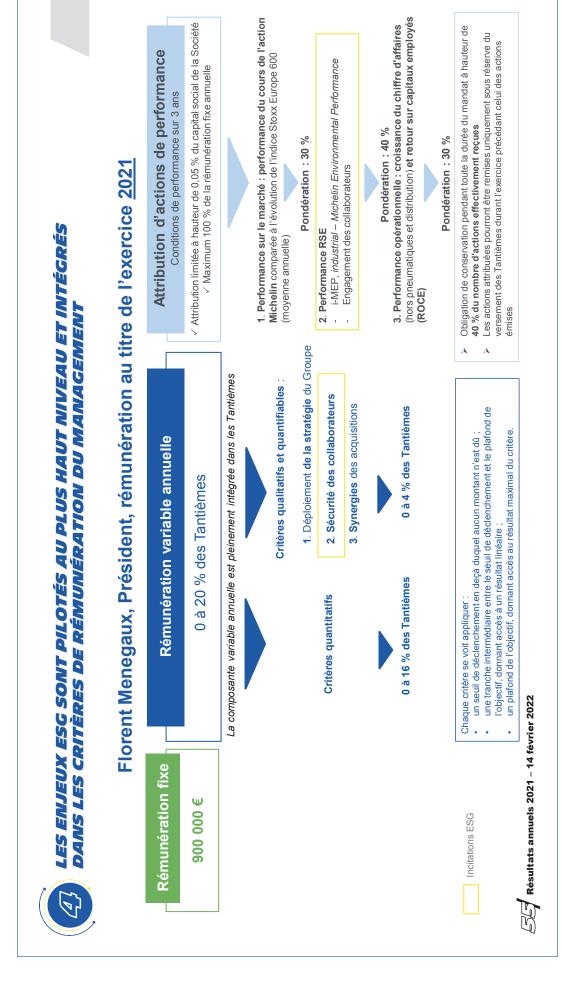
Résultats annuels 2021 – 14 février 2022

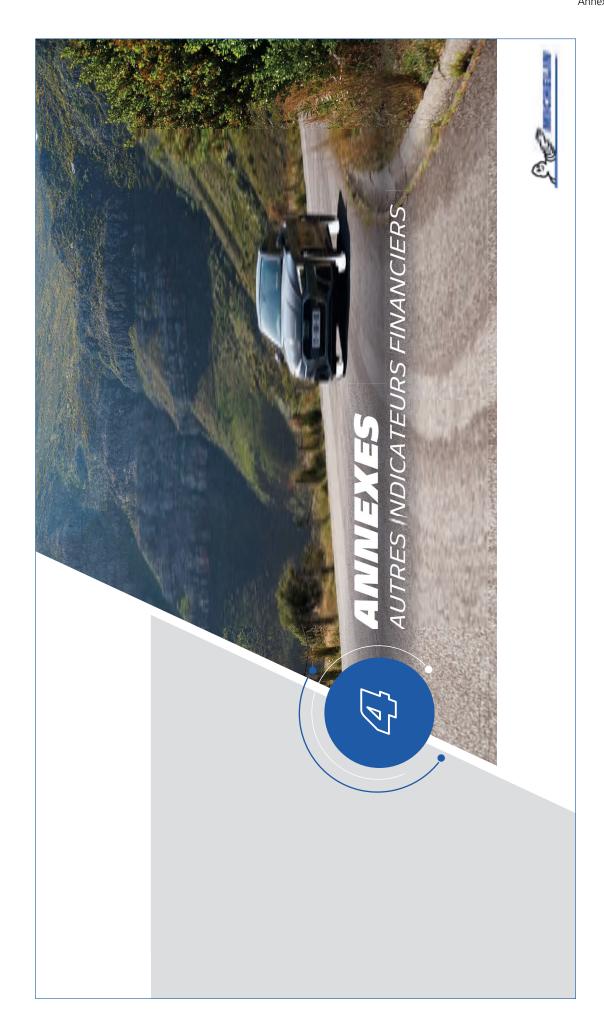
(1) IMDI (Index de Managements des Diversités et de l'Inclusion): voir définition p174 du Document d'enregistrement universel 2020



RÉSULTATS 2021







VENTES PAR DEVISE ET IMPACT SUR LE RÉSULTAT OPÉRATIONNEL DES ≦ECTEURS (ROS)

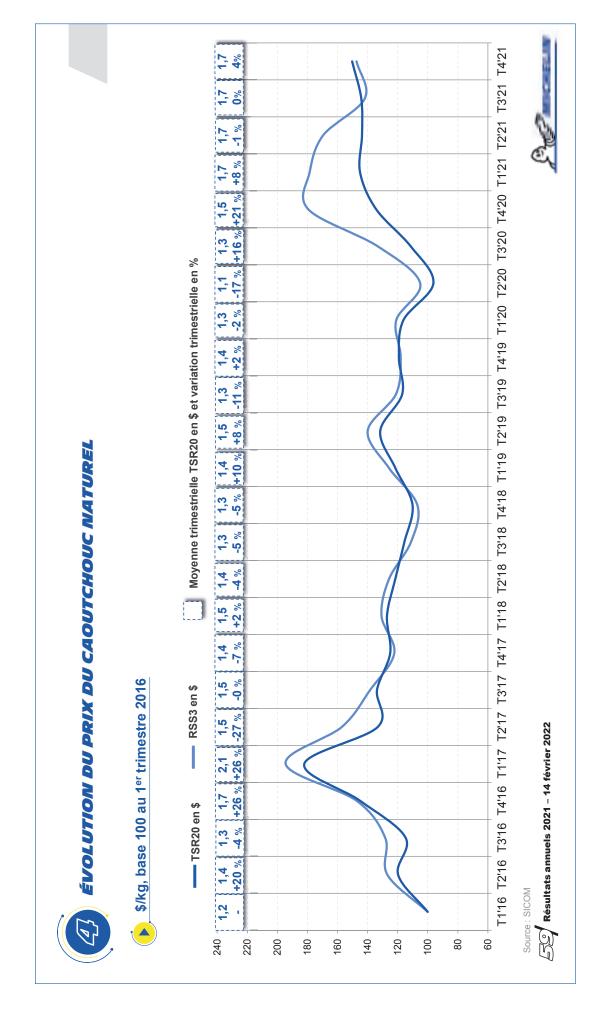


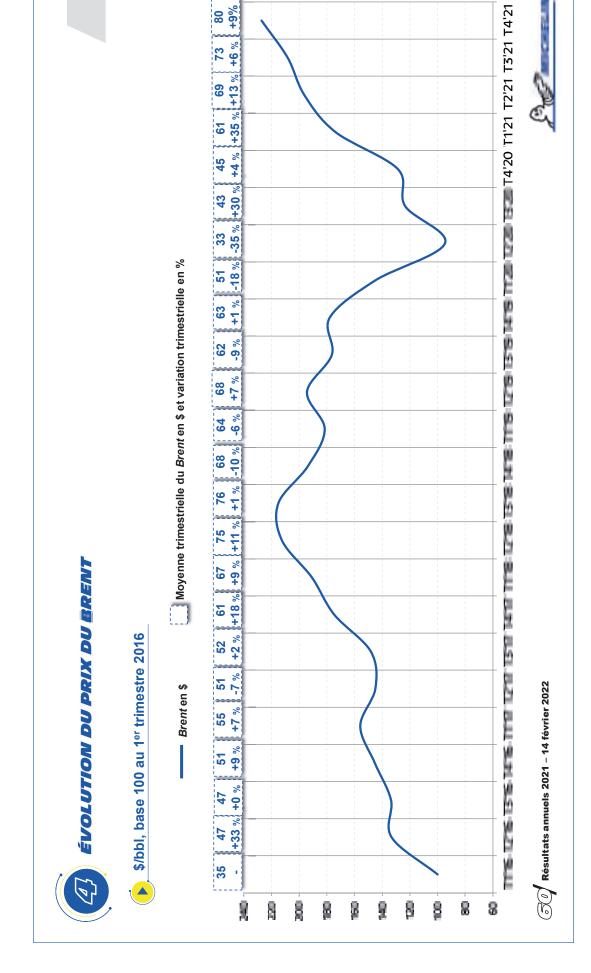
| Dropthrough* ventes / ROS | 80% / 85% | 25% / 30% | -130% / -100% | 80% / 85% | 80% / 85% | 80% / 85% | 80% / 85% | 80% / 85% | 80% / 85% | ı |
|---|-----------|-----------|---------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|--------|
| Année 2021 Variation € vs. devise | - 1,6% | +28,5% | + 5,9% | %8'0- | - 3,2% | -1,6% | - 6,4% | + 40,9% | + 5,3% | |
| entes | 1% | %6'0 | %6'0 | %8'0 | %2′0 | %9'0 | 0,5% | 0,3% | 0,2% | 4,5% |
| % des ventes (2021) | MXN | TRY | THB | CLP | SEK | TWD | ZAR | ARS | COP | Autres |

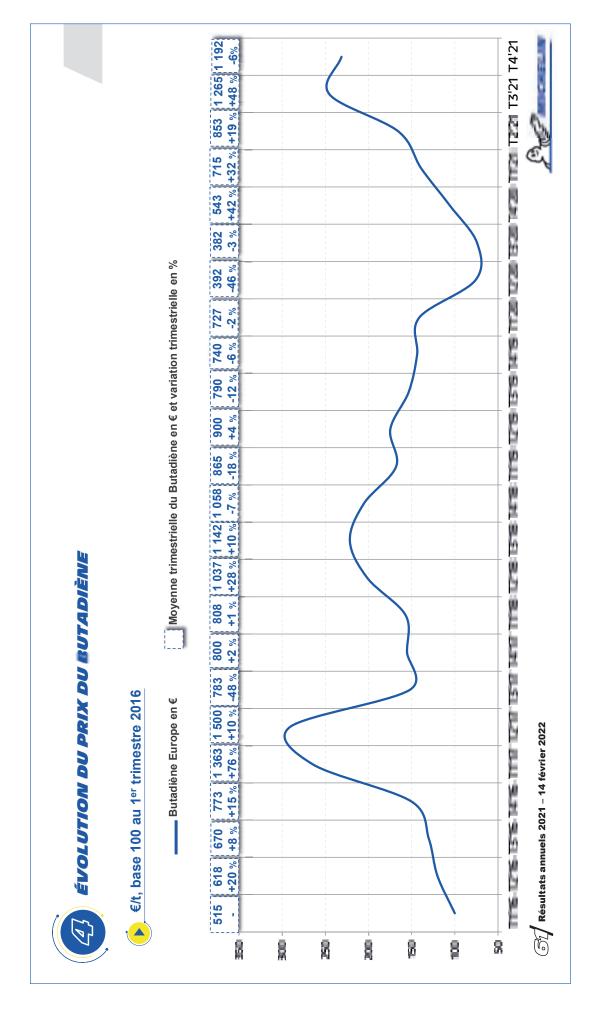




57 Résultats annuels 2021 – 14 février 2022

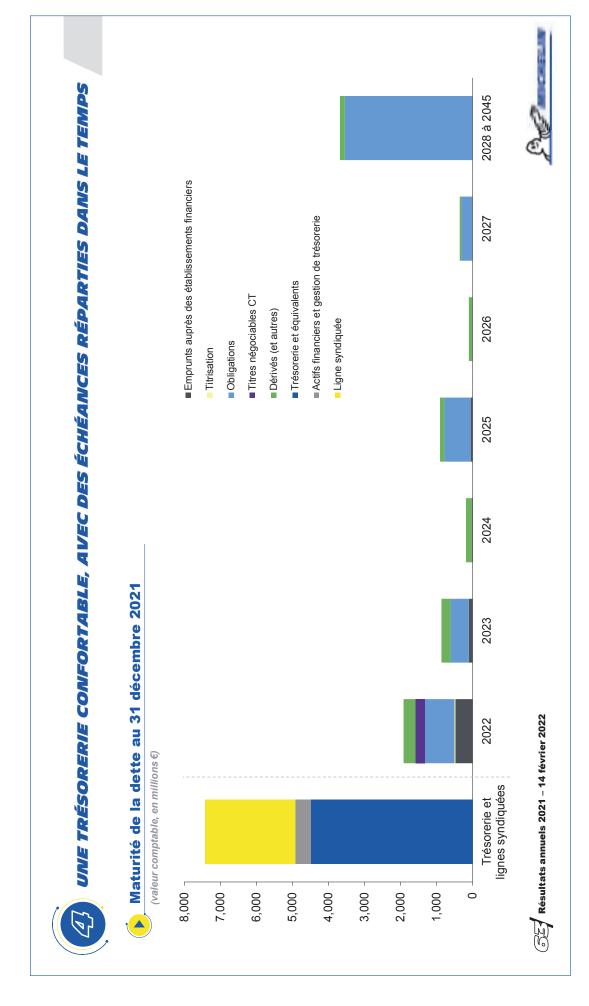








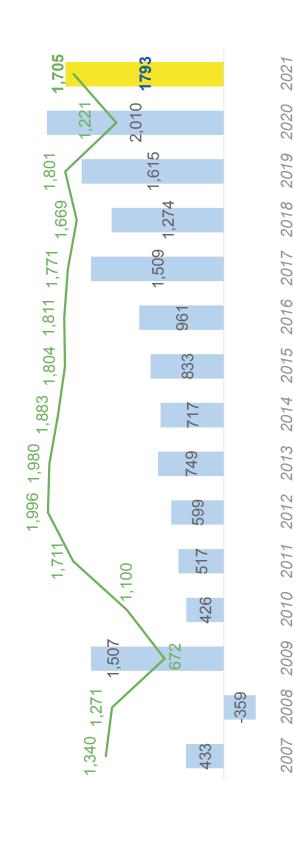
| Issuer | | | | ဝိ | mpagnie Génér | Compagnie Générale des Établissements MICHELIN | ements MICHEL | Z | | | |
|-------------------------------------|---|---|---|--------------------------|---|---|--|---|---|---|---|
| Issue | Senior Note | Senior Note | Senior Note | Senior Note | Senior Note | Senior Note | Senior Note | Senior Note | Senior Note | Senior Note | Senior Note |
| Type | Convertible | Bond | Convertible | Bond | Bond | Bond | Bond | Bond | Bond | Bond | Bond |
| Principal Amount | \$ 592,2m | € 300m | \$ 600m | € 750m | € 300m | € 500m | € 1,000m | € 500m | € 750m | € 500m | € 302m |
| Offering price | 100% & 103,85% | %26'66 | 95,50% | 99,10% | 99,081% | %68'66 | 99,262% | 99,54% | 99,363% | 99,46% | 98,926% |
| Rating corporation at Issuance date | A- (S&P) A3 (Moody's) | BBB+ (S&P) A3 (Moody's) | A- (S&P) A3 (Moody's) | A- (S&P) A3 (Moody's) | BBB+ (S&P) A3 (Moody's) | A- (S&P) A- (Fitch) | A- (S&P) A3 (Moody's) | A- (S&P) A- (Fitch) | A- (S&P) A3 (Moody's) | A- (S&P) A- (Fitch) | A- (S&P) A3 (Moody's) |
| Current corporation rating | | | | | A- (S&P | A- (S&P); A3 (Moody's); A- (Fitch) | ۸- (Fitch) | | | | |
| Coupon | ZERO Conv premium 128% | 1.125% p.a | ZERO Conv premium 130% | 0.875% p.a | 1.750% p.a | 0.000% p.a | 1.750% p.a | 0.250% p.a | 2.500% p.a | 0.625% p.a | 3.250% p.a |
| Issue Date | 10-jan17 & 05-may-17 | 28-may-15 | 10-jan18 | 3-sept18 | 28-may-15 | 2-nov20 | 3-sept18 | 2-nov20 | 3-sept18 | 2-nov20 | 30-sept15 & 30-sept16 |
| Maturity | 10-jan22 | 28-may-22 | 10-nov23 | 3-sept25 | 28-may-27 | 2-nov28 | 3-sept30 | 2-nov32 | 3-sept38 | 2-nov40 | 30-sept45 |
| Interest payment | N/A | Annual May 28 | N/A | Annual Sept 03 | Annual May 28 | Annual Nov 02 | Annual Sept 03 | Annual Nov 02 | Annual Sept 03 | Annual Nov 02 | Annual Sept 30 |
| NISI | FR0013230745 | XS1233732194 | FR0013309184 | FR0013357845 | XS1233734562 | FR0014000D31 | FR0013357852 | FR0014000D49 | FR0013357860 | FR0014000D56 | XS1298728707 |
| Denomination | \$ 200'000 with min. tradable amount \$ 200'000 | € 1'000 with min. tradable amount € 1'000 | € 1'000 with min. \$ 200'000 with min. € 100'000 with min. tradable amount tradable amount € 1'000 \$ 200'000 | | € 1'000 with min. tradable amount € 1'000 | € 100'000 with min.€ 100'000 wi | € 100'000 with min.€ tradable amount € 100'000 | € 100'000 with min. € 100'000 with min. tradable amount tradable amount € 100'000 € 100'000 | € 100'000 with min. tradable amount € 100'000 | € 100'000 with min. tradable amount € 100'000 | € 1'000 with min. tradable amount € 1'000 |
| (SZ) Résulta | its annuels 2021 | Fésultats annuels 2021 - 14 février 2022 | 22 | | | | | | | | |



2007 – 2021 : CAPACITÉ DU GROUPE À PROTÉGER ET AMÉLIORER SON CASH FLOW LIBRE*

Cash flow libre* et investissements 2007 - 2021



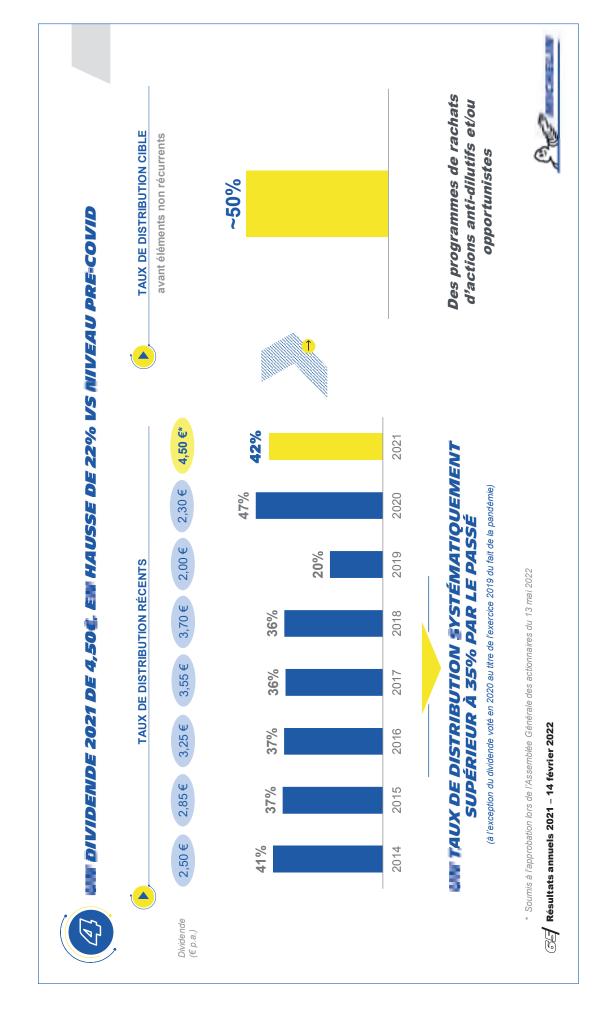


* Cash flow libre tel que publiè de 2007 à 2010, Cash flow libre structurel à partir de 2011 (voir slide 66 pour la définition du cash flow libre structurel)

---Investissements

Cash flow libre*

िर्मे Résultats annuels 2021 – 14 février 2022





+/- Ajustement lié à la variation des = Cash flow libre avant acquisitions

Cash flow libre (FCF)

+ Acquisitions

= Cash flow libre structurel cours de matières premières

Cash flow libre (FCF)

Le cash flow libre s'entend avant dividende et toutes opérations de financement. Il est égal aux flux de trésorerie sur activités opérationnelles moins les flux de trésorerie sur activités d'investissement retraités des flux de trésorerie nets sur les actifs financiers de gestion de irésorerie et de garantie d'emprunts.

Cash flow libre structurel

Correspond au cash flow libre avant acquisitions, ajusté de l'effet de la variation des cours de matières premières sur les comptes clients, les comptes fournisseurs et les stocks.

Le ratio est calculé de la façon suivante :

- résultat opérationnel des secteurs retraité (1) net d'impôt appelé NOPAT pour Net Operating Profit After Tax, calculé sur la base d'un taux standard d'imposition de 25 % qui correspond à un taux moyen effectif normal d'imposition du Groupe ;
- divisé par la moyenne des actifs économiques employés (2), c'est-à-dire la somme des actifs immobilisés incorporels et corporels, des prêts et dépôts, des titres des sociétés mises en équivalence et du besoin en fonds de roulement net.

Correspondent aux ventes liées au métier cœur de Michelin, incluant l'activité Tire as a Service (TaaS) et la Distribution.

Ventes hors pneus

Correspondent aux ventes des activités de Services et Solutions (hors TaaS et Distribution), de Bandes Transporteuses et de Matériaux de Haute Technologie hors JV.

- Il intègre l'amortissement des actifs incorporels acquis, ainsi que le résultat des sociétés mises en équivalence.
 - Moyenne entre l'ouverture et la clôture de l'exercice.



Résultats annuels 2021 – 14 février 2022



" Cette présentation ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres Michelin. Si vous souhaitez obtenir des informations plus complètes concernant Michelin, nous vous invitons à vous reporter aux documents publics déposés en France auprès de 'Autorité des marchés financiers, également disponibles sur notre site Internet http://www.michelin.com.

publication du présent document, elles sont par nature soumises à des risques et incertitudes Cette présentation peut contenir certaines déclarations de nature prévisionnelle. Bien que la Société estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de pouvant donner lieu à un écart entre les chiffres réels et ceux indiqués ou induits dans ces déclarations."



Résultats annuels 2021 – 14 février 2022

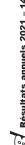


Edouard de PEUFEILHOUX Guillaume JULLIENNE Pierre HASSAÏRI Flavien HUET

92100 Boulogne-Billancourt - France 27, cours de l'île Seguin

63040 Clermont-Ferrand Cedex 9 23, place des Carmes Dechaux

investor-relations@michelin.com



Gesultats annuels 2021 – 14 février 2022





| d | covid-19 : Informations relatives à l'impact e la crise sanitaire sur les opérations u Groupe en 2021 | 90 |
|---|---|---|
| 3.1 | LES MARCHÉS DU PNEUMATIQUE | 92 |
| 3.1.1 | Un marché mondial de l'ordre de 153 milliards USD en 2020 | 92 |
| 3.1.2 | Les marchés du pneumatique en 2021 | 92 |
| 3.1.2 | Les marchés des pneumatiques Tourisme | 32 |
| 3.1.3 | camionnette en 2021 | 93 |
| 3.1.4 | Les marchés des pneumatiques Poids lourd en 2021 | 96 |
| 3.1.5 | Les marchés des pneumatiques | 30 |
| | de spécialités en 2021 | 98 |
| 3.2 | ÉVOLUTION DES VENTES | 99 |
| 3.2.1 | Évolution des ventes par secteur | |
| | opérationnel | 100 |
| 3.2.2 | Principales variations monétaires | 103 |
| 3.2.3 | Évolution des ventes par zone géographique | 103 |
| 3.3 | COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ | 104 |
| 3.3.1 | Analyse du résultat opérationnel des secteurs | 104 |
| 3.3.2 | Résultat opérationnel des secteurs | 104 |
| 3.3.3 | • | |
| | Autres éléments du compte de résultat | 107 |
| 3.4 | COMMENTAIRES | |
| 3.4 | | 107 112 |
| 3.4.1 | COMMENTAIRES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ Goodwill | 112 113 |
| 3.4.1 3.4.2 | COMMENTAIRES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ Goodwill Immobilisations incorporelles | 112 113 113 |
| 3.4.1 3.4.2 3.4.3 | COMMENTAIRES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ Goodwill Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles | 112 113 113 113 |
| 3.4.1 3.4.2 3.4.3 3.4.4 | COMMENTAIRES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ Goodwill Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Droits d'utilisation des actifs de location | 112 113 113 113 113 |
| 3.4.1 3.4.2 3.4.3 3.4.4 3.4.5 | COMMENTAIRES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ Goodwill Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Droits d'utilisation des actifs de location Actifs financiers et autres actifs à long terme | 112 113 113 113 113 113 |
| 3.4.1 3.4.2 3.4.3 3.4.4 3.4.5 3.4.6 | COMMENTAIRES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ Goodwill Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Droits d'utilisation des actifs de location Actifs financiers et autres actifs à long terme Titres mis en équivalence | 112 113 113 113 113 113 113 |
| 3.4.1 3.4.2 3.4.3 3.4.4 3.4.5 3.4.6 3.4.7 | COMMENTAIRES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ Goodwill Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Droits d'utilisation des actifs de location Actifs financiers et autres actifs à long terme Titres mis en équivalence Impôts différés | 112 113 113 113 113 113 113 114 |
| 3.4.1 3.4.2 3.4.3 3.4.4 3.4.5 3.4.6 3.4.7 3.4.8 | COMMENTAIRES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ Goodwill Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Droits d'utilisation des actifs de location Actifs financiers et autres actifs à long terme Titres mis en équivalence Impôts différés Besoin en fonds de roulement opérationnel | 112 113 113 113 113 113 113 114 114 |
| 3.4.1 3.4.2 3.4.3 3.4.4 3.4.5 3.4.6 3.4.7 3.4.8 3.4.9 | COMMENTAIRES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ Goodwill Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Droits d'utilisation des actifs de location Actifs financiers et autres actifs à long terme Titres mis en équivalence Impôts différés Besoin en fonds de roulement opérationnel Trésorerie | 112 113 113 113 113 113 113 114 114 114 |
| 3.4.1 3.4.2 3.4.3 3.4.4 3.4.5 3.4.6 3.4.7 3.4.8 3.4.9 3.4.10 | COMMENTAIRES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ Goodwill Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Droits d'utilisation des actifs de location Actifs financiers et autres actifs à long terme Titres mis en équivalence Impôts différés Besoin en fonds de roulement opérationnel Trésorerie Capitaux propres | 112 113 113 113 113 113 113 114 114 114 115 |
| 3.4.1 3.4.2 3.4.3 3.4.4 3.4.5 3.4.6 3.4.7 3.4.8 3.4.9 3.4.10 3.4.11 | COMMENTAIRES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ Goodwill Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Droits d'utilisation des actifs de location Actifs financiers et autres actifs à long terme Titres mis en équivalence Impôts différés Besoin en fonds de roulement opérationnel Trésorerie Capitaux propres Endettement net | 112 113 113 113 113 113 114 114 114 115 115 |
| 3.4.1 3.4.2 3.4.3 3.4.4 3.4.5 3.4.6 3.4.7 3.4.8 3.4.9 3.4.10 | COMMENTAIRES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ Goodwill Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Droits d'utilisation des actifs de location Actifs financiers et autres actifs à long terme Titres mis en équivalence Impôts différés Besoin en fonds de roulement opérationnel Trésorerie Capitaux propres | 112 113 113 113 113 113 113 114 114 114 115 |

| 3.5 | COMMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS | 117 |
|-------|---|-----|
| 3.5.1 | Flux de trésorerie sur activités | |
| | opérationnelles | 117 |
| 3.5.2 | Investissements non financiers | 118 |
| | Cash flow disponible et cash flow libre | 119 |
| 3.5.4 | Cash flow libre structurel | 119 |
| 3.6 | | 420 |
| | INVESTIS (ROCE) | 120 |
| 3.7 | INFORMATION | |
| | SUR LES TENDANCES | 120 |
| | Perspectives | 120 |
| 3.7.2 | Événements récents | 120 |
| 3.8 | DONNÉES BOURSIÈRES | 121 |
| 3.8.1 | L'action Michelin | 121 |
| 3.8.2 | Données boursières détaillées | 122 |
| 3.8.3 | Données par action | 122 |
| 3.8.4 | Le capital et l'actionnariat | 122 |
| 3.9 | FAITS MARQUANTS | 123 |
| 3.9.1 | Stratégie | 123 |
| 3.9.2 | Innovation et nouveaux écosystèmes | 124 |
| 3.9.3 | Compétition | 126 |
| 3.10 | CHIFFRES CLÉS ET DONNÉES CONSOLIDÉES SUR CINO ANS | 127 |

COVID-19 : INFORMATIONS RELATIVES À L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LES OPÉRATIONS DU GROUPE EN 2021

L'année 2021 a marqué la transition d'un état de choc soudain et d'une économie mondiale soutenue par les États et les Banques Centrales à un état de possible "new normal", auquel le groupe Michelin a su s'adapter grâce à la force de ses actifs et un engagement constant de ses équipes.

Après le ralentissement sans précédent de la demande mondiale qui a marqué l'année 2020, les marchés du pneumatique sont globalement revenus à leurs niveaux d'avant-crise au cours de l'année 2021, à l'exception :

de l'activité pneumatiques Première monte Automobile qui a été très pénalisée par le ralentissement de la production de véhicules neufs lié notamment à la pénurie de semiconducteurs au niveau mondial; de l'activité pneumatiques Avion en raison d'un trafic aérien très perturbé par les restrictions de mobilité liées aux différents variants.

Les détails relatifs à l'évolution de chaque marché sont présentés dans la partie 3.1 Les marchés du pneumatique du présent document.

Mesures mises en place pour limiter les impacts de la crise sanitaire tout en garantissant la continuité des opérations

Toutes les régions dans lesquelles opère le Groupe ont été touchées par le Covid-19. Dans la continuité des actions mises en place en 2020, le Groupe a maintenu ses efforts en 2021 sur ses deux priorités : protéger la santé et la sécurité de ses salariés et partenaires, et tout mettre en œuvre pour assurer la pérennité de ses activités.

L'ensemble des mesures de protection se sont traduites par des charges supplémentaires au cours de l'année, certes inférieures à celles enregistrées en 2020, mais néanmoins significatives. L'achat et la fabrication de masques, la mise à disposition de gel hydroalcoolique, et les frais de nettoyage et de désinfection des locaux se sont ainsi élevés à 26 millions € (contre 96 millions € en 2020).

Par ailleurs, l'absentéisme dans les usines lié aux cas de Covid-19, les règles de distanciation sociales mises en place, ainsi que le temps passé au nettoyage et à la désinfection des locaux sociaux et des équipements industriels ont pesé sur la productivité et la capacité de production des usines. L'impact des protocoles sanitaires dans les usines a ainsi entrainé la perte de l'équivalent de trois jours de production sur l'ensemble de l'année, par rapport à la référence 2019.

Le Groupe a veillé à strictement respecter les directives nationales ou locales relatives au télétravail, garantissant à tous les salariés concernés les moyens de remplir leur mission à distance. Par ailleurs, lorsque cela était autorisé, le Groupe a proposé à ses salariés volontaires de se faire vacciner, et a ainsi distribué plus de 35 000 vaccins en Asie et en Inde.

Au-delà de la crise Covid-19, dans les métiers où cela est possible et dans le respect des législations locales, Michelin a proposé à ses salariés, sur la base du volontariat, de contractualiser sur la durée le recours occasionnel ou régulier au télétravail, par le biais d'accords pluriannuels signés avec les organisations syndicales.

Incidence de la crise sanitaire sur les activités du Groupe en 2021

Au-delà des restrictions ponctuelles de la mobilité ayant impacté les ventes, les conséquences de la crise Covid-19 ont significativement perturbé les activités du Groupe en 2021.

La totalité des chaînes d'approvisionnement ont été très perturbées, en raison, en premier lieu, de fortes tensions dans le transport maritime. Le fort redémarrage de la demande mondiale associé à une raréfaction de l'offre de transport (de nombreux armateurs ayant mis à profit la baisse d'activité de 2020 pour initier le renouvellement de leur flotte) et à la fermeture de certains ports pour cause de Covid-19 a entraîné d'importants ralentissements sur la chaine logistique, pénalisant les approvisionnements en matières premières ainsi que la capacité du Groupe à expédier au départ de ses usines. Ainsi, une quinzaine de cellules de crises liées aux difficultés de la *supply chain* ont été ouvertes en permanence au cours de l'année 2021.

Cette situation a particulièrement impacté les activités Hors la Route dont une importante base industrielle se trouve au Sri Lanka, ainsi que les pneumatiques pour Mines de surface expédiés notamment au départ des États-Unis.

Par ailleurs, lors des neuf premiers mois de l'année, le Groupe a eu recours ponctuellement à des solutions logistiques de contournement plus coûteuses pour sécuriser ses approvisionnements en matières premières vers l'Europe et les Amériques, et ainsi éviter de freiner l'activité industrielle. L'année 2021 a également été marquée par une pénurie de main d'œuvre qui a impacté les activités industrielles du Groupe ainsi que celle de ses fournisseurs. À l'absentéisme ponctuel lié aux cas de Covid-19 s'est ajoutée une forte tension sur le marché du travail, et ce de manière plus marquée aux États-Unis. Ces tensions ont également aggravé les perturbations des chaînes d'approvisionnement maritimes mentionnées ci-dessus, en raison de la pénurie de chauffeurs routiers ralentissant l'acheminement des conteneurs vides vers les ports. Si le soutien financier des États a pu différer temporairement le retour à l'emploi, il est possible aussi que, de manière plus structurelle, certains changements sociétaux liés au Covid-19 aient généré un nouveau rapport au travail qui pourrait expliquer ces difficultés à recruter.

Le fort rebond de la demande mondiale sur 2021 a également entrainé une augmentation très significative du prix des matières premières et de l'énergie, à laquelle s'ajoute la très forte hausse des coûts logistiques. Sur la totalité de l'année 2021, le Groupe a ainsi fait face à environ 1,2 milliard € de coûts supplémentaires, entièrement compensés par ses efforts de productivité, son pilotage des prix et un enrichissement du mix produit.

Enfin, sur 2021, la conjonction de la pénurie de main d'œuvre, des difficultés logistiques et des ruptures d'approvisionnement en composants électroniques n'a pas permis au Groupe de déployer la totalité du plan d'investissements initialement prévu.

Le Groupe a ainsi su opérer tout au long de l'année en faisant face à de profondes perturbations, traduisant la solidité et l'efficience de ses procédures de *business continuity*, notamment

au regard du risque de non-continuité des activités industrielles et du risque de rupture d'approvisionnement tels que décrits au chapitre 2 du Document d'enregistrement universel.

Comme en 2020, le Groupe n'a sollicité aucune forme d'aide publique (prêt garanti par l'État, prorogation de délais de paiement) au cours de l'année 2021.

Impact sur les orientations stratégiques du Groupe

Le cycle inflationniste et les perturbations de la *supply chain* ne remettent pas en cause les orientations stratégiques du Groupe et les moyens mis en œuvre pour la déployer. Convaincu de la pertinence de son modèle stratégique, le Groupe s'est renforcé durant la crise et réaffirme que sa vision "Tout durable" constitue la clé de voûte de sa performance future.

Avec une population mondiale toujours plus nombreuse et regroupée dans des centres urbains étendus, les besoins en transport de personnes et de biens vont continuer à croître de manière significative au cours des décennies à venir. Les secteurs de l'agriculture, de la construction et de l'extraction minière vont ainsi être mobilisés pour pourvoir aux besoins croissants en alimentation et en infrastructures, ainsi qu'en métaux nécessaires à la décarbonation des chaînes de valeur. Les activités Deux-roues continueront de bénéficier de l'engouement pour les mobilités douces et de loisir.

Très résilientes en 2020, moins dépendantes des perturbations logistiques que les activités pneumatiques en 2021, les offres de services et de solutions autour du pneu confirment leur fort potentiel de croissance. Permettant l'optimisation des usages, renforçant l'intimité entre Michelin et ses clients distributeurs et utilisateurs finaux, ces offres favorisent une mobilité plus sûre et plus durable.

S'il est trop tôt pour évaluer l'incidence de la crise sur l'émergence de nouveaux comportements, certaines tendances de fond déjà prégnantes avant la pandémie semblent s'accélérer, notamment la transition énergétique dont l'un des vecteurs majeurs est l'électrification de la mobilité. Michelin se positionne résolument comme le leader sur les pneumatiques pour véhicules électriques, où son avance technologique permet de répondre à toutes les exigences de ce nouveau marché à très forte croissance. Par ailleurs, Michelin accélère le développement de solutions supportant cette transition vers l'électrique, tant pour les flottes d'entreprises que pour les constructeurs automobiles.

Enfin, le Groupe poursuit la digitalisation et l'automatisation de ses usines. Ces investissements indispensables pour adapter l'outil industriel aux défis de demain pourraient se montrer d'autant plus pertinents si les difficultés de recrutement dans le secteur industriel s'avéraient structurelles et pérennes.

3.1 LES MARCHÉS DU PNEUMATIQUE

3.1.1 UN MARCHÉ MONDIAL DE L'ORDRE DE 153 MILLIARDS USD (1) EN 2020

Dans un contexte de fort ralentissement de la demande liée à la crise Covid-19, le marché mondial des pneumatiques s'est élevé en 2020 à 153 milliards USD, en baisse de 8 % par rapport à 2019, à raison d'approximativement 60 % pour les véhicules légers et 30 % pour les poids lourds⁽²⁾. Il représentait près de 1,4 milliard de pneus pour les voitures et camionnettes et un peu plus de 200 millions de pneus pour les camions et les autobus⁽²⁾.

Environ trois pneus sur quatre vendus l'ont été sur le marché du remplacement.

En 2021, les marchés du pneumatique sont globalement revenus à leur niveaux de 2019, à l'exception du marché Avion ainsi que du marché Première monte Automobile qui a été très pénalisé par la crise des semi-conducteurs pendant le deuxième semestre de 2021.

À long terme, le Groupe s'attend à une progression de la demande de pneumatiques de 0 à 2 % par an en moyenne sur les marchés matures et de 2 à 4 % par an en moyenne sur les nouveaux marchés. Dans cet environnement, Michelin cible les segments de marché en croissance et à forte valeur ajoutée, tels que le segment premium pour son activité Automobile et les marchés de spécialités.

Évolution des normes sur les pneumatiques

Dans l'Union européenne, ainsi que dans de nombreuses régions et pays du monde, des seuils de performances pour les pneumatiques, assortis d'un étiquetage normalisé, ont été rendus obligatoires ces dernières années. Des systèmes similaires, avec des seuils de performances minimaux à atteindre et des étiquetages réglementés pour les pneumatiques sont également à l'étude en Chine, aux États-Unis et en Inde.

Les réglementations environnementales imposées par ailleurs aux constructeurs automobiles et de poids lourds pour réduire les émissions de ${\rm CO_2}$ bénéficient aux pneus à basse résistance au roulement, dont Michelin est un acteur de référence. Le règlement ${\rm CO_2}$ VECTO, qui introduit la prise en compte de la valeur réelle de résistance au roulement du pneu dans le calcul des émissions de ${\rm CO_2}$ des camions, en est une illustration concrète.

LE MARCHÉ MONDIAL PAR MANUFACTURIER EN 2020



Source: Ventes 2020 en valeur (dollars US) publiées par Tire Business en août 2021.

- (1) Acteurs dont la part de marché calculée selon le classement Tire Business est comprise entre 2 % et 7 %.
- (2) Acteurs dont la part de marché calculée selon le classement Tire Business est inférieure à 2 %.

LE MARCHÉ MONDIAL PAR MANUFACTURIER EN 2019



Source : Ventes 2019 en valeur (dollars US) publiées par Tire Business en août 2020.

- (1) Acteurs dont la part de marché calculée selon le classement Tire Business est comprise entre 2 % et 7 %.
- (2) Acteurs dont la part de marché calculée selon le classement Tire Business est inférieure à 2 %.

3.1.2 LES MARCHÉS DU PNEUMATIQUE EN 2021

En 2021, dans un contexte de forte reprise d'activité, les marchés ont globalement affiché un fort rebond au premier semestre sur des effets de base favorables à la suite des mesures de restrictions de mobilité imposées en 2020. Des dynamiques plus contrastées ont été observées au deuxième semestre : le marché Tourisme et camionnette est en léger recul de 5 %, pénalisé par la pénurie de semi-conducteurs qui a affecté la Première monte, alors que le Remplacement est stable ; en Poids lourds, la demande hors Chine progresse de 5 %, alors que le marché chinois est en recul de 35 %, pénalisé par une demande exceptionnelle en 2020 en anticipation de l'entrée en vigueur de la norme *China* 6.

Sur des bases de comparaison 2020 inégales, les marchés de Spécialités ont rebondi, en particulier les activités de Première monte Agricole, Construction et Manutention.

Pour mémoire – Méthodologie : Michelin procède à des estimations des marchés du pneumatique sell-in (ventes des manufacturiers aux distributeurs et aux constructeurs de véhicules) en ajoutant aux statistiques publiées par les associations locales de pneumaticiens, quand elles existent, ses estimations des ventes réalisées par les pneumaticiens non-membres de ces associations professionnelles. Ces estimations proviennent pour l'essentiel des statistiques import-export et portent sur le nombre de pneumatiques vendus. Elles sont régulièrement affinées et peuvent donc faire l'objet de mise à jour après leur première publication.

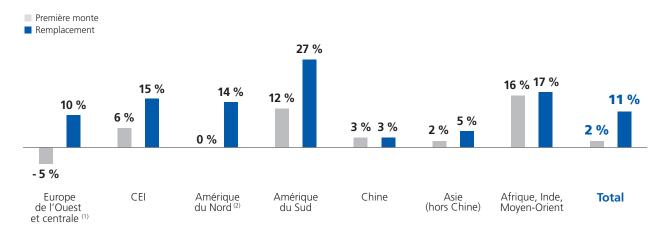
⁽¹⁾ Source: Tire Business.

⁽²⁾ Estimations Michelin.

3.1.3 LES MARCHÉS DES PNEUMATIQUES TOURISME CAMIONNETTE EN 2021

Le marché mondial des pneumatiques **Tourisme camionnette**, Première monte et Remplacement, est en croissance de 9 % en unités sur l'ensemble de l'année 2021, et reste inférieur de 4 % au marché de 2019.

ÉVOLUTION DU MARCHÉ DES PNEUMATIQUES TOURISME CAMIONNETTE EN 2021 PAR RAPPORT À 2020



- (1) Y compris Turquie.
- (2) Y compris Amérique centrale. Estimations Michelin.

3.1.3.1 Première monte

En Première monte, après un premier semestre en forte croissance (+ 28 %) dû aux effets de base (arrêt des usines des constructeurs automobiles au premier semestre 2020), la demande de pneumatiques a été fortement impactée au deuxième semestre par la pénurie de semi-conducteurs au niveau mondial (- 17 %). Après un fort recul au troisième trimestre (- 19 %), la demande reste en retrait de 14 % au quatrième trimestre, à la suite d'une amélioration relative de la pénurie de semi-conducteurs en Amérique du Nord et en Chine.

À fin 2021, le marché de la Première monte reste en recul de 15 % par rapport à 2019.

| Marchés Tourisme camionnette Première monte (en millions de pneus) | 2021 | 2020 | 2021/2020 | 2° sem. 2021/2020 | 4° trim. 2021/2020 | 3° trim. 2021/2020 | 1 ^{er} sem. 2021/2020 | 2° trim. 2021/2020 | 1 ^{er} trim. 2021/2020 |
|---|------|------|-----------|----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------------------|-----------------------|------------------------------------|
| Europe de l'Ouest | | | | | | | | | |
| et centrale (1) | 67 | 71 | - 5 % | - 28 % | - 27 % | - 29 % | + 25 % | + 93 % | - 4 % |
| CEI | 7 | 7 | +6% | - 16 % | - 18 % | - 14 % | + 38 % | + 80 % | + 11 % |
| Amérique du Nord (2) | 62 | 63 | -0% | - 22 % | - 17 % | - 26 % | + 32 % | + 132 % | - 4 % |
| Amérique du Sud | 12 | 11 | + 12 % | - 14 % | - 16 % | - 12 % | + 57 % | + 282 % | + 3 % |
| Chine | 115 | 112 | +3% | - 10 % | - 4 % | - 17 % | + 23 % | - 7 % | + 78 % |
| Asie (hors Chine) | 65 | 64 | + 2 % | - 13 % | - 10 % | - 16 % | + 20 % | + 55 % | - 1 % |
| Afrique, Inde, Moyen-Orient | 28 | 25 | + 16 % | - 14 % | - 30 % | +5% | + 64 % | + 195 % | + 20 % |
| TOTAL | 356 | 353 | + 2 % | - 17 % | - 14 % | - 19 % | + 28 % | + 48 % | + 14 % |

- (1) Y compris Turquie.
- (2) Y compris Amérique centrale.

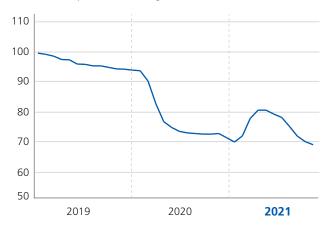
Estimations Michelin.

L'ensemble des régions a bénéficié de bases de comparaison favorables au premier semestre et toutes ont subi les effets négatifs de la pénurie mondiale de semi-conducteurs au deuxième semestre. Néanmoins, à fin 2021, seule la **Chine** a

pratiquement retrouvé une demande égale à celle de 2019 (-1 %). Le **reste de l'Asie** est en recul de 17 %, l'**Amérique du Nord** de 21 % et l'**Europe occidentale** de 27 %.

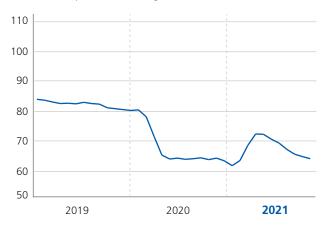
ÉVOLUTION DU MARCHÉ DE PREMIÈRE MONTE TOURISME CAMIONNETTE EN EUROPE

(en millions de pneus – 12 mois glissants – hors Russie)



ÉVOLUTION DU MARCHÉ DE PREMIÈRE MONTE TOURISME CAMIONNETTE EN AMÉRIQUE DU NORD

(en millions de pneus – 12 mois glissants)



Estimations Michelin.

Estimations Michelin.

3.1.3.2 Remplacement

Après un premier semestre où le marché mondial du Remplacement a augmenté de 27 % sur des bases de comparaison très favorables, la demande mondiale a été stable au deuxième semestre par rapport à l'année précédente.

À fin 2021, le marché mondial a retrouvé son niveau de 2019.

| Marchés Tourisme camionnette Remplacement (en millions de pneus) | 2021 | 2020 | 2021/2020 | 2º sem. 2021/2020 | 4° trim. 2021/2020 | 3° trim. 2021/2020 | 1 ^{er} sem. 2021/2020 | 2º trim. 2021/2020 | 1 ^{er} trim. 2021/2020 |
|---|-------|-------|-----------|----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------------------|-----------------------|------------------------------------|
| Europe de l'Ouest | | | | | | | | | |
| et centrale ⁽¹⁾ | 315 | 287 | + 10 % | +0% | +3% | - 2 % | + 22 % | + 44 % | +6% |
| CEI | 61 | 53 | + 15 % | + 10 % | + 2 % | + 16 % | + 21 % | + 57 % | - 1 % |
| Amérique du Nord (2) | 327 | 288 | + 14 % | - 3 % | - 7 % | + 2 % | + 38 % | + 76 % | + 10 % |
| Amérique du Sud | 68 | 54 | + 27 % | + 13 % | - 1 % | + 30 % | + 44 % | + 97 % | + 15 % |
| Chine | 136 | 132 | + 3 % | - 7 % | - 4 % | - 9 % | + 15 % | - 2 % | + 38 % |
| Asie (hors Chine) | 141 | 134 | + 5 % | - 1 % | + 2 % | - 5 % | + 13 % | + 22 % | + 5 % |
| Afrique, Inde, Moyen-Orient | 106 | 91 | + 17 % | + 3 % | -0% | +6% | + 36 % | + 94 % | + 4 % |
| TOTAL | 1 154 | 1 039 | + 11 % | - 0 % | - 1 % | + 1 % | + 27 % | + 48 % | + 10 % |

(1) Y compris Turquie.

(2) Y compris Amérique centrale.

Estimations Michelin.

En **Europe (hors CEI),** après un premier semestre en fort rebond (+ 22 %), et un troisième trimestre en léger recul (- 2 %), la demande de pneumatiques progresse de 3 % au quatrième trimestre. Sur l'année, la demande est en progression de 10 % par rapport à 2020. Le quatrième trimestre a été marqué par le dynamisme des marchés en France (+ 8 %) et en Allemagne (+ 6 %), ainsi qu'en Europe centrale. Le Royaume-Uni affiche un recul de 10 % s'expliquant par le fort stockage de la distribution observé au quatrième trimestre 2020, avant l'entrée en vigueur du Brexit au 1^{er} janvier 2021. Les marchés espagnol

et italien sont en léger recul, respectivement de - 2 % et - 3 %. À fin 2021, le marché est proche de son niveau de 2019 dans la plupart des pays, à l'exception de la Turquie (+ 19 %) et de l'Italie (- 10 %).

En **CEI**, après un premier semestre en fort rebond (+ 21 %), la demande reste dynamique sur le deuxième semestre (+ 10 %). À fin 2021, le marché progresse de 15 % par rapport à 2020 et dépasse légèrement son niveau de 2019 (+ 2 %).

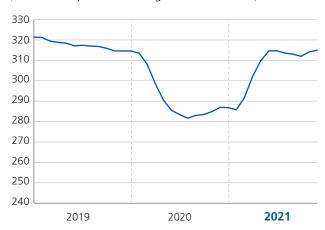
d'exportations :

Par principaux pays, les marchés évoluent comme suit sur l'année avec des variations contrastées dans les zones non euro liées aux flux

| Tourisme camionnette Remplacement | Variation 2021/2020 |
|-----------------------------------|---------------------|
| EUROPE DE L'OUEST ET CENTRALE | 10 % |
| ▶ dont France | + 15 % |
| ▶ dont Espagne | + 22 % |
| ▶ dont Italie | + 9 % |
| ▶ dont Royaume-Uni | + 5 % |
| ▶ dont Allemagne | + 7 % |
| ▶ dont Pologne | + 19 % |
| dont Turquie | + 2 % |
| CEI | + 15 % |
| dont Russie | + 18 % |

ÉVOLUTION DU MARCHÉ DE REMPLACEMENT TOURISME CAMIONNETTE EN EUROPE

(en millions de pneus – 12 mois glissants – hors Russie)



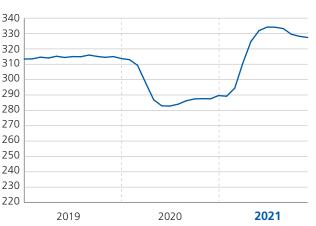
Estimations Michelin

En Amérique du Nord et centrale, après neuf mois avec une demande très élevée - due notamment aux effet de base et à la reconstitution des stocks dans la distribution (+ 23 % à fin septembre par rapport à 2020, + 7 % par rapport à 2019), la demande au quatrième trimestre est en recul de 7 %, sachant que fin 2020, les spéculations autour de la mise en place de droits de douanes aux États-Unis sur les pneus importés de Corée du Sud, Thaïlande, Vietnam et Taïwan avaient conduit à un stockage de la distribution. À fin 2021, avec une croissance de 14 % sur l'année, le marché termine 4 % au-dessus de son niveau de 2019.

En Amérique du Sud, la demande est en hausse de 39 % à fin septembre, bénéficiant de bases de comparaison favorables (au troisième trimestre 2020, la demande était encore fortement impactée par le Covid-19). Au quatrième trimestre, la demande est stable par rapport à l'année précédente. À fin 2021, avec une croissance de 27 % sur l'année, le marché se situe légèrement au-dessus de son niveau de 2019 (+ 2 %).

ÉVOLUTION DU MARCHÉ DE REMPLACEMENT TOURISME CAMIONNETTE EN AMÉRIQUE DU NORD

(en millions de pneus – 12 mois glissants)



Estimations Michelin.

En Chine, après un rebond de 15 % au premier semestre porté par des effets de base très favorables sur le premier trimestre – la demande est en ligne avec 2019 au deuxième semestre. Elle affiche toutefois un recul de 7 % par rapport à la même période en 2020 qui avait connu un rebond particulièrement fort en sortie de confinement (+ 8 %). À fin 2021, le marché est en croissance de 3 %, légèrement en dessous de son niveau de 2019 (- 2 %).

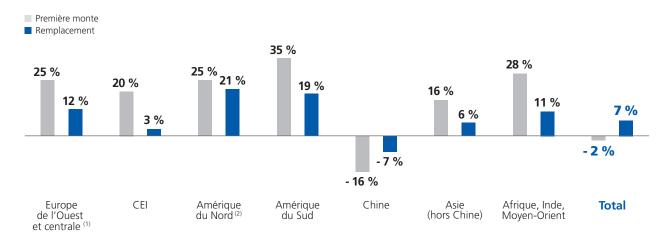
En Asie (hors Chine et Inde), après un premier semestre avec un rebond de la demande de 13 % et un troisième trimestre fortement impacté par le Covid-19 (- 5 %, dont - 42 % en Thaïlande, - 38 % au Vietnam et - 14 % en Indonésie), le quatrième trimestre affiche une légère croissance de 2 %. À fin 2021, le marché est en croissance de 5 % par rapport à 2020, mais reste très en deçà de son niveau de 2019 (- 6 %).

En Afrique, Inde, Moyen-Orient, le premier semestre a été marqué par un fort rebond de la demande (+ 36 %, dont + 64 % en Inde) sur des bases de comparaison très favorables. Après un troisième trimestre en progression de 6 %, la demande est stable au quatrième trimestre. À fin 2021, le marché est en croissance de 17 %, soit un retrait de 3 % par rapport à 2019.

3.1.4 LES MARCHÉS DES PNEUMATIQUES POIDS LOURD EN 2021

Pour l'activité **Poids lourd**, le marché, en nombre de pneus neufs, est en progression de 4 % à fin décembre 2021. Les marchés sont en progression dans toutes les régions à l'exception de la Chine (- 11 %), pénalisée par une demande exceptionnelle en 2020 en anticipation de l'entrée en vigueur de la norme *China 6*.

ÉVOLUTION DU MARCHÉ DES PNEUMATIQUES POIDS LOURD EN 2021 PAR RAPPORT À 2020



- (1) Y compris Turquie.
- (2) Y compris Amérique centrale.

Estimations Michelin - Marché neuf uniquement.

3.1.4.1 Première monte

En Première monte, le marché mondial, en nombre de pneus neufs, recule de 2 % par rapport à fin 2020, en ligne avec le marché de 2019 (+ 1 %). Ces chiffres masquent une forte disparité entre la Chine et les autres régions.

| Marchés Poids lourd Première monte (en millions de pneus) | 2021 | 2020 | 2021/2020 | 2º sem. 2021/2020 | 4° trim. 2021/2020 | 3° trim. 2021/2020 | 1 ^{er} sem. 2021/2020 | 2° trim. 2021/2020 | 1 ^{er} trim. 2021/2020 |
|---|------|------|-----------|----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------------------|-----------------------|------------------------------------|
| Europe de l'Ouest | | | | | | | | | |
| et centrale (1) | 5,8 | 4,7 | + 25 % | +5% | +4% | +6% | + 50 % | + 98 % | + 21 % |
| CEI | 1,1 | 0,9 | + 20 % | + 13 % | + 14 % | + 11 % | + 30 % | + 43 % | + 16 % |
| Amérique du Nord (2) | 6,1 | 4,9 | + 25 % | + 7 % | +6% | +9% | + 47 % | + 119 % | + 10 % |
| Amérique du Sud | 2,2 | 1,6 | + 35 % | + 20 % | +8% | + 33 % | + 56 % | + 120 % | + 19 % |
| Chine | 28,3 | 33,9 | - 16 % | - 49 % | - 49 % | - 48 % | + 21 % | - 15 % | + 88 % |
| Asie (hors Chine) | 4,0 | 3,4 | + 16 % | + 16 % | + 11 % | + 21 % | + 16 % | + 51 % | - 5 % |
| Afrique, Inde, Moyen-Orient | 3,0 | 2,3 | + 28 % | + 14 % | - 12 % | + 56 % | + 45 % | + 79 % | + 30 % |
| TOTAL | 50,5 | 51,7 | - 2 % | - 28 % | - 30 % | - 26 % | + 27 % | + 8 % | + 52 % |

- (1) Y compris Russie et Turquie.
- (2) États-Unis et Canada.

Estimations Michelin.

En **Europe (hors CEI)** et dans les **Amériques**, la forte reprise de l'activité économique, ainsi que la pénurie de chauffeurs ont incité les flottes à renouveler massivement leur parc. Dans ces régions, les marchés affichent une forte progression sur l'année : + 25 % en Amérique du Nord et en Europe, + 35 % en Amérique du Sud.

À fin 2021, le marché en Europe retrouve son niveau de 2019 (+ 2 %), alors que la demande en Amérique du Nord reste sensiblement inférieure (- 10 %) à 2019, année exceptionnellement dynamique.

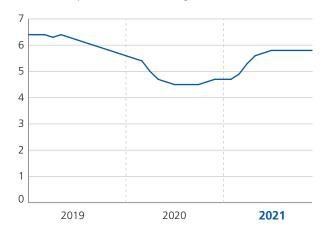
En **Chine**, après un premier trimestre en très fort rebond sur des bases de comparaison favorables (+ 88 %), la demande a été pénalisée par des bases de comparaison très défavorables liées aux achats massifs d'anticipation réalisés en 2020 avant l'entrée en vigueur de la norme *China 6*.

À fin 2021, le marché est en recul de 16 % sur l'année, mais reste néanmoins supérieur de 11 % au marché 2019.

Dans le **reste du monde**, les marchés 2021 sont dynamiques (+ 16 % en Asie hors Chine et + 28 % en Afrique, Inde, Moyen-Orient), mais ne rattrapent pas leur niveau de 2019 (- 16 % en Asie hors Chine, - 34 % en Afrique, Inde, Moyen-Orient).

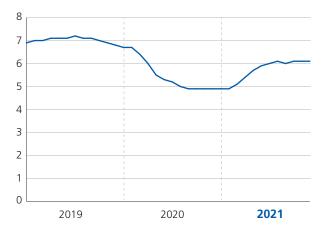
ÉVOLUTION DU MARCHÉ DE PREMIÈRE MONTE POIDS LOURD EN EUROPE

(en millions de pneus neufs – 12 mois glissants – hors Russie)



ÉVOLUTION DU MARCHÉ DE PREMIÈRE MONTE POIDS LOURD EN AMÉRIQUE DU NORD

(en millions de pneus neufs – 12 mois glissants)



Estimations Michelin.

Estimations Michelin.

3.1.4.2 Remplacement

En Remplacement, après un fort rebond (25 %) au premier semestre sur des bases de comparaison favorables, la demande est en recul de 6 % au deuxième semestre. À fin 2021, le marché est en progression de 7 % mais reste en retrait de 3 % par rapport à 2019. Ces chiffres masquent une forte disparité entre la Chine et les autres régions.

| Marchés Poids lourd Remplacement (en millions de pneus) | 2021 | 2020 | 2021/2020 | 2º sem. 2021/2020 | 4 ^e trim. 2021/2020 | 3° trim. 2021/2020 | 1 ^{er} sem. 2021/2020 | 2 ^e trim. 2021/2020 | 1 ^{er} trim. 2021/2020 |
|---|-------|-------|-----------|----------------------|-----------------------------------|-----------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|
| Europe de l'Ouest | | | | | | | | | |
| et centrale (1) | 17,2 | 15,4 | + 12 % | +0% | - 0 % | + 1 % | + 28 % | + 40 % | + 18 % |
| CEI | 8,6 | 8,3 | +3% | +3% | + 12 % | - 5 % | + 4 % | + 13 % | - 5 % |
| Amérique du Nord (2) | 31,6 | 26,2 | + 21 % | +9% | +4% | + 15 % | + 35 % | + 56 % | + 18 % |
| Amérique du Sud | 14,0 | 11,8 | + 19 % | + 7 % | -0% | + 15 % | + 33 % | + 51 % | + 19 % |
| Chine | 43,4 | 46,8 | - 7 % | - 26 % | - 28 % | - 24 % | + 28 % | +4% | + 59 % |
| Asie (hors Chine) | 22,8 | 21,6 | +6% | +3% | + 2 % | +4% | +9% | + 19 % | + 1 % |
| Afrique, Inde, Moyen-Orient | 28,5 | 25,6 | + 11 % | + 1 % | + 7 % | - 4 % | + 23 % | + 41 % | +9% |
| TOTAL | 166,1 | 155,7 | + 7 % | - 6 % | - 7 % | - 5 % | + 25 % | + 28 % | + 21 % |

- (1) Y compris Turquie.
- (2) Y compris Amérique centrale.

Estimations Michelin.

En Europe de l'Ouest et centrale après un fort rebond au premier semestre (+ 28 %), la demande est stable au deuxième semestre, dynamique en Allemagne (+ 12 %) et dans les pays nordiques (+ 19 %), stable en France et en Espagne et un recul en Europe centrale (- 7 %).

À fin 2021, le marché est en progression de 12 % par rapport à 2020, et de 9 % par rapport à 2019 (dont Turquie + 18 %).

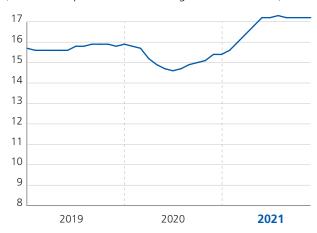
En Amérique du Nord et centrale, la demande reste très dynamique au second semestre (+ 9 %), après un rebond de 35 % au premier semestre.

À fin 2021, porté par la forte reprise économique, le marché est en hausse de 21 % par rapport à 2020, et de 18 % par rapport

En Amérique du Sud, les marchés présentent une dynamique similaire à l'Amérique du Nord, avec un premier semestre en rebond de 33 % et une demande soutenue au deuxième semestre de 7 %. Soutenu par la forte reprise économique, le marché termine en hausse de 19 % par rapport à 2020, et de 10 % par rapport à 2019.

ÉVOLUTION DU MARCHÉ DE REMPLACEMENT POIDS LOURD EN EUROPE

(en millions de pneus neufs – 12 mois glissants – hors Russie)

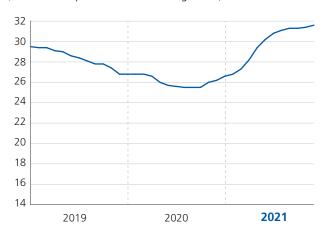


Estimations Michelin.

En Chine, après un premier semestre en croissance de 28 %, la demande Remplacement en baisse de 26 % au deuxième semestre est impactée par le ralentissement de la croissance et par le fort renouvellement du parc de poids lourd en 2020 avec l'entrée en vigueur de la norme *China* 6.

ÉVOLUTION DU MARCHÉ DE REMPLACEMENT POIDS LOURD EN AMÉRIQUE DU NORD

(en millions de pneus neufs – 12 mois glissants)



Estimations Michelin.

À fin 2021, la demande Remplacement est en retrait de 7 % par rapport à 2020, et de 19 % par rapport à 2019.

Dans les régions **Asie (hors Chine)** et **Afrique Inde Moyen-Orient,** la demande affiche respectivement une croissance de 6 % et de 11 % par rapport à 2020. Ces marchés restent en retrait - 7 % et - 6 % par rapport à 2019.

3.1.5 LES MARCHÉS DES PNEUMATIQUES DE SPÉCIALITÉS EN 2021

Mines : sur l'ensemble de l'année, malgré les très fortes perturbations des chaînes logistiques mondiales, la demande de pneumatiques pour les mines de surface est en croissance, avec une forte accélération au second semestre.

Agricole et Construction : les marchés de pneumatiques pour véhicules agricoles s'affichent en forte hausse par rapport à 2020, avec une progression cyclique très forte de la Première monte

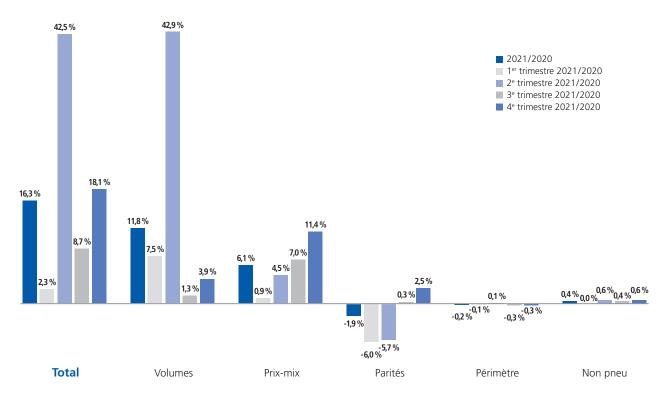
Les segments Construction et Infrastructure poursuivent leur forte reprise, plus accentuée en Première monte, favorisée par la dynamique du secteur de la construction.

Deux-roues : malgré un milieu d'année pénalisé par le Covid-19 sur les marchés asiatiques, la demande du deux-roues se maintient à un niveau soutenu dans l'ensemble des zones géographiques et des segments.

Avion : les marchés Avion, dans un contexte encore très instable, rebondissent en ligne avec la reprise du trafic aérien, les vaccinations anti-Covid et les réouvertures de frontières. Les segments Militaire et *General Aviation* affichent toujours une bonne résistance. Ils restent néammoins bien en decà de leur niveau d'avant crise.

Bandes transporteuses: le marché des bandes transporteuses pour les secteurs industriels et miniers affiche des tendances contrastées. En Australie, la demande se redresse légèrement alors qu'elle avait subi les restrictions d'exportations de charbon vers la Chine, tandis que les activités Services et Ingénierie sont pénalisées par le Covid-19. En Amérique du Nord, le marché rebondit en fin d'année tant sur le secteur minier que sur le secteur industriel.

ÉVOLUTION DES VENTES



Les ventes s'établissent à 23 795 millions €, en hausse de 16,3 % par rapport à 20 469 millions € en 2020, et en léger retrait de 1,4 % par rapport au niveau de 2019. Dans le détail, la variation des ventes d'une année à l'autre peut se lire sous l'effet des facteurs suivants :

be des volumes pneumatiques en fort rebond (+ 11,8 %), dans un contexte de reprise de la demande mondiale particulièrement marquée au premier semestre, avec des bases de comparaison très favorables en raison des fortes restrictions de la mobilité au premier semestre 2020. Les volumes du deuxième semestre, bien qu'en croissance par rapport à la même période de 2020, ont été impactés par le contexte d'instabilité persistant (crise sanitaire, très fortes perturbations des chaînes logistiques mondiales, tensions sur le marché de l'emploi, ralentissement de l'activité des constructeurs automobiles) sur des bases de comparaisons moins favorables;

- ▶ un effet prix-mix positif favorable de 6,1 % : l'effet prix (+ 921 millions €) résulte d'une politique de prix rigoureuse et volontariste pour compenser d'une part les éléments d'inflation du coût de revient des ventes (matières premières, transport, énergie), et d'autre part la dépréciation de certaines devises. L'effet mix (+ 330 millions €) reflète le succès continu de la stratégie premium de la marque MICHELIN en particulier en pneu tourisme 18 pouces et plus, ainsi que le mix activité favorable avec un poids dans les ventes des activités de Remplacement supérieures à celles de la Première monte dans un contexte de pénurie de semi-conducteurs chez les constructeurs automobiles ;
- un impact négatif (- 1,9 %) des parités monétaires ; avec notamment la dépréciation du dollar américain par rapport à l'euro au second semestre;
- un écart de périmètre défavorable (- 0,2 %), qui s'explique essentiellement par la déconsolidation de Solesis, suite à l'ouverture du capital de la société au fonds Altaris en mai 2021.

Les ventes liées aux activités hors pneu, plus résilientes lors de la crise Covid-19 et moins sensibles aux perturbations des chaînes d'approvisionnement, sont en augmentation de 7,7 %.

| (en millions € et en %) | 2021 | 2° sem. 2021 | 4e trim. 2021 | 3° trim. 2021 | 1 ^{er} sem. 2021 | 2e trim. 2021 | 1er trim. 2021 |
|----------------------------|----------|--------------|---------------|---------------|---------------------------|---------------|----------------|
| VENTES | 23 795 | 12 603 | 6 591 | 6 012 | 11 192 | 5 744 | 5 448 |
| Variation par rapport à la | | | | | | | • |
| même période de 2020 | + 3 326 | + 1 491 | + 1 010 | + 481 | + 1 835 | + 1 714 | + 121 |
| Volumes | + 2 421 | + 291 | + 218 | + 72 | + 2 130 | + 1 728 | + 402 |
| Prix mix | + 1 251 | + 1 022 | + 635 | + 387 | + 229 | + 184 | + 45 |
| Parités | - 393 | + 155 | + 139 | + 17 | - 548 | - 227 | - 321 |
| Périmètre | - 36 | - 35 | - 18 | - 17 | - 1 | + 4 | - 5 |
| Ventes non pneu | + 83 | + 58 | + 36 | + 22 | + 25 | + 25 | + 0 |
| Variation par rapport à la | | | | | | | |
| même période de 2020 | + 16,3 % | + 13,4 % | + 18,1 % | + 8,7 % | + 19,6 % | + 42,5 % | + 2,3 % |
| Volumes | + 11,8 % | + 2,6 % | + 3,9 % | + 1,3 % | + 22,8 % | + 42,9 % | + 7,5 % |
| Prix mix | + 6,1 % | + 9,2 % | + 11,4 % | + 7,0 % | + 2,4 % | + 4,5 % | + 0,9 % |
| Parités | - 1,9 % | + 1,4 % | + 2,5 % | + 0,3 % | - 5,9 % | - 5,7 % | - 6,0 % |
| Périmètre | - 0,2 % | - 0,3 % | - 0,3 % | - 0,3 % | - 0,0 % | + 0,1 % | - 0,1 % |
| Ventes non pneu | + 0,4 % | + 0,5 % | + 0,6 % | + 0,4 % | + 0,3 % | + 0,6 % | + 0,0 % |

3.2.1 ÉVOLUTION DES VENTES PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

L'information sectorielle est présentée selon les trois secteurs opérationnels suivants :

- automobile et distribution associée ;
- transport routier et distribution associée ;
- activités de spécialités et distribution associée.

Les Activités de spécialités comprennent les activités pneumatiques Mines, Hors la route, Deux-roues et Avion, ainsi que les Matériaux de Haute Technologie (bandes transporteuses...). Les activités de Services et Solutions sont essentiellement comprises dans le secteur "Transport routier et distribution associée".

La performance des secteurs opérationnels est mesurée notamment par les ventes et le résultat opérationnel des secteurs, établis selon les mêmes bases d'évaluation que celles utilisées dans le compte de résultat consolidé du Groupe.

| (en millions €) | 2021 | 2 ^e sem. 2021 | 4e trim. 2021 | 3e trim. 2021 | 1 ^{er} sem. 2021 | 2e trim. 2021 | 1 ^{er} trim. 2021 |
|---|----------|--------------------------|---------------|---------------|---------------------------|---------------|----------------------------|
| GROUPE | 23 795 | 12 603 | 6 591 | 6 012 | 11 192 | 5 744 | 5 448 |
| Automobile et distribution associée | 11 998 | 6 436 | 3 395 | 3 041 | 5 562 | 2 868 | 2 694 |
| Transport routier et distribution associée | 6 233 | 3 336 | 1 730 | 1 606 | 2 897 | 1 509 | 1 388 |
| Activités de spécialités et distribution associée | 5 564 | 2 831 | 1 466 | 1 365 | 2 733 | 1 367 | 1 366 |
| Variation par rapport à la | | | | | | | |
| même période de 2020 | + 16,3 % | + 13,4 % | + 18,1 % | + 8,7 % | + 19,6 % | + 42,5 % | + 2,3 % |
| Automobile et distribution associée | + 18,8 % | + 12,7 % | + 18,4 % | + 7,0 % | + 26,6 % | + 59,6 % | + 3,7 % |
| Transport routier et distribution associée | + 16,0 % | + 12,6 % | + 15,1 % | + 10,1 % | + 20,2 % | + 43,6 % | + 2,1 % |
| Activités de spécialités et distribution associée | + 11,4 % | + 16,0 % | + 21,1 % | + 11,0 % | + 7,1 % | + 15,7 % | - 0,3 % |

3.2.1.1 Automobile et distribution associée – Analyse des ventes

Les volumes du secteur Automobile et distribution associée affichent une augmentation de 12,3 % sur l'ensemble de l'année. Au premier semestre, les volumes étaient en hausse de 28,0 % sur des bases de comparaison très favorables et dans un contexte de fort rebond de la demande. Au deuxième semestre, les volumes ont été stables à + 0,2 %, en raison de bases de comparaison moins favorables et de l'important ralentissement de l'activité Première monte, en particulier lié à la pénurie de semi-conducteurs.

Dans cet environnement contrasté, le Groupe a donné la priorité aux segments de marché les plus créateurs de valeur, en poursuivant l'élargissement de son portefeuille de produits et en renforçant notamment ses positions sur le segment Premium des pneumatiques de 18 pouces et plus.

Par ailleurs, le pilotage volontariste et dynamique des prix a démontré la capacité du Groupe à s'appuyer sur son *leadership* technologique et la reconnaissance de sa marque pour développer ses ventes dans un contexte inflationniste.

Au global, dans des marchés globalement en retrait de 4 % par rapport à 2019, les ventes du segment s'établissent légèrement au dessus de 2019 (+ 1,2 %).

En **Première monte**, le Groupe a maintenu ses positions dans un marché très perturbé par la baisse d'activité des constructeurs automobiles liée notamment à la pénurie de semiconducteurs, particulièrement marquée au cours du deuxième semestre. Le Groupe a cependant bénéficié d'un mix dimensionnel favorable au sein de l'activité Première monte, les constructeurs ayant donné la priorité à leurs modèles premium. Par ailleurs, les ventes continuent à bénéficier de l'expansion du segment des véhicules électriques particulièrement forte en 2021, et soutenue par les plans de soutien à la filière automobile mis en œuvre dans de nombreux pays.

En légère hausse par rapport à 2020, les ventes restent néammoins significativement inférieures à leur niveau de 2019.

En Remplacement, le Groupe a augmenté sa part de marché sur les segments porteurs des pneumatiques de grandes dimensions (18 pouces et plus) et a su augmenter ses prix tout au long de l'année, de manière volontariste et dans toutes les géographies. Le lancement du MICHELIN Cross Climate 2 à l'automne, disponible dans un très grand nombre de dimensions (40 % de plus que son prédécesseur), confirme le leadership du Groupe sur le segment All Season.

Le Groupe a également accéléré le déploiement de sa stratégie de distribution en développant sa présence sur le canal du e-retail, illustré par l'achat de la totalité des parts d'Allopneus en France, et en poursuivant l'expansion de son réseau de franchises.

En **Europe**, les gains de parts de marché se poursuivent dans un contexte de demande sell out dynamique et de stocks dans la distribution qui restent localement en-deça du normatif. Les ventes du Groupe ont été favorisées par un mix géographique positif du fait de la forte exposition aux pays d'Europe du Sud qui avaient été davantage touchés par le ralentissement de l'activité en 2020. Dans toute la région, le Groupe a continué de renforcer ses positions en 18 pouces et plus, ainsi que sur le segment Hiver en Europe du Nord notamment, tout en appliquant une politique de prix volontariste. Le Groupe continue par ailleurs de développer ses fortes positions sur le segment du All Season avec sa gamme MICHELIN Cross Climate, dont les ventes bénéficient des règlementations nationales sur l'équipement des véhicules dans les zones de montagne. Les pneumatiques Tier 2 à la marque KLEBER confirment leur forte croissance et l'enrichissement de leur mix dimensionnel.

En Amérique du Nord et centrale, dans un contexte de très forte demande et de capacités de production contraintes en particulier en raison de la pénurie de main d'oeuvre, les actions de priorisation sur les segments les plus rémunérateurs ainsi que le pilotage des prix ont permis une croissance des ventes soutenue. La restructuration du réseau de distribution TBC acquis en 2018 offre au Groupe un accès au marché et un maillage territorial particulièrement optimisés et efficaces.

En Amérique du Sud, dans des marchés revenus à leur niveau de 2019 et fortement tirés par les importations, le Groupe maintient ses parts de marché et poursuit l'enrichissement de son mix. L'activité a cependant été impactée négativement par les quotas d'importations en Argentine qui n'ont pas permis de satisfaire une demande pourtant soutenue.

En Asie (hors Inde), le Groupe renforce ses positions dans un contexte de rebond de la mobilité encore perturbé localement par des mesures de confinement strict liées aux variants du Covid-19.

En Asie du Sud-Est, dans un marché en croissance par rapport à 2020 mais encore en deçà de son niveau de 2019, les ventes du Groupe bénéficient des hausses de prix et de l'augmentation de ses parts de marché du sur les segments du 18 pouces et plus.

En Chine, dans un marché peu dynamique par rapport à 2020 en raison de la résurgence de la pandémie au deuxième semestre de 2021, mais qui avait moins baissé en 2020, le Groupe augmente ses parts de marché en pneumatiques premium et les maintient sur les autres segments, au sein d'un environnement prix un peu plus concurrentiel.

En Afrique, Inde, Moyen-Orient, malgré les difficultés liées à la restrictions des importations en Inde, le Groupe continue de renforcer ses positions en 18 pouces et plus dans l'ensemble de la région, et bénéficie d'une croissance particulièrement soutenue dans les pays d'Afrique, Moyen-Orient.

Les ventes de Michelin Expériences, réalisées principalement sur les secteurs de la gastronomie, de l'hôtellerie et des voyages sont toujours particulièrement affectées par les mesures de restriction de la mobilité internationale et les limitations d'évènements sociaux. Dans un contexte de croissance de ses ventes par rapport à 2020, le Groupe accélère le déploiement de ses projets visant à digitaliser l'offre de services. Par ailleurs, l'activité de distribution de produits sous licence se maintient à un rythme de croissance soutenu. Michelin Expériences reste un vecteur inégalé du rayonnement de la marque MICHELIN et de son positionnement premium.

Au total, les ventes du secteur opérationnel Automobile et distribution associée s'élèvent à 11 998 millions €, contre 10 103 millions € en 2020, soit une hausse de 18,8 %. Dans un contexte de forte hausse des volumes (+ 12,3 %), l'effet prix-mix est très positif sur l'année, tiré par les hausses de prix appliquées strictement dans toutes les géographies, les gains de parts de marché en 18 pouces et plus, ainsi que le ralentissement de l'activité Première monde automobile sur le deuxième semestre.

3.2.1.2 Transport routier et distribution associée – Analyse des ventes

Le secteur Transport routier et distribution associée affiche des volumes en hausse de 12,9 %, à la faveur de la forte reprise de l'activité et d'une demande de fret très importantes. Au premier semestre, sur des bases de comparaison très favorables, les volumes étaient en hausse de 23,9 %. Au deuxième semestre, sur des bases de comparaison moins favorables, les volumes sont en hausse de 4 %. Dans cet environnement orienté très favorablement, le Groupe a augmenté ses prix de manière significative pour couvrir l'augmentation des coûts de revient des ventes (matières premières, transport, énergie) et a poursuivi sa stratégie de sélectivité des segments créateurs de valeur, en donnant une priorité accrue à la marque MICHELIN.

En Première monte, l'activité des constructeurs est bien orientée et le Groupe consolide ses positions. Les normes environnementales sur la réduction des émissions de CO₂ et la recherche de nouvelles solutions par les OEM, par exemple autour de l'éléctrique à base de batterie ou de pile à combustible à hydrogène, sont autant d'opportunités pour le Groupe de développer des partenariats avec les constructeurs et ainsi de démontrer son leadership technologique et sa connaissance des usages.

Évolution des ventes

En **Remplacement**, la demande de pneus neufs a été très dynamique pendant toute l'année, tirée par la reprise économique mondiale et des besoins massifs en fret routier. Dans ce contexte très porteur, le Groupe a donné la priorité à ses offres à valeur ajoutée, portées par la marque MICHELIN et le rechapage. Les offres de Services & Solutions, très résilientes en 2020, poursuivent leur expansion notamment géographique. Si l'activité transport de personnes souffre encore des restrictions de la mobilité, la très forte expansion du e-commerce qui se confirme comme un nouveau comportement de consommation a soutenu l'activité sur le segment de la livraison du dernier kilomètre dans la plupart des zones géographiques, sur lequel le pneumatique MICHELIN Agilis 3, lancé en 2020, confirme son succès.

En **Europe**, dans un marché très porteur où les stocks de la distribution sont revenus au niveau normatif, le Groupe a renforcé ses positions à la marque MICHELIN et en rechapage dans les principaux pays où il est implanté, appliquant rigoureusement les hausses de prix en réponse à un contexte inflationniste très marqué, notamment en Europe centrale. Dévoilée en novembre 2021, la marque *Michelin Connected Fleet* regroupe désormais toutes les offres de Services et Solutions à destination des flottes sous une seule identité, accelérant les synergies entre Sascar, Masternaut et les offres historiques de Michelin autour du pneu. Cette nouvelle offre sera déployée progressivement partout dans le monde.

En **Amérique du Nord**, dans un marché très soutenu où la demande de frêt terrestre est en hausse de 50 % par rapport à 2020, les positions du Groupe ont été pénalisées par des contraintes opérationnelles liées en particulier à la pénurie de main d'oeuvre très marquée dans le secteur industriel. Le Groupe a donné la priorité à la marque MICHELIN et a rigoureusement couvert tous les facteurs d'inflation par des hausses de prix sur tous les segments.

Les ventes des activités de services aux flottes poursuivent leur progression.

En **Amérique du Sud,** le marché est revenu à un niveau nettement supérieur à celui de 2019, avec un léger appauvrissement du mix. Dans ce contexte, le Groupe a renforcé ses positions en priorisant ses ventes à la marque MICHELIN.

Les ventes ont cependant été pénalisées par les restrictions des importations en Argentine.

Les offres de gestion de flottes de Sascar poursuivent leur progression avec une montée en gamme continue des solutions proposées.

En **Asie (hors Inde)**, le Groupe continue de cibler les segments de marché qui valorisent l'offre MICHELIN et son contenu technologique. Dans ces marchés plus concurrentiels, le Groupe a appliqué une politique de prix résolument dynamique.

En Afrique, Inde, Moyen-Orient, le Groupe consolide ses positions. Le marché indien, en forte croissance, continue sa radialisation, segment dans lequel le Groupe bénéficie de son avantage technologique. En Afrique Moyen-Orient, où le rebond du marché se fait plus lent en raison du ralentissement des investissements dans l'industrie pétrolière, le Groupe augmente ses parts de marché.

Au total, les ventes du secteur Transport routier et distribution associée s'élèvent à 6 233 millions €, en hausse de 16,0 % par rapport à 2020, grâce à des volumes soutenus, une politique de prix volontariste, et l'accentuation du positionnement sur les segments créateurs de valeur.

3.2.1.3 Activités de spécialités et distribution associée – Analyse des ventes

Mines de surface : dans un marché des minerais bien orienté, tiré par la demande croissante en métaux notamment pour répondre aux besoins de la transition énergétique, les ventes du Groupe ont été très pénalisées par le manque de main d'oeuvre, particulièrement aux États-Unis, ainsi que par les perturbations de la logistique aval qui ont fortement ralenti les expéditions de produits finis, notamment à destination de l'Australie et de l'Amérique du Sud. L'essentiel des contrats avec les clients miniers étant indexés sur l'évolution des matières premières, cette mécanique entraîne une hausse des prix mais avec un décalage temporel, qui ne permet pas de couvrir la totalité des facteurs d'inflation sur l'année 2021.

Agricole et Construction : le Groupe profite du fort dynamisme des marchés sur les deux segments, notamment en Première monte.

Dans le secteur de la Construction, très lié aux projets d'infrastructures qui ont été particulièrement dynamiques à la suite du ralentissement de 2020, le Groupe gagne des parts de marché. Le secteur de la construction résidentielle connaît également une très forte croissance, notamment aux États-Unis et en Europe.

Sur le segment Agricole, dans un marché très bien orienté en particulier à la Première monte, les ventes du Groupe ont fortement augmenté, mais la capacité contrainte des usines ainsi que les difficultés d'expéditions en raison de la pénurie de fret maritime n'ont pas permis au Groupe de servir la totalité de la demande qui lui était adressée.

Deux-roues : après une année 2020 dont les ventes n'avaient été que légèrement inférieures à celles de 2019, la demande de pneumatiques deux-roues a été très soutenue pendant toute l'année 2021. Malgré plusieurs jours de fermeture de son usine brésilienne de Manaus en début d'année en raison du Covid-19, le Groupe a su servir la demande et légèrement augmenter ses parts de marché. Les hausses de prix ont permis de compenser tant l'augmentation des matières premières que l'évolution des devises.

Avion : malgré un net rebond par rapport à 2020, les ventes de pneumatiques pour avions ont encore été très fortement impactées en 2021 par la crise sanitaire qui perdure et les mesures de restriction de déplacement imposées localement.

Les segments Militaire et *General Aviation* font toujours preuve d'une bonne résistance.

Les activités de **bandes transporteuses** de Fenner ont été pénalisées par la baisse de l'activité minière en Australie, notamment en raison de la restriction des importations de charbon australien par la Chine.

Au total, les ventes du secteur opérationnel des Activités de spécialités s'élèvent à 5 564 millions €, en hausse de 11,4 % par rapport à 2020, mais n'ont pas retrouvé leur niveau de 2019, principalement en raison de contraintes logistiques, de pénurie de main d'oeuvre, et de l'activité Aviation commerciale dont le retour au niveau d'avant-crise pourrait prendre plusieurs années.

3.2.2 PRINCIPALES VARIATIONS MONÉTAIRES

Les ventes du Groupe s'établissent en hausse de 16,3 % à taux de change courant.

Cette évolution inclut un effet défavorable de change 1,9 % (soit 391 millions €) lié à la baisse du dollar américain par rapport à l'euro, ainsi qu'à la faiblesse du real brésilien et de la livre turque.

| Cours moyen | 2021 | 2020 | Variation |
|-------------|----------|----------|-----------|
| Euro / USD | 1,184 | 1,141 | + 3,7 % |
| Euro / CNY | 7,636 | 7,873 | - 3,0 % |
| Euro / AUD | 1,575 | 1,653 | - 4,7 % |
| Euro / GBP | 0,860 | 0,889 | - 3,2 % |
| Euro / BRL | 6,370 | 5,815 | + 9,5 % |
| Euro / CAD | 1,483 | 1,529 | - 3,0 % |
| Euro / RUB | 87,193 | 81,985 | + 6,4 % |
| Euro / JPY | 129,829 | 121,814 | + 6,6 % |
| Euro / MXN | 23,993 | 24,373 | - 1,6 % |
| Euro / THB | 37,791 | 35,697 | + 5,9 % |
| Euro / CLP | 894,671 | 902,095 | - 0,8 % |
| Euro / TRY | 10,187 | 7,930 | + 28,5 % |
| Euro / SEK | 10,145 | 10,480 | - 3,2 % |
| Euro / TWD | 33,069 | 33,607 | - 1,6 % |
| Euro / ZAR | 17,462 | 18,661 | - 6,4 % |
| Euro / ARS | 112,099 | 79,562 | + 40,9 % |
| Euro / COP | 4416,600 | 4195,400 | + 5,3 % |

La répartition des ventes par devise, sur l'année, est la suivante :

| Devises | % | Devises | % |
|---------|------|---------|-------|
| USD | 36 % | TRY | 0,9 % |
| EUR | 32 % | THB | 0,9 % |
| CNY | 6 % | CLP | 0,8 % |
| AUD | 3 % | SEK | 0,7 % |
| GBP | 3 % | TWD | 0,6 % |
| BRL | 3 % | ZAR | 0,5 % |
| CAD | 3 % | ARS | 0,3 % |
| RUB | 2 % | COP | 0,2 % |
| JPY | 1 % | Autres | 4,5 % |
| MXN | 1 % | | |
| TOTAL | | | 100 % |

3.2.3 ÉVOLUTION DES VENTES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

| (en millions €) | 2021 | 2021/2020 | 2 ^e sem. 2021 | 1er sem. 2021 |
|---------------------------------|--------|-----------|--------------------------|---------------|
| GROUPE | 23 795 | + 16,3 % | 12 603 | 11 192 |
| Europe | 9 014 | + 18,0 % | 4 766 | 4 248 |
| dont France | 2 066 | + 17,2 % | 1 086 | 980 |
| Amérique du Nord (y.c. Mexique) | 8 389 | + 18,1 % | 4 576 | 3 813 |
| Autres zones | 6 392 | + 11,6 % | 3 261 | 3 131 |

| (en millions €) | 2021 | En % du total | 2020 | En % du total |
|---------------------------------|--------|---------------|--------|---------------|
| GROUPE | 23 795 | | 20 469 | |
| Europe | 9 014 | 37,9 % | 7 640 | 37,3 % |
| dont France | 2 066 | 8,7 % | 1 762 | 8,6 % |
| Amérique du Nord (y.c. Mexique) | 8 389 | 35,3 % | 7 102 | 34,7 % |
| Autres zones | 6 392 | 26,9 % | 5 727 | 28,0 % |

Les ventes du Groupe sont en hausse dans toutes les régions, de manière plus marquée en Europe et en Amérique du Nord qui avaient été plus touchées par la baisse d'activité de 2020.

Plus de 60 % des ventes du Groupe sont réalisées hors d'Europe et plus de 90 % hors de France.

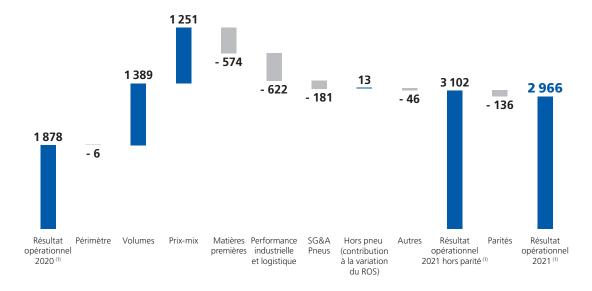
3.3 COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

| | | | | 2021 | 2020 |
|---|---------------|-------------------|-----------|-------------------|-------------------|
| (en millions € sauf pour les données par action) | Exercice 2021 | Exercice 2020 (1) | 2021/2020 | (en % des ventes) | (en % des ventes) |
| Ventes | 23 795 | 20 469 | + 16,3 % | | |
| Coût des ventes | (16 810) | (14 754) | + 13,9 % | 70,6 % | 72,1 % |
| Marge brute | 6 985 | 5 715 | + 22,2 % | 29,4 % | 27,9 % |
| Frais commerciaux (1) | (1 133) | (1 070) | + 5,9 % | 4,8 % | 5,2 % |
| Frais de recherche et développement | (682) | (646) | + 5,6 % | 2,9 % | 3,2 % |
| Frais administratifs et généraux (1) | (2 137) | (1 994) | + 7,2 % | 9,0 % | 9,7 % |
| Autres produits et charges des secteurs | (67) | (127) | - 47,2 % | 0,3 % | 0,6 % |
| Résultat opérationnel des secteurs | 2 966 | 1 878 | + 57,9 % | 12,5 % | 9,2 % |
| Autres produits et charges opérationnels | (189) | (475) | - 60,2 % | 0,8 % | 2,3 % |
| Résultat opérationnel | 2 777 | 1 403 | + 97,9 % | 11,7 % | 6,9 % |
| Coût de l'endettement net | (192) | (242) | - 20,7 % | 0,8 % | 1,2 % |
| Autres produits et charges financiers | (4) | (14) | - 71,4 % | 0,0 % | 0,1 % |
| Intérêt net sur les avantages du personnel | (41) | (56) | - 26,8 % | 0,2 % | 0,3 % |
| Quote-part du résultat net des sociétés | | | | | |
| mises en équivalence | (69) | (112) | - 38,4 % | 0,3 % | 0,5 % |
| Résultat avant impôts | 2 471 | 979 | + 152,4 % | 10,4 % | 4,8 % |
| Impôts sur le résultat | (626) | (354) | + 76,8 % | 2,6 % | 1,7 % |
| Résultat net | 1 845 | 625 | + 195,2 % | 7,8 % | 3,1 % |
| Attribuable aux actionnaires de la Société | 1 844 | 632 | + 191,8 % | 7,7 % | 3,1 % |
| Attribuable aux intérêts non assortis de contrôle | 1 | (7) | - 114,3 % | | |
| RÉSULTAT PAR ACTION (en €) | | | | | |
| ▶ De base | 10,31 | 3,52 | + 192,7 % | | |
| ▶ Dilué | 10,24 | 3,51 | + 192,1 % | | |

⁽¹⁾ Les montants du premier semestre de 2020 ont été ajustés à des fin comparatives (note 2.8 des États financiers consolidés).

3.3.1 ANALYSE DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL DES SECTEURS

(en millions €)



(1) Résultat opérationnel des secteurs.

Commentaires sur le compte de résultat consolidé

Au 31 décembre 2021, le **résultat opérationnel des secteurs** s'établit à 2 966 millions €, soit 12,5 % des ventes, contre 1 878 millions € et 9,2 % au 31 décembre 2020, notamment sous l'effet de la forte hausse des volumes dans un environnement de reprise économique globale.

Dans le détail, la hausse de 1 088 millions € du résultat opérationnel des secteur d'une année à l'autre peut se lire sous l'effet des facteurs suivants :

- un effet périmètre légèrement défavorable de 6 millions €, principalement lié à la déconsolidation de Solesis et des activités d'impression, d'édition et de commercialisation de Michelin Expériences;
- un effet volume favorable de 1 389 millions € reflétant la forte croissance des volumes vendus et par conséquent une meilleure absorption des frais fixes;
- un fort effet prix-mix favorable de 1 251 millions € qui reflète une gestion très volontariste des prix dans un contexte de forte hausse des cours des matières premières, des coûts de transport de marchandises, et de l'énergie à partir du second semestre. L'effet mix favorable sur l'année a été soutenu par la croissance continue des ventes de pneus de 18 pouces et plus en Tourisme, par le ralentissement relatif de l'activité Première monte automobile sur le deuxième semestre, ainsi que par la priorité donnée à la marque MICHELIN en Poids lourd;
- un effet matières premières défavorable de 574 millions €, traduisant la forte hausse du coût des matières consommées sur l'année, ainsi que leurs coûts d'acheminement dans un contexte de pénurie de transport maritime particulièrement au premier semestre ;

- ▶ une évolution défavorable des coûts industriels et logistiques de 622 millions €, les activités industrielles et les coûts d'expéditions des produits finis étant très fortement impactés par la hausse des coûts de l'énergie, du transport, ainsi que des pièces détachées;
- une évolution défavorable des SG&A (incluant principalement les frais administratifs et généraux, les frais commerciaux et le frais de recherche et développement) des activités Pneu de 181 millions € par rapport à 2020, traduisant l'effet de la reprise de l'activité, et notamment des frais de déplacement. Les dépenses de SG&A de 2021 restent néammoins inférieures à celle de 2019;
- d'autres effets défavorables à hauteur de 46 millions €, incluant 70 millions € d'effet favorable de la baisse des coûts liés au Covid-19;
- un effet défavorable des parités de 136 millions €, sous l'effet en particulier de la dépréciation du dollar américain sur le premier semestre, ainsi que des devises de pays émergents dont la Turquie, la Russie et l'Argentine.

Le Groupe réalise ainsi un résultat opérationnel des secteurs à taux de change constant de 3 102 millions € en 2021, en ligne avec l'objectif publié le 25 octobre 2021 d'atteindre un résultat opérationnel des secteurs à taux de change constants supérieur à 2 800 millions €.

Les autres produits et charges opérationnels non affectés aux secteurs représentent une charge de 189 millions € en 2021, contre une charge de 475 millions € en 2020, soit une progression de 286 millions € d'une année à l'autre.

Le détail des autres produits et charges opérationnels est précisé dans la section 3.3.3.9 du rapport de gestion et dans la note 9 des états financiers consolidés.

3.3.2 RÉSULTAT OPÉRATIONNEL DES SECTEURS

L'information sectorielle est présentée selon les trois secteurs opérationnels suivants :

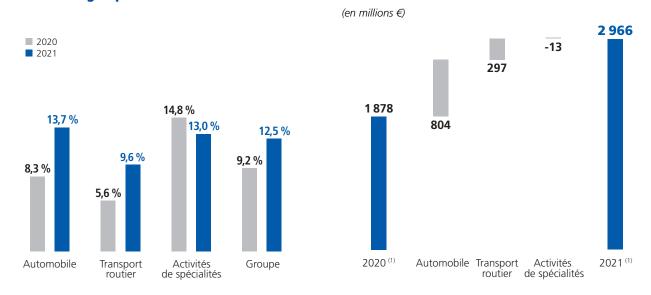
- automobile et distribution associée ;
- ► transport routier et distribution associée ;
- activités de spécialités et distribution associée.

Les Activités de spécialités comprennent les activités pneumatiques Mines, Hors la Route, Deux-roues et Avion, ainsi que les activités Matériaux de Haute Technologie. Les activités de Services et Solutions sont essentiellement comprises dans le secteur "Transport routier et distribution associée".

La performance des secteurs opérationnels est mesurée notamment par les ventes et le résultat opérationnel des secteurs, établis selon les mêmes bases d'évaluation que celles utilisées dans le compte de résultat consolidé du Groupe.

| (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 | 2e sem. 2021 | 1 ^{er} sem. 2021 |
|---|---------------|---------------|--------------|---------------------------|
| AUTOMOBILE ET DISTRIBUTION ASSOCIÉE | | | | |
| Ventes | 11 998 | 10 103 | 6 436 | 5 562 |
| Résultat opérationnel du secteur | 1 643 | 839 | 913 | 730 |
| Marge opérationnelle du secteur | 13,7 % | 8,3 % | 14,2 % | 13,1 % |
| TRANSPORT ROUTIER ET DISTRIBUTION ASSOCIÉE | | | | |
| Ventes | 6 233 | 5 373 | 3 336 | 2 897 |
| Résultat opérationnel du secteur | 599 | 302 | 313 | 286 |
| Marge opérationnelle du secteur | 9,6 % | 5,6 % | 9,4 % | 9,9 % |
| ACTIVITÉS DE SPÉCIALITÉS ET DISTRIBUTION ASSOCIÉE | | | | |
| Ventes | 5 564 | 4 993 | 2 831 | 2 733 |
| Résultat opérationnel du secteur | 724 | 737 | 319 | 405 |
| Marge opérationnelle du secteur | 13,0 % | 14,8 % | 11,3 % | 14,8 % |
| GROUPE | | | | |
| Ventes | 23 795 | 20 469 | 12 603 | 11 192 |
| Résultat opérationnel des secteurs | 2 966 | 1 878 | 1 545 | 1 421 |
| Marge opérationnelle des secteurs | 12,5 % | 9,2 % | 12,3 % | 12,7 % |

3.3.2.1 Marge opérationnelle des secteurs



(1) Résultat opérationnel des secteurs.

3.3.2.2 Automobile et distribution associée – Analyse du résultat opérationnel du secteur

| Automobile et distribution associée (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 | 2021/2020 | 2021 (en % du total Groupe) | 2020 (en % du total Groupe) |
|---|---------------|---------------|-----------|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Ventes | 11 998 | 10 103 | + 18,8 % | 50 % | 49 % |
| Variation des volumes | 12,3 % | | | | |
| Résultat opérationnel du secteur | 1 643 | 839 | + 95,8 % | 55 % | 45 % |
| Marge opérationnelle du secteur | 13,7 % | 8,3 % | + 5,4 pts | | |

Le **résultat opérationnel du secteur Automobile** s'est établi à 1 643 millions €, soit 13,7 % des ventes, contre 839 millions € et 8,3 % des ventes en 2020. Cette augmentation significative du résultat opérationnel du secteur est liée principalement au fort effet volume (+12,3 % dans un marché en hausse de 9 %), et à une politique de prix très volontariste dans toutes les géographies qui a permis de compenser la hausse des matières premières, des coûts de logistique et de l'énergie. Le résultat

opérationnel du secteur a également bénéficié de gains de parts de marché notamment sur les segments plus rémunérateurs des pneus de 18 pouces et plus, ainsi que de l'effet mix favorable lié au ralentissement de l'activité Première monte automobile, cette dernière étant pénalisée par la pénurie de semi-conducteurs.

L'évolution des parités impacte négativement le résultat du secteur.

3.3.2.3 Transport routier et distribution associée – Analyse du résultat opérationnel du secteur

| Transport routier et distribution | | | | 2021 | 2020 |
|-----------------------------------|---------------|---------------|-----------|------------------------|------------------------|
| associée (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 | 2021/2020 | (en % du total Groupe) | (en % du total Groupe) |
| Ventes | 6 233 | 5 373 | + 16,0 % | 26 % | 26 % |
| Variation des volumes | 12,9 % | | | | |
| Résultat opérationnel du secteur | 599 | 302 | + 98,3 % | 20 % | 16 % |
| Marge opérationnelle du secteur | 9,6 % | 5,6 % | + 4,0 pts | | |

Le **résultat opérationnel du secteur Transport routier** s'élève à 599 millions €, représentant 9,6 % des ventes, à comparer à 302 millions € et 5,6 % des ventes à fin 2020.

Le redémarrage de la demande mondiale a entrainé un fort rebond des volumes vendus (+ 12,9 %). La stratégie de sélectivité privilégiant la marque MICHELIN et les marchés créateurs de valeur, ainsi que le pilotage réactif des prix ont permis de compenser la hausse des matières premières, des coûts de logistique et d'énergie.

La performance du segment a cependant été pénalisée par les contraintes de production qui n'ont pas permis de satisfaire la totalité de la demande, notamment en Amérique du Nord, ce qui a entrainé une moindre absorption des coûts fixes.

Les activités de Services & Solutions accélèrent leur développement et leur expansion géographique, notamment autour des offres de gestion de flottes.

L'évolution des parités impacte négativement le résultat du secteur.

Commentaires sur le compte de résultat consolidé

3.3.2.4 Activités de spécialités et distribution associée – Analyse du résultat opérationnel du secteur

| Activités de spécialités et distribution associée (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 | 2021/2020 | 2021 (en % du total Groupe) | 2020 (en % du total Groupe) |
|---|---------------|---------------|-----------|------------------------------------|---------------------------------------|
| Ventes | 5 564 | 4 993 | + 11,4 % | 23 % | 24 % |
| Variation des volumes | 9,8 % | | | | |
| Résultat opérationnel du secteur | 724 | 737 | - 1,8 % | 24 % | 39 % |
| Marge opérationnelle du secteur | 13,0 % | 14,8 % | - 1,7 pt | | |

Le résultat opérationnel du secteur Spécialités s'élève à 724 millions € soit 13,0 % des ventes, contre 737 millions € et 14,8 % des ventes en 2020. Sur des bases de comparaison moins favorables que les deux autres secteurs, et malgré des volumes globaux en hausse de 9,8 %, le résultat du secteur est plus contrasté.

Pneus pour mines de surface : les ventes du Groupe ont été pénalisées par les contraintes de production et la pénurie de transport maritime qui n'ont pas permis de fabriquer et expédier tous les pneus demandés par le marché, entrainant une moindre absorption des coûts fixes. Une partie importante des contrats avec les opérateurs miniers ayant des clauses d'indexation sur les prix des matières premières et de la logistique, les ventes ont bénéficié de l'application mécanique de ces clauses sur le second semestre. Cependant, en raison du décalage temporel entre la hausse du coût des matières et de la logistique et l'application des clauses, l'augmentation des prix de vente n'a pas permis de compenser tous les facteurs d'inflation sur l'année, notamment de la logistique dont l'ajustement est réalisé annuellement.

Agricole et Construction : sur des marchés dynamiques, l'activité progresse en particulier à la Première monte. La capacité contrainte des usines ainsi que les difficultés logistiques pour expédier les produits finis notamment au départ du Sri Lanka ont cependant impacté négativement le secteur.

Deux-roues : le résultat opérationnel du secteur progresse fortement dans un environnement très bien orienté, notamment à la faveur d'une politique de prix dynamique et réactive.

Avion : malgré une reprise fragile, l'activité est toujours pénalisée par les effets de la crise sanitaire et la chute des segments pour l'aviation commerciale. Elle bénéficie cependant d'une meilleure résistance des marchés Militaire et General aviation.

Les activités de bandes transporteuses de Fenner ont été pénalisées par les difficultés de l'activité minière en Australie, en particulier en raison des restrictions d'importations de charbon par la Chine, ainsi que par le ralentissement des activités de service dû aux limitations de la mobilité à l'intérieur du territoire australien

L'évolution des parités impacte négativement le résultat du secteur.

AUTRES ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT 3.3.3

Matières premières 3.3.3.1

Le coût des matières premières consommées incorporées dans le coût des ventes est estimé à 5,0 milliards € en 2021 contre 3,8 milliards € en 2020.

Ce coût est lié:

- au prix et au mix des achats de matières premières du Groupe ;
- aux volumes de production et de ventes ;
- ▶ à la valorisation des stocks (matières premières, produits semi-finis, produits finis) obtenue avec la méthode du prix moyen pondéré. Celle-ci tend à lisser et retarder les évolutions des coûts d'achat de la période, compte tenu du délai entre les achats de matières premières et la vente d'un produit fini;
- > à la variation des parités monétaires qui correspond à (i) l'effet de conversion en devise de consolidation des coûts d'achat en devises locales des sociétés consommatrices et (ii) une variation résiduelle résultant, pour les sociétés consommatrices, de l'effet de change entre leur devise locale et la devise d'achat de leurs matières premières.

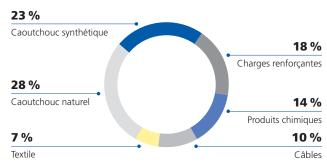
En 2021, le coût des matières premières ainsi que les coûts d'approvisionnement afférents intègrent un effet prix défavorable de 574 millions €, y compris l'effet de change résiduel.

Les cours du caoutchouc naturel et du butadiène se reflètent dans le compte de résultat avec un décalage de cinq à six mois pour le premier et de l'ordre de trois mois pour le second.

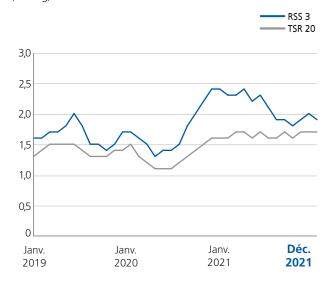
Sur la base des estimations de volumes de production 2021, le Groupe évalue l'impact en année pleine sur ses coûts d'achat ("cash out") de la variation des cours du caoutchouc naturel et du pétrole de la manière suivante :

- ▶ une variation de 0,10 USD par kg sur le cours du caoutchouc naturel génère un impact de l'ordre de 90 millions USD sur les coûts d'achat;
- ▶ une variation de 1 USD par baril sur le cours du pétrole entraîne un impact de 9 millions USD sur les coûts d'achat.

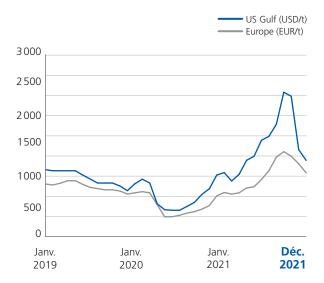
RÉPARTITION DES MATIÈRES PREMIÈRES CONSOMMÉES EN 2021 (5,0 MILLIARDS €)



ÉVOLUTION DU COURS DU CAOUTCHOUC NATUREL (SICOM) (USD/kg)



ÉVOLUTION DU COURS DU BUTADIÈNE



3.3.3.2 Frais de personnel et effectifs

Les **frais de personnel** s'élèvent à 6 445 millions €, soit 27,1 % des ventes, en hausse de 449 millions € par rapport à 2020. Cette variation intègre l'effet de la reprise de l'activité ainsi que l'augmentation des rémunérations, notamment des rémunérations variables, au titre de l'année 2021. En pourcentage des ventes, la baisse des frais de personnel s'explique par l'augmentation des ventes de plus de 12 % au cours de l'année.

Les effectifs des zones géographiques à coûts élevés, principalement dans des fonctions centrales, ont continué de diminuer en 2021 dans un contexte de simplification des modes de fonctionnement au sein du Groupe.

À fin 2021, 6 430 millions € de charges sont comptabilisées dans le résultat opérationnel des secteurs et 15 millions € en autres produits et charges opérationnels.

| (en millions € et en nombre de personnes) | Exercice 2021 | Exercice 2020 | Variation |
|--|---------------|---------------|-----------|
| Total des frais de personnel | 6 445 | 5 996 | + 7,5 % |
| En % des ventes | 27,1 % | 29,3 % | - 2,2 pt |
| Effectif inscrit au 31 décembre | 124 760 | 123 600 | + 0,9 % |
| Effectif au 31 décembre, en équivalents temps plein | 118 400 | 117 500 | + 0,8 % |
| Effectif moyen de la période, en équivalents temps plein | 117 600 | 118 800 | - 1,0 % |

3.3.3.3 Dotations aux amortissements

| (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 | Variation |
|--|---------------|---------------|-----------|
| Total des dotations aux amortissements | 1 812 | 1 840 | - 1,5 % |
| En % des ventes | 7,6 % | 9,0 % | |

Les **dotations aux amortissements** sont en retrait de 28 millions € par rapport à 2020, à 1 812 millions €. Cette diminution s'explique par le ralentissement des investissements réalisés en 2020 en réponse à la crise Covid-19, ainsi que la perte de valeur constatée 2020 sur l'usine de Chennai et qui impacte à la baisse les amortissements de cette année.

Par ailleurs sur 2021, la totalité des investissements prévus par le Groupe n'ont pas pu être réalisés en raison de la pénurie de semi-conducteurs, de matériaux, et des perturbations des chaînes logistiques mondiales.

1 734 millions € sont comptabilisés dans le résultat opérationnel des secteurs, 78 millions € en autres produits et charges opérationnels (cf. notes 6 et 9 des états financiers consolidés).

Commentaires sur le compte de résultat consolidé

3.3.3.4 Frais de transport

| (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 | Variation |
|--------------------|---------------|---------------|-----------|
| Frais de transport | 1 685 | 1 095 | + 53,9 % |
| En % des ventes | 7,1 % | 5,3 % | |

Les **frais de transport** s'élèvent à 1 685 millions € à fin 2021, soit 7,1 % des ventes contre 5,3 % des ventes à fin 2020. Cette hausse exceptionnelle résulte de l'augmentation des volumes transportés, mais aussi de l'augmentation très significative des coûts de transport sur l'ensemble de la chaîne logistique, dans un contexte de pénurie de conteneurs et de porte-conteneurs

sur de nombreuses routes maritimes. Le Groupe a ainsi du mettre en place ponctuellement des options de contournement plus coûteuses pour pallier la désorganisation des chaînes d'approvisionnement, et notamment la pénurie de transport maritime

3.3.3.5 Frais commerciaux

Les **frais commerciaux** représentent 4,8 % des ventes en 2021, contre 5,2 % en 2020. En valeur et à périmètre comparable, ils sont en hausse de 63 millions € par rapport à 2020, en raison de la reprise de l'activité.

En pourcentage des ventes, la baisse par rapport à 2020 s'explique par l'augmentation des ventes, à la fois en raison de l'effet volume et des hausses de prix.

3.3.3.6 Frais de recherche et développement

| (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 | Variation |
|-------------------------------------|---------------|---------------|-----------|
| Frais de recherche et développement | 682 | 646 | + 5,6 % |
| En % des ventes | 2,9 % | 3,2 % | |

Les **frais de recherche et développement** s'élèvent à 682 millions €, en hausse de 36 millions € par rapport à 2020. Ils retrouvent ainsi leur niveau de 2019, traduisant la volonté du Groupe de maintenir son *leadership* technologique en termes de performance et de durabilité de ses produits et services.

En pourcentage des ventes, ils s'établissent à 2,9 % contre 3,2 % en 2020, cette baisse s'expliquant par l'augmentation des ventes, à la fois en raison de l'effet volume et des hausses de prix.

3.3.3.7 Frais administratifs et généraux

Les **frais administratifs et généraux**, à 2 137 millions €, augmentent de 143 millions € par rapport à 2020 à périmètre comparable. Cette hausse provient essentiellement de la nette reprise d'activité sur l'année 2021.

En pourcentage des ventes, les frais généraux et administratifs s'établissent à 9,0 % en 2021, en baisse de 0,7 point par rapport à 2020.

3.3.3.8 Autres produits et charges des secteurs

Les **autres produits et charges des secteurs** constituent une charge de 67 millions € en 2021, en baisse de 60 millions € par rapport à 2020. Cette baisse s'explique en particulier par la baisse d'une année sur l'autre des coûts liés au Covid-19 (achat et confection de masques et de gel, frais de nettoyage et de désinfection) qui se sont élevés à 26 millions € en 2021 contre 96 millions € en 2020.

3.3.3.9 Autres produits et charges opérationnels

Les **autres produits et charges opérationnels** correspondent aux éléments qui ne participent pas à la mesure de la performance des secteurs opérationnels effectuée par la Direction en raison de leur nature ou de leur caractère significatif, inhabituel ou anormal.

En 2021, les autres produits et charges opérationnels correspondent à une charge de 189 millions €, contre une charge de 475 millions € en 2020.

Cette diminution de 286 millions € par rapport à 2020 s'explique essentiellement par :

- l'enregistrement sur l'année 2020 d'une perte de valeur de 164 millions € sur l'usine de Chennai en Inde, dédiée à la fabrication de pneumatiques Poids lourd pour le marché domestique;
- L'effet favorable, sur le premier semestre de 2021, de la cession de 51 % des actifs nets de la société Solesis au fonds Altaris pour un montant de 114 millions €.

Le détail des autres produits et charges opérationnels est précisé dans la note 9 des états financiers consolidés.

COÛT DE L'ENDETTEMENT NET

| (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 | Variation |
|---------------------------|---------------|---------------|-----------|
| Coût de l'endettement net | 192 | 242 | - 50 |

À 192 millions €, le **coût de l'endettement net** diminue de 50 millions € par rapport à 2020. Cette variation s'explique principalement par les éléments suivants :

- une diminution de 31 millions € de la charge nette d'intérêt qui est portée à 206 millions €, cette baisse résulte des effets suivants :
 - un effet volume favorable de 3 millions € qui s'explique par une diminution de la dette brute de 104 millions € entre 2021 et 2020,
 - un effet taux favorable de 28 millions €: le taux d'intérêt de la dette moyenne brute est passé de 2,9 % en 2020 à 2,6 % en 2021;
- une amélioration de 39 millions € des résultats sur dérivés de taux, en raison de l'effet conjugué de la baisse des taux sur 2020 et de la hausse en 2021, ainsi que de l'appréciation de l'euro face au dollar américain;
- une diminution de 11 millions € des produits d'intérêts de la trésorerie;
- ▶ des variations globalement défavorables d'autres éléments pour 9 millions €.

3.3.3.10 Autres produits et charges financiers

| (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 | Variation |
|---------------------------------------|---------------|---------------|-----------|
| Autres produits et charges financiers | 4 | 14 | - 10 |

Les **autres produits et charges financiers** constituent une charge de 4 millions € en 2021, en baisse de 10 millions € par rapport à 2020, principalement sous l'effet de réévaluations monétaires et du produit net des actifs financiers (1).

3.3.3.11 Impôts sur le résultat

| (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 | Variation |
|------------------------|---------------|---------------|-----------|
| Résultat avant impôts | 2 471 | 979 | + 1 492 |
| Impôts sur le résultat | (626) | (354) | + 272 |
| Impôts courants | (614) | (314) | + 300 |
| Retenues à la source | (15) | (37) | - 22 |
| Impôts différés | 3 | (3) | - 6 |

La **charge d'impôt** s'élève à 626 millions € en 2021 en hausse de 272 millions € par rapport à 2020. Cette évolution résulte avant tout de la très forte hausse du résultat avant impôts. Les 614 millions € d'impôts courants comptabilisés correspondent à la charge due par les sociétés bénéficiaires du Groupe.

La charge d'impôts 2021 aboutit à un taux d'imposition effectif de 25,3 %, contre 36,2 % l'année précédente.

Ce taux d'impôt effectif de 25,3 % constaté en 2021 est en ligne avec le niveau normatif de 2019.

⁽¹⁾ Note 10 des états financiers consolidés.

Commentaires sur le compte de résultat consolidé

03

3.3.3.12 Résultat net consolidé et résultat net par action

| (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 | Variation |
|---|---------------|---------------|-----------|
| Résultat net | 1 845 | 625 | + 1 220 |
| En % des ventes | 7,8 % | 3,1 % | + 4,7 pt |
| Attribuable aux actionnaires de la Société | 1 844 | 632 | + 1 212 |
| Attribuable aux intérêts non assortis de contrôle | 1 | (7) | |
| RÉSULTAT PAR ACTION (EN EUROS) | | | |
| ▶ De base | 10,31 | 3,52 | + 6,79 |
| ▶ Dilué | 10,24 | 3,51 | + 6,73 |

Le **résultat net** se traduit par un bénéfice de 1 845 millions €, soit 7,8 % des ventes, contre un bénéfice de 625 millions € en 2020, soit 3,1 % des ventes.

La hausse de 1 220 millions € résulte des éléments suivants :

- éléments favorables :
 - l'augmentation du résultat opérationnel des secteurs de 1 088 millions €,
 - la diminution des autres charges opérationnelles de 286 millions €,
- l'amélioration de 75 millions € du résultat financier, lié principalement à la réduction du coût de l'endettement net de 50 millions €,
- l'augmentation de 43 millions € du résultat des sociétés mises en équivalence, en particulier la contribution du réseau de distribution américain TBC;
- éléments défavorables :
 - l'augmentation de la charge d'impôts de 272 millions €.

3.4 COMMENTAIRES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

Afin d'améliorer la lisibilité des états financiers consolidés, les droits d'utilisation des actifs de location et les dettes financières liées aux contrats de location sont présentées séparément dans l'état de la situation financière consolidée.

Pour mémoire – Méthodologie : la variation monétaire au bilan provient essentiellement de la conversion en euros, revalorisée au taux de clôture, des actifs et passifs de l'année précédente.

ACTIF

| | | | Variation | Variation | |
|---|------------------|------------------|-----------|-----------|-----------|
| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 | totale | monétaire | Mouvement |
| Goodwill | 2 286 | 2 136 | + 150 | + 122 | + 28 |
| Immobilisations incorporelles | 1 811 | 1 980 | - 169 | + 101 | - 270 |
| Immobilisations corporelles | 11 231 | 10 821 | + 410 | + 387 | + 23 |
| Droits d'utilisation des actifs de location | 1 034 | 1 083 | - 49 | + 44 | - 93 |
| Actifs financiers et autres actifs à long terme | 1 404 | 865 | + 539 | + 49 | + 490 |
| Titres mis en équivalence | 1 103 | 941 | + 162 | + 58 | + 104 |
| Impôts différés actifs | 751 | 729 | + 22 | + 11 | + 11 |
| Actifs non courants | 19 620 | 18 555 | + 1 065 | + 772 | + 293 |
| Stocks | 5 272 | 3 959 | + 1 313 | + 175 | + 1 138 |
| Créances commerciales | 3 576 | 3 018 | + 558 | + 99 | + 459 |
| Actifs financiers à court terme | 713 | 429 | + 284 | + 0 | + 284 |
| Autres actifs à court terme | 1 038 | 929 | + 109 | - 12 | + 121 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 4 482 | 4 747 | - 265 | + 13 | - 278 |
| Actifs courants | 15 081 | 13 082 | + 1 999 | + 276 | + 1 723 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 34 701 | 31 637 | + 3 064 | + 1 048 | + 2 016 |

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 | Variation totale | Variation monétaire | Mouvement |
|--|------------------|------------------|---------------------|---------------------|-----------|
| Capital social | 357 | 357 | + 0 | | + 0 |
| Primes liées au capital | 2 746 | 2 746 | + 0 | | + 0 |
| Réserves | 11 871 | 9 530 | + 2 341 | + 617 | + 1 724 |
| Intérêts non assortis de contrôle | (3) | (2) | - 1 | - 1 | + 0 |
| Capitaux propres | 14 971 | 12 631 | + 2 340 | + 616 | + 1 724 |
| Dettes financières à long terme | 5 360 | 6 169 | - 809 | + 20 | - 829 |
| Dette financières liées aux contrats de location | | | | | |
| à long terme | 731 | 801 | - 70 | + 29 | - 99 |
| Provisions pour avantages du personnel | 3 362 | 3 700 | - 338 | + 72 | - 410 |
| Provisions et autres passifs à long terme | 759 | 775 | - 16 | + 19 | - 35 |
| Impôts différés passifs | 503 | 425 | + 78 | + 32 | + 46 |
| Passifs non courants | 10 715 | 11 870 | - 1 155 | + 172 | - 1 327 |
| Dettes financières à court terme | 1 682 | 1 546 | + 136 | + 39 | + 97 |
| Dette financières liées aux contrats de location | | | | | |
| à court terme | 229 | 222 | + 7 | + 8 | - 1 |
| Dettes fournisseurs | 3 174 | 2 291 | + 883 | + 95 | + 788 |
| Dettes fournisseurs sous contrats de cession | | | | | |
| de créances | 613 | 437 | + 176 | + 28 | + 148 |
| Provisions et autres passifs à court terme | 3 317 | 2 640 | + 677 | + 91 | + 586 |
| Passifs courants | 9 015 | 7 136 | + 1 879 | + 262 | + 1 617 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF | 34 701 | 31 637 | + 3 064 | + 1 049 | + 2 015 |

3.4.1 GOODWILL

Au 31 décembre 2021, le montant des **goodwill** augmente de 28 millions € hors variations monétaires par rapport au 31 décembre 2020. Cette augmentation s'explique par la reconnaissance d'un goodwill préliminaire suite à l'acquisition d'Allopneus clôturée au 30 décembre 2021, ainsi que par la

reconnaissance d'un goodwill suite à l'acquisition de la société Lumsden Corporation (Matériaux de Haute Technologie).

La déconsolidation de Solesis dont 51 % ont été cédées au fonds Altaris en mai 2021 vient en diminution du goodwill.

3.4.2 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les **immobilisations incorporelles** s'élèvent à 1 811 millions €, en diminution de 270 millions € par rapport au 31 décembre 2020 hors effet des variations monétaires (+ 101 millions €).

Cette diminution provient essentiellement d'une variation de périmètre liée à la sortie des actifs de Solesis suite à la cession de 51 % au fonds Altaris pour 200 millions €.

3.4.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les **immobilisations corporelles** s'établissent à 11 231 millions € au 31 décembre 2021, en légère augmentation de 23 millions € hors effets des variations monétaires (+ 387 millions €). Cette tendance traduit les difficultés rencontrées pour réaliser tous les investissements prévus en 2021, en raison des perturbations des chaînes d'approvisionnement, et des pénuries de composants et de pièces détachées. Ainsi, le Groupe n'a pas pu compenser sur 2021 la baisse pilotée des investissements réalisée sur 2020 afin de sauvergarder sa trésorerie.

En 2021, les investissements en immobilisations corporelles s'élèvent à 1 494 millions € par rapport à 1 041 millions € en 2020. Par ailleurs, la déconsolidation de Solesis entraîne une réduction de 42 millions € des immobilisations corporelles.

3.4.4 DROITS D'UTILISATION DES ACTIFS DE LOCATION

À partir de 2020, les **droits d'utilisation des actifs de location** ont été identifiés séparément des immobilisations corporelles. Ils s'élèvent à 1 034 millions € au 31 décembre 2021, en baisse de 93 millions € par rapport au 31 décembre 2020

(hors variation monétaire de + 57 millions €), les nouveaux contrats de location étant inférieurs aux amortissements des contrats passés.

3.4.5 ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES ACTIFS À LONG TERME

Les **actifs financiers et autres actifs à long terme,** à 1 404 millions €, augmentent sur l'année de 490 millions € hors variation des parités monétaires (+ 49 millions €). La hausse est essentiellement due à la variation nette des prêts qui provient principalement:

- des actions préférentielles reçues dans le cadre de la cession de 51 % de Solesis au fonds Altaris;
- ▶ d'un investissement effectué dans un compte de séquestre destiné à financer les plans de pension au Royaume-Uni. Ce montant est nanti en faveur des plans de pensions et n'est donc pas librement disponible pour le Groupe.

3.4.6 TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

Les **titres mis en équivalence**, à 1 103 millions €, augmentent sur l'année de 104 millions € hors effets des variations monétaires (+ 58 millions €). Cette évolution est essentiellement liée à des effets de périmètre: d'une part l'entrée de la société

Solesis suite à la cession de 51 % de son capital à Altaris au cours du premier semestre, d'autre part la sortie de la société Allopneus consolidée par intégration globale à partir du 30 décembre 2021⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Note 17.1 des états financiers consolidés

3.4.7 IMPÔTS DIFFÉRÉS

Au 31 décembre 2021, le Groupe présente un actif net d'**impôts différés** de 248 millions €, en baisse de 36 millions € par rapport à fin 2020 (hors effet des variations monétaires - 20 millions €). Cette diminution des impôts différés nets est principalement liée d'une part à la baisse des impôts enregistrés dans les autres

éléments du résultat global, en lien avec les engagements postérieurs à l'emploi ⁽¹⁾ pour 87 millions €, d'autre part à l'augmentation de 48 millions d'€ liée à la vente de 51 % du capital de Solesis.

3.4.8 BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT OPÉRATIONNEL

| | | | | 2021 | 2020 |
|--------------------------------------|------------------|------------------|-----------|-------------------|-------------------|
| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 | Variation | (en % des ventes) | (en % des ventes) |
| Stocks | 5 272 | 3 959 | + 1 313 | 22,2 % | 19,3 % |
| Créances commerciales | 3 576 | 3 018 | + 558 | 15,0 % | 14,7 % |
| Dettes fournisseurs | (3 174) | (2 291) | - 883 | - 13,3 % | - 11,2 % |
| Fournisseurs sous contrat de cession | | | | | |
| de créances | (613) | (437) | - 176 | - 2,6 % | - 2,1 % |
| BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT | 5 061 | 4 249 | + 812 | 21,3 % | 20,8 % |

Le **besoin en fonds de roulement opérationnel** augmente de 812 millions € dans un contexte de forte reprise de l'activité. En pourcentage des ventes, il augmente de 0,5 point sur l'année, passant de 20,8 % des ventes en 2020 à 21,3 % des ventes fin 2021.

Les **stocks** représentent 22,2 % des ventes à fin 2021, à 5 272 millions €, contre 19,3 % et 3 959 millions € à fin 2020. Hors variation monétaires de + 175 millions €, cela représente une hausse de 1 138 millions € sur l'année.

Cette hausse s'explique en premier lieu par une comparaison avec un niveau de stocks au 31 décembre 2020 historiquement bas, car le dynamisme des ventes au deuxième semestre de l'année 2020 n'avait pas permis au Groupe de reconstituer la totalité de ses stocks.

L'augmentation des stocks en fin de période comprend également l'impact de l'augmentation du prix des matières premières.

Enfin, les perturbations des chaînes logistiques mondiales, en particulier la ralentissement du transport maritime et la congestion des ports, ont augmenté le manière significative le montant des stocks *in transit*.

Cependant, le stock moyen exprimé en pourcentage des ventes a baissé sur l'exercice, reflétant les efforts structurels réalisés pendant l'année 2021.

Les **créances commerciales** s'élèvent à 3 576 millions €, soit 15,0 % des ventes, en augmentation de 558 millions € (+ 0,3 point en pourcentage des ventes) par rapport à fin 2020. Cette augmentation est en ligne avec la croissance des ventes. Après une année 2020 où les mesures de soutien à l'économie avaient permis d'éviter une augmentation des créances échues impayées, la rigueur de la politique crédit du Groupe et le redémarrage de l'activité qui a permis aux clients du Groupe de reconstituer leur trésorerie ont permis la stabilisation des créances impayées ⁽²⁾.

Les **dettes fournisseurs**, y compris celle de **fournisseurs sous contrat de cession de créance**, s'élèvent à 3 787 millions € soit 15,9 % des ventes, en hausse de 2,6 points par rapport au 31 décembre 2020. Cette augmentation s'explique à la fois par la forte croissance de l'activité, ainsi que par le renchérissement global des matières premières, du transport et de l'énergie.

3.4.9 TRÉSORERIE

La **trésorerie,** à 4 482 millions €, diminue de 278 millions € par rapport au 31 décembre 2020, hors effet des variations monétaires. Cette évolution est notamment le résultat des éléments suivants :

- éléments d'augmentation de la trésorerie :
 - un cash flow libre de 1 357 millions €,
 - d'autres élements favorables à hauteur de 24 millions €;
- éléments de diminution de la trésorerie,
 - une diminution de la dette financière de 1 245 millions €,
 - la distribution de dividendes et tantièmes à hauteur de 414 millions €.

⁽¹⁾ Note 18.1 des états financiers consolidés.

⁽²⁾ Note 20 des états financiers consolidés.

03

3.4.10 CAPITAUX PROPRES

À 14 971 millions €, les **capitaux propres du Groupe** sont en augmentation de 2 340 millions € par rapport au 31 décembre 2020, y compris 616 millions € de variation favorable des parités monétaires.

L'augmentation de 1 724 millions € hors variations monétaires s'explique principalement par :

- l'augmentation du résultat global de la période pour 2 118 millions €, qui inclut notamment :
 - le résultat net de la période qui s'élève à 1 845 millions €,
 - l'impact favorable des engagements postérieurs à l'emploi pour 351 millions €,

- l'impact fiscal défavorable de 83 millions € lié aux engagements postérieurs à l'emploi,
- d'autres éléments favorables à hauteur de 5 millions €,
- l'effet du paiement de dividendes et autres versements pour 415 millions €;
- L'effet favorable du coût des services liés aux plans de rémunération (actions de performance) pour un montant de 21 millions €.

Au 31 décembre 2021, le **capital social** de la Compagnie Générale des Établissements Michelin s'élève à 357 060 900 €, composé de 178 530 450 actions en circulation, correspondant à 238 147 046 droits de vote.

3.4.11 ENDETTEMENT NET

L'endettement net au 31 décembre 2021 s'élève à 2 789 millions €, en diminution de 742 millions € par rapport au 31 décembre 2020, liée principalement aux éléments suivants :

- ► la génération nette de trésorerie pour 942 millions €, qui s'explique par :
 - un cash flow libre positif de 1 357 millions €,
 - des distributions à hauteur de 415 millions €, dont 414 millions € de dividendes;
- ▶ deux éléments qui viennent augmenter l'endettement net de 250 millions €:
 - l'enregistrement de nouveaux contrats de locations pour 167 millions €,
 - des variations monétaires pour 83 millions €;
- d'autres éléments venant réduire l'endettement net à hauteur de 50 millions €.

ÉVOLUTION DE LA DETTE FINANCIÈRE NETTE

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|---------------------|---------------------|
| Au 1 ^{er} janvier | 3 531 | 5 184 |
| Cash flow libre (1) hors M&A | - 1 460 | - 2 043 |
| Acquisitions de participations | + 107 | + 40 |
| Financement des co-entreprises et entreprises associées | - 4 | - 1 |
| Cash flow libre (1) | - 1 357 | - 2 004 |
| Dividendes et autres distribution | + 415 | + 368 |
| Rachats d'actions | - | + 99 |
| Augmentation de capital réservée aux employées - Bib'Action | - | - 31 |
| Nouveaux contrats de location | + 167 | + 211 |
| Variation de périmètre | + 17 | - 8 |
| Parités monétaires | + 83 | - 262 |
| Autres | - 67 | - 26 |
| AU 31 DÉCEMBRE | + 2 789 | + 3 531 |
| VARIATION | - 742 | - 1 653 |

⁽¹⁾ Voir définition au chapitre 3.5.3

3.4.11.1 Ratio d'endettement net

Le **ratio d'endettement** au 31 décembre 2021 s'établit à 18,6 %, par rapport à un ratio de 28 % à fin 2020. Cette évolution s'explique par la baisse de l'endettement net par rapport à 2020, conjuguée à la hausse des capitaux propres, celle-ci étant principalement liée à l'augmentation du résultat global de la période.

3.4.11.2 Notations financières

La Compagnie Générale des Établissements Michelin (CGEM), la Compagnie Financière Michelin SA et la CFM Suisse SA bénéficient des notations financières sollicitées ci-après :

| | | CGEM | Compagnie Financière Michelin SA | CFM Suisse |
|-------------|-------------------|--------|----------------------------------|------------|
| Court terme | Standard & Poor's | A-2 | A-2 | A-2 |
| | Fitch Ratings | F2 | F2 | F2 |
| Long terme | Standard & Poor's | A- | A- | A- |
| | Fitch Ratings | A- | A- | A- |
| Dovenostivo | Standard & Poor's | Stable | Stable | Stable |
| Perspective | Fitch Ratings | Stable | Stable | Stable |

Le 10 novembre 2021, Standard & Poor's a confirmé les notations crédit court terme et long terme de Michelin à respectivement "A-2" et "A-". La perspective a également été confirmée à "stable".

Le 19 mars 2021, Fitch Ratings a confirmé les notations crédit court terme et long terme de Michelin à respectivement "F2" et "A-", ainsi que sa perspective "stable".

Depuis le 1^{er} juillet 2020, la notation de l'agence Moody's est non sollicitée par le Groupe. Moody's a cependant confirmé la notation de long terme de CGEM le 28 avril 2021, ainsi que sa perspective "stable":

| | CGEM | Compagnie Financière Michelin SA | CFM Suisse |
|-------------|--------|----------------------------------|------------|
| Long terme | A3 | N/A | N/A |
| Perspective | Stable | N/A | N/A |

3.4.12 PROVISIONS

Les **provisions et autres passifs à long terme** s'établissent à 759 millions €, contre 775 millions € au 31 décembre 2020, soit une diminution de 16 millions €. Hors variation monétaire (+ 19 millions €), la baisse de 35 millions € s'explique par des paiements sur provisions pour restructurations constituées

sur les exercices antérieurs, partiellement compensés par la constitution de nouvelles provisions dans le cadre du plan de simplification et de compétitivité en France annoncé le 6 janvier 2021, ainsi que des reclassements dans la partie court terme de provisions à moins d'un an.

3.4.13 AVANTAGES DU PERSONNEL

MOUVEMENTS DES ENGAGEMENTS NETS DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

| | Régimes | Autres | | | |
|--|------------|---------|-------|-------|--|
| (en millions €) | de pension | régimes | 2021 | 2020 | |
| Au 1er janvier | 1 626 | 1 863 | 3 489 | 3 828 | |
| Contributions versées aux organismes chargés de la gestion des fonds | (19) | - | (19) | (142) | |
| Prestations payées directement aux bénéficiaires | (48) | (71) | (119) | (146) | |
| Autres mouvements | - | (3) | (3) | - | |
| ÉLÉMENTS RECONNUS EN RÉSULTAT OPÉRATIONNEL | | | | | |
| Coûts des services rendus | 34 | 77 | 111 | 115 | |
| Pertes ou (gains) actuariels enregistrés sur les autres régimes à long terme | - | (8) | (8) | 1 | |
| Coût des services passés résultant des modifications de régimes | (1) | - | (1) | (2) | |
| Effet des réductions ou liquidations de régimes | (1) | - | (1) | 9 | |
| Effet des réductions de régimes enregistrés dans les opérations | | | | | |
| de réorganisations et d'adaptation des activités | (72) | (96) | (168) | 5 | |
| Autres éléments | 8 | (1) | 7 | 6 | |
| ÉLÉMENTS RECONNUS HORS DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL | | | | | |
| Intérêt net sur les avantages du personnel | 12 | 29 | 41 | 54 | |
| ÉLÉMENTS RECONNUS EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL | | | | | |
| Écarts de conversion | (4) | 56 | 52 | (94) | |
| Pertes ou (gains) actuariels | (317) | (72) | (389) | (145) | |
| Actifs non reconnus au titre des règles de plafonnement des actifs | 38 | - | 38 | - | |
| AU 31 DÉCEMBRE | 1 256 | 1 774 | 3 030 | 3 489 | |

03

Les principaux facteurs à l'origine de la baisse de l'engagement sont :

- les paiements effectués en 2021 pour un montant de 138 millions € (288 millions € en 2020), dont :
 - 19 millions € de versements de contributions aux organismes de gestion des fonds (142 millions € en 2020),
 - 119 millions € de paiements de prestations aux salariés du Groupe (146 millions € en 2020) ;
- une charge de 108 millions € enregistrée en résultat opérationnel en 2021 (134 millions € en 2020) qui résulte principalement du coût des régimes à prestations définies;
- un produit de 168 millions € reconnu en résultat opérationnel lié au plan de simplification et de compétitivité France annoncé le 6 janvier 2021;

- l'intérêt net sur l'engagement net, enregistré hors du résultat opérationnel, représente une charge de 41 millions € (54 millions € en 2020) ;
- des gains actuariels enregistrés en 2021 pour un montant de 389 millions € (gains de 145 millions € en 2020), détaillées comme suit :
 - 350 millions € de gains actuariels sur l'obligation au titre des avantages du personnel à prestations définies, liées principalement à la hausse des taux d'actualisation, dont 38 millions € n'ont pas été reconnus au titre des règles de plafonnement des actifs;
 - 39 millions € de gains actuariels sur les actifs de couverture dues au taux de rendement réel des actifs plus élevé que le taux d'actualisation.

Par ailleurs, la charge enregistrée au titre des régimes d'avantages du personnel à cotisations définies au 31 décembre 2021 s'établit à 218 millions €, en hausse de 1 million € par rapport à 2020.

3.5 COMMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

3.5.1 FLUX DE TRÉSORERIE SUR ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

| (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 | Variation |
|--|---------------|---------------|-----------|
| EBITDA des secteurs | 4 700 | 3 631 | + 1 069 |
| Variation des stocks nets | - 1 106 | + 552 | - 1 658 |
| Variation des postes clients nets | - 370 | + 92 | - 462 |
| Variation des postes fournisseurs nets | + 647 | - 19 | + 666 |
| Cash out lié aux restructurations | - 214 | - 206 | - 8 |
| Autres variations de provisions | + 13 | - 185 | + 198 |
| Impôts et intérêts payés | - 769 | - 580 | - 189 |
| Autres | + 5 | + 81 | - 76 |
| FLUX DE TRÉSORERIE SUR ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES | + 2 906 | + 3 366 | - 460 |

L'**EBITDA** des secteurs s'établit à 4 700 millions €, soit 19,7 % des ventes, en hausse de 1 069 millions € par rapport à 2020 (17,7 % des ventes). Cette hausse résulte de l'augmentation du résultat opérationnel des secteurs de 1 088 millions € sur l'année.

Le **flux de trésorerie sur activités opérationnelles** est en diminution de 460 millions € sur l'année, à 2 906 millions €, traduisant le fait que la hausse de l'EBITDA (+ 1 069 millions €) a été plus que compensée par :

un effet défavorable lié à l'évolution du besoin en fonds de roulement opérationnel (- 1 454 millions €), traduisant le fort redémarrage de l'activité et la reconstitution des stocks;

- un effet défavorable lié à l'augmentation des impôts et intérêts payés (- 189 millions €);
- d'autres éléments ayant un impact globalement favorable de 122 millions €, dont une variation favorable des provisions pour 198 millions €.

Les sommes versées au titre de restructurations sont globalement stables, en légère augmentation de 8 millions €.



3.5.2 **INVESTISSEMENTS NON FINANCIERS**

| (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 | 2021/2020 | 2021 (en % des ventes) | 2020 (en % des ventes) |
|---|------------------|------------------|-----------|-------------------------------|----------------------------------|
| Investissements corporels et incorporels bruts | 1 705 | 1 221 | + 484 | 7,2 % | 6,0 % |
| Subventions d'investissement reçues et variation des dettes sur immobilisations | (226) | 148 | - 374 | - 0,9 % | 0,7 % |
| Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles | (38) | (46) | + 8 | (0,2 %) | (0,2 %) |
| CONSOMMATION DE TRÉSORERIE SUR INVESTISSEMENTS NETS EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES | 1 441 | 1 323 | + 118 | 6,1 % | 6,5 % |

Les investissements corporels et incorporels bruts réalisés au cours de l'exercice s'élèvent à 1 705 millions € en 2021 contre 1 221 millions € en 2020. Après la baisse de 2020 liée à la volonté du Groupe de protéger sa trésorerie dans un contexte de forte baisse de l'activité en raison du Covid-19, cette augmentation traduit la volonté du Groupe de continuer à investir dans la flexibilité, la compétitivité et la sécurité de son outil industriel, dans le déploiement d'innovations technologiques pour soutenir la stratégie d'expansion du Groupe autour et au-delà du pneu, ainsi que de répondre aux défis de la transition énergétique.

Le montant des investissements en 2021 n'est cependant pas revenu à son niveau de 2019 (1 801 millions €). En effet, les pertubations des chaînes d'approvisionnement mondiales, la pénurie de matériaux, de composants et de pièces détachées ainsi que les tensions sur le marché de l'emploi dans certaines régions ayant pénalisé l'activité de ses fournisseurs n'ont pas permis au Groupe de réaliser la totalité des investissements corporels et incorporels initialement prévus, et de compenser la baisse pilotée des investissements entreprise en 2020 afin de protéger la trésorerie du Groupe.

Par ligne business, les principaux investissements de compétitivité, de renouvellement de gammes et de croissance réalisés ou en cours sont les suivants :

Automobile:

- au Mexique ;
- en Chine :
- en Thaïlande.

Transport routier:

en Thaïlande.

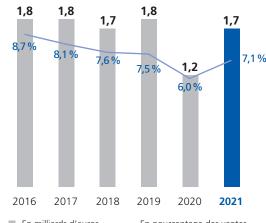
Produits de spécialité :

- pneus Minier ;
- pneus Hors-route (Agricole, Construction, Manutention);
- pneus Deux-roues.

L'ensemble des projets d'investissement se sont traduits par les montants ci-dessous.

ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS CORPORELS ET INCORPORELS

(en milliards €)



En milliards d'euros — En pourcentage des ventes

Pour mémoire, le financement du Groupe est fonction de sa capacité à générer du cash flow d'une part, et des opportunités offertes par le marché, d'autre part. En conséquence, il n'y a généralement pas de lien direct entre source de financement et projets

Le ligne "subventions d'investissements reçues et variation de dettes sur immobilisations" concerne principalement des variations de dettes sur immobilisations.

Commentaires sur les flux de trésorerie consolidés

03

3.5.3 **CASH FLOW DISPONIBLE ET CASH FLOW LIBRE**

Le cash flow disponible correspond au cash flow généré par l'activité courante du Groupe. Il s'entend donc après investissements récurrents, mais avant investissements de compétitivité, de croissance et dans les nouvelles activités.

Le cash flow libre s'entend avant dividende et toutes opérations de financement. Il est égal aux flux de trésorerie sur activités opérationnelles moins les flux de trésorerie sur activités d'investissement, ces derniers etant retraités des flux de trésorerie nets sur les actifs financiers de gestion de trésorerie et de garantie d'emprunts.

| (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 |
|---|---------------|---------------|
| Trésorerie sur activités opérationnelles | 2 906 | 3 366 |
| Investissements récurrents (maintenance, informatique, distribution,) | (1 189) | (722) |
| CASH FLOW DISPONIBLE | 1 717 | 2 644 |
| Investissements de compétivité et de croissance | (381) | (355) |
| Investissement dans les nouvelles activités | (135) | (144) |
| Acquisitions | (107) | (39) |
| Autre | 263 | (102) |
| CASH FLOW LIBRE | 1 357 | 2 004 |

À fin décembre 2021, le cash flow disponible s'élève à 1 717 millions €, après des investissements récurrents qui se sont élevés à 1 189 millions €.

Le *cash flow* libre est positif à 1 357 millions €, et prend en compte des investissements de compétitivité et de croissance pour 381 millions €, ainsi que des investissements dans de nouvelles activités pour 135 millions €. Les acquisitions à hauteur de 107 millions € reflètent la prise de participation à 100 % dans la société Allopneus, ainsi que des prises de contrôle jugées individuellement non significatives.

3.5.4 **CASH FLOW LIBRE STRUCTUREL**

Pour suivre sa performance intrinsèque, le Groupe se fixe des objectifs sur la base d'un cash flow libre structurel correspondant au cash flow libre avant acquisitions, ajusté de l'effet de la variation des cours des matières premières sur les comptes clients, sur les comptes fournisseurs et les stocks.

Avec un cash flow libre structurel de 1 793 millions € en 2021, le Groupe réalise son objectif publié le 24 octobre 2021 d'atteindre un cash flow libre structurel supérieur à 1 000 millions €.

| | Exercice 2021 | Exercice 2020 |
|---|---------------|---------------|
| CASH FLOW LIBRE | 1 357 | 2 004 |
| Acquisitions | 107 | 39 |
| CASH FLOW LIBRE HORS ACQUISITIONS & CESSIONS | 1 464 | 2 043 |
| Impact matières premières sur le Besoin en Fonds de Roulement | 329 | - 33 |
| CASH FLOW LIBRE STRUCTUREL | 1 793 | 2 010 |

3.6 RETOUR SUR CAPITAUX INVESTIS (ROCE)

Le ROCE (Return On Capital Employed) mesure la rentabilité des capitaux engagés par le Groupe, en divisant le résultat opérationnel secteurs diminué d'une charge d'impôt théorique par les actifs économiques moyens employés sur la période.

Sont ajoutés au résultat operationnel des secteurs l'amortissement des actifs incorporels acquis ainsi que le résultat des sociétés mises en équivalence.

Le taux standard d'imposition retenu est de 25 % pour 2021, au même niveau qu'en 2020. Il correspond à un taux moyen effectif normal d'imposition du Groupe

Les taux de change appliqués sont les cours de la fin de la période pour les éléments du bilan et les cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

La comparaison du ROCE au WACC (Weighted Average Cost of Capital), qui mesure le coût moyen pondéré des capitaux propres et de la dette, permet de mesurer la création de valeur par le Groupe au cours de la période, ce qui est le cas lorsque le ROCE est supérieur au WACC.

Le WACC du Groupe est estimé à 7,5 % sur la base d'un équilibre théorique entre les capitaux propres et la dette. Il est en ligne avec les *benchmarks* externes. Les taux utilisés sont déterminés à partir du taux de fonds propres provenant du rendement attendu par les marchés des titres de la Société, et des taux de dettes et de risques associés ; ils tiennent également compte de l'imposition.

| (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 |
|--|---------------|---------------|
| Résultat opérationnel des secteurs retraité pour le calcul du ROCE | 2 819 | 1 677 |
| Taux moyen d'imposition standard retenu pour le calcul du ROCE | 25 % | 25 % |
| Résultat opérationnel des secteurs net d'impôt (NOPAT) | 2 114 | 1 258 |
| Actif économique fin de période | 21 201 | 19 772 |
| Actif économique moyen | 20 496 | 21 037 |
| ROCE Groupe | 10,3 % | 6,0 % |

3.7 INFORMATION SUR LES TENDANCES

3.7.1 PERSPECTIVES

En 2022, dans un contexte qui reste encore très incertain du fait des évolutions de la crise sanitaire, les marchés Tourisme camionnette devraient afficher une hausse comprise entre 0 % et 4 % sur l'année, les marchés Poids lourd une reprise entre 1 % et 5 %, et les marchés des Activités de spécialités une hausse comprise entre 6 % et 10 %. Sur la base de ce scénario, le Groupe envisage de croître en ligne avec les marchés.

Compte tenu des cours des matières premières et des coûts du transport constatés début 2022, le Groupe anticipe par ailleurs un effet significativement négatif de ces éléments sur ses résultats en 2022. La poursuite de l'enrichissement de son mix, et l'application rigoureuse de sa politique de gestion des prix

devraient toutefois avoir un effet favorable sur les résultats du Groupe, permettant de compenser la hausse des facteurs d'inflation.

Sur la base de ce scénario, hors nouvel effet systémique lié à la Covid-19 ⁽¹⁾, Michelin a pour objectif un résultat opérationnel des secteurs annuel supérieur à 3,2 milliards € à parités constantes, et un *cash flow* libre structurel supérieur à 1,2 milliard €.

Ces prévisions ont été établies et élaborées sur une base comparable aux informations financières historiques et conformément aux méthodes comptables décrites à la suite de ce chapitre.

3.7.2 ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Remboursement de l'obligation convertible venant à échéance en 2022

Le Groupe a remboursé le solde de son obligation convertible venant à échéance le 10 janvier 2022, pour un montant nominal de 592 millions USD (523 millions € au taux de clôture).

Des informations complémentaires sont présentées dans la note 26.1.

Aucun autre évènement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'autorisation des états financiers consolidés par le Président de la Gérance.

⁽¹⁾ Des perturbations graves de la supply chain, ou des mesures de restriction de la mobilité qui aboutiraient à une chute importante des marchés pneumatiques.

03

3.8 DONNÉES BOURSIÈRES

3.8.1 L'ACTION MICHELIN

Cotée sur Euronext Paris

- Compartiment A;
- Service à Règlement Différé (SRD) ;
- ► Code ISIN: FR 0000121261;
- Valeur nominale : 2 €;
- ▶ Unité de transaction : 1.

Capitalisation boursière

≥ 25,735 milliards € au 31 décembre 2021.

Moyenne des échanges quotidiens

▶ 435 955 actions depuis le 1^{er} janvier 2021.

Indices

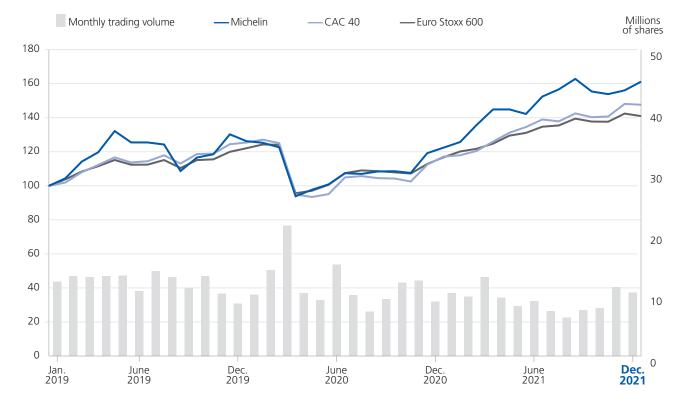
Michelin entre dans la composition de deux grands indices de performance boursière :

- CAC 40 : 1,47 % de l'indice au 31 décembre 2021 ;
- ► Euronext 100 : 0,67 % de l'indice au 31 décembre 2021.

Michelin figure aussi dans les principaux indices éthiques :

► Ethibel Excellence Europe et Global, Euronext VigeoEiris France 20, Europe 120, Eurozone 120, World 120, FTSE4Good.

ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION MICHELIN



3.8.2 DONNÉES BOURSIÈRES DÉTAILLÉES

| Cours de l'action (en €) | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Plus haut en séance | 146,00 | 112,80 | 119,50 | 130,85 | 128,40 | 106,80 |
| Plus bas en séance | 103,30 | 68,00 | 83,74 | 82,68 | 98,93 | 77,40 |
| Ratio plus haut / plus bas | 1,41 | 1,66 | 1,43 | 1,58 | 1,30 | 1,38 |
| Dernier cours de la clôture | 144,15 | 104,95 | 109,10 | 86,70 | 119,55 | 105,70 |
| Moyenne des derniers cours de la clôture | 129,75 | 95,49 | 104,36 | 109,40 | 115,65 | 91,97 |
| Évolution du titre Michelin sur la période | 37,35 % | - 3,80 % | 25,84 % | - 27,48 % | 13,10 % | 20,25 % |
| Évolution du CAC 40 sur la période | 28,85 % | - 7,14 % | 26,37 % | - 10,95 % | 9,26 % | 4,86 % |
| Évolution du Stoxx 600 sur la période | 22,25 % | - 4,04 % | - | - | - | - |
| Capitalisation boursière | | | | | | |
| (fin de période, en milliards €) | 25,74 | 18,72 | 19,49 | 15,59 | 21,45 | 19,03 |
| Moyenne des échanges quotidiens sur la période | 435 955 | 548 883 | 577 545 | 649 347 | 503 534 | 554 262 |
| Nombre moyen de titres composant le capital | 178 378 193 | 178 497 159 | 179 669 608 | 179 384 513 | 182 212 806 | 182 122 667 |
| Nombre d'actions échangées sur la période | 112 476 357 | 141 062 953 | 147 273 882 | 165 583 378 | 128 401 095 | 142 445 218 |

Selon les données statistiques collectées d'Euronext Paris.

3.8.3 DONNÉES PAR ACTION

| (en € sauf ratios) | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|
| Actif net comptable | 83,9 | 70,8 | 74,1 | 67,8 | 62,7 |
| Résultat de base | 10,31 | 3,52 | 9,69 | 9,30 | 9,39 |
| Résultat dilué (1) | 10,24 | 3,51 | 9,66 | 9,25 | 9,34 |
| PER | 14,0 | 29,8 | 11,3 | 9,3 | 12,7 |
| Dividende par action ⁽²⁾ | 4,50 | 2,30 | 2,00 | 3,70 | 3,55 |
| Taux de distribution (hors éléments non récurrents) | 42,0 % | 47,0 % | 19,5 % | 36,4 % | 36,0 % |
| Rendement par action (3) | 3,1 % | 2,2 % | 1,8 % | 4,3 % | 3,0 % |

⁽¹⁾ Résultat net par action après prise en compte, le cas échéant, des conséquences de l'exercice des droits liés aux éléments dilutifs sur le résultat et le nombre d'actions moyen de la période.

3.8.4 LE CAPITAL ET L'ACTIONNARIAT

Montant du capital au 31 décembre 2021 : 357 060 900 €.

| | Au 31 décembre 2021 | | | Au 31 | décembre 2 | 020 | Au 31 décembre 2019 | | |
|--|--------------------------|---------------------------------------|----------------------------------|--------------------------|-------------|---------------------|--------------------------|------------------------|----------------------------------|
| | Nombre d'actionnaires | % capital | % droits de vote | Nombre d'actionnaires | % capital | % droits de vote | Nombre d'actionnaires | % capital | % droits de vote |
| Actionnaires institutionnels français | | 23,6 | 27,3 | | 27,1 | 29,3 | | 27,4 | 29,1 |
| Actionnaires institutionnels non-résidents | 4 123 | 65,5 | 59,2 | 3 938 | 61,8 | 57,1 | 3 735 | 61,3 | 57,1 |
| Actionnaires individuels | 139 099 | 9,2 | 11,5 | 136 935 | 9,1 | 11,4 | 141 628 | 9,5 | 11,8 |
| Personnel – Plan d'épargne Groupe | 62 118 | 1,7 | 2,0 | 69 378 | 2,0 | 2,3 | 58 079 | 1,8 | 2,0 |
| TOTAL | 205 340 | 178 530 450 ⁽¹⁾ ACTIONS | 238 147 046 DROITS DE VOTE | 210 251 | 178 340 086 | Ditoili | | 178 627 555 ACTIONS | 240 861 826 DROITS DE VOTE |

⁽¹⁾ Entièrement libérées.

Les actions détenues depuis plus de quatre ans bénéficient d'un droit de vote double.

Au 31 décembre 2021, les droits de vote théoriques sont égaux aux droits de vote exerçables, et la société n'a pas, à sa connaissance, de nantissement portant sur une part significative de son capital.

⁽²⁾ Dividende soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires du 13 mai 2022.

⁽³⁾ Dividende / cours de l'action au 31 décembre.

03

3.9 FAITS MARQUANTS

3.9.1 STRATÉGIE

6 janvier 2021 – Michelin engage un projet de simplification et de compétitivité pour accompagner l'évolution de ses activités en France.

Pour préparer l'avenir, Michelin engage un projet d'évolution de ses activités industrielles et tertiaires en France sur trois ans. Dans cette perspective, le Groupe réaffirme ses ambitions de positionner la France sur la production de pneumatiques haut de gamme et de spécialités, tout en poursuivant la localisation de nouvelles activités à forte valeur ajoutée, notamment dans les domaines des services, des matériaux durables, de la transition énergétique et du recyclage. Ce plan de simplification et de compétitivité s'appuiera sur une approche innovante de dialogue social. L'accord de Rupture Conventionnelle Collective 2021 (signé le 7 juin dernier par la CFDT, la CFE-CGC et SUD) a été validé le 14 juin par la DREETS – Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités. Cette validation permet l'entrée en vigueur des mesures de pré-retraite et de mobilité externe volontaires.

19 mars 2021 – Michelin conclut un partenariat avec sennder, le *leader* digital du transport de marchandises.

Par le biais de ce partenariat, Michelin et sennder proposent un éventail de services aux flottes, dans le but d'optimiser la rentabilité du frêt routier et de réduire son empreinte carbone. La collaboration entre sennder et Michelin, effective en Europe du Nord et dans la péninsule ibérique devrait s'étendre à d'autres marchés européens au cours de l'année 2021.

2 avril 2021 – BMW Group renouvelle une fois de plus sa confiance dans les pneumatiques de Michelin.

La collaboration historique de Michelin et BMW depuis 35 ans, fondée sur des valeurs communes (précision, performance, responsabilité et innovation), s'illustre à nouveau par le développement de deux pneumatiques, spécifiques aux BMW M3 et M4 : les MICHELIN Pilot Sport 4S et MICHELIN Pilot Sport Cup 2 Connect.

8 avril 2021 – Michelin présente sa stratégie 2030 : Michelin In Motion.

À l'occasion du *Capital Markets Day* du Groupe, Florent Menegaux a expliqué la vision "Tout durable" de Michelin qui repose sur la recherche constante du juste équilibre entre les personnes, les performances économiques et la planète (*People, Profit, Planet*). Il a également présenté les ambitions du Groupe pour 2030 et a réaffirmé la volonté de se développer fortement dans cinq secteurs autour et au-delà du pneumatique : les Services et Solutions, les composites flexibles, le médical, l'impression 3D métal et la mobilité Hydrogène.

23 avril 2021 – Harley-Davidson et Michelin poursuivent leur collaboration historique.

Michelin a conçu un pneu sur-mesure pour la Harley-Davidson Pan America™ 1250 : le MICHELIN Scorcher Adventure. Depuis 13 ans, Michelin entretient une relation étroite, basée sur la performance, la qualité et l'innovation, avec Harley-Davidson et équipe plus de 40 % des motos produites par la marque américaine.

17 mai 2021 – Camso est reconnu "Fournisseur de niveau partenaire pour 2020" dans le cadre du programme *John Deere Achieving Excellence*.

Le niveau de "Fournisseur partenaire" est l'échelon le plus élevé auquel peut prétendre un fournisseur de John Deere. Cette distinction récompense l'engagement à délivrer des produits et des services de qualité exceptionnelle, ainsi que l'effort d'amélioration continue du fournisseur.

21 mai 2021 - L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Michelin s'est tenue à huis-clos dans le respect des règles sanitaires. Lors de l'évènement, plusieurs hommages ont été rendus à Monsieur Michel Rollier, quittant ses fonctions de Président du Conseil de Surveillance. Barbara Dalibard, qui lui succède, a été élue par le Conseil de Surveillance se tenant le même jour.

1er juin 2021 – La gouvernance de Movin'On est désormais partagée.

Plusieurs dirigeants d'entreprises mondiales se sont alliés autour de Florent Menegaux, Président de Movin'On et Président du groupe Michelin. Cette nouvelle gouvernance partagée constitue une étape majeure du développement de Movin'On, avec pour objectif de fixer les orientations stratégiques de Movin'On et d'agir concrètement pour accélérer la transition de la mobilité. À ce jour, la gouvernance de Movin'On réunit 12 CFOs

24 septembre 2021 - Engie accompagne Michelin dans la décarbonation de son site historique de Cataroux à Clermont-Ferrand.

Par le biais de ce partenariat, Michelin a pour ambition de baisser ses consommations d'énergie, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Un objectif qui s'inscrit dans l'approche "Tout durable" du Groupe et notamment la lutte contre le réchauffement climatique.

1^{er} octobre 2021 - Pour la 5^e édition des "Supplier Awards", Michelin a distingué neuf de ses meilleurs fournisseurs.

La distinction accordée par Michelin à neuf de ses meilleurs fournisseurs, dans les domaines des achats industriels, de matières premières et de services, s'est faite sur la base de 5 critères : développement durable, innovation, qualité, gestion des risques et soutien apporté pendant la crise. Michelin considère l'efficacité et la qualité de ses relations avec ses fournisseurs comme essentielles à la performance durable du Groupe.

1er octobre 2021 - Fenner™ Precision Polymers fait l'acquisition du fabricant de bandes transporteuses métalliques, Lumsden Corporation. Cette acquisition renforce la position de Fenner™ Precision Polymers en tant que fournisseur de premier plan de produits de courroies hautement spécialisées.

5 octobre 2021 - La Société Auxiliaire de Gestion (SAGES), en sa qualité d'associé commandité non gérant de la Compagnie Générale des Établissements Michelin (CGEM), a pris la décision, avec l'accord du Conseil de Surveillance, de renouveler pour quatre ans le mandat de Gérant associé commandité de Florent Menegaux et le mandat de Gérant non commandité

d'Yves Chapot, à compter de leur échéance prévue à l'issue de

la prochaine Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le

13 mai 2022, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale

ordinaire qui se tiendra au premier semestre 2026.

30 décembre 2021 - Michelin acquiert 100% de la société Allopneus.

Par le biais de l'acquisition de 100% de la société Allopneus SAS, le leader français de la vente et du montage de pneumatiques pour les particuliers sur Internet, Michelin renforce sa présence dans le e-commerce en France. Chaque année, l'entreprise vend environ 3,6 millions de pneus tourisme et totalise environ 27 millions de visites sur son site. Michelin détenait jusqu'alors 40% de la société.

3.9.2 INNOVATION ET NOUVEAUX ÉCOSYSTÈMES

9 février 2021 – Camso optimise la productivité de ses clients de l'industrie de la construction.

CAMSO présente aujourd'hui le pneu CAMSO TLH 732 + pour chariots télescopiques, qui se caractérise par une durée de vie 64 % plus longue que son prédécesseur, le TLH 732. Ce nouveau pneu offre des performances, une durabilité, une résistance à la crevaison et une traction améliorées pour les professionnels de l'industrie de la construction.

Avril 2021 – Symbio, a Faurecia Michelin Hydrogen Company, accélère la transition vers une mobilité hydrogène.

Symbio est impliqué dans deux projets de développement : l'un avec le constructeur de bus Safra, l'autre avec Stellantis. Ces deux projets sont une nouvelle illustration de la montée en puissance de la technologie hydrogène, au service d'une mobilité zéro-émission. Le projet de construction de la plus grande usine européenne de production de piles à Saint-Fons, en France contribuera également activement à l'accélération de la transition vers la mobilité hydrogène. Son inauguration est prévue en 2023.

15 avril 2021 – Michelin et Altaris annoncent leur intention de s'associer pour accélérer la croissance de Solesis, filiale de Michelin, spécialisée dans les biomatériaux pour le secteur médical.

Le protocole d'accord entre les partenaires s'articule autour de trois axes : l'entrée au capital d'Altaris, à hauteur de 51 % du capital, la mise en place d'une gouvernance, ainsi qu'un partenariat de Recherche et de Développement entre Michelin et Solesis. Cette annonce est l'illustration concrète de la volonté du Groupe de développer ses activités au-delà du pneu, notamment dans les matériaux de Haute Technologie.

15 avril 2021 – ProovStation s'allie à Michelin pour réduire le temps et les coûts de l'inspection des pneus.

La solution développée par ProovStation, *leader* européen de l'inspection automatisée, est désormais enrichie par l'expertise Michelin, grâce à la technologie MICHELIN QuickScan, permettant un contrôle automatique et instantané de l'usure des pneus avec une précision millimétrique. En complément de cette technologie, protégée par plus de 15 brevets, Michelin apporte son expérience dans l'analyse de données pneus par le biais d'algorithmes d'intelligence artificielle qu'il a développés.

23 avril 2021 – Carbios et Michelin franchissent une étape vers le pneu 100 % durable.

Michelin a validé la technologie de recyclage enzymatique des déchets plastiques en PET⁽¹⁾ mise au point par Carbios, pour une utilisation dans ses pneumatiques. Pour Michelin, cette validation marque une nouvelle étape vers le pneumatique 100 % durable,

ambition de Michelin d'ici 2050. Michelin vise en effet 100 % de matériaux durables (d'origine naturelle renouvelable ou recyclés) dans ses pneus à l'horizon 2050, et 40 % dès 2030.

30 avril 2021 – Michelin lance deux nouvelles gammes de pneumatiques pour véhicules électriques

Après avoir lancé, en février, le pneu MICHELIN Pilot Sport EV, premier pneu de la famille Pilot Sport pour les véhicules électriques sportifs, Michelin annonce la conception du pneu MICHELIN X Incity EV Z, première gamme spécialement conçue pour les bus électriques. Avec ces nouvelles gammes, Michelin accompagne la transition vers des solutions de mobilité électrique plus propres, plus efficientes et à plus grande autonomie ; le marché des véhicules électriques constituant une véritable opportunité de croissance et accélérateur de la transition énergétique.

19 mai 2021 – La nouvelle application du Guide MICHELIN et de Tablet Hotels décroche une première distinction.

Le Guide MICHELIN et Tablet Hotels ont uni leurs expertises pour développer une nouvelle application mondiale, permettant l'accès à l'intégralité des sélections des inspecteurs et experts, soit plus d'une trentaine de destinations, en Amérique, Europe et Asie. Elle regroupe à elle seule, près de 20 000 adresses. Les "Webby Awards", qui honorent l'excellence sur Internet, lui ont décerné la distinction "Webby Honoree" dans la catégorie "Apps and Software"

27 mai 2021 – Le nouveau pneu MICHELIN TRAILXBIB augmente le rendement agronomique.

Conçu en partenariat avec des agriculteurs de nombreux pays, le pneu MICHELIN TRAILXBIB intègre la technologie innovante "MICHELIN Ultraflex" permettant d'accroître le rendement agronomique grâce à une moindre compaction des sols. La gamme MICHELIN TRAILXBIB est également compatible avec les systèmes de télégonflage, grâce auxquels les conducteurs peuvent régler facilement la pression des pneus, en temps réel et selon la surface de travail ou les conditions du sol.

28 mai 2021 - AddUp fait progresser l'impression 3D Métal.

AddUp, joint-venture créée par Michelin et Fives en 2016, spécialisée dans l'impression 3D Métal, vient de mettre au point une nouvelle génération de machines aux spécificités prometteuses pour l'industrie. Pour Michelin, l'impression 3D Métal est un des leviers de croissance dans le domaine des Matériaux de Haute Technologie. Cette nouvelle offre répond aux ambitions du Groupe de se développer au-delà du pneu.

⁽¹⁾ Polytéréphtalate d'éthylène. Le PET est un plastique actuellement pétrosourcé; les monomères utilisés, l'éthylène glycol et l'acide téréphtalique sont issus de la transformation du pétrole. Le PET est la matière première de l'une des principales fibres textiles utilisées dans les renforts des pneumatiques.

1er juin 2021 – Movin'On 2021 : Michelin présente deux innovations pour accélérer le développement de la mobilité durable.

Le projet "WISAMO", l'aile gonflable, rétractable et automatisée contribuant à la décarbonation du transport maritime, ainsi que le pneumatique de compétition intégrant 46 % de matériaux durables constituent deux nouvelles preuves tangibles et concrètes de la volonté du Groupe de rendre la mobilité toujours plus durable. Elles démontrent également son ambition de fonder une partie de sa croissance sur le développement d'activités nouvelles, ainsi que sa capacité à intégrer un taux toujours plus élevé de matériaux durables dans ses produits sans nuire à leurs performances. À horizon 2050, Michelin vise 100 % de matériaux durables dans tous ses pneus.

17 juin 2021 – KRISTAL.aero et Michelin lancent KRISTAL.air, une application mobile au service de l'aviation légère.

L'application répond aux ambitions de Michelin Aviation en termes de mobilité connectée, de sécurité et de plus grande proximité avec ses clients. Elle s'inscrit également dans l'approche "Tout durable" du Groupe. Les pilotes peuvent désormais optimiser leurs vols, en améliorant notamment la qualité des atterrissages et en réduisant leur impact environnemental par le biais d'une moindre consommation de carburant et d'émissions de CO₂.

23 juin 2021 – Michelin conçoit MICHELIN X AGVEV, le premier pneu spécifiquement conçu pour les véhicules à guidage automatique (Automatic Guided Vehicles, AGV).

La plupart des AGV, en service dans les installations portuaires, roulent désormais à l'électricité. Estampillé EV, le MICHELIN X AGVEV est le premier pneu portuaire à contribuer à la réduction des émissions de CO_2 et à l'augmentation de la durée de vie de la batterie des véhicules électriques, grâce à sa très faible résistance au roulement.

30 juin 2021 - Michelin lance deux nouveaux pneus Poids lourd, le MICHELIN X^{\otimes} MULTI $^{\text{TM}}$ ENERGY $^{\text{TM}}$ et le MICHELIN X^{\otimes} MULTI GRI $^{\text{TM}}$.

En février 2021, Michelin annonçait le lancement de nouveaux pneus MICHELIN X® MULTITM ENERGYTM, aux nombreux atouts : économies de carburant, réduction d'émissions de CO_2 , plus de kilomètres parcourus, etc. 4 mois plus tard, Michelin enrichit sa gamme avec le nouveau pneu MICHELIN X® MULTI GRIPTM, conçu pour assurer un maximum de sécurité et de mobilité dans des conditions hivernales sévères, ainsi que sur routes mouillées. Contribuant à un transport plus durable, en réduisant notamment les émissions de CO_2 par kilomètre parcouru, ce nouveau pneu se caractérise également par sa longévité, grâce au recreusage et au rechapage.

30 juin 2021 – Michelin lance "WATEA by Michelin" pour accompagner la transition de ses clients professionnels vers la mobilité zéro-émission.

Par le biais d'un abonnement mensuel tout inclus et plus de 80 services proposés, Michelin apporte une solution qui facilite l'accès au réseau de recharge et simplifie la gestion des parcs de véhicules utilitaires électriques à batterie et prochainement à hydrogène. Cette offre inédite est une nouvelle illustration de l'expertise du Groupe dans le domaine des services, nouveau territoire de croissance majeur pour le Groupe.

2 septembre 2021 - Michelin lance le pneu MICHELIN CrossClimate 2, la nouvelle génération de pneumatiques MICHELIN 4 saisons. Avec ses nouvelles technologies, le pneu MICHELIN CrossClimate 2 entend rester leader du marché et s'imposer comme le pneumatique 4 saisons de référence, sans compromis en termes de performances. Plus sûr, plus endurant, plus économe, MICHELIN CrossClimate 2 est une nouvelle illustration de la stratégie Tout durable du Groupe. Il confirme également la volonté de Michelin, d'investir et d'innover dans le développement de pneumatiques premium à très forte valeur technologique.

13 octobre 2021 - ResiCare, filiale de Michelin, trouve un premier débouché commercial "au-delà du pneu".

Cette avancée technologique, destinée à la filière du bois, est le fruit d'une collaboration débutée en 2018 entre ResiCare et Allin, spécialiste français de la fabrication de panneaux en contreplaqués. Référent en matière de solutions adhésives, ResiCare contribue avec succès aux ambitions "Tout durable" de Michelin et sa volonté de se développer au-delà du pneu. Produire des résines colles haute performance sans molécules toxiques, à partir de matières premières biosourcées : tel est l'objectif de la filiale de Michelin.

17 novembre 2021 - Michelin lance MICHELIN Connected Fleet, sa nouvelle marque ombrelle destinée aux flottes.

A l'occasion de Solutrans, MICHELIN a présenté MICHELIN Connected Fleet, qui réunit, désormais, sous une même bannière, l'ensemble des services et solutions de gestion de flottes du groupe Michelin. Elle est composée de Masternaut en Europe, NexTraq en Amérique du Nord et Sascar en Amérique latine. MICHELIN Connected Fleet est aujourd'hui utilisé par 70 000 clients dans le monde, représentant un parc de 600 000 véhicules, dans 48 pays. Ils recueillent et traitent les données d'environ 300 millions de trajets par an.

19 novembre 2021 - Michelin acquiert AirCaptif, spécialiste des structures gonflables ultralégères.

L'acquisition de cette *start-up* française innovante au savoir-faire unique dans le domaine de structures gonflables ultralégères de protection et d'isolation, s'inscrit dans la stratégie de croissance durable de Michelin, au-delà du pneu. Elle illustre également sa volonté de se développer dans le domaine des matériaux de haute technologie.

25 novembre 2021 - Michelin a présenté les défis du pneu 100 % durable au centre de Recherche et Développement mondial du Groupe à Clermont-Ferrand.

A l'occasion de son premier Media Day, Michelin a rappelé son ambition d'intégrer en moyenne 40 % de matériaux durables dans ses pneumatiques d'ici 2030. En 2050, ce taux atteindra 100 %. Pour y parvenir, Michelin s'appuie sur toute sa puissance d'innovation, sa capacité à développer de nouvelles technologies innovantes en écosystèmes et agit à chaque étape du cycle de vie du pneu : conception, fabrication, logistique, usage, collecte et valorisation.

3.9.3 COMPÉTITION

10 mars 2021 - Michelin lance le nouveau pneu VTT MICHELIN Wild Enduro Racing Line.

Cette nouvelle gamme s'est déjà imposée au plus haut niveau de la compétition en remportant plusieurs titres mondiaux : deux titres de Championnat du Monde Élite Enduro avec Sam Hill ; un titre de Championnat du Monde Enduro U21 avec Elliot Heap ; et deux titres de Champion du Monde Enduro Masters avec Karim Amour.

18 août 2021 - Le pneumatique de compétition intégrant 46 % de matériaux durables, dévoilé quelques semaines plus tôt à l'occasion de Movin'On, a effectué ses premiers tours de piste.

Le premier pneu compétition de Michelin intégrant 46 % de matériaux biosourcés et recyclés a fait ses premiers tours de circuit aux 24 Heures du Mans. Une illustration concrète de la vision "Tout durable" du Groupe. D'ici 2050, tous les pneumatiques de Michelin seront composés à 100 % de matériaux durables, avec une première étape fixée à 40 % en 2030.

15 septembre 2021 - Michelin et Dorna poursuivent leur partenariat en MotoGP™.

En renouvelant son partenariat avec Dorna Sports, Michelin restera fournisseur officiel et exclusif de pneumatiques de la catégorie reine des Grands Prix Motos, de 2024 à 2026. "Pour Michelin, les sports mécaniques sont un laboratoire qui encourage les transferts de son expertise et de ses solutions durables, pour le bénéfice de chacun" (F. Menegaux).

Chiffres clés et données consolidées sur cinq ans

3.10 CHIFFRES CLÉS ET DONNÉES CONSOLIDÉES SUR CINQ ANS

| (en millions €) | 2021 | 2020 | 2019 | 2018* | 2017 |
|---|----------|----------|---------|---------|---------|
| Ventes | 23 795 | 20 469 | 24 135 | 22 028 | 21 960 |
| % de variation | + 16,3 % | - 15,2 % | + 9,6 % | + 0,3 % | + 5,0 % |
| Total des frais de personnel | 6 445 | 5 996 | 6 365 | 6 038 | 5 871 |
| % des ventes | 27,1 % | 29,3 % | 26,4 % | 27,4 % | 26,7 % |
| Effectifs fin de période (en équivalents temps plein) | 118 400 | 117 500 | 121 300 | 111 100 | 107 800 |
| Frais de recherche et développement | 682 | 646 | 687 | 648 | 641 |
| % des ventes | 2,9 % | 3,2 % | 2,8 % | 2,9 % | 2,9 % |
| EBITDA des secteurs (1) | 4 700 | 3 631 | 4 763 | 4 119 | 4 087 |
| Résultat opérationnel des secteurs | 2 966 | 1 878 | 3 009 | 2 775 | 2 742 |
| Marge opérationnelle des secteurs | 12,5 % | 9,2 % | 12,5 % | 12,6 % | 12,5 % |
| Résultat opérationnel | 2 777 | 1 403 | 2 691 | 2 550 | 2 631 |
| Marge opérationnelle | 11,7 % | 6,9 % | 11,1 % | 11,6 % | 12,0 % |
| Coût de l'endettement net | 192 | 242 | 330 | 200 | 176 |
| Autres produits et charges financiers | - 4 | - 14 | (5) | 16 | 0 |
| Résultat avant impôts | 2 471 | 979 | 2 236 | 2 230 | 2 354 |
| Impôts sur le résultat | 626 | 354 | 506 | 570 | 661 |
| Taux d'impôt effectif | 25,3 % | 36,2 % | 22,6 % | 25,6 % | 28,1 % |
| Résultat net | 1 845 | 625 | 1 730 | 1 660 | 1 693 |
| % des ventes | 7,8 % | 3,1 % | 7,2 % | 7,5 % | 7,7 % |
| Dividendes | 410 | 357 | 666 | 637 | 585 |
| Flux de trésorerie sur activités opérationnelles | 2 906 | 3 366 | 3 321 | 2 831 | 2 741 |
| % des ventes nettes | 12,2 % | 16,4 % | 13,8 % | 12,9 % | 12,5 % |
| Investissements incorporels et corporels bruts | 1 705 | 1 221 | 1 801 | 1 669 | 1 771 |
| % des ventes | 7,2 % | 6,0 % | 7,5 % | 7,6 % | 8,1 % |
| Endettement net (2) | 2 789 | 3 531 | 5 184 | 4 056 | 716 |
| Capitaux propres | 14 971 | 12 631 | 13 229 | 12 181 | 11 261 |
| Endettement net (2) / Capitaux propres | 19 % | 28 % | 39 % | 33 % | 6 % |
| Endettement net (2) / EBITDA des secteurs (1) | 0,59 | 0,97 | 1,09 | 0,98 | 0,18 |
| Résultat opérationnel des secteurs / Charge d'intérêt nette (3) | 13,7 | 7,9 | 10,1 | 13,3 | 15,9 |
| Cash flow libre (4) | 1 357 | 2 004 | 1 142 | - 1 985 | 662 |
| ROE – Rentabilité des capitaux propres part du Groupe (5) | 12,3 % | 4,9 % | 13,1 % | 13,6 % | 15,0 % |
| ROCE opérationnel (6) | 10,3 % | 6,0 % | 10,0 % | - | - |
| DONNÉES PAR ACTION (en €) | | | | | _ |
| Actif net par action (7) | 83,9 | 70,8 | 74,1 | 67,8 | 62,7 |
| Résultat de base par action | 10,31 | 3,52 | 9,69 | 9,30 | 9,39 |
| Résultat dilué par action | 10,24 | 3,51 | 9,66 | 9,25 | 9,34 |
| PER (8) | 14,0 | 29,8 | 11,3 | 9,3 | 12,7 |
| Dividende par action (9) | 4,50 | 2,30 | 2,00 | 3,70 | 3,55 |
| Taux de distribution (10) | 42,0 % | 47,0 % | 19,5 % | 36,4 % | 36,0 % |
| Rendement par action (11) | 3,1 % | 2,2 % | 1,8 % | 4,3 % | 3,0 % |

Les montants de l'exercice 2018 reportés dans ce tableau sont identiques à ceux publiés dans le Document d'enregistrement universel 2019 (la note 2.5 des états financiers consolidés inclus dans le Document d'enregistrement universel 2019 détaille le retraitement effectué par rapport aux chiffres publiés dans le Document de référence 2018).

⁽¹⁾ Tel que défini en note 3.7.2 aux états financiers consolidés.

⁽²⁾ Endettement net : dettes financières – liquidités et équivalents de trésorerie (retraités des variations des actifs financiers de gestion de trésorerie et de garantie d'emprunts) +/- instruments financiers dérivés, tel que calculé en note 26 aux états financiers consolidés.

⁽³⁾ Charge d'intérêts nette : charge d'intérêts financiers – produit d'intérêts de la trésorerie.

⁽⁴⁾ Cash flow libre : tel que calculé au chapitre 3.5.3.

⁽⁵⁾ ROE : résultat net part du Groupe/capitaux propres part du Groupe.

⁽⁶⁾ ROCE opérationnel : calculé selon la méthode en vigueur depuis 2021 expliquée au chapitre 3.6. Les ROCE des années 2019 et 2020 ont été recalculés selon cette méthode.

⁽⁷⁾ Actif net par action : actif net / nombre d'actions fin de période.

⁽⁸⁾ PER : cours de l'action fin de période / résultat de base par action.

⁽⁹⁾ Dividende soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires du 13 mai 2022.

⁽¹⁰⁾ Taux de distribution : dividende / résultat net hors éléments non récurrents (ajusté au taux d'impôt normatif).

⁽¹¹⁾ Rendement : dividende / cours de l'action au 31 décembre.





| ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021 | 130 |
|---|-----|
| COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ | 131 |
| ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ | 131 |
| ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE | 132 |
| TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS | 133 |
| TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS | 134 |
| ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | 135 |

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

SOMMAIRE DÉTAILLÉ DES NOTES ANNEXES

| NOTE 1 | Informations générales | 135 | NOTE 19 | Stocks | 172 |
|---------|---|-----|---------|--|-----|
| NOTE 2 | Modalités d'élaboration | 135 | NOTE 20 | Créances commerciales | 172 |
| NOTE 3 | Principes comptables | 141 | NOTE 21 | Actifs financiers à court terme | 173 |
| NOTE 4 | Évolutions du périmètre de consolidation | 152 | NOTE 22 | Autres actifs à court terme | 173 |
| NOTE 5 | Information sectorielle | 154 | NOTE 23 | Trésorerie et équivalents de trésorerie | 174 |
| NOTE 6 | Charges par nature | 155 | NOTE 24 | Capital social et primes liées au capital | 174 |
| NOTE 7 | Frais de personnel | 155 | NOTE 25 | Réserves | 175 |
| NOTE 8 | Autres produits et charges des secteurs | 156 | NOTE 26 | Dettes financières | 176 |
| NOTE 9 | Autres produits et charges opérationnels | 156 | NOTE 27 | Provisions pour avantages du personnel | 179 |
| NOTE 10 | Coût de l'endettement net et autres | | NOTE 28 | Paiements sous forme d'actions | 193 |
| | produits et charges financiers | 157 | NOTE 29 | Provisions et autres passifs à long terme | 194 |
| NOTE 11 | Impôts sur le résultat | 158 | NOTE 30 | Provisions et Autres Passifs à court terme | 195 |
| NOTE 12 | Résultat par action | 159 | NOTE 31 | Détail des flux de trésorerie | 196 |
| NOTE 13 | Goodwill et immobilisations incorporelles | 160 | NOTE 32 | Engagements conditionnels et éventualités | 196 |
| NOTE 14 | Immobilisations corporelles et droits | | NOTE 33 | Gestion des risques financiers | 198 |
| | d'utilisation des actifs de location | 162 | NOTE 34 | Transactions avec des parties liées | 204 |
| NOTE 15 | Actifs financiers et autres actifs | 164 | NOTE 35 | Événements postérieurs à la clôture | 205 |
| NOTE 16 | à long terme | | NOTE 36 | Liste des sociétés consolidées | 205 |
| NOTE 17 | Instruments financiers dérivés | 165 | NOTE 37 | Information relative aux honoraires | |
| | Titres mis en équivalence | 167 | | des Commissaires aux Comptes | 216 |
| NOTE 18 | impors | 170 | | | |

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

| (en millions € sauf pour les données par action) | Note | Exercice 2021 | Exercice 2020 (1) |
|---|--------|---------------|-------------------|
| Ventes | 5 | 23 795 | 20 469 |
| Coût des ventes | - | (16 810) | (14 754) |
| Marge brute | | 6 985 | 5 715 |
| Frais commerciaux | | (1 133) | (1 070) |
| Frais de recherche et développement | | (682) | (646) |
| Frais administratifs et généraux | | (2 137) | (1 994) |
| Autres produits et charges des secteurs | 8 | (67) | (127) |
| Résultat opérationnel des secteurs | 5 | 2 966 | 1 878 |
| Autres produits et charges opérationnels | 9 | (189) | (475) |
| Résultat opérationnel | | 2 777 | 1 403 |
| Coût de l'endettement net | 10 | (192) | (242) |
| Autres produits et charges financiers | 10 | (4) | (14) |
| Intérêt net sur les avantages du personnel | 27.1 | (41) | (56) |
| Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence | 17 | (69) | (112) |
| Résultat avant impôts | | 2 471 | 979 |
| Impôts sur le résultat | 11 | (626) | (354) |
| RÉSULTAT NET | | 1 845 | 625 |
| ► Attribuable aux actionnaires de la Société | | 1 844 | 632 |
| Attribuable aux intérêts non assortis de contrôle | | 1 | (7) |
| RÉSULTAT PAR ACTION (en €) | 12 | | |
| ▶ De base | | 10,31 | 3,52 |
| ▶ Dilué | | 10,24 | 3,51 |
| | 2 1 /: | " 1/) | |

⁽¹⁾ Les montants de l'exercice 2020 ont été ajustés à des fins comparatives (note 2.8 des états financiers consolidés).

Les notes 1 à 37 font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

| (en millions €) | Note | Exercice 2021 | Exercice 2020 |
|---|------|---------------|---------------|
| Résultat net | | 1 845 | 625 |
| Engagements postérieurs à l'emploi | 27.1 | 351 | 145 |
| Impact fiscal – Engagements postérieurs à l'emploi | 18 | (83) | (33) |
| Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat global – variations de juste valeur | 15.1 | 31 | 28 |
| • | 18 | | |
| Impact fiscal – Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat global | 18 | (7) | (7) |
| Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés au compte de résultat | | 292 | 133 |
| Couvertures de flux de trésorerie – variations de juste valeur | | (10) | 16 |
| Variation des écarts de conversion | | 616 | (976) |
| Autres | | (9) | (2) |
| Autres éléments du résultat global qui sont susceptibles | | | |
| d'être reclassés au compte de résultat | | 597 | (962) |
| Autres éléments du résultat global | | 889 | (829) |
| RÉSULTAT GLOBAL | | 2 734 | (204) |
| Attribuable aux actionnaires de la Société | | 2 734 | (198) |
| Attribuable aux intérêts non assortis de contrôle | | - | (6) |

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

| (en millions €) | Note | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|------|------------------|------------------|
| Goodwill | 13 | 2 286 | 2 136 |
| Immobilisations incorporelles | 13 | 1 811 | 1 980 |
| Immobilisations corporelles | 14.1 | 11 231 | 10 821 |
| Droits d'utilisation des actifs de location | 14.2 | 1 034 | 1 083 |
| Actifs financiers et autres actifs à long terme | 15 | 1 404 | 865 |
| Titres mis en équivalence | 17 | 1 103 | 941 |
| Impôts différés actifs | 18 | 751 | 729 |
| Actifs non courants | | 19 620 | 18 555 |
| Stocks | 19 | 5 272 | 3 959 |
| Créances commerciales | 20 | 3 576 | 3 018 |
| Actifs financiers à court terme | 21 | 713 | 429 |
| Autres actifs à court terme | 22 | 1 038 | 929 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 23 | 4 482 | 4 747 |
| Actifs courants | | 15 081 | 13 082 |
| TOTAL DE L'ACTIF | | 34 701 | 31 637 |
| Capital social | 24 | 357 | 357 |
| Primes liées au capital | 24 | 2 746 | 2 746 |
| Réserves | 25 | 11 871 | 9 530 |
| Intérêts non assortis de contrôle | | (3) | (2) |
| Capitaux propres | | 14 971 | 12 631 |
| Dettes financières à long terme | 26 | 5 360 | 6 169 |
| Dettes financières liées aux contrats de location à long terme | 26 | 731 | 801 |
| Provisions pour avantages du personnel | 27.1 | 3 362 | 3 700 |
| Provisions et autres passifs à long terme | 29 | 759 | 775 |
| Impôts différés passifs | 18 | 503 | 425 |
| Passifs non courants | | 10 715 | 11 870 |
| Dettes financières à court terme | 26 | 1 682 | 1 546 |
| Dettes financières liées aux contrats de location à court terme | 26 | 229 | 222 |
| Dettes fournisseurs | | 3 174 | 2 291 |
| Dettes fournisseurs sous contrats de cession de créances | 3.26 | 613 | 437 |
| Provisions et autres passifs à court terme | 30 | 3 317 | 2 640 |
| Passifs courants | | 9 015 | 7 136 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF | | 34 701 | 31 637 |

TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

| | | Primes liées | | Intérêts non | |
|------------------------------------|----------------|--------------|-----------|--------------|--------|
| | Capital social | au capital | Réserves | assortis de | |
| (en millions €) | (note 24) | (note 24) | (note 25) | contrôle | Total |
| Au 1er janvier 2020 | 357 | 2 789 | 10 080 | 3 | 13 229 |
| Résultat net | - | - | 632 | (7) | 625 |
| Autres éléments du résultat global | - | - | (830) | 1 | (829) |
| Résultat global | - | - | (198) | (6) | (204) |
| Émissions d'actions | 1 | 54 | - | - | 55 |
| Rachat d'actions | - | - | (99) | - | (99) |
| Annulations d'actions | (2) | (97) | 99 | - | - |
| Cession d'actions | - | - | - | - | - |
| Dividendes et autres prélèvements | - | - | (368) | - | (368) |
| Paiements sous forme d'actions – | | | | | |
| coût des services rendus | - | - | 14 | - | 14 |
| Autres | 1 | - | 2 | 1 | 4 |
| Au 31 décembre 2020 | 357 | 2 746 | 9 530 | (2) | 12 631 |
| Résultat net | - | - | 1 844 | 1 | 1 845 |
| Autres éléments du résultat global | - | - | 890 | (1) | 889 |
| Résultat global | - | - | 2 734 | - | 2 734 |
| Émissions d'actions | - | - | - | - | - |
| Rachat d'actions | - | - | (1) | - | (1) |
| Annulations d'actions | - | - | - | - | - |
| Cession d'actions | - | - | 1 | - | 1 |
| Dividendes et autres prélèvements | - | - | (414) | (1) | (415) |
| Paiements sous forme d'actions – | | | | | |
| coût des services rendus | - | - | 21 | - | 21 |
| Autres | - | - | - | - | |
| AU 31 DÉCEMBRE 2021 | 357 | 2 746 | 11 871 | (3) | 14 971 |

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

| (en millions €) | Note | Exercice 2021 | Exercice 2020 |
|---|-------|---------------|---------------|
| Résultat net | | 1 845 | 625 |
| Ajustements | | | |
| Coût de l'endettement net | 10 | 192 | 242 |
| Autres produits et charges financiers | 10 | 4 | 14 |
| Intérêt net sur les avantages au personnel | 27.1 | 41 | 56 |
| ▶ Impôts sur le résultat | 11 | 626 | 354 |
| Amortissements des actifs incorporels et corporels | 6 | 1 734 | 1 753 |
| Autres produits et charges opérationnels | 9 | 189 | 475 |
| Résultat net des sociétés mises en équivalence | 17 | 69 | 112 |
| EBITDA des secteurs | 3.7.2 | 4 700 | 3 631 |
| Autres produits et charges opérationnels (cash) et variations de provisions | 31 | (201) | (385) |
| Intérêts nets et autres produits et charges financiers payés | 31 | (207) | (265) |
| Impôts payés sur le résultat | 18.2 | (562) | (315) |
| Variation des besoins en fonds de roulement nets des pertes de valeur | 31 | (824) | 700 |
| Flux de trésorerie sur activités opérationnelles | | 2 906 | 3 366 |
| Investissements nets en immobilisations incorporelles et corporelles | 31 | (1 479) | (1 369) |
| Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles | | 38 | 46 |
| Acquisitions de participations, nettes de trésorerie acquise | | (82) | (75) |
| Cessions de participations, nettes de trésorerie cédée | | (3) | 5 |
| Acquisitions d'instruments de capitaux propres à la juste valeur | | (25) | (15) |
| Cessions d'instruments de capitaux propres à la juste valeur | | 3 | 45 |
| Flux de trésorerie sur les autres actifs financiers | 31 | (203) | (25) |
| Flux de trésorerie sur activités d'investissement | | (1 751) | (1 388) |
| Augmentations de capital | 24 | - | 55 |
| Dividendes versés aux actionnaires de la Société | 24 | (410) | (357) |
| Flux de trésorerie sur les dettes financières | 31 | (1 043) | 1 784 |
| Rachats d'actions | 24 | - | (99) |
| Autres | | 20 | (39) |
| Flux de trésorerie sur activités de financement | | (1 433) | 1 344 |
| Effet des variations des parités monétaires | | 13 | (41) |
| AUGMENTATION/(DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE | | | |
| ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | | (265) | 3 281 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier | | 4 747 | 1 466 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre | 23 | 4 482 | 4 747 |

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

NOTE 1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Compagnie Générale des Établissements Michelin (CGEM ou la "Société") et ses filiales (formant ensemble le "Groupe") conçoivent, fabriquent et commercialisent des pneus dans le monde entier. Le Groupe propose également à ses clients des services et solutions autour du pneu et des véhicules, des expériences de mobilité ainsi qu'une expertise dans le domaine des matériaux de haute technologie.

La CGEM est une Société en commandite par action enregistrée à Clermont-Ferrand (France).

La Société est cotée à la Bourse de Paris (Euronext – Eurolist compartiment A).

Après examen par le Conseil de Surveillance, la publication des états financiers consolidés a été autorisée par le Président de la Gérance le 11 février 2022

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en millions d'euros.

NOTE 2 MODALITÉS D'ÉLABORATION

2.1 Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés du Groupe :

- ont été préparés en appliquant les normes internationales d'informations financières (IFRS) adoptées par l'Union européenne à la date de clôture et qui sont d'application obligatoire;
- sont aussi conformes aux normes internationales d'informations financières (IFRS) publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB); et
- ▶ ont été élaborés selon la convention du coût historique sauf en ce qui concerne l'évaluation des investissements en actions non consolidés et des actifs et passifs financiers (y compris les dérivés) à la juste valeur par le biais du compte de résultat ou des autres éléments du résultat global.

2.2 Principes comptables

Les principes comptables utilisés pour l'élaboration des comptes consolidés du Groupe sont décrits dans la note 3 "Principes comptables". Aux exceptions près décrites aux paragraphes 2.3 et 2.8 ci-après, ils ont été appliqués de manière homogène sur tous les exercices présentés.

2.3 Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoires applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021

Les mises à jour de normes IFRS applicables dès le 1^{er} janvier 2021 n'ont pas eu d'impact signficatif sur les états financiers consolidés du Groupe et sont présentées ci-dessous :

Clarification de l'IFRIC sur IAS 19

L'IFRS IC a clarifié l'interprétation de la norme comptable pour les plans de retraite nécessitant une présence dans l'entreprise à la date du départ à la retraite, et dont les droits, dépendants de l'ancienneté, sont plafonnés après un certain nombre d'années.

Précédemment, la provision était constituée prorata temporis dès la date d'entrée jusqu'à la date de départ en retraite sur la base d'un engagement projeté à la date de départ. Désormais la provision doit être constituée durant les dernières années qui permettent d'atteindre le plafond à la date de la retraite.

La première application de cette clarification n'a pas eu d'impact significatif pour le Groupe.

Amendements IAS 39 – IFRS 4 – IFRS 7 – IFRS 9 – IFRS 16 – Réforme des taux d'intérêt de référence (Phase 2)

Les modifications qui découlent de la Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2, sont destinées à répondre aux questions qui pourraient toucher l'information financière à la suite de la réforme d'un taux d'intérêt de référence, notamment l'incidence des changements sur les flux de trésorerie contractuels ou sur les relations de couverture liés au remplacement d'un taux d'intérêt de référence par un autre taux d'intérêt de référence (problèmes au moment du remplacement).

Le Groupe n'a pas identifié de relations de couverture impactées par la réforme des taux d'intérêt. Les nouveaux taux d'intérêt sur les contrats de location, les prêts, les emprunts financiers et les dérivés n'ont pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Amendement à IFRS 16 – Allègements de loyer liés à la Covid-19 au-delà du 30 juin 2021

Ce nouvel amendement, adopté par l'Union européenne le 30 août 2021, prolonge d'un an et jusqu'au 30 juin 2022 les dispositions de l'amendement initial relatif aux allègements de loyers liés à la Covid-19. Pour rappel, les allègements peuvent prendre la forme de loyers gratuits ou de réductions de loyers initialement dus. Le locataire peut choisir de traiter l'allègement de loyer comme un loyer variable de la période, à comptabiliser directement au compte de résultat, au lieu de considérer l'allègement comme une modification de contrat et réévaluer l'obligation locative en utilisant un taux d'actualisation révisé.

Cet amendement n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

Décision de l'IFRIC sur les coûts d'implémentation de logiciels en mode SaaS

L'IFRS IC a précisé le traitement comptable applicable aux coûts de configuration et d'adaptation des logiciels que l'entité ne contrôle pas et auxquels elle a seulement un droit d'accès (mode SaaS – Software as a Service). L'interprétation établit que si le logiciel concerné n'est pas une ressource contrôlée par l'entité, alors les coûts de préparation du logiciel ne constituent pas eux-mêmes une ressource contrôlée par l'entité. Ils ne peuvent par conséquent donner lieu à la reconnaissance d'un actif incorporel et être doivent comptabilisés en charges de service.

La décision précise encore que cette charge doit être étalée sur la durée du service d'accès au logiciel lorsque les travaux de configuration et d'adaptation du logiciel sont, d'une part,

réalisés par le fournisseur du service d'hébergement du logiciel ou par un fournisseur tiers agissant comme sous-traitant de l'hébergeur et que, d'autre part, ces travaux constituent un service distinct (par analogie avec IFRS 15) du service d'accès au logiciel. Dans les autres cas, les travaux de configuration et d'adaptation du logiciel sont passés en charge immédiate lorsqu'ils sont exécutés.

Le Groupe a revu l'essentiel du portefeuille de ses contrats SaaS ; la plupart n'ont pas donné lieu à la réalisation de travaux de configuration ou d'adaptation. En conséquence, la décision de l'IFRS IC n'a pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

2.4 Nouvelles normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne et d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022 et non anticipés par le Groupe

Les mises à jour des normes IFRS suivantes ne sont pas d'application obligatoire à la date de clôture. Elles ne devraient pas avoir d'impact significatif pour le Groupe à leur date d'application :

Amendement à IAS 16 – Immobilisations corporelles – Comptabilisation des produits générés avant la mise en service

L'amendement interdit de déduire du coût d'une immobilisation corporelle les produits nets générés avant l'utilisation prévue (ceux qui seraient dégagés au cours des tests de fonctionnement, notamment). Le produit de la vente de tels éléments doit être reconnu au compte de résultat.

Amendements à IAS 37 – Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels – Contrats déficitaires, notion de coûts directement liés au contrat

L'amendement apporte des précisions sur les coûts à prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire.

Amendement à IFRS 3 – Mise à jour du Cadre conceptuel

L'amendement apporte des mises à jour suite à la publication du nouveau Cadre conceptuel. Aucune modification n'est apportée au traitement comptable des regroupements d'entreprises.

Amélioration annuelle des normes – Cycle 2018-2020

Des amendements mineurs ont été apportés aux normes IFRS 9, IAS 41, IFRS 16 et IFRS 1.

04

2.5 Normes, amendements et interprétations publiés par l'International Accounting Standards Board (IASB) non encore adoptés par l'Union européenne

À la date d'autorisation des états financiers consolidés, le Groupe n'a pas appliqué les nouvelles normes ou amendements suivants, qui ont été publiés mais ne sont pas d'application obligatoire au 1er janvier 2021 :

Amendement à IAS 1 – Présentation des états financiers – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants

L'amendement clarifie les principes de classement d'un passif au bilan en courant ou en non courant.

Amendement à IAS 1 – Informations sur les méthodes comptables

Selon cet amendement, une entité est tenue de fournir des informations sur les méthodes comptables significatives plutôt que sur les méthodes comptables principales. Les modifications précisent que les informations sur les méthodes comptables sont significatives si elles sont nécessaires à la compréhension,

par les utilisateurs, d'autres informations significatives contenues dans les états financiers.

Les amendements à IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du $1^{\rm er}$ janvier 2023.

Amendements à IAS 8 – Définition d'une estimation comptable

Cet amendement vise à faciliter la distinction entre changement de méthode comptable et changement d'estimation comptable, en définissant la notion d'estimation comptable. Les estimations comptables sont les montants monétaires dans les états financiers dont l'évaluation est soumise à incertitude. L'amendement sera applicable de manière prospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.

Amendements à IAS 12 – Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction

Ces amendements réduisent le champ d'application de l'exemption de comptabilisation initiale des impôts différés, en excluant les transactions pour lesquelles les entreprises comptabilisent à la fois un actif et un passif, comme les contrats de location et les obligations de démantèlement. Ces transactions devront désormais donner lieu à comptabilisation d'impôts différés.

Les amendements entreront en vigueur pour les exercices comptables ouverts à compter du 1er janvier 2023 et s'appliqueront aux transactions concernées survenues à compter de la date d'ouverture du premier exercice comparatif présenté.

La quantification de l'impact de cet amendement sur les états financiers du Groupe est en cours.

IFRS 17 Contrats d'assurance - Principes de comptabilisation, évaluation, présentation

La nouvelle norme, y compris les amendements publiés en juin 2020, sera d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Elle a été adoptée par l'Union européenne le 19 novembre 2021 et n'aura pas d'impact significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Il n'y a pas d'autres nouvelles normes, mises à jour et interprétations publiées mais pas encore d'application obligatoire dont l'impact pourrait être significatif pour le Groupe.

2.6 Risque climatique

Les conséquences des ambitions 2030 du Groupe en matière de transition énergétique, rendues publiques en avril 2021, ont été intégrées dans l'arrêté des comptes.

Le Groupe a décidé de supprimer d'ici à 2030 l'utilisation du charbon comme source d'énergie. Cette décision n'a pas eu d'effet significatif sur la valorisation des actifs immobilisés sousjacents. Le nombre de sites utilisant encore le charbon est limité et les actifs concernés sont en grande partie déjà amortis. Les investissements nécessaires pour remplacer ces équipements sont de l'ordre de 70 millions d'euros. Pour optimiser sa consommation énergétique, le Groupe a initié un programme d'électrification des presses servant à la vulcanisation des pneumatiques dont les investissements prévus sur les cinq prochaines années sont estimés à environ 80 millions d'euros. Au-delà, la vitesse d'électrification des presses sera fonction des premiers résultats constatés sur la performance énergétique.

Ces investissements ont été pris en compte dans les prévisions de flux futurs de trésorerie servant aux tests de dépréciation des actifs immobilisés.

Les conséquences à long terme du risque climatique sur les flux futurs de trésorerie sont difficilement prévisibles. Elles pourraient provenir, par exemple, de l'interruption d'activités de sites exposés aux catastrophes naturelles ou de la hausse des prix liée à des taxes mises en place par les États pour encourager la transition énergétique. Elles sont prises en compte dans les analyses découlant de la cartographie des risques du Groupe. Pour les UGT ou groupes d'UGT détenant des goodwill, une simulation de test de perte de valeur basée sur un scenario extrêmement pessimiste a été réalisée. Cette simulation a consisté à limiter la prise en compte des prévisions des flux futurs de trésorerie aux vingt prochaines années tout en figeant les flux après la cinquième année. Elle aurait amené le Groupe à constater une perte de valeur d'environ 180 millions €.

Le Groupe est soumis aux règles de l'Union européenne concernant la gestion des quotas de CO₂. Le Groupe acquiert des quotas sur le marché sur la base de prévisions de besoins d'achat à un horizon de 2 à 3 ans. Les principes comptables régissant cette activité sont décrits en note 3.15.1 et les soldes au bilan à la date de clôture sont mentionnés en note 13.2.4.

Le Groupe possède une ligne de crédit syndiqué de 2 500 millions € (voir note 33.2.1) dont les coûts sont indexés sur l'atteinte d'objectifs environnementaux (émissions CO₂ ainsi qu'un indicateur industriel de performance environnementale).

2.7 Hypothèses clés et appréciations

L'élaboration des comptes consolidés en application des normes IFRS repose sur des hypothèses et estimations déterminées par la Direction pour calculer la valeur des actifs et des passifs à la date d'arrêté de l'état de la situation financière consolidée et celle des produits et charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient s'avérer différents de ces estimations.

Les principales sources d'incertitude relatives aux hypothèses clés et aux appréciations portent sur les pertes de valeur d'actifs non financiers, les avantages du personnel, les impôts sur le résultat, les écarts d'acquisition, les actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises ainsi que leur durée de vie estimée, la définition de la période exécutoire des contrats de location et la reconnaissance du revenu au travers des remises différées accordées aux clients.

2.7.1 Pertes de valeur sur actifs non financiers

Les flux de trésorerie futurs des unités génératrices de trésorerie (UGT) utilisés pour déterminer la valeur d'utilité (note 3.17 "Pertes de valeur d'actifs non financiers") sont basés essentiellement sur les prévisions de résultat à cinq ans établies par le Groupe. Sur la base des orientations stratégiques validées par le CEG, les prévisions sont élaborées par les Directions Business et Lignes Business. Ce processus requiert l'utilisation d'hypothèses clés et d'appréciations, notamment pour

déterminer les tendances de marché, le coût des matières premières et les politiques de fixation de prix. Les flux de trésorerie futurs effectifs peuvent donc différer des estimations utilisées pour déterminer la valeur d'utilité des UGT (voir en particulier les commentaires en note 2.6 concernant la prise en compte du risque climatique).

Des informations chiffrées sont présentées dans la note 13.1 "Goodwill".

2.7.2 Avantages du personnel

Les régimes du Groupe sont des systèmes par cotisation définie qui prévoient, en général, en complément de la part financée par l'entreprise, une cotisation de la part de chaque salarié, définie en pourcentage de sa rémunération.

Certaines filiales enregistrent également dans leurs comptes un engagement pour des régimes de retraite, des avantages liés à l'ancienneté et d'autres avantages postérieurs à l'emploi correspondant à des droits acquis par les salariés dans différents régimes d'avantages du personnel propres à ces filiales ou à certaines obligations légales.

L'évaluation de ces avantages est réalisée annuellement avec l'assistance d'actuaires indépendants. La méthode d'évaluation actuarielle utilisée est la méthode des Unités de Crédit Projetées.

Conformément à cette méthode, de nombreuses informations statistiques et hypothèses sont utilisées pour déterminer les charges, les passifs et les actifs liés aux régimes d'avantages du personnel. Les hypothèses comprennent principalement le taux d'actualisation, le taux d'inflation, le taux d'évolution à long terme des salaires, et le taux d'augmentation des coûts médicaux. Les informations statistiques sont, pour la plupart, liées à des hypothèses démographiques telles que la mortalité, la rotation du personnel, l'incapacité et l'âge de départ en retraite.

Les hypothèses et les informations statistiques utilisées sont déterminées en application des procédures internes en vigueur et en relation avec les actuaires.

Les taux d'actualisation sont déterminés avec l'assistance d'actuaires externes, avec des durations identiques à celles des engagements.

Les taux de croissance salariale sont déterminés par chaque pays, basés sur une politique salariale à long terme et prennent en considération tous les éléments relatifs, entre autres, aux tendances de marchés, à l'évolution des carrières, aux promotions et à l'ancienneté.

Les taux d'inflation utilisés, sur des durations standard, sont déterminés en utilisant différentes méthodes :

- les outils des actuaires basés sur les prévisions cibles publiées par les Banques centrales, les prévisions du *Consensus Economics* et des courbes de *swaps* d'inflation ;
- un calcul prenant en compte le différentiel entre les obligations indexées sur l'indice des prix à la consommation et les obligations traditionnelles. Les taux ainsi obtenus sont ajustés d'une prime de risque et de liquidité incluse dans les obligations indexées;
- ou des moyennes historiques.

Les autres hypothèses (âge de départ à la retraite, probabilité de présence dans le Groupe au moment du départ à la retraite, taux d'inflation des coûts médicaux, mortalité, invalidité) reflètent les conditions démographiques et économiques des pays dans lesquels les régimes sont en vigueur.

Les données réelles telles que l'inflation, la mortalité, le rendement réel des actifs peuvent être différentes des hypothèses actuarielles utilisées. L'écart en résultant est enregistré en autres éléments du résultat global.

Des informations chiffrées sont présentées dans la note 27 "Provisions pour avantages du personnel".

2.7.3 Impôts sur le résultat

La détermination du montant des impôts différés actifs résultant des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles implique de procéder à des jugements et des estimations.

Les hypothèses d'utilisation des déficits reportables sont basées sur des prévisions de résultats futurs validées par les Directions locales et revues par les Directions Fiscale et Comptable du Groupe. Des analyses sont également menées afin d'assurer la cohérence de ces prévisions de résultats futurs avec les plans stratégiques du Groupe, validés par le management. Les analyses de justification des impôts différés sont effectuées périodiquement, à une date aussi proche que possible de la date de clôture

Les durées considérées pour l'utilisation des déficits reportables sont basées sur un horizon de temps raisonnable, ajusté en fonction du contexte spécifique à chaque société. Sont notamment prises en compte :

- l'origine des pertes fiscales antérieures (généralement exceptionnelles et non récurrentes : restructurations, projets d'accroissements significatifs des capacités de production...);
- les prévisions de résultats futurs ;
- les stratégies de planification fiscale ;

- les possibilités de réorganisations internes éliminant les sources de pertes;
- la date limite de récupération des pertes fiscales antérieures ; et
- le taux maximal d'utilisation des pertes fiscales antérieures pour une année donnée.

Des informations chiffrées sont présentées dans les notes 11 "Impôts sur le résultat" et 18 "Impôts".

Les sociétés constituant le Groupe exercent leur activité dans des contextes légaux et réglementaires, notamment fiscaux, différents et parfois incertains. Elles peuvent être impliquées, dans le cadre de leurs activités, dans divers litiges, contentieux ou autres procédures.

Chacun des litiges connus ou procédures en cours, dans lesquels le Groupe ou l'une des sociétés du Groupe sont impliqués, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes, éventuellement avec l'assistance de conseils externes, et des provisions ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés. Les principaux contrôles fiscaux en cours sont décrits en note 11 "Impôts sur le résultat".

2.7.4 Goodwill et actifs incorporels acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, ainsi que leur durée de vie estimée

Dans le cadre des acquisitions qu'il réalise, le Groupe est amené à identifier, évaluer et reconnaître des immobilisations incorporelles (marques et relations clients, par exemple) et à déterminer leur durée de vie résiduelle. La différence entre la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris, d'une part, et le prix d'acquisition, d'autre part, représente le goodwill qui est affecté aux UGT ou regroupements d'UGT bénéficiant des synergies attendues du regroupement d'entreprises. Pour réaliser l'allocation du prix d'acquisition, le Groupe prend en

compte les différents objectifs stratégiques et opérationnels qui ont motivé l'acquisition et s'appuie sur l'expertise de cabinets d'évaluations.

La valeur future des actifs et des passifs comptabilisés à l'occasion des regroupements d'entreprises peut être impactée si les jugements, estimations et hypothèses clés retenues lors de l'acquisition, telles que les taux de croissance du chiffre d'affaires, de la marge opérationnelle ou les taux d'actualisation, devaient ne pas se réaliser.

2.7.5 Période exécutoire des contrats de location

Lorsque le Groupe conclut des contrats de location, il détermine la période exécutoire du contrat en prenant en compte tous les faits et circonstances économiques ainsi que les options de renouvellement et les options de résiliation anticipées prévues par le contrat. Cela permet de déterminer la date de fin de contrat qui est la plus pertinente économiquement.

Pour certaines natures de biens loués (véhicules principalement), le Groupe estime qu'il n'y a pas d'option de prolongation dont l'exercice est raisonnablement certain ; en conséquence la durée retenue est la première échéance de sortie.

Pour les contrats de location relatifs aux bâtiments, le Groupe a retenu, en fonction de la période exécutoire du contrat, l'échéance permettant de s'approcher d'une durée résiduelle en ligne avec la prévision d'utilisation de l'actif. Ainsi, pour les contrats de durée supérieure à 10 ans, la première date de sortie possible a été retenue pour l'évaluation de la dette, à moins que des informations spécifiques et circonstances économiques n'amènent à retenir une période plus longue.

2.8 Retraitement de l'information financière comparative

Les frais des fonctions support du réseau de distribution Euromaster ont été reclassés de la ligne "Frais commerciaux" à la ligne "Frais administratifs et généraux" dans le compte de résultat consolidé du Groupe pour mieux tenir compte des spécificités de l'activité de distribution.

Un montant de 127 millions € a été reclassé des frais commerciaux en frais administratifs et généraux sur l'exercice 2020 à des fins comparatives.

Les effets du retraitement sont présentés dans le tableau ci-dessous :

| (en millions €) | Exercice 2020 tel que publié | Reclassements | Exercice 2020 retraité |
|--|---------------------------------|---------------|---------------------------|
| Ventes | 20 469 | - | 20 469 |
| Coûts des ventes | (14 754) | - | (14 754) |
| Marge brute | 5 715 | - | 5 715 |
| Frais commerciaux | (1 197) | 127 | (1 070) |
| Frais de recherche et développement | (646) | - | (646) |
| Frais administratifs et généraux | (1 867) | (127) | (1 994) |
| Autres produits et charges des secteurs | (127) | - | (127) |
| Résultat opérationnel des secteurs | 1 878 | - | 1 878 |
| Autres produits et charges opérationnels | (475) | - | (475) |
| Résultat opérationnel | 1 403 | - | 1 403 |
| Coût de l'endettement net | (242) | - | (242) |
| Autres produits et charges financiers | (14) | - | (14) |
| Intérêt net sur les avantages du personnel | (56) | - | (56) |
| Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence | (112) | | (112) |
| Résultat avant impôts | 979 | - | 979 |
| Impôts sur le résultat | (354) | - | (354) |
| RÉSULTAT NET | 625 | - | 625 |
| ► Attribuable aux actionnaires de la Société | 632 | - | 632 |
| Attribuable aux intérêts non assortis de contrôle | (7) | - | (7) |
| RÉSULTAT PAR ACTION (en €) | | | |
| ▶ De base | 3,52 | - | 3,52 |
| ▶ Dilué | 3,51 | - | 3,51 |

NOTE 3 PRINCIPES COMPTABLES

3.1 Consolidation

Les comptes consolidés du Groupe intègrent l'ensemble des filiales, des coentreprises et des entreprises associées de la Compagnie Générale des Établissements Michelin.

Le Groupe comptabilise les transactions avec des actionnaires minoritaires, dès lors qu'elles ne modifient pas la nature du contrôle du Groupe sur les entités concernées (pas de perte ni de gain de contrôle) comme des transactions de capitaux propres, sans effet sur le résultat global consolidé. Les frais liés à ces opérations sont comptabilisés directement en capitaux propres. En date de prise de contrôle d'une entité, l'éventuelle quote-part dans cette dernière antérieurement détenue par le

Groupe est réévaluée à sa juste valeur en contrepartie du compte de résultat. Les autres éléments du résultat global afférents sont reclassés en totalité en résultat. Une perte de contrôle avec maintien d'un intérêt résiduel est analysée par le Groupe comme une opération d'échange, c'est-à-dire une cession d'un intérêt contrôlant et une acquisition d'un intérêt non contrôlant.

Les participations dans des sociétés autres que des filiales, des coentreprises ou des entreprises associées ne sont pas consolidées. Elles sont comptabilisées dans les actifs financiers non dérivés (note 3.18 "Actifs financiers non dérivés").

3.1.1 Filiales

Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il :

- détient le pouvoir sur l'entité ;
- est exposé ou a le droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité; et
- a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influer sur le montant des rendements qu'elle obtient.

Les états financiers des filiales sont intégrés dans les comptes consolidés à partir de la date à laquelle ce contrôle s'exerce et jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Les transactions, soldes et plus-values latentes sur transactions intragroupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction reflète une perte de valeur sur cession d'actif.

Les principes comptables retenus par le Groupe sont appliqués de façon homogène par toutes ses filiales.

3.1.2 Coentreprises et entreprises associées

Les coentreprises sont des partenariats (entreprises dans lesquelles le Groupe exerce le contrôle conjointement avec une ou plusieurs autres parties) dans lesquels le Groupe a des droits sur l'actif net. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle sur une entreprise, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques. Il s'agit d'entités dans lesquelles le Groupe détient généralement une participation de 20 % à 50 % des droits de vote.

Les participations dans les coentreprises et les entreprises associées sont mises en équivalence et sont initialement comptabilisées au coût. Elles intègrent les goodwill constatés au moment de l'acquisition et sont présentées nettes des éventuelles pertes de valeur cumulées.

Après acquisition et jusqu'à la date à laquelle le contrôle conjoint ou l'influence notable cesse, la quote-part du Groupe dans les résultats des coentreprises et des entreprises associées est comptabilisée au compte de résultat tandis que la quote-part du Groupe dans les autres éléments du résultat global est comptabilisée en autres éléments du résultat global. Les mouvements cumulés depuis l'acquisition sont comptabilisés en ajustement du coût initial.

Lorsque la part du Groupe dans les pertes d'une coentreprise ou d'une entreprise associée devient égale ou supérieure aux intérêts du Groupe dans cette entité, le Groupe comptabilise sa quote-part de situation nette négative et le cas échéant, diminue la valeur des prêts à une société mise en équivalence du montant de cette situation nette négative.

Les plus-values latentes sur transactions entre le Groupe, ses coentreprises et ses entreprises associées sont éliminées à hauteur de la participation du Groupe dans ces dernières. Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction aboutit à une perte de valeur sur cession d'actif.

Le profit qui découle des transactions "d'aval" réalisées avec une coentreprise ou une entreprise associée est déduit de la quote-part représentative de l'intérêt du Groupe dans le résultat de l'entreprise mise en équivalence.

3.2 Information sectorielle

Les secteurs opérationnels sont présentés sur les mêmes bases que celles utilisées dans le reporting interne fourni à la Direction du Groupe. Le Président de la Gérance examine régulièrement les résultats opérationnels des secteurs pour évaluer leur performance. Il a donc été identifié comme le principal décideur opérationnel du Groupe.

3.3 Opérations en devises étrangères

3.3.1 Monnaie de présentation et monnaies fonctionnelles

La comptabilité est tenue dans la monnaie fonctionnelle de chacune des sociétés du Groupe, c'est-à-dire celle de l'environnement économique principal dans lequel elles opèrent et qui correspond, en général, à la monnaie locale.

Les états financiers consolidés sont exprimés en euros (monnaie de présentation), qui est la monnaie fonctionnelle de la société consolidante.

3.3.2 Transactions

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change effectif à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant du règlement de ces transactions ainsi que de la réévaluation au taux de change de clôture des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en résultat.

Les gains et pertes de change sur les investissements en actions non consolidés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la cession de l'actif.

3.3.3 Conversion

Les états financiers des sociétés du Groupe dont la monnaie fonctionnelle n'est pas identique à la monnaie de présentation des états financiers consolidés sont convertis en euros comme suit : les actifs et les passifs sont convertis au taux de clôture à la date de l'état de la situation financière consolidée, les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de l'exercice (ce dernier étant considéré comme une estimation raisonnable du taux de change effectif à la date de transaction) et les écarts de change qui en résultent sont imputés dans les autres éléments du résultat global.

Les flux de trésorerie sont convertis au taux moyen de la période. En cas de cession ou de dissolution d'une entité, le résultat de change accumulé dans les autres éléments du résultat global est inclus dans le résultat de cession.

Lors d'acquisitions de sociétés, les goodwill et les ajustements de valeur constatés sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité acquise et sont convertis au taux de change effectif à la date de la transaction.

3.3.4 Taux de change des principales devises

| | Taux de | clôture | Taux moyen | | |
|-------------------------|---------|---------|------------|--------|--|
| Par rapport à l'euro : | 2021 | 2020 | 2021 | 2020 | |
| Dollar américain (USD) | 1,132 | 1,228 | 1,184 | 1,141 | |
| Dollar canadien (CAD) | 1,449 | 1,571 | 1,483 | 1,529 | |
| Peso mexicain (MXN) | 23,309 | 24,413 | 23,993 | 24,373 | |
| Real brésilien (BRL) | 6,454 | 6,400 | 6,370 | 5,815 | |
| Livre britannique (GBP) | 0,840 | 0,907 | 0,860 | 0,889 | |
| Yuan chinois (CNY) | 7,206 | 8,020 | 7,636 | 7,873 | |
| Roupie indienne (INR) | 84,394 | 90,038 | 87,477 | 84,530 | |
| Baht thaïlandais (THB) | 37,754 | 36,867 | 37,791 | 35,697 | |

3.4 Instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés dans le but de gérer les expositions aux risques financiers.

Tous les dérivés sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur : initialement à la date de souscription du contrat et ultérieurement lors de chaque clôture. Le traitement des gains ou pertes de réévaluation dépend de la désignation ou non du dérivé comme instrument de couverture, et, si tel est le cas, de la nature de l'élément couvert selon la politique de couverture ci-après.

Les variations de juste valeur des dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisées en résultat financier durant la période à laquelle elles se rapportent.

Les justes valeurs sont basées sur les valeurs de marché pour les instruments cotés.

Pour les instruments non cotés, les justes valeurs sont basées sur des modèles mathématiques, tels que les modèles de valorisation d'options ou des méthodes d'actualisation des flux de trésorerie. Ces modèles intègrent des données de marché.

Les dérivés incorporés sont comptabilisés de manière séparée dès lors qu'ils ne sont pas étroitement liés au contrat hôte.

3.5 Couverture

Certains instruments financiers dérivés répondent aux critères de comptabilité de couverture et sont considérés comme :

- des instruments de couverture de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé (couverture de juste valeur);
- des instruments de couverture de transactions prévues hautement probables (couverture de flux de trésorerie).

Au début de la couverture, le Groupe documente la relation entre l'instrument de couverture et l'élément couvert, ainsi que les objectifs et stratégies de gestion des risques. Tant au début que durant la couverture, le Groupe documente aussi l'évaluation de son efficacité à compenser les variations de juste valeur des éléments couverts.

Les variations de juste valeur des instruments dérivés sont enregistrées différemment selon le type de couverture.

3.5.1 Les couvertures de juste valeur

Les variations de juste valeur des instruments dérivés sont comptabilisées en résultat financier, parallèlement aux variations de juste valeur des éléments couverts, pour la partie se rapportant au risque couvert.

3.5.2 Les couvertures de flux de trésorerie

La partie efficace des variations de juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée dans les autres réserves. Le gain ou la perte qui se rapporte à la partie inefficace est immédiatement comptabilisé en résultat opérationnel (couvertures de matières premières) ou en résultat financier (couvertures de taux d'intérêt).

Lorsque des options sont utilisées pour couvrir des transactions futures, le Groupe désigne uniquement les changements de valeur intrinsèque de l'option comme instrument de couverture. Les variations de valeur intrinsèque et de valeur temps en relation avec l'élément couvert (coût de couverture "aligned time value") sont comptabilisées dans les autres réserves.

Pour les contrats à terme utilisés pour couvrir des transactions futures, le Groupe désigne l'ensemble des variations de juste valeur (incluant les points de terme) comme instrument de couverture. Ces variations de juste valeur sont enregistrées dans les autres réserves.

Les montants accumulés dans les autres réserves sont repris en résultat sur la période pendant laquelle l'élément couvert affecte le résultat, de la manière suivante :

- lorsque l'élément couvert est un actif non-financier (par exemple une participation ou un stock), les gains ou pertes différés, tout comme les gains ou pertes différés de la valeur temps de l'option ou des points de terme des contrats à terme, sont inclus dans le coût initial de l'actif;
- les gains ou les pertes qui découlent de la couverture de taux d'intérêts sont reconnus en résultat financier en même temps que les intérêts sur les emprunts qui sont couverts.

Lors de la cession ou de l'échéance d'un instrument de couverture, ou dès lors qu'un instrument de couverture ne remplit plus les critères requis pour bénéficier de la comptabilité de couverture, le montant accumulé dans les autres réserves à cette date est immédiatement comptabilisé en résultat.

3.5.3 Dérivés non qualifiés en comptabilité de couverture

Certains autres instruments financiers dérivés, bien qu'offrant une couverture économique efficace au regard de la politique financière du Groupe, ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture ou n'ont pas été assimilés à des instruments de couverture selon la politique concernant les instruments financiers dérivés ci-dessus. Les variations de valeurs de marché de ces dérivés doivent donc être comptabilisées en résultat financier. Par exemple, les dérivés de change utilisés dans le but de couvrir l'exposition au risque de change des actifs et passifs financiers constatés dans l'état de la situation financière consolidée ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture.

3.6 Juste valeur des instruments financiers

Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- Niveau 1 : l'instrument est coté sur un marché actif. La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de l'arrêté de l'état de la situation financière consolidée. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles d'une Bourse, de négociants, de courtiers, de groupes industriels, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions régulières. La cotation utilisée pour les actifs financiers du Groupe est le cours d'achat (bid). Ces instruments, principalement la trésorerie et les investissements en actions non consolidés cotés, sont classés en niveau 1.
- Niveau 2 : l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix). La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent peu sur les estimations propres du Groupe. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur des instruments sont observables, ces instruments, principalement des actifs de gestion de trésorerie et des instruments dérivés, sont classés en niveau 2.
- Niveau 3 : l'évaluation s'appuie sur des données non observables. Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument, principalement les investissements en actions non consolidés non cotés, est classé en niveau 3.

Les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer, généralement en interne, les instruments financiers comprennent :

- les cotations de marché ou de courtiers pour des instruments similaires (niveau 1);
- la juste valeur des swaps de taux d'intérêt calculée en interne comme étant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, basée sur des courbes de taux observables (niveau 2); et
- la juste valeur d'un contrat de change à terme déterminée en interne en utilisant le taux de change à terme au jour de l'arrêté de l'état de la situation financière consolidée, le résultat étant réévalué à sa valeur actuelle (niveau 2).

D'autres techniques, telles que l'analyse des flux de trésorerie escomptés, sont utilisées en interne pour déterminer la juste valeur des autres instruments financiers (niveau 3).

Lorsque les courbes de taux d'intérêts observables sur le marché incluent des taux d'intérêt négatifs, ceux-ci sont pris en compte sans retraitement pour la valorisation des dérivés.

Le Groupe évalue le risque de contrepartie inclus dans la juste valeur de ses dérivés de gré à gré qui ne font pas l'objet d'échanges de collatéraux. Le Groupe prend en compte l'effet de son exposition au risque de crédit de la contrepartie ou l'exposition de cette dernière au risque de crédit du Groupe. L'évaluation est basée sur les flux de trésorerie actualisés en prenant un taux incluant le risque de crédit de la contrepartie pour les dérivés long terme ne faisant l'objet d'aucun échange de collatéraux.

3.7 Définition de certains indicateurs présentés dans les comptes consolidés

3.7.1 Endettement net

L'endettement net comprend les dettes financières à long et court termes (y compris les dettes de contrats de location), telles qu'elles apparaissent dans l'état de la situation financière consolidée, minorées :

- de la trésorerie apparaissant dans l'état de la situation financière consolidée;
- des dérivés actifs inclus dans les rubriques "Actifs financiers à long terme" et "Actifs financiers à court terme" de l'état de la situation financière consolidée;
- ▶ des actifs financiers de gestion de trésorerie inclus dans la rubrique "Actifs financiers à court terme" de l'état de la situation financière consolidée (ces actifs sont liquides, peu sensibles au risque de taux et au risque de change); et
- be des actifs financiers de garantie d'emprunts inclus dans les rubriques "Actifs financiers à long terme" et "Actifs financiers à court terme" de l'état de la situation financière consolidée

3.7.2 EBITDA des secteurs

Le Groupe définit l'EBITDA des secteurs comme le résultat opérationnel des secteurs, déduction faite des amortissements des actifs corporels et incorporels, et des amortissements des droits d'utilisation des actifs de location affectés à ces secteurs.

3.8 Enregistrement des ventes (produits des activités ordinaires)

La vente de pneumatiques, sur le marché du remplacement ou auprès des constructeurs de véhicules, constitue la majeure partie des revenus du Groupe. La commercialisation, sur le marché du remplacement, se fait auprès de distributeurs (grossistes, négociants spécialistes) qui sont les clients du Groupe. Ces distributeurs ont en effet la possibilité pleine et entière d'utiliser les pneumatiques pour leur usage propre ou pour les commercialiser et, dans ce cas, de définir le prix de revente. Ils portent par ailleurs le risque de stock.

Les conditions commerciales offertes par les entités du Groupe, comparables aux pratiques usuelles pour le marché concerné, varient selon les catégories de clients et les pays de vente ; elles prévoient toutefois le paiement des produits vendus dans un délai sensiblement inférieur à une année et il n'y a donc pas lieu d'ajuster le montant des règlements recus des clients pour tenir compte des effets d'une composante financement.

Chaque livraison de pneumatiques, que ce soit dans le cadre du marché de la Première monte auprès des constructeurs de véhicules ou celui du remplacement, représente une obligation de prestation distincte remplie à un moment précis et qui correspond au chargement des biens ou à leur livraison, selon les termes du contrat sous-jacent.

Les garanties offertes aux acheteurs de pneumatiques couvrent les défauts de conception ou de fabrication des produits, défauts se manifestant par une usure irrégulière ou excessive du pneumatique dans des conditions normales d'utilisation.

Ces garanties, qui ne procurent pas au client de service en plus de l'assurance que le produit est exempt de défaut, continuent d'être comptabilisées conformément à IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels".

Le Groupe accepte en certaines occasions d'octroyer des concessions commerciales ou d'effectuer des remboursements à des clients insatisfaits. Il accorde également, de manière occasionnelle et dans des circonstances particulières, un droit de retour pour des produits préalablement vendus. Ce droit donne lieu à la comptabilisation d'un passif en contrepartie d'une réduction du revenu et d'un actif représentant le droit du Groupe de récupérer les biens que les clients retourneront. Par ailleurs, le montant que le Groupe reçoit effectivement en contrepartie des pneumatiques livrés, ainsi que le produit des ventes enregistrées au compte de résultat, peuvent varier en vertu de remises différées, convenues par des accords contractuels ou au démarrage de campagnes commerciales, qui seront versées au client à l'issue de la période de référence en fonction de l'atteinte des objectifs quantitatifs ou qualitatifs fixés pour la période concernée. Leur valeur est déterminée selon la méthode de la valeur attendue. Le Groupe s'appuie sur l'analyse des données historiques et l'expérience accumulée pour estimer le montant probable des remises et rabais à verser aux clients. Le produit des activités ordinaires est ainsi reconnu en tenant compte de l'incertitude qui entoure ces différents éléments de contreparties variables et dans la mesure où il est

hautement probable que le dénouement de l'incertitude relative à l'élément de contrepartie variable ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant des ventes déjà comptabilisé lorsque les incertitudes seront résolues. L'écart entre les montants facturés au client et le produit des activités ordinaires comptabilisé donne lieu à la reconnaissance d'un passif au titre de remboursement futur comptabilisé dans le poste "Autres passifs à court terme" de l'état de la situation financière consolidée.

Les autres catégories de vente englobent, pour l'essentiel, la gestion du parc de pneumatiques de flottes commerciales et la fourniture de services télématiques, ces derniers visant notamment à améliorer la gestion de la consommation de carburant et la productivité des flottes. Les services rendus dans le cadre de chacun de ces contrats constituent une obligation de prestation unique remplie progressivement pour laquelle le chiffre d'affaires est comptabilisé selon le degré d'avancement, mesuré sur la base des efforts et des coûts engagés.

Le Groupe est amené à conclure des accords pluriannuels avec des clients, qui comportent une promesse relative à la capacité à fournir les produits, en échange d'une considération spécifique. Celle-ci est payée préalablement à la réalisation des obligations de fournitures des produits qui vont s'étaler sur la durée du contrat. À ce titre, cette promesse est considérée comme liée à la fourniture des produits et sera reconnue en revenu au fur et à mesure de l'exécution de cette dernière. À réception du paiement, un passif sur contrat est constaté qui se répartit, selon la date de réalisation des obligations de prestation, entre les postes "Provisions et autres passifs à long terme" et "Provisions et autres passifs à court terme" de l'état de la situation financière consolidée.

3.9 Coût des ventes

Le coût des ventes des activités industrielles intègre les coûts de fabrication et le coût des biens achetés destinés à la revente.

Il comprend le coût d'acquisition des matières premières, les coûts de production des produits manufacturés, ainsi que les frais généraux de production, basés sur la capacité normale des installations industrielles.

Les frais généraux de production intègrent l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles directement liées aux unités produites ainsi que la dépréciation des stocks.

Le coût des ventes intègre également la part directement attribuable des frais généraux dans la mesure où ils sont encourus pour amener les produits manufacturés à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

En ce qui concerne les activités autres qu'industrielles, en particulier les services auprès des clients, le coût des ventes intègre l'ensemble des coûts nécessaires pour produire, opérer ou exécuter un service ou une prestation réalisée dans le réseau de distribution. Le coût des ventes de ces activités comprend principalement les avantages du personnel, l'amortissement des installations et des équipements, les coûts d'énergie ainsi que les coûts d'acquisition et de traitement des données nécessaires à la production du service.

3.10 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche ne sont pas capitalisables. Les coûts de développement sont capitalisés en immobilisations incorporelles lorsque les conditions liées à la faisabilité technique, au potentiel commercial, à la capacité à évaluer de façon fiable les frais attribuables et à générer des avantages économiques futurs sont remplies.

Les coûts de développement sont revus annuellement afin de déterminer si les critères de comptabilisation d'une immobilisation incorporelle sont remplis.

3.11 Résultat opérationnel des secteurs

Le Résultat opérationnel des secteurs mesure la performance des secteurs opérationnels et constitue l'un des indicateurs de pilotage du Groupe.

3.12 Autres produits et charges opérationnels

Les Autres produits et charges opérationnels enregistrent les éléments qui ne participent pas à la mesure de la performance des secteurs opérationnels effectuée par la Direction en raison de leur nature ou de leur caractère significatif, inhabituel ou anormal. Ils incluent notamment les coûts relatifs aux opérations de réorganisations et d'adaptation des activités ainsi que ceux liés à des litiges majeurs (et les réajustements des provisions correspondantes), de même que les éventuelles dépréciations d'écart d'acquisition et les frais d'acquisition d'entreprises. Compte tenu des acquisitions significatives récentes effectuées

par le Groupe, l'amortissement des marques et des listes clients reconnues du fait d'un regroupement d'entreprises est également comptabilisé en "Autres produits et charges opérationnels". Ils comprennent par ailleurs les résultats de cession et les pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles, les compléments de prix d'acquisition ainsi que les gains et pertes liés aux modifications des avantages postérieurs à l'emploi. Ces éléments sont détaillés dans la note 9 "Autres produits et charges opérationnels".

3.13 Impôts sur le résultat

L'impôt exigible et l'impôt différé ainsi que les retenues à la source relatives aux redevances et à la distribution de réserves entre sociétés du Groupe, sont enregistrés dans le résultat consolidé, sauf pour ce qui relève des transactions imputées soit en autres éléments du résultat global soit directement dans les capitaux propres, auquel cas, l'impôt est également imputé en autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

L'impôt exigible est basé sur les bénéfices des sociétés du Groupe. Il est calculé conformément aux règles locales et intègre les éventuels ajustements au titre des exercices précédents.

L'impôt différé est calculé, selon la méthode du report variable, sur les différences temporelles existant entre les bases fiscales des actifs et passifs et leur valeur figurant dans les comptes consolidés, en utilisant les taux d'imposition applicables ou raisonnablement estimés comme devant être applicables à la date à laquelle ces différences temporelles sont supposées se résorber.

Un impôt différé est reconnu lors de l'enregistrement initial de transactions qui proviennent de regroupements d'entreprises ou celles qui affectent le résultat comptable ou le résultat fiscal.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que des résultats futurs taxables permettront d'absorber les différences temporelles et les déficits reportables.

Pour les différences temporelles relatives aux participations dans des filiales, coentreprises, et entreprises associées, des impôts différés actifs sont comptabilisés à la double condition que le renversement soit contrôlé par l'entité et que celui-ci soit probable. Les impôts différés passifs sont comptabilisés sauf si le renversement est contrôlé et non probable.

Une analyse des positions fiscales est effectuée périodiquement et si certaines sont considérées comme probablement non acceptées par l'administration fiscale, le montant le plus probable est provisionné afin de couvrir le risque. Les actifs/passifs résultant d'incertitudes liées aux traitements fiscaux sont présentés au titre des actifs/passifs d'impôts courants (exigibles) ou différés dans l'état de la situation financière consolidée.

3.14 Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Lorsque le Groupe acquiert le contrôle d'une entreprise, le regroupement d'entreprises est évalué et comptabilisé selon la méthode de l'acquisition. L'écart d'acquisition, ou goodwill, est déterminé comme la différence à la date d'acquisition entre :

- ▶ la juste valeur de la contrepartie transférée, incluant le cas échéant le montant des compléments de prix éventuels ; et
- les actifs identifiables acquis, les passifs et les passifs éventuels repris, évalués eux aussi à leur juste valeur à la date d'acquisition.

La période d'évaluation d'un regroupement d'entreprises n'excède pas 12 mois à compter de la date de prise de contrôle.

Les écarts d'acquisition sont affectés aux UGT ou aux regroupements d'UGT qui vont bénéficier des synergies issues de l'acquisition et qui représentent le niveau auquel les écarts d'acquisition sont suivis par le Groupe. Ils font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an.

3.15 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. Le coût d'une immobilisation incorporelle acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprise est sa juste valeur à la date d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée ne sont pas amorties, mais font l'objet d'un test de perte de valeur au minimum une fois par an. Les immobilisations à durée d'utilité déterminée sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité prévue :

logiciels:
 marques et dénominations commerciales:
 relations clients:
 5 à 20 ans
 5 à 20 ans

3.15.1 Quotas d'émission de CO₂

Le Groupe est soumis au système d'échange de quotas d'émission de CO_2 de l'Union européenne. Les droits attribués ou achetés sont enregistrés en immobilisations incorporelles en utilisant le cours du jour de la transaction. La contrepartie des droits attribués est enregistrée en subventions au passif de l'état

de la situation financière consolidée. La charge et la dette relative aux émissions effectives et le produit correspondant à l'utilisation de la subvention sont enregistrés au cours du jour d'attribution des droits.

3.16 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées dans l'état de la situation financière consolidée du Groupe à leur coût diminué du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, du cumul des pertes de valeur.

Ce coût comprend les coûts d'acquisition ou de production et tout autre coût directement attribuable à l'acquisition ou à la production de l'actif, y compris les coûts d'emprunts. Les subventions d'investissements sont initialement présentées dans

l'état de la situation financière consolidée du Groupe comme des produits différés et ultérieurement comptabilisées en produits sur la durée d'utilité de l'actif concerné.

Les coûts de réparation et d'entretien courants sont enregistrés en charge au fur et à mesure qu'ils sont encourus. Les autres coûts ultérieurs sont comptabilisés dans la valeur comptable de l'actif ou enregistrés séparément dans la mesure où les critères de comptabilisation d'un actif sont satisfaits.

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant la méthode linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. L'amortissement des immobilisations corporelles reflète le rythme selon lequel les avantages économiques futurs liés à l'actif sont estimés être consommés. L'amortissement est imputé au "Coût des ventes", aux "Frais commerciaux", aux "Frais de recherche et développement" et aux "Frais administratifs et généraux".

Les durées d'amortissement appliquées par le Groupe, basées sur la durée d'utilité prévue des actifs correspondants, sont les suivantes :

- constructions, installations générales des terrains et constructions :
- équipements pétrochimiques :

- équipements industriels et commerciaux : 2 à 12 ans
- équipements informatiques et de télécommunications : 5 ans
- matériels de transport : 5 ans
- ▶ autres : 5 à 12 ans

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles ainsi que leur valeur résiduelle respective font l'objet d'un examen annuel.

Lorsque les actifs sont vendus ou sortis de l'état de la situation financière consolidée, l'écart entre le produit net de cession et la valeur nette comptable des actifs est enregistré comme un produit ou une charge dans les "Autres produits et charges opérationnels".

3.16.1 Contrats de location

Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour une période moyennant une contrepartie. Le Groupe apprécie si un contrat est ou contient un contrat de location à la date de signature du contrat ou, si elle est antérieure, à la date d'engagement réciproque des parties sur les principaux termes et conditions de ce contrat de location.

Dans la quasi-totalité des contrats de location, le Groupe est preneur. Les biens loués sont principalement des actifs immobiliers (points de vente du réseau intégré de distribution, bureaux administratifs et commerciaux), des véhicules de tourisme et des chariots élévateurs.

Dettes liées aux contrats de location

Le Groupe évalue l'obligation locative à la valeur actualisée du montant des paiements futurs à l'exclusion des loyers variables qui ne sont pas liés à un index ou un taux.

Lorsqu'un contrat contient une composante locative et des autres composantes non locatives (par exemple un service), seule la composante locative rentre dans le calcul de la valeur actualisée.

Le taux d'actualisation utilisé est le taux d'intérêt implicite du contrat de location s'il est possible de le déterminer. À défaut, chaque entité du Groupe utilise son taux d'emprunt marginal reflétant le risque de crédit propre à chaque filiale, la devise du contrat et l'échéance moyenne pondérée de remboursement de la dette

Au cours de la vie du contrat, la charge d'intérêt vient augmenter la dette de location tandis que les paiements des loyers viennent la diminuer.

Le Groupe réévalue la valeur comptable de la dette de location et le droit d'utilisation correspondant pour refléter, le cas échéant, un changement dans la durée du contrat, un changement dans l'appréciation d'une option d'achat du bien sous-jacent, un changement dans les sommes que le preneur s'attend à devoir payer au bailleur au titre d'une garantie de valeur résiduelle, ou un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation de l'indice ou du taux utilisé pour déterminer ces paiements.

Droits d'utilisation des actifs de location

Les immobilisations corporelles (actifs au titre du droit d'utilisation) faisant l'objet d'un contrat de location sont initialement enregistrées à la valeur égale à la somme des paiements futurs actualisés de la dette de location. Le cas échéant, les paiements de loyers versés avant ou à la date de début du contrat, les coûts

directs initiaux, l'estimation des coûts que le Groupe devra engager pour le démantèlement ou la restauration du bien, sont inclus dans la valeur du droit d'utilisation, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

Lorsque le transfert de propriété des actifs loués est incertain ou n'est pas prévu dans le contrat, les actifs au titre du droit d'utilisation sont amortis sur la période la plus courte entre la durée d'utilité de l'actif loué et la durée du contrat de location.

Période exécutoire

25 ans

25 ans

Le Groupe détermine la période exécutoire du contrat en prenant en compte tous les faits et circonstances économiques (par exemple les termes et conditions contractuels par rapport aux taux du marché, les aménagements importants des locaux, les coûts relatifs à la résiliation du contrat de location, tels que les coûts de négociation, les coûts de déménagement, la nature spécifique du bien ou de l'endroit où il se trouve), ainsi que les options de renouvellement et les options de résiliation anticipées prévues par le contrat. Ainsi pour les contrats à tacite reconduction et les baux dits 3/6/9 en France, la période exécutoire va au-delà de la date de résiliation possible contractuellement. Cela permet de déterminer la date de fin du contrat qui est la plus pertinente économiquement. Pour certaines natures de biens loués (véhicules principalement), le Groupe estime qu'il n'y a pas d'option de prolongation dont l'exercice est raisonnablement certain ; en conséquence la durée retenue est la première échéance de sortie. Pour les contrats de location relatifs aux bâtiments, le Groupe a retenu, en fonction de la période exécutoire du contrat, l'échéance permettant de s'approcher d'une durée résiduelle en ligne avec la prévision d'utilisation de l'actif. Ainsi, pour les contrats de durée supérieure à dix ans, la première date de sortie possible a été retenue pour l'évaluation de la dette, à moins que des informations spécifiques et circonstances économiques n'amènent à retenir une période plus longue.

Exceptions

Les contrats de location avec une durée égale ou inférieure à 12 mois, ou relatifs à des actifs de faible valeur (principalement ordinateurs, imprimantes et outillage) ne sont pas reconnus dans l'état de la situation financière consolidée.

Les paiements relatifs aux contrats de location court terme ou relatifs à des actifs de faible valeur sont enregistrés en charge de manière linéarisée sur la durée des contrats. Les loyers variables sont enregistrés en charge dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

3.17 Pertes de valeur d'actifs non financiers

Lorsqu'il existe un quelconque indice que la valeur recouvrable d'un actif (goodwill, immobilisation incorporelle ou corporelle) pourrait être inférieure à sa valeur nette comptable, la valeur recouvrable de l'actif est évaluée et, le cas échéant, une perte de valeur est constatée. Qu'il y ait un indice de perte de valeur ou non, un test annuel de pertes de valeur des goodwill, des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et des immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées est effectué, en comparant leur valeur nette comptable à leur valeur recouvrable.

En matière d'actifs individuels, les indices de perte de valeur proviennent essentiellement d'une diminution des valeurs de marché, d'une obsolescence technique ou d'une modification prévue dans leur utilisation. La valeur recouvrable est généralement basée sur la valeur de marché.

En matière de tests de pertes de valeur au niveau du Groupe, les actifs non financiers (y compris les droits d'utilisation découlant des contrats de location, note 3.16.1) sont regroupés dans le plus petit groupe d'actifs identifiables qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs (Unités Génératrices de Trésorerie – UGT).

Pour les activités pneus, les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) sont définies sur la base des regroupements d'actifs industriels, en général des usines de production, travaillant en commun pour la fabrication et la mise à disposition d'offres de produits répondant aux besoins de clients ayant des attentes similaires, sur des marchés ou segments de marché homogènes.

Les UGT relatives aux activités non pneus (Services et Solutions, Expériences, Matériaux de haute technologie et la Distribution) recouvrent en général le périmètre de chacune de ces activités.

Les UGT ou regroupements d'UGT auxquels des goodwill ont été attribués sont testés annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation possible. Pour les tests de dépréciation, les goodwill sont regroupés par UGT ou groupes d'UGT en cohérence avec la manière dont le management du Groupe suit la performance des activités et apprécie les synergies des regroupements d'entreprises.

Les UGT qui n'ont pas de goodwill sont testées s'il existe des indicateurs spécifiques de pertes de valeur. Trois indicateurs peuvent déclencher la formalisation d'un test de perte de valeur pour les UGT des activités pneumatiques. Ils mesurent respectivement les évolutions (i) du marché servi par l'UGT, (ii) de sa performance économique au travers de la marge sur coût des ventes et (iii) de l'utilisation des capacités de production installées. Pour les UGT autres que celles qui ont une activité pneumatique et pour les UGT de distribution, la mesure de la performance économique constitue l'indicateur de déclenchement d'un test de perte de valeur.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession.

Pour la plupart des UGT, la valeur recouvrable est basée sur la valeur d'utilité, correspondant aux flux de trésorerie futurs actualisés sur la base d'un Coût Moyen Pondéré du Capital (CMPC). Les flux de trésorerie futurs des UGT sont en général basés sur des prévisions à cinq ans auxquelles s'ajoute une valeur terminale évaluée à partir des prévisions de flux de trésorerie actualisés par le CMPC. Les taux d'actualisation sont déterminés à partir du taux de fonds propres provenant du rendement attendu par les marchés des titres de la Société, et des taux de dettes et de risques associés aux pays dans lesquels les actifs du Groupe sont localisés. Le ratio dettes/capitaux propres et le bêta sont basés sur des données de secteurs comparables et tiennent compte des spécificités de certaines activités.

La valeur recouvrable des UGT de Distribution est en revanche basée sur la juste valeur diminuée des coûts de cession. Du fait que la plupart des actifs sont composés de terrains et de bâtiments, des évaluations externes ou des techniques d'évaluations immobilières sont utilisées pour déterminer les valeurs de marché.

En cas de constatation d'une perte de valeur, le goodwill est déprécié en premier ; le solde éventuel est ensuite imputé aux autres actifs non courants au prorata de leur valeur nette comptable à la date de clôture.

Lorsque les circonstances conduisant à constater une perte de valeur des actifs ont cessé d'exister, la perte de valeur correspondante est reprise, à l'exception de celle relative au goodwill.

Les variations de pertes de valeur et les éventuelles reprises sont enregistrées dans les "Autres produits et charges opérationnels".

3.18 Actifs financiers non dérivés

3.18.1 Classification

Le Groupe classe et évalue ses actifs financiers de dette dans les catégories suivantes selon leur conformité aux conditions du SPPI (Solely Payment of Principal and Interest) et au modèle de gestion :

- coût amorti : actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance afin de percevoir des remboursements de principal et d'intérêts ;
- juste valeur par résultat : actifs financiers qui ne répondent pas aux conditions de classification du coût amorti (SPPI et HTC).

Le Groupe évalue tous ses investissements en actions non consolidés à la juste valeur. Le Groupe choisit d'utiliser l'option irrévocable d'enregistrer des variations de juste valeur dans les autres éléments du résultat global et les gains ou pertes de cession réalisés ne sont pas recyclés dans le compte de résultat. Les pertes de valeur constatées sur les investissements en actions non consolidés ne sont pas reportées séparément des autres changements de juste valeur.

3.18.2 Comptabilisation initiale et décomptabilisation

Les achats et les ventes d'actifs financiers non dérivés sont comptabilisés à la date de la transaction – date à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou vendre l'actif. Les actifs financiers non dérivés sont initialement enregistrés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction pour l'ensemble des actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur.

Les actifs financiers non dérivés sont sortis de l'état de la situation financière consolidée au moment de l'échéance ou du transfert des droits contractuels sur les flux de trésorerie qui leur sont liés et du transfert de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier.

3.18.3 Évaluation

Les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers à la juste valeur sont évalués par référence directe à un prix publié sur un marché actif ou sur la base d'hypothèses de marché (note 3.6. "Juste valeur des instruments financiers"). Les gains et pertes, réalisés ou non, provenant des variations de juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont immédiatement comptabilisés en autres charges et produits opérationnels.

Les gains et pertes, réalisés ou non, provenant des variations de juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par résultat global sont enregistrés en autres éléments du résultat global et n'impactent jamais le compte de résultat.

3.18.4 Pertes de valeur

Lors de chaque clôture, le Groupe recherche toute indication objective de perte de valeur d'un actif financier enregistré au coût amorti.

Le modèle de calcul de la perte de crédit attendue est déterminé sur la base du rating des contreparties et de la probabilité de défaut afférente. La dépréciation est calculée sur un horizon de 12 mois compte-tenu de la non-dégradation du risque de crédit des contreparties. Elle est comptabilisée dans le compte de résultat. Lorsque le risque de crédit d'un actif financier au coût amorti augmente significativement, la perte de crédit attendue est calculée sur la durée de vie de l'actif.

S'il n'existe plus d'attente raisonnable de recouvrer la valeur d'un actif financier au coût amorti, l'actif est décomptabilisé de l'état de la situation financière consolidée et impacte le compte de résultat.

3.19 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût des achats des matières premières, fournitures et produits finis achetés comprend le prix d'achat et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition. Le coût des travaux en cours et des produits finis manufacturés comprend les charges de main-d'œuvre directe ainsi que les autres coûts directement liés aux unités produites et les frais généraux de production, basés sur la capacité normale des installations de production. Les frais financiers ne sont pas intégrés dans le coût. L'évaluation du coût des stocks et du coût des ventes avec la méthode du coût standard mise en place par le Groupe est proche, après prise en compte des variances, de celle obtenue avec la méthode du coût réel.

La valeur nette réalisable correspond au prix de vente attendu, après déduction des coûts estimés pour l'achèvement et la commercialisation.

Les stocks sont ramenés à leur valeur nette réalisable dès lors qu'il existe un indice que cette valeur est inférieure aux coûts et la dépréciation est reprise dès que les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister. Les indices de perte de valeur utilisés sont par exemple la détérioration physique, l'obsolescence, la rotation lente des stocks ainsi que l'évolution des marchés.

3.20 Créances commerciales

Les créances commerciales sont comptabilisées initialement au montant qui est inconditionnellement dû par le client. Le Groupe gère ses créances commerciales dans le but de collecter les flux de trésorerie contractuels et mesure ses créances au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, après déduction des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque les délais de paiement sont inférieurs à un an, la juste valeur initiale et le coût amorti ultérieur sont égaux au montant nominal dans la mesure où la créance n'inclut pas de composante financière significative.

Le Groupe applique l'approche simplifiée d'IFRS 9 qui consiste à calculer la perte de crédit attendue sur la durée de vie de la créance commerciale. Ce modèle permet de déterminer une perte de crédit attendue à maturité pour toutes les créances commerciales, et ce dès leur enregistrement.

Les pertes de crédit attendues sont basées sur les profils de paiement des clients qui ont été observés sur 36 mois, et les pertes sur créances commerciales historiquement constatées lors de cette période. Une perte de valeur est également comptabilisée en présence d'indications objectives que le Groupe ne sera pas en mesure d'encaisser toutes les sommes dues selon les conditions de la transaction originale. Les faillites, les processus légaux de protection contre les créanciers, les cas d'insolvabilité notoire ou de disparition du débiteur, les retards de paiement supérieurs à six mois, les risques économiques ou politiques du pays de résidence du débiteur, ainsi que la détérioration de sa solvabilité sont autant d'indicateurs qui laissent à penser qu'une créance commerciale doit être dépréciée. Le montant de la perte de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de

l'actif et la valeur actualisée au taux d'intérêt effectif initial des encaissements futurs estimés. Avant de reconnaître une perte de valeur, la qualité des garanties potentiellement obtenues doit être évaluée, ainsi que la capacité à les mettre en œuvre. La perte de valeur est comptabilisée dans les frais commerciaux.

Lorsque la créance est irrécouvrable, elle est annulée par compensation avec la perte de valeur précédemment constatée. Les éventuels encaissements ultérieurs correspondant à des créances précédemment annulées sont enregistrés en diminution des frais commerciaux au compte de résultat.

3.21 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités, les dépôts bancaires à vue ainsi que les autres placements à court terme hautement liquides, dont les échéances d'origine sont égales ou inférieures à trois mois. Les

dépôts à terme dont l'échéance est supérieure à trois mois, mais qui prévoient des clauses de sorties anticipées de moins de trois mois avec capital garanti et des coûts de sortie négligeables sont également classés en trésorerie et équivalents de trésorerie.

3.22 Capital social

Les actions ordinaires sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Les coûts directement attribuables à une émission d'actions sont présentés en réduction de l'augmentation de capital, déduction faite de l'effet fiscal.

Les actions propres acquises sont présentées séparément dans les réserves. Leur coût d'acquisition, qui inclut les coûts directement attribuables, déduction faite de l'effet fiscal, est reconnu en déduction des capitaux propres. Si les actions propres sont revendues, le montant reçu est enregistré comme une augmentation des capitaux propres et le gain ou la perte résiduel est enregistré dans les réserves.

3.23 Passifs financiers non dérivés

Les emprunts sont présentés dans l'état de la situation financière consolidée dans les passifs courants à moins que le Groupe ne dispose d'un droit inconditionnel de différer le remboursement du montant pour une période d'au moins 12 mois après la date de clôture.

Les passifs financiers non dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, coûts d'émission déduits et sont ultérieurement réévalués au coût amorti. Toute différence entre le montant initialement encaissé (coûts d'émission déduits) et le montant finalement remboursé est comptabilisée en résultat sur la durée de l'emprunt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

- en capitaux propres si l'exercice de l'option donne lieu à la livraison d'un montant fixe d'actions - la valeur initiale de l'option n'est pas réévaluée ultérieurement; ou
- en dette financière à la juste valeur par résultat dans les cas où l'option de conversion ne remplit pas les critères pour être comptabilisée dans les capitaux propres.

Dans la mesure où les emprunts ont fait l'objet de couvertures de juste valeur, la valeur comptable de l'élément couvert est ajustée à hauteur des variations de juste valeur de la composante du risque ainsi couverte.

3.24 Avantages du personnel

Les rémunérations, les salaires, les cotisations à la sécurité sociale ou aux régimes d'avantages à cotisations définies, les congés payés annuels et congés de maladie, les primes et les avantages non monétaires, sont constatés au cours de l'exercice pendant lequel les salariés du Groupe ont rendu les services associés.

Les avantages du personnel accordés par le Groupe, tels que certains régimes de retraite, les autres avantages postérieurs à l'emploi et les autres avantages à long terme, donnent lieu à la constatation d'un passif ou d'un actif ainsi qu'à des coûts associés.

3.24.1 Pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi sont les avantages du personnel payables après la cessation de l'emploi. Le Groupe offre à la majorité de ses employés des prestations de retraite, qui sont versées soit directement, soit par l'intermédiaire de contributions à des fonds gérés de manière indépendante. Les avantages du personnel accordés par le Groupe varient en fonction des réglementations locales en matière de travail et de fiscalité ainsi que de la situation économique de chaque pays, et

sont habituellement basés sur un ou plusieurs facteurs tels que la rémunération, l'âge et l'ancienneté du salarié. Les obligations se rapportent à la fois aux retraités actuels et aux droits des futurs retraités.

Le Groupe accorde des avantages postérieurs à l'emploi dans le cadre de régimes à cotisations définies et de régimes à prestations définies.

Dans le cas des régimes à cotisations définies, le Groupe verse des cotisations fixes à des gestionnaires de fonds ou à des compagnies d'assurances. Ces cotisations libèrent le Groupe de tout engagement de verser des contributions supplémentaires si les actifs ne sont pas suffisants pour payer les prestations espérées ou attendues par les bénéficiaires.

Les cotisations versées sont comptabilisées comme des charges de la période au cours de laquelle elles sont dues, et à ce titre, sont intégrées dans le coût des ventes, les frais commerciaux, les frais de recherche et de développement ou les frais administratifs et généraux.

Les politiques de gestion du Groupe en matière d'avantages postérieurs à l'emploi ont conduit depuis le début des années 2000 à la transformation des régimes à prestations définies en régimes à cotisations définies. Toutefois, une partie significative des avantages postérieurs à l'emploi accordés par le Groupe en faveur du personnel est encore constituée par des régimes à prestations définies, distinguant, d'une part des régimes financés (principalement des régimes de retraite) dont les actifs détenus sont gérés séparément par des organismes de gestion indépendants, et d'autre part des régimes non financés garantissant notamment la couverture des dépenses de santé et le paiement des indemnités de fin de carrière.

L'évaluation des obligations en matière d'avantages postérieurs à l'emploi et des coûts des services rendus associés, est basée sur la méthode des Unités de Crédit Projetées.

Un régime à prestations définies est un régime par lequel le Groupe s'est engagé à payer les prestations convenues au personnel en activité et aux membres retraités de son personnel.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'évaluations actuarielles annuelles pour les régimes les plus importants, et à intervalles réguliers pour les autres. Ces évaluations actuarielles sont réalisées avec l'assistance d'actuaires indépendants. Les hypothèses actuarielles, principalement les taux d'actualisation, les taux d'évolution des salaires, les taux d'inflation et le taux de croissance des dépenses de santé sont intégrées dans les évaluations actuarielles et révisées chaque année.

Les passifs ou actifs enregistrés dans l'état de la situation financière consolidée au titre des régimes à prestations définies correspondent à la valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies à la date de clôture, après déduction de la juste valeur des actifs du régime. Ils tiennent compte des actifs non comptabilisés non disponibles pour un remboursement ou une réduction des contributions futures.

La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies désigne la valeur actualisée des paiements futurs attendus, évaluée en utilisant un taux d'actualisation déterminé par référence à un taux de marché fondé sur le taux d'intérêt d'obligations émises par des entités de première catégorie dont l'échéance est cohérente avec la durée des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Un actif net ne sera enregistré dans l'état de la situation financière consolidée du Groupe que dans la mesure où il correspond à un avantage économique futur réellement disponible pour le Groupe sous forme de remboursement en trésorerie ou de réductions des cotisations futures.

Lorsqu'un régime à prestations définies est soumis à une exigence de financement minimal, le Groupe détermine si le paiement de ces contributions peut faire naître un surplus dans ce régime. Dans la mesure où ce surplus excède les avantages économiques disponibles, le Groupe enregistre immédiatement une diminution de l'actif comptabilisé ou une augmentation du passif comptabilisé.

Les écarts actuariels proviennent de l'évolution des hypothèses actuarielles et des écarts entre les estimations et la réalité. Ils sont reconnus en autres éléments du résultat global durant la période pendant laquelle ils sont générés.

Des coûts des services passés peuvent être générés lorsqu'un nouveau régime à prestations définies est introduit, lorsque les prestations à payer sont modifiées dans le cadre d'un régime existant et lors des réductions de régimes. Ils sont immédiatement enregistrés au compte de résultat.

La charge nette du Groupe au titre des régimes à prestations définies enregistrée au compte de résultat comprend le coût des services rendus au cours de la période, les gains et pertes liés à la réduction et à la liquidation des régimes, le coût des services passés ainsi que les écarts actuariels découlant des autres avantages à long terme. Les intérêts nets sur l'engagement net (actif net) des régimes à prestations définies sont comptabilisés en dehors du résultat opérationnel.

3.24.2 Paiements sous forme d'actions

Plans d'options sur actions

Les avantages relatifs aux options d'achat d'actions qui peuvent être attribuées à certains salariés du Groupe sont évalués à leur date d'attribution en utilisant la méthode binomiale.

La date d'attribution est celle à laquelle le Président de la Gérance arrête la liste des bénéficiaires du plan et le nombre d'options qui leur sont attribuées.

La méthode binomiale repose sur le cours spot de l'action de la Société, le prix d'exercice, la volatilité historique (calculée sur une période égale à la durée de vie estimée de l'option), un taux d'intérêt sans risque (bons d'État avec une échéance équivalente à la durée de vie de l'option), et une projection de dividendes basée sur les attentes du marché.

Les avantages sont étalés sur la période au cours de laquelle les services sont rendus. Ils sont comptabilisés en "Autres produits et charges des secteurs".

Plans d'actions gratuites ou de performance

Le Groupe peut adopter des plans attribuant gratuitement des actions de la Société à certains de ses salariés et à ses Gérants.

La date d'attribution est celle à laquelle le Président de la Gérance arrête la liste des bénéficiaires du plan et le nombre d'actions de performance qui leur sont attribuées.

La juste valeur des actions de performance attribuées gratuitement repose sur le cours spot de l'action de la Société à la date d'attribution, duquel sont déduits :

- la valeur actualisée des dividendes qui ne seront pas reçus par les bénéficiaires durant la période d'acquisition des droits;
- la valeur de la condition de performance de marché à la date d'attribution, en fonction de sa probabilité de réalisation.

Le nombre d'actions qui sera finalement émis à la fin de la période d'acquisition dépend de l'atteinte de conditions de performance propres au Groupe et de conditions de présence. Le coût total des avantages dépend de la juste valeur des actions attribuées et du nombre d'actions qui seront finalement émises. Ce coût est étalé sur la période d'acquisition des droits au cours de laquelle les services sont rendus. Il est comptabilisé en "Autres produits et charges des secteurs".

Plans de souscription d'actions réservés aux employés du Groupe

Le Groupe peut offrir à la majorité de ses employés l'opportunité de souscrire à un plan d'achat d'actions leur permettant d'acquérir des actions Michelin.

3.25 Provisions

Des provisions sont enregistrées lorsqu'une obligation actuelle, juridique ou implicite, devrait être éteinte par une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour réorganisations et adaptation des activités sont comptabilisées lorsque le Groupe a annoncé un plan formalisé et détaillé.

Ces actions, dont la vente et le transfert sont soumis à certaines

restrictions, sont acquises par l'employé à un prix de

souscription basé sur le cours de Bourse de l'action Michelin sur

lequel une décote est appliquée. L'avantage accordé au salarié

est égal à la différence entre la juste valeur de l'action acquise (après déduction du coût d'incessibilité de l'action pendant cinq ans) et le prix payé par le salarié, multiplié par le nombre

La valeur de cet avantage consenti aux salariés est immédiatement

reconnue en charge de l'exercice, car il n'existe pas de période

d'acquisition des droits et enregistrée en frais de personnel -

paiement sous forme d'actions au sein du résultat opérationnel

d'actions souscrites.

des secteurs.

Les provisions sont enregistrées à la valeur nette actuelle des décaissements estimés.

3.26 Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs sont comptabilisées initialement à leur juste valeur et sont ensuite évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le Groupe a mis en place des contrats d'agents payeurs avec des institutions financières auprès desquelles il a domicilié le paiement des factures des fournisseurs qui ont conclu des contrats bilatéraux avec ces institutions financières pour être en capacité de leur céder les créances qu'ils ont sur le Groupe.

Une analyse multicritère confirme la présentation de ces contrats en dette fournisseur, notamment pour les raisons suivantes :

 l'opération de cession de créance est totalement indépendante de la relation commerciale;

- le fournisseur conserve toute latitude pour décider, au cas par cas, d'escompter ses factures;
- la date de paiement au fournisseur ou à la banque correspond dans tous les cas à la date de paiement indiquée sur la facture;
- le Groupe n'est pas impacté par le résultat de l'escompte des factures, puisque cet escompte est entièrement à charge du fournisseur et est payé directement à la banque.

Les soldes liés à ces programmes sont présentés séparément sur une ligne "Dettes fournisseurs sous contrat de cession de créances" dans l'état de la situation financière consolidée. Dans le tableau de flux de trésorerie consolidés, ces opérations sont présentées au niveau des flux opérationnels ou d'investissements (note 31 "Détail des flux de trésorerie").

NOTE 4 ÉVOLUTIONS DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

4.1 Opérations de l'année 2021

4.1.1 Solesis Inc.

Michelin et Altaris ont annoncé le 28 mai 2021 la signature d'un protocole d'ouverture du capital de Solesis, filiales du Groupe spécialisées dans les biomatériaux pour le secteur médical, par lequel Altaris devient actionnaire de Solesis. Le protocole d'accord entre les partenaires s'articule autour de trois axes :

- ▶ l'entrée au capital d'Altaris, à hauteur de 51 % du capital ;
- la mise en place d'une gouvernance qui permette aux deux actionnaires de Solesis d'accompagner conjointement son expansion;
- le partenariat de Recherche et de Développement entre Michelin et Solesis pour poursuivre le codéveloppement des biopolymères à l'intersection de la science des polymères et de la biologie.

Suite à la signature de l'accord, les filiales Solesis, préalablement consolidées par intégration globale, sont consolidées par mise en équivalence à partir du 28 mai 2021.

La contrepartie reçue suite à la cession de 51 % des actifs nets de Solesis, basée sur une valeur d'entreprise de 475 millions \$, est présentée de la manière suivante dans l'état de la situation financière consolidée à la date d'acquisition :

- des titres consolidés selon la méthode de la mise en équivalence, dont le montant initial reconnu pour 49 % s'élève à 146 millions €. L'évaluation de la juste valeur des actifs et passifs acquis par la coentreprise est en cours et sera finalisée dans les 12 mois suivant la signature de l'accord, et
- des actions préférentielles, sans droit de vote, qui sont en substance considérées comme un actif financier évalué à la juste valeur par résultat, présentées dans la ligne "Actifs financiers et autres actifs long terme" pour un montant de 229 millions €.

Le gain de cession résultant de cette opération s'élève à 114 millions € et a été enregistré dans les "Autres produits et charges opérationnels" en 2021 (note 9).

Cette opération n'a pas eu d'impact sur la trésorerie du Groupe, la contribution cash d'Altaris restant au sein de la coentreprise Solesis pour financer sa croissance. Par conséquent, cette opération est considérée comme une réorganisation non imposable au regard de l'impôt exigible et des règles fiscales

américaines. Elle a par contre eu pour conséquence de réévaluer la valeur comptable de Solesis dans les comptes du Groupe, créant une différence temporelle taxable. À ce titre, le Groupe a reconnu un impôt différé passif de 78 millions €.

Les impacts de la transaction sur l'état de la situation financière consolidée à la date de transaction sont présentés dans le tableau ci-dessous :

| (en millions €) | À la date de transaction |
|--|--------------------------|
| Titres mis en équivalence | 146 |
| Autres actifs financiers et autres actifs long terme | 229 |
| Actif net cédé | (261) |
| GAIN DE CESSION | 114 |
| | |

Le détail de l'actif net cédé est présenté ci-dessous :

| (en millions €) | Actif net cédé |
|--|----------------|
| Goodwill | (53) |
| Immobilisations incorporelles | (200) |
| Immobilisations corporelles | (42) |
| Actifs non courants | (295) |
| Stocks | (11) |
| Créances commerciales | (14) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (1) |
| Actifs courants | (26) |
| TOTAL DE L'ACTIF | (321) |
| Actif net | (261) |
| Dettes financières à long terme | - |
| Dettes financières liées aux contrats de location à long terme | (3) |
| Impôts différés passifs | (48) |
| Passifs non courants | (51) |
| Dettes fournisseurs | (3) |
| Provisions et autres passifs à court terme | (6) |
| Passifs courants | (9) |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF | (321) |

Des informations sur la situation financière de Solesis sont présentées dans la note 17.3.

4.1.2 Allopneus

Le 30 juillet 2021, le Groupe a signé un accord pour l'acquisition de 60 % supplémentaires de la société Allopneus dans le but de prendre le contrôle en détenant l'intégralité de capital. Allopneus est une société de distribution de pneumatiques, jantes et accessoires à destination d'une clientèle de particuliers et de professionnels via l'exploitation d'un site internet.

Suite à la levée des clauses anti-trust, l'opération a été finalisée le 30 décembre 2021.

Le flux de trésorerie net généré par l'acquisition de 60 % des titres d'Allopneus en 2021 est le suivant :

| (en millions €) | À la date d'acquisition |
|--|-------------------------|
| Juste valeur de la contrepartie transférée | (47) |
| Trésorerie nette acquise | 3 |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉ À L'ACQUISITION | (44) |

L'identification et l'évaluation des actifs acquis et dettes reprises à leur juste valeur débuteront au cours du premier semestre 2022 et seront finalisées dans les 12 mois suivant la date d'acquisition, au plus tard le 30 décembre 2022.

Le prix payé pour les 60 % acquis valorise la quote-part de 40 % préalablement détenue dans Allopneus à 31 millions €. Cette réévaluation a généré un gain de 13 millions €, enregistré dans la ligne "Quote-part du résultat net des mises en équivalence".

Au 31 décembre 2021, l'allocation provisoire du prix d'acquisition a ainsi conduit à la reconnaissance d'un goodwill de 65 millions €, comme indiqué dans le tableau suivant :

| (en millions €) | A la date d'acquisition |
|--|-------------------------|
| Titres mis en équivalence évalués à leur valeur de marché (40 %) | 31 |
| Juste valeur de la contrepartie transférée (60 %) | 47 |
| Moins: situation nette consolidée (100 %) | (13) |
| GOODWILL PRELIMINAIRE | 65 |

NOTE 5 INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle est présentée selon les trois secteurs opérationnels suivants :

- automobile et distribution associée ;
- transport routier et distribution associée ;
- > activités de spécialités et distribution associée.

Les Activités de spécialités comprennent les activités pneumatiques Mines, Hors-Route, Deux-roues et Avion, ainsi que les activités Bandes Transporteuses et les Matériaux de Haute Technologie. Les activités de Services et Solutions sont essentiellement comprises dans le secteur "Transport routier et distribution associée".

La performance des secteurs opérationnels est mesurée notamment par les ventes et le résultat opérationnel des secteurs, établis selon les mêmes bases d'évaluation que celles utilisées dans le compte de résultat consolidé du Groupe.

L'information par secteur opérationnel est la suivante :

Les actifs sectoriels sont constitués des immobilisations corporelles, des droits d'utilisation des actifs de location, du goodwill, des immobilisations incorporelles, des stocks de produits finis et des créances commerciales. Les actifs communs du Groupe sont alloués aux secteurs proportionnellement au montant de leurs actifs directs. Les actifs par secteur opérationnel fournis à la Direction du Groupe sont évalués selon les mêmes principes que ceux utilisés dans les états financiers consolidés du Groupe. Les investissements non financiers sont constitués des augmentations d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Aucun passif n'est affecté aux secteurs opérationnels dans le reporting interne fourni à la Direction du Groupe.

| | | Exercic | e 2021 | | Exercice 2020 | | | |
|---|----------------------------------|----------|--|--------|----------------------------------|---|----------------|--------|
| | Automobile et distribution | | Activités de spécialités et distribution | | Automobile et distribution | Transport routier et distribution | spécialités et | |
| (en millions €) | associée | associée | associée | Total | associée | associée | associée | Total |
| ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT | | | | | | | | |
| Ventes | 11 998 | 6 233 | 5 564 | 23 795 | 10 103 | 5 373 | 4 993 | 20 469 |
| Résultat opérationnel | | | | | | | | |
| des secteurs | 1 643 | 599 | 724 | 2 966 | 839 | 302 | 737 | 1 878 |
| En pourcentage des ventes | 13,7 % | 9,6 % | 13,0 % | 12,5 % | 8,3 % | 5,6 % | 14,8 % | 9,2 % |
| ACTIFS SECTORIELS | | | | | | | | |
| Goodwill, Immobilisations et droits d'utilisation | 7 625 | 3 636 | 5 101 | 16 362 | 7 294 | 3 680 | 5 046 | 16 020 |
| Stocks de produits finis | 1 408 | 948 | 837 | 3 193 | 1 042 | 752 | 688 | 2 482 |
| Créances commerciales | 1 605 | 1 130 | 841 | 3 576 | 1 359 | 984 | 675 | 3 018 |
| Total des actifs sectoriels | 10 638 | 5 714 | 6 779 | 23 131 | 9 695 | 5 416 | 6 409 | 21 520 |
| Autres informations | | | | | | | | |
| Investissements non financiers | 889 | 429 | 387 | 1 705 | 628 | 339 | 254 | 1 221 |

Les ventes de pneumatiques ou ventes liées à la fourniture de pneumatiques en Première monte et sur le marché du remplacement, additionnées à celles des bandes transporteuses commercialisées par Fenner, représentent 95,6 % des ventes du Groupe (2020 : 95,3 %) et totalisent 22 744 millions € (2020 : 19 497 millions €). Elles sont reconnues au moment précis où le contrôle des marchandises est transféré au client.

Les contrats de gestion du parc de pneumatiques de flottes commerciales et les offres de services télématiques, où chaque contrat constitue une obligation de performance remplie progressivement, ont donné lieu à la reconnaissance en ventes en 2021 d'un montant de 621 millions €, soit 2,6 % des ventes totales enregistrées sur l'exercice (2020 : 560 millions € et 2,7 %).

Le rapprochement entre le total des actifs sectoriels et le total de l'actif de l'état de la situation financière consolidée s'établit comme suit :

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|------------------|------------------|
| Total des actifs sectoriels | 23 131 | 21 520 |
| Actifs financiers et autres actifs à long terme | 1 404 | 865 |
| Titres mis en équivalence | 1 103 | 941 |
| Impôts différés actifs | 751 | 729 |
| Autres stocks nets (matières premières et autres fournitures, travaux en cours) | 2 079 | 1 477 |
| Actifs financiers à court terme | 713 | 429 |
| Autres actifs à court terme | 1 038 | 929 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 4 482 | 4 747 |
| TOTAL DE L'ACTIF DU GROUPE | 34 701 | 31 637 |

L'information par Région est la suivante :

| | Exercice 2021 | | | | | Exercice | 2020 | |
|--|---------------|---------------------|--------|--------|--------|---------------------|--------|--------|
| (en millions €) | Europe | Amérique du Nord | Autres | Total | Europe | Amérique du Nord | Autres | Total |
| Ventes | 9 014 | 8 389 | 6 392 | 23 795 | 7 640 | 7 102 | 5 727 | 20 469 |
| Goodwill, Immobilisations et droits d'utilisation des actifs de location | 6 723 | 5 042 | 4 597 | 16 362 | 6 572 | 4 997 | 4 451 | 16 020 |
| Investissements non financiers | 875 | 464 | 366 | 1 705 | 561 | 284 | 376 | 1 221 |

L'Europe comprend les pays de l'Europe de l'Ouest et de l'Europe de l'Est. L'Amérique du Nord inclut le Mexique. Les pays d'Asie, d'Amérique du Sud, du Moyen-Orient, d'Océanie et d'Afrique sont regroupés dans Autres.

Les ventes sont affectées par région selon le lieu de résidence du client.

Le montant des ventes réalisées en France est de 2 066 millions € en 2021 (2020 : 1 762 millions €). La valeur des goodwill, immobilisations corporelles et incorporelles situées en France est de 2 545 millions € en 2021 (2020 : 2 418 millions €).

Les ventes réalisées aux États-Unis en 2020 et 2021 représentent approximativement 80 % des ventes réalisées en Amérique du Nord.

En 2021 comme en 2020, aucun client externe ne représente à lui seul 10 % ou plus des ventes du Groupe.

NOTE 6 CHARGES PAR NATURE

Les charges des secteurs opérationnels suivantes sont imputées dans les rubriques appropriées du compte de résultat par fonction :

| (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 |
|---|---------------|---------------|
| Matières premières et autres fournitures consommées et variation des stocks de produits finis | (8 212) | (6 923) |
| Frais de personnel | (6 430) | (5 970) |
| Transports de marchandises | (1 685) | (1 095) |
| Charges d'amortissements (1) | (1 734) | (1 753) |
| Autres charges | (2 768) | (2 850) |
| CHARGES PAR NATURE | (20 829) | (18 591) |

⁽¹⁾ Hors amortissements des marques et relations clients acquises dans le cadre de regroupements d'entreprises.

NOTE 7 FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel sont imputés aux rubriques appropriées du compte de résultat par fonction :

| (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 |
|---|---------------|---------------|
| Salaires et rémunérations | (5 140) | (4 743) |
| Charges de sécurité sociale | (957) | (893) |
| Coût des régimes à prestations définies (note 27.1) | (109) | (129) |
| Coût des régimes à cotisations définies (note 27.2) | (218) | (217) |
| Paiements sous forme d'actions – coût des services rendus (note 25) | (21) | (14) |
| FRAIS DE PERSONNEL (1) | (6 445) | (5 996) |

⁽¹⁾ Dont 6430 millions € comptabilisé en Résultat opérationnel des secteurs (note 6) et 15 millions € en Autres produits et charges opérationnels (note 9).

Le nombre moyen des salariés inscrits est de 124 037 en 2021 (2020 : 124 533).

NOTE 8 AUTRES PRODUITS ET CHARGES DES SECTEURS

Les autres produits et charges des secteurs sont les suivants :

| (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 |
|---|---------------|---------------|
| Coût du plan d'actionnariat salarié | - | (14) |
| Paiements sous forme d'actions – coût des services rendus (note 28.2) | (21) | (17) |
| Dépenses sanitaires Covid | (26) | (96) |
| Autres produits / (charges) opérationnels | (20) | - |
| AUTRES PRODUITS ET CHARGES DES SECTEURS | (67) | (127) |

NOTE 9 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels sont présentés dans le tableau ci-dessous :

| (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 |
|---|---------------|---------------|
| Amortissements des marques et relations clients acquises (note 9.1) | (78) | (87) |
| Réorganisations et adaptation des activités (note 9.2) | (86) | (59) |
| Pertes de valeur sur actif immobilisé (note 9.3) | (116) | (285) |
| Avantages du personnel (note 9.4) | (15) | (26) |
| Autres (note 9.5) | 106 | (18) |
| AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS | (189) | (475) |

9.1 Amortissements des marques et relations clients acquises

Les dotations aux amortissements des marques et des relations clients reconnues à l'occasion de regroupements d'entreprises s'élèvent, pour l'exercice 2021, à 78 millions € (2020 : 87 millions €) :

- > 25 millions € sont relatifs à l'amortissement de marques ou de dénominations commerciales (2020 : 26 millions €) ;
- > 53 millions € à l'amortissement de relations clients (2020 : 61 millions €).

9.2 Réorganisations et adaptation des activités

9.2.1 Exercice 2021

Dans le cadre de ses plans de compétitivité industriel et tertiaire, le Groupe a annoncé le 6 janvier 2021 en France la mise en œuvre d'un plan de simplification et de compétitivité renforcé, afin d'améliorer significativement l'agilité et la performance globale de ses activités. Selon l'accord cadre, un accord de Rupture Conventionnelle Collective (RCC) sera négocié en trois phases, entre 2021 et 2023, afin de mettre en œuvre les mesures de pré-retraite et de mobilité externe volontaire.

La première phase signée en juin a généré la constitution d'une provision de 89 millions € pour la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement (note 29) ainsi qu'une reprise de provision de 86 millions € au titre des engagements de retraite et autres régimes à prestations définies déjà provisionnés pour les populations concernées (notes 27.1.1 et 27.1.2).

La deuxième phase a généré une provision de 100 millions € pour la mise en œuvre des dispositifs d'accompagnement (note 29) et une reprise de provision de 82 millions € au titre des engagements de retraite et autres régimes à prestations définies (notes 27.1.1 et 27.1.2).

La charge nette provisionnée en 2021 au titre au titre des deux premières phases de l'accord RCC s'élève à 21 millions €.

Le solde s'explique par diverses provisions constituées afin de poursuivre l'amélioration de la compétitivité industrielle et tertiaire du Groupe dans de nombreux pays, dont notamment l'Allemagne et l'Italie.

9.2.2 Exercice 2020

La charge de 59 millions € enregistrée sur l'exercice inclut des réorganisations individuellement non significatives, ainsi que des ajustements de provisions existantes.

9.3 Pertes de valeur sur actif immobilisé

9.3.1 Exercice 2021

Ce montant comprend des pertes de valeur :

- > sur des immobilisations corporelles et des droits d'utilisations pour un montant de 75 millions € (dont 63 millions € sur des équipements industriels); et
- > sur des actifs incorporels pour un montant de 41 millions €.

9.3.2 Exercice 2020

Le Groupe possède une usine en Inde qui produit essentiellement des pneumatiques Poids lourd "premium" et principalement à destination du marché domestique. Les difficultés structurelles croissantes sur ce marché avaient amené le Groupe à revoir les perspectives de croissance du segment dans lequel l'usine opère. Les différentes initiatives visant à améliorer la rentabilité de l'usine n'ayant pas apporté les effets escomptés, le Groupe a finalement reconnu une perte de valeur d'un montant de 164 millions €, correspondant à la valeur nette comptable de l'actif industriel.

Par ailleurs, le Groupe avait reconnu une perte de valeur d'un montant 37 millions € sur les immobilisations incorporelles de la société de réservation d'hôtels en ligne Tablet ainsi qu'une perte de valeur d'un montant de 19 millions € sur les immobilisations incorporelles de la société Nextrag.

9.4 Avantages du personnel

Aucun événement significatif n'est à signaler sur les exercices 2021 et 2020.

9.5 Autres

9.5.1 Exercice 2021

Le gain résultant de la cession partielle de Solesis (note 4.1.1) a été enregistré dans la ligne "Autres" pour un montant de 114 millions €.

9.5.2 Exercice 2020

Aucun événement significatif n'est à signaler sur l'exercice 2020.

NOTE 10 COÛT DE L'ENDETTEMENT NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Le coût de l'endettement net et les autres produits et charges financiers sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

| (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 |
|--|---------------|---------------|
| Charges d'intérêts | (176) | (199) |
| Charges d'intérêts de contrats de location | (30) | (38) |
| Produit d'intérêts | (11) | - |
| Dérivés de taux | 32 | (7) |
| Commissions sur lignes de crédit | (9) | (5) |
| Coûts d'emprunts capitalisés | 2 | 7 |
| COÛT DE L'ENDETTEMENT NET | (192) | (242) |
| Produit net des actifs financiers (autres que la trésorerie et équivalents de trésorerie | | |
| et les actifs de gestion de trésorerie) | 7 | 18 |
| Réévaluation monétaire (y compris dérivés de change) | (13) | (19) |
| Autres | 2 | (13) |
| AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS | (4) | (14) |

10.1 Dérivés qui ne sont pas enregistrés en comptabilité de couverture

Tel que mentionné dans la politique de gestion des risques financiers, les activités de financement du Groupe sont généralement centralisées (voir note 33.1.2 "Risque de liquidité") et le risque de taux d'intérêt est géré par l'utilisation d'instruments dérivés "vanille" (voir note 33.1.4 "Risque de taux d'intérêt"). En conséquence :

- les dettes financières sont généralement émises en euros comme indiqué dans la note 26 "Dettes financières" ;
- une partie de ces dettes est ensuite swappée en monnaies étrangères afin de financer les filiales étrangères; et
- des dérivés sont contractés afin de gérer le risque de taux de ces monnaies étrangères comme indiqué dans la note 16 "Instruments financiers dérivés".

Ce processus est illustré par le tableau de synthèse de la note 33.2.3 "Risque de taux d'intérêt".

Bien que ces transactions offrent une couverture économique efficace, elles ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture tels que définis par les IFRS et donc elles ne peuvent être classées en couvertures de flux de trésorerie comme décrit dans la note 3.5 "Couverture". Les variations de valeurs de marché des dérivés doivent ainsi être comptabilisées en résultat. La hausse de valeur de marché constatée durant l'année s'élève à 32 millions € (2020 : baisse de 7 millions €) et est comprise dans la ligne "Dérivés de taux (Coût de l'endettement net)".

10.2 Inefficacité des couvertures

L'efficacité de la couverture est déterminée dès le début de la relation de couverture et par le biais d'évaluations prospectives périodiques de l'efficacité afin de garantir l'existence d'une relation économique entre l'élément couvert et l'instrument de

couverture. Ces relations de couverture peuvent dégager de l'inefficacité si le calendrier de l'opération prévue change par rapport à l'estimation initiale. Cette inefficacité n'est pas significative.

NOTE 11 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

11.1 Charges d'impôts sur le résultat

| (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 |
|--|---------------|---------------|
| Charges d'impôts exigibles (note 18.2) | (629) | (351) |
| Produits / (charges) d'impôts différés (note 18.1) | 3 | (3) |
| IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | (626) | (354) |

Les impôts exigibles comprennent 15 millions € de retenues à la source sur les redevances et les distributions de réserves entre les sociétés du Groupe (2020 : 37 millions €).

Le rapprochement de la charge fiscale effective du Groupe est présenté dans le tableau suivant :

| (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 |
|---|---------------|---------------|
| Résultat avant impôts | 2,471 | 979 |
| Impôts calculés aux taux locaux sur les résultats de chaque pays | (537) | (229) |
| Impact fiscal des: | | |
| transactions non soumises à impôts | (1) | (24) |
| impôts différés actifs non reconnus sur l'exercice | (26) | (115) |
| variation nette des impôts différés actifs non reconnus | 46 | 41 |
| ▶ variations de taux d'impôts | 3 | 14 |
| impôts sans base (crédits d'impôts, retenues à la source, etc.) | (33) | (34) |
| ▶ autres éléments | (78) | (7) |
| IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT | (626) | (354) |

Le Groupe est actif dans de nombreux pays dont les législations fiscales et les taux d'imposition diffèrent. La moyenne pondérée des taux d'imposition locaux des sociétés du Groupe peut donc varier d'une année à l'autre en fonction de l'importance relative des résultats imposables.

L'écart entre les taux effectif et théorique d'impôt du Groupe s'explique principalement par l'impôt différé reconnu au titre de la transaction Solesis pour 78 millions €, qui figure dans les

autres éléments. Les autres écarts proviennent notamment des impôts différés actifs non reconnus sur l'exercice ainsi que par des retenues à la source, des crédits d'impôt ou d'autres impôts dont l'assiette n'est pas le résultat taxable.

Les perspectives d'utilisation des impôts différés actifs sont revues périodiquement par entité fiscale et peuvent, le cas échéant, conduire à reconnaître des impôts différés actifs non constatés antérieurement.

11.2 Contrôles fiscaux en Allemagne

Faisant suite à un contrôle fiscal couvrant les exercices 2005 à 2009, une filiale allemande du Groupe a reçu en 2018 une notification de redressement de 382 millions € en base d'imposition. Ce montant a été déterminé en estimant le résultat taxable de la filiale sur la période vérifiée à partir du taux de profitabilité moyen du Groupe. Ce redressement comprend notamment, à hauteur de 298 millions €, une contestation des effets, sur la filiale, de la politique de prix de transfert mise en place au sein du Groupe.

Le 17 juillet 2018, il a été engagé auprès des autorités fiscales : une procédure qui a eu pour effet de suspendre l'exigibilité des paiements, qui, par voie de conséquence, n'ont pas été significatifs ; un recours hiérarchique a été engagé pour contester la méthode de calcul retenue par les autorités fiscales se basant sur un taux de profit moyen du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe a déposé, le 16 décembre 2019, pour l'ensemble des redressements totalisant 382 millions €, une demande d'accord amiable selon la convention d'arbitrage de l'Union européenne et les conventions respectives pour éviter la double imposition.

En novembre 2020, le Groupe a reçu une nouvelle notification au titre du litige 2005-2009 ramenant le redressement de 382 millions € à 96 millions €.

En 2021, tout en maintenant les procédures engagées au titre du litige 2005-2009, le Groupe a décidé de verser les compléments d'impositions calculés sur la base de 96 millions €, afin de ne plus faire courir les intérêts de retard.

Par ailleurs, un second contrôle fiscal portant sur les exercices 2010 à 2014 a débuté en 2016.

Au cours de l'exercice 2021, un accord a été trouvé avec les autorités fiscales allemandes sur les principaux chefs de redressement. Le Groupe a accepté un redressement en base d'imposition de 31 millions € sur la période 2005 à 2009 et de 58 millions € en base d'imposition sur la période 2010 à 2014. Cela fait l'objet d'une provision au 31 décembre 2021.

La filiale allemande continue toutefois de contester certains chefs de redressement autres que ceux liés à la politique de prix de transfert auprès des autorités locales. Ces redressements s'élèvent à 45 millions € en base d'impôts, et ont fait l'objet d'une provision à la date de clôture.

NOTE 12 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, à l'exception des actions acquises par le Groupe dans un but d'autocontrôle.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation afin de tenir compte de la conversion de toutes les actions potentielles et dilutives. Au 31 décembre 2021, la Société n'a plus qu'un seul type d'actions potentielles et dilutives : les actions de performance (note 28.2 "Plans d'actions de performance"). Le dernier plan d'options sur actions est venu à échéance au 30 juin 2021, il ne reste aucun plan d'options sur actions à fin 2021.

Aucune transaction sur actions ayant un impact sur le nombre moyen pondéré d'actions entrant dans le calcul du résultat de base par action et du résultat dilué par action n'a eu lieu après la clôture de l'exercice 2021.

| | Exercice 2021 | Exercice 2020 |
|---|---------------|---------------|
| Résultat net <i>(en millions €),</i> à l'exclusion de la part attribuable aux intérêts non assortis de contrôle | 1,844 | 632 |
| Diminué des estimations d'attributions aux Associés Commandités | (5) | (4) |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société utilisé pour le calcul | | |
| du résultat de base par action | 1,839 | 628 |
| Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers d'actions) | | |
| utilisé pour le calcul du résultat de base par action | 178 362 | 178 310 |
| Augmenté de l'ajustement relatif aux plans d'options sur actions | - | 12 |
| ► Augmenté de l'ajustement relatif aux actions de performance | 1 218 | 848 |
| Nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le calcul du résultat dilué par action | 179 580 | 179 170 |
| RÉSULTAT PAR ACTION (en €) | | |
| ▶ De base | 10,31 | 3,52 |
| ▶ Dilué | 10,24 | 3,51 |

NOTE 13 GOODWILL ET IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les goodwill et les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit :

| (en millions €) | Goodwill | Immobilisations | Total |
|--|----------|-----------------|---------|
| | | incorporelles | |
| Montants bruts au 1er janvier 2020 | 2 448 | 4 097 | 6 545 |
| Écart de conversion | (242) | (201) | (443) |
| Acquisitions (dont nouveaux droits d'émission : 19 millions €) | - | 200 | 200 |
| Sorties d'actifs | - | (55) | (55) |
| Variation du périmètre de consolidation | 19 | - (0.0) | 19 |
| Transferts et autres | - | (23) | (23) |
| Montants bruts au 31 décembre 2020 | 2 225 | 4 018 | 6 243 |
| Écart de conversion | 126 | 153 | 279 |
| Acquisitions (dont nouveaux droits d'émission : 30 millions €) | - | 240 | 240 |
| Sorties d'actifs | - | (58) | (58) |
| Variation du périmètre de consolidation | 42 | (236) | (194) |
| Transferts et autres | - | 8 | 8 |
| Montants bruts au 31 décembre 2021 | 2 393 | 4 125 | 6 518 |
| Amortissements et pertes de valeur au 1er janvier 2020 | (60) | (1 817) | (1 877) |
| Écart de conversion | 5 | 77 | 82 |
| Amortissements | - | (265) | (265) |
| Pertes de valeur nettes | (33) | (47) | (80) |
| Sorties d'actifs | - | 35 | 35 |
| Variation du périmètre de consolidation | - | - | - |
| Transferts et autres | (1) | (21) | (22) |
| Amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2020 | (89) | (2 038) | (2 127) |
| Écart de conversion | (5) | (51) | (56) |
| Amortissements | - | (268) | (268) |
| Pertes de valeur nettes | (14) | (27) | (41) |
| Sorties d'actifs | - | 36 | 36 |
| Variation du périmètre de consolidation | - | 36 | 36 |
| Transferts et autres | 1 | (2) | (1) |
| Amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2021 | (107) | (2 314) | (2 421) |
| MONTANTS NETS AU 31 DÉCEMBRE 2021 | 2 286 | 1 811 | 4 097 |
| Montants nets au 31 décembre 2020 | 2 136 | 1 980 | 4 116 |

13.1 Goodwill

Au 31 décembre 2021, les goodwill sont affectés aux UGT ou groupes d'UGT de la manière suivante :

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|--|------------------|------------------|
| Groupe d'UGT Pneus Véhicules légers – marques mondiales | 367 | 358 |
| UGT Pneus Véhicules légers – marques régionales | 162 | 150 |
| Groupe d'UGT Pneus Poids lourds et Véhicules utilitaires | 587 | 573 |
| Groupe d'UGT Mines | 260 | 241 |
| UGT Pneus Deux-roues | 18 | 18 |
| UGT Pneus Hors-route | 690 | 637 |
| Groupe d'UGT Matériaux de Haute Technologie | 137 | 159 |
| Allopneus (note 4.1.2) | 65 | - |
| GOODWILL | 2 286 | 2 136 |

Pour tenir compte de l'incertitude des impacts globaux de la pandémie sur l'activité économique mondiale (durée et profondeur de la récession économique), le Groupe s'est appuyé sur un scénario basé sur l'évolution du produit intérieur brut (PIB) mondial. Les estimations de flux de trésorerie futurs qui en découlent ont été utilisées pour calculer la valeur d'utilité des UGT ou groupes d'UGT.

Les tests de perte de valeur ont été réalisés en prenant en compte les deux principales hypothèses suivantes :

- ▶ la valeur terminale intègre un taux de croissance annuel qui dépend de la nature des activités testées et des pays dans lesquels les actifs sont localisés;
- les taux d'actualisation utilisés pour déterminer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs sont basés sur le CMPC (Coût Moyen Pondéré du Capital) après impôt et

s'appliquent à des flux de trésorerie sur lesquels l'impact fiscal a été pris en compte. Ils sont établis en fonction des zones géographiques et des caractéristiques des activités. Compte tenu de la légère hausse des taux d'intérêts compensée par la volatilité de la prime de marché, les coûts moyens pondérés du capital (WACC) retenus pour les tests effectués au 31 décembre 2021 sont restés proches des taux utilisés au 31 décembre 2020.

Les taux d'actualisation et les taux de croissance à l'infini intégrés en 2021 dans l'évaluation de la valeur terminale sont présentés dans le tableau ci-dessous :

| (en %) | CMPC | Taux de croissance à l'infini |
|--|------|-------------------------------|
| Groupe d'UGT Pneus Véhicules légers – marques mondiales | 7,8 | 1,5 |
| UGT Pneus Véhicules légers – marques régionales | 7,6 | 1,4 |
| Groupe d'UGT Pneus Poids lourds et Véhicules utilitaires | 8,0 | 1,1 |
| Groupe d'UGT Mines | 9,6 | 1,5 |
| UGT Pneus Deux-roues | 7,9 | 1,4 |
| UGT Pneus Hors-Route | 7,6 | 1,8 |
| Groupe d'UGT Matériaux de Haute Technologie | 8,6 | 2,5 |

Une variation à la hausse de 50 points de base du CMPC associée à une baisse du taux de croissance à l'infini de 100 points de base sur les regroupements d'UGT ne conduirait pas à constater de perte de valeur.

Les prévisions de flux futurs de trésorerie servant aux tests de dépréciation des actifs immobilisés prennent en compte les meilleures estimations des investissements au titre des ambitions 2030 du Groupe en matière de transition énergétique (voir note 2.6 Risque climatique).

Afin de tenir compte des incidences d'IFRS 16, les droits d'utilisation des actifs ont été inclus dans les actifs à tester ; les passifs de location correspondants ont été déduits des valeurs des UGT concernées et les valeurs d'utilité incluent les flux de loyers tels que précédemment déterminés avant l'application d'IFRS 16. Cette méthode pragmatique ne présage pas d'approches de ce sujet qui pourront être mises en oeuvre dans le futur.

13.2 Immobilisations incorporelles

En 2021, les acquisitions d'immobilisations incorporelles s'élèvent à 240 millions € (2020 : 200 millions €) et se décomposent comme suit :

- logiciels : 192 millions € ;
- droits d'émission CO₂ : 30 millions € ;
- autres : 18 millions €.

13.2.1 Logiciels

Le montant net figurant dans l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2021 au titre des logiciels est de 671 millions € (2020 : 645 millions €). Les logiciels sont initialement comptabilisés au coût historique, comprenant les

coûts d'acquisition ou de production et tout autre coût directement attribuable à l'acquisition ou à la production de l'actif.

13.2.2 Marques

Au 31 décembre 2021, la valeur nette des marques enregistrée dans l'état de la situation financière consolidée s'élève à 324 millions € (2020 : 363 millions €), dont 7 millions €

correspondent à des marques à durée de vie indéterminée. Ces montants correspondent principalement à la valeur des marques reconnues lors des regroupements d'entreprises.

13.2.3 Relations clients

Au 31 décembre 2021, la valeur nette des relations clients enregistrée dans l'état de la situation financière consolidée s'élève à 680 millions € (2020 : 826 millions €). Ces montants correspondent essentiellement à la valeur des listes clients

reconnues à l'occasion des regroupements d'entreprises, en particulier Fenner et Camso. La forte diminution de l'exercice s'explique essentiellement par la transaction Solesis (note 4.1.1).

13.2.4 Quotas d'émission CO₂

Le solde des droits comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2021 s'élève à 2,3 millions de tonnes (2020 : 2,7 millions de tonnes) pour une valeur de 59 millions € (2020 : 44 millions €). Le passif correspondant aux émissions effectives de 2021 s'élève à 0,7 million de tonnes (2020 : 0,7 million de tonnes) pour une valeur de 22 millions € (2020 : 13 millions €). Il sera soldé par la livraison des droits acquis.

13.2.5 Frais de développement

Aucun coût de développement n'a été immobilisé en 2020 et 2021; les critères de capitalisation n'ont pas été remplis. En effet, pour être immobilisés, les coûts de développement engagés dans le cadre d'un projet d'une nouvelle gamme ou d'une évolution significative d'une gamme existante doivent satisfaire six critères. Parmi ces critères, il en est un qui impose de démontrer

l'existence d'un marché pour la production issue du projet. L'existence du marché est démontrée lorsque le Groupe a reçu l'homologation des constructeurs et que les volumes proposés par les constructeurs génèrent une rentabilité suffisante. Or, les frais de développement correspondants sont encourus à un stade du projet antérieur à l'homologation des constructeurs.

NOTE 14 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DROITS D'UTILISATION **DES ACTIFS DE LOCATION**

14.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ont évolué comme suit :

| (en millions €) | Terrains et constructions | Équipements industriels | Autres équipements | Total |
|--|---------------------------|-------------------------|-----------------------|----------|
| Montants bruts au 1 ^{er} janvier 2020 | 7 007 | 21 097 | 1 543 | 29 647 |
| Écart de conversion | (360) | (1 181) | (84) | (1 625) |
| Acquisitions | 135 | 817 | 89 | 1 041 |
| Sorties d'actifs | (106) | (501) | (70) | (677) |
| Variation du périmètre de consolidation | (2) | 31 | 2 | 31 |
| Transferts et autres | 32 | (26) | (14) | (8) |
| Montants bruts au 31 décembre 2020 | 6 706 | 20 237 | 1 466 | 28 409 |
| Écart de conversion | 211 | 737 | 41 | 989 |
| Acquisitions | 263 | 1 148 | 83 | 1 494 |
| Sorties d'actifs | (70) | (678) | (48) | (796) |
| Variation du périmètre de consolidation | (29) | (12) | - | (41) |
| Transferts et autres | (14) | 7 | (5) | (12) |
| Montants bruts au 31 décembre 2021 | 7 067 | 21 439 | 1 537 | 30 043 |
| Amortissements et pertes de valeur au 1er janvier 2020 | (3 122) | (13 426) | (1 057) | (17 605) |
| Écart de conversion | 150 | 728 | 57 | 935 |
| Amortissements | (191) | (1 074) | (81) | (1 346) |
| Pertes de valeur nettes | (75) | (106) | (12) | (193) |
| Sorties d'actifs | 90 | 477 | 61 | 628 |
| Variation du périmètre de consolidation | 6 | (8) | (1) | (3) |
| Transferts et autres | (2) | 1 | (3) | (4) |
| Amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2020 | (3 144) | (13 408) | (1 036) | (17 588) |
| Écart de conversion | (95) | (476) | (31) | (602) |
| Amortissements | (190) | (1 040) | (79) | (1 309) |
| Pertes de valeur nettes | (8) | (63) | (3) | (74) |
| Sorties d'actifs | 50 | 658 | 44 | 752 |
| Variation du périmètre de consolidation | 2 | 4 | - | 6 |
| Transferts et autres | (22) | 27 | (2) | 3 |
| Amortissements et pertes de valeur au 31 décembre 2021 | (3 407) | (14 298) | (1 107) | (18 812) |
| MONTANTS NETS AU 31 DÉCEMBRE 2021 | 3 660 | 7 141 | 430 | 11 231 |
| Montants nets au 31 décembre 2020 | 3 562 | 6 829 | 430 | 10 821 |

Les immobilisations en cours de construction s'élèvent à 1 611 millions € (2020 : 1 328 millions €).

Le montant cumulé des pertes de valeur inclus dans le total des "amortissements et pertes de valeur" s'élève à 465 millions € au 31 décembre 2021 (2020 : 449 millions €).

Le montant des intérêts capitalisés en 2021 dans le coût des immobilisations corporelles s'élève à 2 millions € (2020 : 7 millions €).

14.2 Droits d'utilisation des actifs de location

Les droits d'utilisation des actifs de location ont évolué comme suit :

| (en millions €) | Droits d'utilisation Terrains et constructions | Droits d'utilisation Équipements industriels | Droits d'utilisation Autres équipements | Total |
|---|--|--|---|-------|
| Montants bruts au 1er janvier 2020 | 1 097 | 100 | 235 | 1 432 |
| Écart de conversion | (54) | (7) | (12) | (73) |
| Nouveaux contrats de location | 132 | 42 | 36 | 210 |
| Sorties d'actifs | (28) | (12) | (14) | (54) |
| Variation du périmètre de consolidation | 2 | - | - | 2 |
| Transferts et autres | 28 | (4) | 29 | 53 |
| Montants bruts au 31 décembre 2020 | 1 177 | 119 | 274 | 1 570 |
| Écart de conversion | 50 | 5 | 10 | 65 |
| Nouveaux contrats de location | 116 | 20 | 31 | 167 |
| Sorties d'actifs | (32) | (11) | (17) | (60) |
| Variation du périmètre de consolidation | (4) | 1 | - | (3) |
| Transferts et autres | (21) | (2) | (3) | (26) |
| Montants bruts au 31 décembre 2021 | 1 286 | 132 | 295 | 1 713 |
| Amortissements et pertes de valeur | | | | |
| au 1 ^{er} janvier 2020 | (208) | (26) | (71) | (305) |
| Écart de conversion | 11 | 2 | 3 | 16 |
| Amortissements | (146) | (36) | (47) | (229) |
| Pertes de valeur nettes | (11) | - | - | (11) |
| Sorties d'actifs | 28 | 12 | 14 | 54 |
| Variation du périmètre de consolidation | - | - | - | - |
| Transferts et autres | (18) | 8 | (2) | (12) |
| Amortissements et pertes de valeur | | | | |
| au 31 décembre 2020 | (344) | (40) | (103) | (487) |
| Écart de conversion | (15) | (2) | (3) | (20) |
| Amortissements | (151) | (39) | (45) | (235) |
| Pertes de valeur nettes | (1) | - | - | (1) |
| Sorties d'actifs | 32 | 11 | 17 | 60 |
| Variation du périmètre de consolidation | - | - | - | - |
| Transferts et autres | (5) | 9 | - | 4 |
| Amortissements et pertes de valeur | | | | |
| au 31 décembre 2021 | (484) | (61) | (134) | (679) |
| MONTANTS NETS AU 31 DÉCEMBRE 2021 | 802 | 71 | 161 | 1 034 |
| Montants nets au 31 décembre 2020 | 833 | 79 | 171 | 1 083 |

Certains contrats de location sont enregistrés directement en charge, de manière linéarisée sur la durée des contrats.

Il s'agit :

- b de contrats de location court terme comptabilisés au compte de résultat 2021 pour 28 millions € (2020 : 33 millions €);
- de contrats de location pour des biens de faible valeur, s'élevant à 42 millions € sur la période (2020 : 40 millions €);

de paiements de loyers variables, non pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative, pour 16 millions € (2020 : 16 millions €).

L'échéancier des montants non actualisés de la dette de location est présenté dans la note 33.2.1 "Risque de liquidité".

NOTE 15 ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES ACTIFS À LONG TERME

La valeur comptable des actifs financiers et autres actifs à long terme est détaillée dans le tableau ci-dessous :

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|------------------|------------------|
| Investissements en actions (note 15.1) | 279 | 229 |
| Prêts et dépôts (note 15.2) | 387 | 294 |
| Actions préférentielles Solesis | 247 | - |
| Instruments dérivés (note 16.1) | 125 | 101 |
| Excédents de plans de retraites (note 27.1) | 332 | 211 |
| Autres | 34 | 30 |
| ACTIFS FINANCIERS ET AUTRES ACTIFS À LONG TERME | 1 404 | 865 |

15.1 Investissements en actions

La majeure partie des investissements en actions est constituée de titres de participation non cotés (note 33.4. "Classification des actifs financiers").

Le tableau ci-dessous retrace les variations du portefeuille au cours de l'exercice :

| (en millions €) | 2021 | 2020 |
|---|------|------|
| Au 1er janvier | 229 | 237 |
| Écart de conversion | 6 | (5) |
| Acquisitions | 25 | 14 |
| Sorties | (2) | (45) |
| Variation du périmètre de consolidation | (10) | - |
| Variations de juste valeur | 31 | 28 |
| AU 31 DÉCEMBRE | 279 | 229 |

15.2 Prêts et dépôts

La valeur comptable des prêts et dépôts est détaillée ci-dessous :

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|-----------------------|------------------|------------------|
| Prêts et dépôts bruts | 434 | 335 |
| Pertes de valeur | (47) | (41) |
| TOTAL | 387 | 294 |

Les prêts et dépôts comprennent principalement des prêts à des sociétés consolidées par mise en équivalence ainsi que divers prêts à des clients ou des salariés.

L'augmentation des prêts et dépôts de 93 millions € provient principalement :

d'un investissement de 184 millions € (158 millions £) effectué dans un compte séquestre destiné à financer les plans de pension du Royaume-Uni (note 27.1.1). Ce montant est nanti en faveur des plans de pension et n'est donc pas librement disponible pour le groupe ; qui est partiellement compensé par un remboursement partiel et anticipé de 100 millions \$ (soit 88 millions €) du prêt à TBC. Ce prêt avait été consenti lors de la création de la coentreprise pour un montant initial de 200 millions \$. Le partenaire avait consenti un prêt équivalent.

NOTE 16 INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Comme indiqué dans la note 3.5 "Couverture", certains instruments dérivés, bien que répondant à la politique de gestion des risques financiers du Groupe, ne remplissent pas les critères ou n'ont pas été qualifiés d'instruments de couverture pour les besoins de la comptabilité de couverture.

16.1 Dérivés actifs

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|------------------|------------------|
| Dérivés de taux d'intérêt qualifiés d'instruments de couverture de juste valeur | - | - |
| Dérivés qualifiés d'instruments de couverture de flux de trésorerie | | |
| Dérivés de change | 83 | 45 |
| Dérivés de taux d'intérêt | - | - |
| ► Autres dérivés | - | - |
| Dérivés non qualifiés d'instruments de couverture | | |
| ▶ Dérivés de change | 16 | 38 |
| Dérivés de taux d'intérêt | 2 | - |
| Autres dérivés (1) | 24 | 18 |
| Instruments dérivés à long terme (note 15) | 125 | 101 |
| Dérivés de taux d'intérêt qualifiés d'instruments de couverture de juste valeur | - | - |
| Dérivés qualifiés d'instruments de couverture de flux de trésorerie | | |
| ▶ Dérivés de change | 49 | 2 |
| ▶ Dérivés de taux d'intérêt | - | - |
| ► Autres dérivés | - | - |
| Dérivés non qualifiés d'instruments de couverture | | |
| ▶ Dérivés de change | 21 | 49 |
| ▶ Dérivés de taux d'intérêt | - | - |
| Autres dérivés (1) | 27 | 1 |
| Instruments dérivés à court terme (note 21) | 97 | 52 |
| TOTAL ACTIF | 222 | 153 |

⁽¹⁾ Correspond principalement aux instruments financiers souscrits en couverture de la composante optionnelle des obligations convertibles (note 26.1).

Le Groupe octroie de la trésorerie en garantie du risque de crédit lié à la valeur de marché de ses dérivés. Le montant en dépôt est de 74 millions € au 31 décembre 2021 (2020 : 22 millions €).

04

16.2 Dérivés passifs

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|------------------|------------------|
| Dérivés de taux d'intérêt qualifiés d'instruments de couverture de juste valeur | - | - |
| Dérivés qualifiés d'instruments de couverture de flux de trésorerie | | |
| ▶ Dérivés de change | - | 21 |
| ▶ Dérivés de taux d'intérêt | - | - |
| ► Autres dérivés | - | - |
| Dérivés non qualifiés d'instruments de couverture | | |
| ▶ Dérivés de change | 56 | 23 |
| ▶ Dérivés de taux d'intérêt | 3 | 5 |
| Autres dérivés (1) | 24 | 18 |
| Instruments dérivés à long terme (note 26) | 83 | 67 |
| Dérivés de taux d'intérêt qualifiés d'instruments de couverture de juste valeur | - | - |
| Dérivés qualifiés d'instruments de couverture de flux de trésorerie | | |
| ▶ Dérivés de change | 26 | 1 |
| ▶ Dérivés de taux d'intérêt | - | - |
| ► Autres dérivés | - | - |
| Dérivés non qualifiés d'instruments de couverture | | |
| ▶ Dérivés de change | 49 | 49 |
| ▶ Dérivés de taux d'intérêt | - | - |
| ► Autres dérivés (1) | 27 | - |
| Instruments dérivés à court terme (note 26) | 102 | 50 |
| TOTAL PASSIF | 185 | 117 |

⁽¹⁾ Correspond à la composante optionnelle des obligations convertibles (note 26.1).

Le Groupe détient de la trésorerie en garantie du risque de crédit lié à la valeur de marché de ses dérivés. Le montant en dépôt est de 100 millions € au 31 décembre 2021 (2020 : 49 millions €).

16.3 Montants contractuels des dérivés

Les montants contractuels des dérivés sont présentés ci-dessous :

| | 31 décembre 2021 | | | 31 décembre 2020 | | |
|--|------------------|----------------|--------|------------------|----------------|-------|
| (en millions €) | Courant | Non courant | Total | Courant | Non courant | Total |
| Dérivés de change | 5 253 | 1 459 | 6 712 | 3 799 | 1 306 | 5 105 |
| Dérivés de taux | - | 189 | 189 | 81 | 81 | 162 |
| Autres | 1 054 | 1 060 | 2 114 | _ | 1 954 | 1 954 |
| Dérivés non qualifiés d'instruments de couverture | 6 307 | 2 708 | 9 015 | 3 880 | 3 341 | 7 221 |
| Dérivés de taux | - | - | - | - | - | - |
| Dérivés de taux d'intérêt qualifiés d'instruments de couverture de juste valeur | - | _ | - | _ | - | _ |
| Dérivés de change | 576 | 435 | 1 011 | 57 | 981 | 1 038 |
| Dérivés de taux | - | - | - | - | - | - |
| Autres | 11 | 2 | 13 | 4 | 1 | 5 |
| Dérivés qualifiés d'instruments de couverture | | | | | | |
| de flux de trésorerie | 587 | 437 | 1 024 | 61 | 982 | 1 043 |
| TOTAL | 6 894 | 3 145 | 10 039 | 3 941 | 4 323 | 8 264 |

Les autres dérivés non qualifiés d'instruments de couverture comprennent les options liées aux obligations convertibles en USD (notes 16.1, 16.2 et 26).

16.4 Comptabilité de couverture

La synthèse des informations financières relatives à la comptabilité de couverture est présentée ci-dessous :

| (en millions €) | Montant nominal de l'instrument de couverture | Valeur comptable de l'instrument de couverture actif/(passif) | Réserve de couverture de flux de trésorerie | Montant reconnu en résultat | Ligne du compte de résultat impactée |
|--|--|--|--|-----------------------------------|---|
| DÉRIVÉS QUALIFIÉS D'INSTRUMENTS DE COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERII | Ē | | | | |
| Contrats de change à terme | | 407 | | | Coût de l'endettement net / Autres charges |
| sur obligations en monnaie étrangère Risque de matière première – | 941 | 107 | 11 | 96 | et produits financiers |
| contrats à terme | 13 | - | (1) | 1 | Résultat opérationnel |
| Swap de taux d'intérêt | - | - | (16) | (2) | Coût de l'endettement net |
| Composante taux de <i>cross-currency swaps</i> Contrats de change à terme sur ventes | 41 | (1) | - | - | Coût de l'endettement net |
| prévisionnelles | 18 | - | 1 | (2) | Résultat opérationnel |
| Risque de change sur matières premières | 11 | - | - | 2 | Résultat opérationnel |
| Instruments dérivés à court terme et long terme | 1 024 | 106 | (5) | 95 | |

Les capitaux propres comprennent, dans les autres réserves (note 25 "Réserves"), les gains ou pertes liés aux opérations de couvertures de flux de trésorerie. Ces réserves sont utilisées afin de reconnaître la part efficace des dérivés qui ont été qualifiés en comptabilité de couverture (note 3.5.2 "Couvertures de flux de trésorerie"). Les montants sont ensuite transférés dans le coût initial d'un actif non financier ou dans le compte de résultat. Ces réserves comprennent essentiellement des

opérations de pré-couverture de taux sur les émissions obligataires qui ont eu lieu au mois d'août 2018 pour un montant de 16 millions €, et des opérations de couverture de change sur les obligations convertibles libellés en USD pour un montant de 11 millions €. (note 26.1 "Obligations et titres négociables à court terme"). Les montants sont transférés au compte de résultat lorsque les intérêts des obligations couvertes impactent le compte résultat.

NOTE 17 TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

Les coentreprises et entreprises associées du Groupe sont détaillées dans la note 36 "Liste des sociétés consolidées" des états financiers consolidés du Groupe.

17.1 Participations dans les sociétés mises en équivalence

L'évolution du poste "Titres mis en équivalence" de l'état de la situation financière consolidée est présentée dans le tableau suivant :

| (en millions €) | Participations dans des entreprises associées | Participations dans des coentreprises | Total des participations dans les entreprises mises en équivalence |
|---|---|---------------------------------------|--|
| Au 1er janvier 2020 | 166 | 921 | 1 087 |
| Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence | (12) | (61) | (73) |
| Pertes de valeur | (38) | - | (38) |
| Distribution de dividendes | (2) | (4) | (6) |
| Effet des changements de périmètre et augmentation de capital | 2 | 28 | 30 |
| Ecart de conversion | (1) | (57) | (58) |
| Autres | (5) | 4 | (1) |
| Au 31 décembre 2020 | 110 | 831 | 941 |
| Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence | 12 | (29) | (17) |
| Pertes de valeur | (8) | (58) | (66) |
| Distribution de dividendes | (3) | (5) | (8) |
| Effet des changements de périmètre et augmentation de capital | (16) | 214 | 198 |
| Ecart de conversion | 2 | 56 | 58 |
| Autres | - | (3) | (3) |
| AU 31 DÉCEMBRE 2021 | 97 | 1 006 | 1 103 |

Le montant total des participations est composé majoritairement par les sociétés TBC (note 17.2) et Solesis (note 17.3), le solde des autres titres mis en équivalence est composé exclusivement de montants individuels de moindre importance.

Dans le compte de résultat consolidé, la ligne "Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence" comprend également la réévaluation à la juste valeur des participations précédemment comptabilisées en mise en équivalence et dont le Groupe a pris le contrôle.

L'effet des changements de périmètre est essentiellement dû à l'entrée de la société Solesis au cours du premier semestre (note 4.1.1) et à la sortie de la société Allopneus, consolidée par intégration globale à partir du 30 décembre 2021 (note 4.1.2).

Le Groupe a reconnu durant l'année une perte de valeur de 57 millions € sur des participations actives dans la culture et la production de caoutchouc naturel en Asie. Des négociations sont en cours avec les différentes parties prenantes pour résoudre les problèmes de liquidités auxquels ces sociétés font face. En l'absence de résultat, ces sociétés pourraient ne plus pouvoir honorer leurs dettes financières externes au 1er trimestre 2022 (175 millions \$ au 31 décembre 2021). Le Groupe n'a pas d'engagement de reprise de tout ou partie de ces dettes financières en cas de défaut, ni de clauses de défaut croisé (cross-default).

17.2 Coentreprise avec Sumitomo Corporation of Americas (TBC)

La synthèse des informations financières relatives à TBC est présentée ci-dessous :

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|--|------------------|------------------|
| Actifs courants | 1 636 | 1 396 |
| dont trésorerie et équivalents de trésorerie | 48 | 251 |
| Actifs non courants | 1 695 | 1 677 |
| ▶ dont Goodwill | 133 | 127 |
| TOTAL ACTIFS | 3 331 | 3 073 |
| Passifs courants | 1 139 | 902 |
| dont passifs financiers courants | 144 | 135 |
| Passifs non courants | 1 086 | 1 193 |
| dont passifs financiers non courants | 930 | 1 068 |
| Capitaux propres | 1 106 | 978 |
| TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES | 3 331 | 3 073 |

| (en millions €), période de janvier à décembre | Exercice 2021 | Exercice 2020 (1) |
|--|---------------|-------------------|
| Ventes | 4 482 | 3 932 |
| EBITDA | 321 | 251 |
| Produits d'intérêts | (1) | 2 |
| Charges d'intérêts | (52) | (67) |
| Dotations aux amortissements | (203) | (223) |
| Charge d'impôt sur le résultat | (22) | 3 |
| RÉSULTAT NET | 43 | (34) |
| | | |

⁽¹⁾ En 2020, le délai de reporting de TBC a été aligné sur le délai de reporting standard du Groupe. En conséquence, la rubrique « Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence » du compte de résultat consolidé 2020 comprenait 13 mois de quote-part du Groupe dans le résultat net de TBC; le montant du treizième mois n'était pas significatif. À des fins de comparabilité, les chiffres TBC pour 2020 ont été ajustés dans le tableau ci-dessus pour refléter une activité de 12 mois pour les deux périodes présentées.

La quote-part mise en équivalence de TBC comprise dans le résulat consolidé du Groupe (y compris élimination des transactions aval, nettes d'impôts) est un profit de 13 millions € (2020 : perte de 13 millions €).

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|------------------|------------------|
| Actif net (incluant le goodwill) | 1 106 | 978 |
| Part de l'actif net (y compris goodwill) | 553 | 489 |
| Élimination du profit résultant des transactions d'aval (net d'impôt) | (31) | (19) |
| VALEUR COMPTABLE DES INTÉRÊTS DANS LA COENTREPRISE | 522 | 470 |

17.3 Co-entreprise avec Altaris (Solesis)

La synthèse des informations financières relatives à Solesis est présentée ci-dessous :

| (en millions €) | 31 décembre 2021 |
|--|------------------|
| Actifs courants | 286 |
| dont trésorerie et équivalents de trésorerie | 253 |
| Actifs non courants | 400 |
| ▶ dont Goodwill préliminaire | 351 |
| TOTAL ACTIFS | 686 |
| Passifs courants | 99 |
| dont passifs financiers courants | - |
| Passifs non courants | 254 |
| dont passifs financiers non courants | 4 |
| dont actions préférentielles | 250 |
| Capitaux propres | 333 |
| TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES | 686 |

| (en millions €) | Exercice 2021 (7 mois) |
|--------------------------------|---------------------------|
| Ventes | 47 |
| EBITDA | 16 |
| Charges d'intérêts | (3) |
| Dotations aux amortissements | (6) |
| Charge d'impôt sur le résultat | - |
| RÉSULTAT NET | 7 |

La quote-part mise en équivalence de Solesis comprise dans le résulat consolidé du Groupe est un profit de 3 millions €.

| (en millions €) | 31 décembre 2021 |
|--|------------------|
| Actif net (incluant le goodwill) | 329 |
| VALEUR COMPTABLE DES INTÉRÊTS DANS LA COENTREPRISE | 161 |

17.4 Information financière des participations dans les sociétés mises en équivalence

Les états financiers des entreprises mises en équivalence autres que TBC et Solesis, qui ne sont pas individuellement significatives, comprennent les valeurs suivantes (données présentées à 100 %) :

| (en millions €) | 202 | 1 2020 |
|-----------------|-------|--------|
| Actifs | 2 97 | 2 277 |
| Passifs | 2 06 | 1 488 |
| Ventes | 3 14: | 3 045 |
| Résultat net | (3 | (150) |

17.5 Transactions avec les sociétés mises en équivalence (parties liées)

Les transactions et soldes entre les sociétés du Groupe d'une part et les coentreprises ou entreprises associées, d'autre part, sont détaillées ci-dessous :

| (en millions €) | 2021 | 2020 |
|---|-------|-------|
| COMPTE DE RÉSULTAT | | |
| Produits liés à la vente de produits ou de services | 477 | 254 |
| Charges liées à l'achat de produits ou de services | (285) | (184) |
| ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE | | |
| Dettes financières | (5) | (6) |
| Dettes fournisseurs | (25) | (7) |
| Actifs financiers | 470 | 284 |
| Créances clients | 183 | 139 |

NOTE 18 IMPÔTS

18.1 Impôts différés

Les montants d'impôts différés dans l'état de la situation financière consolidée sont les suivants :

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|-----------------------------|------------------|------------------|
| Impôts différés actifs | 751 | 729 |
| Impôts différés passifs | (503) | (425) |
| ACTIF NET D'IMPÔTS DIFFÉRÉS | 248 | 304 |

Le détail des actifs et passifs d'impôts différés à la fin de l'exercice, indépendamment de toutes compensations des soldes, est le suivant :

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|------------------|------------------|
| Avantages du personnel | 510 | 604 |
| Stocks | 110 | 102 |
| Instruments financiers | (32) | 55 |
| Provisions | 17 | 44 |
| Déficits fiscaux reportables | 154 | 132 |
| Crédits d'impôts à récupérer | - | 1 |
| Goodwill et immobilisations incorporelles | (235) | (274) |
| Immobilisations corporelles | (472) | (543) |
| Autres | 196 | 183 |
| ACTIF NET D'IMPÔTS DIFFÉRÉS | 248 | 304 |

Les actifs d'impôts différés pour les déficits fiscaux reportables ont été constatés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels ces pertes reportées pourront être imputées et en tenant compte des limitations d'utilisation prévues par les autorités fiscales. Les perspectives de récupération sont analysées en

fonction de l'entité et des perspectives de revenus imposables projetés. Ces perspectives prennent en compte des hypothèses qui sont cohérentes avec les budgets à court et moyen termes préparés par les entités du Groupe. La crise sanitaire n'a pas significativement impacté les projections futures utilisées pour supporter l'activation des impôts différés.

La variation de l'actif net d'impôts différés est la suivante :

| (en millions €) | 2021 | 2020 |
|--|------|------|
| Au 1er janvier | 304 | 359 |
| Écart de conversion | (20) | 1 |
| Produit/(charge) d'impôts différés (note 11) | 3 | (3) |
| Impôts enregistrés dans les autres éléments du résultat global | (87) | (40) |
| Variations du périmètre de consolidation | 49 | (11) |
| Autres variations | (1) | (2) |
| AU 31 DÉCEMBRE | 248 | 304 |

En 2021 tout comme en 2020, la baisse de l'actif net d'impôts différés est principalement due à la variation des impôts enregistrés dans les autres éléments du résultat global en lien avec les engagements postérieurs à l'emploi.

Les variations de périmètre de consolidation constatées en 2021 sont essentiellement liées à la cession partielle de Solesis pour 48 millions €. (note 4.1.1).

Les impôts différés enregistrés en autres éléments du résultat global sont les suivants :

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|------------------|------------------|
| Engagements postérieurs à l'emploi | 229 | 312 |
| Investissements en actions et autres instruments financiers | (30) | (26) |
| IMPÔTS DIFFÉRÉS ENREGISTRÉS EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL | 199 | 286 |

En 2021, la variation de l'impôt compris dans les autres éléments du résultat global s'explique notamment par la baisse des engagements des régimes de retraite.

Le détail des actifs d'impôts différés non reconnus est le suivant :

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---------------------------------------|------------------|------------------|
| Différences temporelles déductibles | 89 | 139 |
| Déficits fiscaux expirant : | | |
| dans moins d'un an | 7 | 8 |
| dans un à cinq ans | 25 | 43 |
| ▶ à plus de cinq ans | 17 | 26 |
| > sans échéance | 471 | 301 |
| Déficits fiscaux totaux | 520 | 378 |
| Crédits d'impôts | 10 | 5 |
| ACTIFS D'IMPÔTS DIFFÉRÉS NON RECONNUS | 619 | 522 |

Les déficits non reconnus pour un montant total de 619 millions € concernent principalement certaines sociétés situées au Royaume-Uni et en Inde et pour lesquelles les perspectives de résultat taxable ne sont pas démontrées pour les prochaines années et pour lesquelles des limitations de recouvrement de déficits s'appliquent :

- ▶ au Royaume-Uni, les pertes fiscales sont indéfiniment reportables mais leur utilisation est limitée à 50 % pour la part du profit taxable dépassant 5 millions de £ ;
- ▶ en Inde, le report des pertes liées à l'activité est limité à huit ans et il n'y a pas de limitation pour le solde.

18.2 Impôts exigibles

Les montants d'impôts exigibles dans l'état de la situation financière consolidée sont les suivants :

| (en millions €) | 2021 | 2020 |
|--|-------|-------|
| Créances sur l'État (note 22) | 324 | 317 |
| Dettes envers l'État (note 30) | (186) | (145) |
| Total net au 1er janvier | 138 | 172 |
| Charges d'impôt exigible (note 11) | (629) | (351) |
| Impôts payés sur le résultat | 562 | 315 |
| Variations du périmètre de consolidation | 1 | - |
| Écart de conversion et autres | (6) | 2 |
| Variation totale | (72) | (34) |
| Créances sur l'État (note 22) | 304 | 324 |
| Dettes envers l'État (note 30) | (238) | (186) |
| TOTAL NET AU 31 DÉCEMBRE | 66 | 138 |

NOTE 19 STOCKS

Les stocks sont constitués des éléments suivants :

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|------------------|------------------|
| Matières premières et autres fournitures | 1 481 | 1 066 |
| Encours de production | 644 | 438 |
| Produits finis | 3 267 | 2 541 |
| Valeur brute | 5 392 | 4 045 |
| Pertes de valeur sur matières premières et autres fournitures | (44) | (26) |
| Pertes de valeur sur encours de production | (2) | (1) |
| Pertes de valeur sur produits finis | (74) | (59) |
| Pertes de valeur | (120) | (86) |
| STOCKS NETS | 5 272 | 3 959 |

La variation des pertes de valeur des stocks est la suivante :

| (en millions €) | 2021 | 2020 |
|---|-------|-------|
| Au 1er janvier | (86) | (100) |
| Écart de conversion et autres | (25) | 7 |
| Variation du périmètre de consolidation | 1 | (1) |
| Dotations de l'exercice | (30) | (36) |
| Reprises de l'exercice | 20 | 44 |
| AU 31 DÉCEMBRE | (120) | (86) |

NOTE 20 CRÉANCES COMMERCIALES

La valeur comptable des créances commerciales est détaillée ci-dessous :

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|------------------------------|------------------|------------------|
| Créances commerciales brutes | 3 678 | 3 126 |
| Pertes de valeur | (102) | (108) |
| CRÉANCES COMMERCIALES | 3 576 | 3 018 |

Toutes les créances commerciales ont des échéances inférieures à 12 mois.

Les créances commerciales au 31 décembre 2021 sont détaillées par échéance dans le tableau ci-dessous :

| (en millions €) | Montant brut | Pertes de valeur | Montant net |
|----------------------------------|--------------|------------------|-------------|
| Créances commerciales non échues | 3 352 | (14) | 3 338 |
| Échues | | | |
| depuis moins de trois mois | 185 | (2) | 183 |
| ▶ entre trois et six mois | 23 | (2) | 21 |
| depuis plus de six mois | 118 | (84) | 34 |
| Créances commerciales échues | 326 | (88) | 238 |
| CRÉANCES COMMERCIALES | 3 678 | (102) | 3 576 |

La variation des pertes de valeur est détaillée dans le tableau ci-dessous :

| (en millions €) | 2021 | 2020 |
|---|-------|-------|
| Au 1 ^{er} janvier | (108) | (97) |
| Écart de conversion et autres | (1) | 5 |
| Variation du périmètre de consolidation | - | 1 |
| Dotations de l'exercice | (32) | (51) |
| Reprises de l'exercice | 39 | 34 |
| AU 31 DÉCEMBRE | (102) | (108) |

Les reprises de pertes de valeur comprennent des annulations de créances pour 17 millions € (2020 : 18 millions €).

NOTE 21 ACTIFS FINANCIERS À COURT TERME

La valeur comptable des actifs financiers à court terme est détaillée ci-dessous :

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|--|------------------|------------------|
| Prêts et dépôts | 181 | 92 |
| Actifs financiers de gestion de trésorerie (note 26) | 435 | 285 |
| Instruments dérivés (note 16.1) | 97 | 52 |
| ACTIFS FINANCIERS À COURT TERME | 713 | 429 |

Les caractéristiques des actifs financiers de gestion de trésorerie, bien qu'ils soient liquides et peu sensibles au risque de taux ne répondent pas strictement à celles de la trésorerie (note 3.21"Trésorerie et équivalents de trésorerie"). Les actifs financiers de gestion de trésorerie sont comptabilisés au coût amorti (note 3.18"Actifs financiers non dérivés").

Les prêts et dépôts comprennent des actifs de garantie conclus avec des institutions financières pour un montant de 74 millions € (2020 : 22 millions €) qui ne sont pas librement disponibles.

NOTE 22 AUTRES ACTIFS À COURT TERME

Le montant net des autres actifs à court terme est détaillé ci-dessous :

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|-----------------------------|------------------|------------------|
| Fournisseurs débiteurs | 141 | 99 |
| État – Impôts exigibles | 304 | 324 |
| Autres créances sur l'État | 317 | 240 |
| Autres | 280 | 271 |
| Pertes de valeur | (4) | (5) |
| AUTRES ACTIFS À COURT TERME | 1 038 | 929 |

Les autres créances sur l'État comprennent essentiellement la TVA.

NOTE 23 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La valeur comptable de la trésorerie est détaillée ci-dessous :

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|------------------|------------------|
| Fonds monétaires | 3 372 | 3 516 |
| Dépôts bancaires à préavis de moins de trois mois | 784 | 962 |
| Banques et liquidités | 326 | 269 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | 4 482 | 4 747 |

Le taux d'intérêt effectif moyen de la trésorerie et équivalents de trésorerie est de - 0,29 % en 2021 (2020 : - 0,10 %). La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont essentiellement placés en euros (2021 : 93 %, 2020 : 93 %).

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent un montant de 103 millions € qui fait l'objet de restrictions en raison de règles prudentielles d'assurance en Irlande (2020 : 81 millions €).

NOTE 24 CAPITAL SOCIAL ET PRIMES LIÉES AU CAPITAL

La variation du capital social et des primes liées au capital est détaillée dans le tableau ci-dessous :

| | | Primes liées | |
|--|----------------|--------------|-------|
| (en millions €) | Capital social | au capital | Total |
| Au 1er janvier 2020 | 357 | 2 789 | 3 146 |
| Émission d'actions suite à l'exercice d'options et d'actions de performance | 1 | 54 | 55 |
| Annulation d'actions | (2) | (97) | (99) |
| Autres | 1 | - | 1 |
| Au 31 décembre 2020 | 357 | 2 746 | 3 103 |
| Émission d'actions suite à plan d'actionnariat salarié et actions de performance | - | - | - |
| Annulation d'actions | - | - | - |
| Autres | - | - | - |
| AU 31 DÉCEMBRE 2021 | 357 | 2 746 | 3 103 |

La variation des actions en circulation est détaillée dans le tableau ci-dessous :

| (en nombre d'actions) | Actions émises | Actions propres | Actions en circulation |
|---|----------------|-----------------|------------------------|
| Au 1er janvier 2020 | 178 627 555 | - | 178 627 555 |
| Émission d'actions suite à l'exercice d'options et d'actions de performance | 810 071 | - | 810 071 |
| Rachat d'actions | - | (1 097 540) | (1 097 540) |
| Cession d'actions | - | - | = |
| Annulation d'actions | (1 097 540) | 1 097 540 | = |
| Autres | - | - | = |
| Au 31 décembre 2020 | 178 340 086 | - | 178 340 086 |
| Émission d'actions suite à l'exercice d'options et d'actions de performance | 190 364 | - | 190 364 |
| Rachat d'actions | - | (8 032) | (8 032) |
| Cession d'actions | - | 8 032 | 8 032 |
| Annulation d'actions | - | - | = |
| Autres | - | - | - |
| AU 31 DÉCEMBRE 2021 | 178 530 450 | - | 178 530 450 |

La valeur nominale des actions est de $2 \in$ (valeur inchangée par rapport à 2020). Toutes les actions émises sont entièrement libérées et nominatives. Les actions détenues depuis plus de quatre ans bénéficient d'un droit de vote double.

Le dividende payé aux actionnaires en 2021 au titre de l'exercice 2020 était de 2,30 \in par action (en 2020 au titre de 2019 : 2,00 \in par action). Il a été versé intégralement en espèces pour un montant net de 410 millions \in (2020 : 357 millions \in).

Le Président de la Gérance proposera aux actionnaires le paiement d'un dividende de 4,50 € par action en 2022 au titre de l'exercice 2021.

NOTE 25 RÉSERVES

| (en millions €) | Écarts de conversion | Actions propres | Autres réserves | Résultats non distribués | Total |
|---|----------------------|-----------------|--------------------|--------------------------|-------------------|
| Au 1er janvier 2020 | (287) | - | 78 | 10 289 | 10 080 |
| Dividendes et autres prélèvements | - | - | - | (368) | (368) |
| Paiements sous forme d'actions – coût des services rendus (notes 7 et 8) | - | - | - | 14 | 14 |
| Rachat d'actions | - | (99) | - | - | (99) |
| Cession/annulation d'actions | - | 99 | _ | - | 99 |
| Autres | _ | _ | _ | 2 | 2 |
| Transactions avec les actionnaires de la Société | - | _ | _ | (352) | (352) |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société | _ | _ | _ | 632 | 632 |
| Engagements postérieurs à l'emploi | _ | _ | _ | 145 | 145 |
| Impact fiscal – Engagements postérieurs à l'emploi | _ | _ | | (33) | (33) |
| Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat global – | _ | _ | _ | (55) | (33) |
| variations de juste valeur | | | 28 | | 28 |
| | - | - | 20 | - | 20 |
| Impact fiscal – Instruments de capitaux propres à la juste valeur | | | /7\ | | /7\ |
| par résultat global | - | - | (7) | - | (7) |
| Autres | - | - | (3) | 3 | - |
| Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés | | | | | |
| au compte de résultat | - | - | 18 | 115 | 133 |
| Couvertures de flux de trésorerie – variations de juste valeur | - | - | 16 | - | 16 |
| Variation des écarts de conversion | (977) | - | - | - | (977) |
| Autres | (1) | - | 2 | (3) | (2) |
| Autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés | | | | | |
| au compte de résultat | (978) | - | 18 | (3) | (963) |
| Résultat global | (978) | - | 36 | 744 | (198) |
| Au 31 décembre 2020 | (1 265) | - | 114 | 10 681 | 9 530 |
| Dividendes et autres prélèvements | - | - | - | (414) | (414) |
| Paiements sous forme d'actions – coût des services rendus (notes 7 et 8) | - | - | - | 21 | 21 |
| Rachat d'actions | - | (1) | _ | - | (1) |
| Cession/annulation d'actions | _ | 1 | _ | _ | 1 |
| Autres | _ | _ | _ | _ | _ |
| Transactions avec les actionnaires de la Société | _ | _ | _ | (393) | (393) |
| Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société | _ | _ | _ | 1 844 | 1 844 |
| Engagements postérieurs à l'emploi | | | | 351 | 351 |
| Impact fiscal – Engagements postérieurs à l'emploi | - | - | - | (83) | (83) |
| | - | - | - | (03) | (03) |
| Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat global – | | | 24 | | 24 |
| variations de juste valeur | - | - | 31 | - | 31 |
| Impact fiscal – Instruments de capitaux propres à la juste valeur | | | (- 1 | | (- 1) |
| par résultat global | - | - | (7) | - | (7) |
| Autres | - | - | (1) | 1 | - |
| Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés | | | | | |
| au compte de résultat | - | - | 23 | 269 | 292 |
| Couvertures de flux de trésorerie – variations de juste valeur | - | - | (10) | - | (10) |
| Variation des écarts de conversion | 617 | - | - | - | 617 |
| Autres | (7) | - | 2 | (4) | (9) |
| Autres éléments du résultat global qui sont susceptibles | | | | | |
| d'être reclassés au compte de résultat | 610 | - | (8) | (4) | 598 |
| Résultat global | 610 | - | 15 | 2 109 | 2 734 |
| 3 | | | | | |

En 2021, le Groupe a effectué un rachat de 8 032 actions pour un montant de 1 million €, lesquelles ont été immédiatement cédées. En janvier 2020, le Groupe avait conclu une convention avec un prestataire d'investissement, l'engageant à racheter une certaine quantité d'actions dans la limite maximale de 100 millions €

avant le 19 novembre 2020. Au travers de ce programme, le Groupe a finalement acquis 1 097 540 actions à un prix moyen unitaire de 89,83 €, pour un montant total de 99 millions €. Les actions rachetées ont été intégralement annulées avant la fin de l'année 2020.

NOTE 26 DETTES FINANCIÈRES

La valeur comptable des dettes financières est détaillée ci-dessous :

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|------------------|------------------|
| Obligations | 5 090 | 5 867 |
| Emprunts auprès des établissements financiers et autres | 187 | 235 |
| Instruments dérivés | 83 | 67 |
| Dettes financières à long terme | 5 360 | 6 169 |
| Dettes financières liées aux contrats de location long terme | 731 | 801 |
| Obligations | 823 | 77 |
| Titres négociables à court terme | 258 | 940 |
| Emprunts auprès des établissements financiers et autres | 499 | 479 |
| Instruments dérivés | 102 | 50 |
| Dettes financières à court terme | 1 682 | 1 546 |
| Dettes financières liées aux contrats de location court terme | 229 | 222 |
| DETTES FINANCIÈRES | 8 002 | 8 738 |

L'endettement net du Groupe est présenté ci-dessous :

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|--|------------------|------------------|
| Dettes financières | 8 002 | 8 738 |
| Dérivés actifs (note 16.1) | (222) | (153) |
| Actifs financiers de garantie d'emprunts (note 32.3.2) | (74) | (22) |
| Actifs financiers de gestion de trésorerie (note 21) | (435) | (285) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 23) | (4 482) | (4 747) |
| ENDETTEMENT NET | 2 789 | 3 531 |

La juste valeur des dettes financières à long terme, calculée selon la note 3.6 "Juste valeur des instruments financiers", est présentée ci-dessous :

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|------------------|------------------|
| Obligations | 5 485 | 6 649 |
| Emprunts auprès des établissements financiers et autres | 187 | 235 |
| Dettes financières liées aux contrats de location | 731 | 801 |
| Instruments dérivés | 83 | 67 |
| JUSTE VALEUR DES DETTES FINANCIÈRES À LONG TERME | 6 486 | 7 752 |

La variation des dettes financières et instruments dérivés par type de flux est détaillée dans le tableau ci-dessous :

| | | Flux de | Mouvements non cash | | |
|---|---------------------------------|------------|---------------------|--------|---------------------|
| (en millions €) | Au 1 ^{er} janvier 2021 | trésorerie | Conversions | Autres | Au 31 décembre 2021 |
| Obligations, emprunts et autres | 6 102 | (730) | 20 | (115) | 5 277 |
| Dettes financières liées aux contrats de location | 801 | - | 29 | (99) | 731 |
| Instruments dérivés | 67 | 1 | - | 15 | 83 |
| Dettes financières à long terme | 6 970 | (729) | 49 | (199) | 6 091 |
| Obligations, emprunts et autres | 1 496 | (90) | 39 | 135 | 1 580 |
| Dettes financières liées aux contrats | | | | | |
| de location | 222 | (244) | 8 | 243 | 229 |
| Instruments dérivés | 50 | 57 | - | (5) | 102 |
| Dettes financières à court terme | 1 768 | (277) | 47 | 373 | 1 911 |
| TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES | 8 738 | (1 006) | 96 | 174 | 8 002 |
| Instruments dérivés actifs | (153) | (37) | - | (32) | (222) |
| Impact net dans le tableau de flux de trésorerie consolidés | | (1 043) | | | |

26.1 Obligations et titres négociables à court terme

Les obligations et titres négociables à court terme ont les caractéristiques mentionnées dans le tableau ci-dessous :

| | 31 décembre 2021 | | 31 décembre 2020 | | |
|---|------------------|-------------|------------------|-------------|--|
| (en millions €) | Courant | Non courant | Courant | Non courant | |
| Obligations dont le débiteur est Compagnie Générale des Établissements Michelin | | | | | |
| ▶ valeur nominale de 302 millions € | | | | | |
| ▶ émises en septembre 2015 et septembre 2016 | | | | | |
| avec une échéance en septembre 2045 | | | | | |
| ▶ taux d'intérêt nominal de 3,25 % | | | | | |
| ▶ taux d'intérêt effectif de 3,02 % | - | 314 | - | 314 | |
| Obligations dont le débiteur est Compagnie Générale des Établissements Michelin | | | | | |
| valeur nominale de 500 millions € | | | | | |
| ▶ émises en octobre 2020 avec une échéance en novembre 2040 | | | | | |
| ▶ taux d'intérêt nominal de 0,625 % | | | | | |
| ▶ taux d'intérêt effectif de 0,68 % | _ | 496 | - | 495 | |
| Obligations dont le débiteur est Compagnie Générale des Établissements Michelin | | | | | |
| valeur nominale de 750 millions € | | | | | |
| ▶ émises en août 2018 avec une échéance en septembre 2038 | | | | | |
| taux d'intérêt nominal de 2,50 % | | | | | |
| ▶ taux d'intérêt effectif de 2,56 % | _ | 744 | _ | 743 | |
| Obligations dont le débiteur est Compagnie Générale des Établissements Michelin | | , , , | | , .5 | |
| valeur nominale de 500 millions € | | | | | |
| émises en octobre 2020 avec une échéance en novembre 2032 | | | | | |
| taux d'intérêt nominal de 0,25 % | | | | | |
| taux d'intérêt rionima de 0,23 % taux d'intérêt effectif de 0,32 % | | 496 | | 496 | |
| Obligations dont le débiteur est Compagnie Générale des Établissements Michelin | | 430 | | 430 | |
| valeur nominale de 1 000 millions € | | | | | |
| | | | | | |
| émises en août 2018 avec une échéance en septembre 2030 | | | | | |
| taux d'intérêt nominal de 1,75 % | | 002 | | 002 | |
| taux d'intérêt effectif de 1,84 % (2,00 % après couverture) | | 993 | | 992 | |
| Obligations dont le débiteur est Compagnie Générale des Établissements Michelin | | | | | |
| > valeur nominale de 500 millions € | | | | | |
| émises en octobre 2020 avec une échéance en novembre 2028 | | | | | |
| taux d'intérêt nominal de 0,00 % | | | | 400 | |
| taux d'intérêt effectif de 0,06 % | - | 498 | | 498 | |
| Obligations dont le débiteur est Compagnie Générale des Établissements Michelin | | | | | |
| valeur nominale de 300 millions € | | | | | |
| ▶ émises en mai 2015 avec une échéance en mai 2027 | | | | | |
| ▶ taux d'intérêt nominal de 1,75 % | | | | | |
| ▶ taux d'intérêt effectif de 1,86 % (1,80 % après couverture) | - | 298 | _ | 298 | |
| Obligations dont le débiteur est Compagnie Générale des Établissements Michelin | | | | | |
| ▶ valeur nominale de 750 millions € | | | | | |
| ▶ émises en août 2018 avec une échéance en septembre 2025 | | | | | |
| ▶ taux d'intérêt nominal de 0,875 % | | | | | |
| taux d'intérêt effectif de 1,04 % (1,17 % après couverture) | - | 745 | - | 744 | |
| Composante dette des obligations convertibles dont le débiteur est la Compagnie | | | | | |
| Générale des Établissements Michelin | | | | | |
| ▶ valeur nominale de 600 millions \$ | | | | | |
| ▶ émises en janvier 2018 avec une échéance en novembre 2023 | | | | | |
| ▶ taux d'intérêt nominal 0 % | | | | | |
| ▶ taux d'intérêt effectif 2,50 % (0,16 % après couverture) | | | | | |
| ▶ prix de conversion au 31 décembre 2021 de 169,89 € | - | 506 | - | 455 | |

| | | nbre 2021 | 31 décembre 2020 | |
|---|---------|-------------|------------------|-------------|
| (en millions €) | Courant | Non courant | Courant | Non courant |
| Placement privé émis par Fenner Group Holdings Limited | | | | |
| ▶ valeur nominale de 160 millions \$ | | | | |
| ▶ émis en 2011 avec une échéance 2021 (95 millions \$) et 2023 (65 millions \$) | | | | |
| ▶ taux d'intérêt nominal et effectif de 5,144 % (2021) et 5,420 % (2023) | | | | |
| ▶ remboursé en 2021 (note 26.1.2) | - | - | 77 | 53 |
| Obligations dont le débiteur est Compagnie Générale des Établissements Michelin | | | | |
| ▶ valeur nominale de 300 millions € | | | | |
| ▶ émises en mai 2015 avec une échéance en mai 2022 | | | | |
| ▶ taux d'intérêt nominal de 1,125 % | | | | |
| ▶ taux d'intérêt effectif de 1,17 % | 300 | - | - | 300 |
| Composante dette des obligations convertibles dont le débiteur est la Compagnie | | | | |
| Générale des Établissements Michelin | | | | |
| ▶ valeur nominale de 600 millions \$ | | | | |
| ▶ émises en janvier 2017 (500 millions \$) et en avril 2017 (100 millions \$) | | | | |
| avec une échéance en janvier 2022 (note 26.1.1 et note 35) | | | | |
| ▶ taux d'intérêt nominal 0 % | | | | |
| ▶ taux d'intérêt effectif 1,98 % (- 0,38 % après couverture) | | | | |
| ▶ prix de conversion au 31 décembre 2021 de 133,34 € | | | | |
| remboursée le 10 janvier 2022 (note 26.1.1) | 523 | - | - | 479 |
| Titres négociables à court terme dont le débiteur est la Compagnie Générale | | | | |
| des Établissements Michelin | | | | - |
| en \$, valeur nominale en équivalents euros: 22 millions € (2020 : 42 millions €) | | | | |
| ▶ taux d'intérêt effectif de + 0,30 % au 31 décembre 2021 | | | | |
| ▶ en €, valeur nominale : 236 millions € (2020 : 898 millions €) | | | | |
| ▶ taux d'intérêt effectif de - 0,57 % au 31 décembre 2021 | 258 | - | 940 | - |
| TOTAL | 1 081 | 5 090 | 1 017 | 5 867 |

Au 31 décembre 2021, le taux d'intérêt nominal moyen pondéré pour les obligations et titres négociables à court terme est de 1,40 % (1,08 % après couverture).

26.1.1 Obligation convertible 2022

Quelques porteurs de l'obligation convertible venant à échéance en janvier 2022 ont choisi d'exercer leur droit de conversion au cours du deuxième semestre 2021, soit avant l'échéance prévue du 10 janvier 2022.

Ces conversions ont donné lieu :

 à un remboursement anticipé de l'obligation sur l'exercice 2021 pour un montant nominal de 8 millions \$; à un paiement du solde de 592 millions \$ le 10 janvier 2022, à la date d'échéance initiale.

Le règlement du montant découlant de la conversion est réglé en numéraire, et non en actions de la Société. Le risque de décaissement supplémentaire en cas de conversion avait été couvert par des options et n'a pas eu d'impact sur la trésorerie et sur le compte de résultat du Groupe en 2021.

26.1.2 Placement privé Fenner

Au cours du deuxième semestre 2021, le Groupe a intégralement remboursé son placement privé émis par sa filiale Fenner. Une tranche de 80 millions € (95 millions \$) venant à

échéance en 2021 a été remboursée au cours de l'exercice, et la tranche venant à échéance en 2023 a été remboursée par anticipation, pour un montant de 55 millions € (65 millions \$).

26.2 Emprunts auprès des établissements financiers et autres

Les emprunts auprès des établissements financiers et autres comprennent essentiellement des montants tirés sur des lignes de crédit.

Au 31 décembre 2021, les emprunts auprès des établissements financiers représentent un montant de 686 millions € (2020 : 713 millions €), essentiellement à taux variables, et principalement libellés en EUR et USD.

Les échéances contractuelles de modification de taux d'intérêt de ces emprunts sont généralement inférieures à six mois.

NOTE 27 PROVISIONS POUR AVANTAGES DU PERSONNEL

Selon les lois et réglementations applicables dans chaque pays, ainsi qu'en application de sa politique de responsabilité sociale, le Groupe participe principalement à des régimes de retraite, de prévoyance, de couverture des frais médicaux et d'indemnités de fin de carrière, dont les prestations versées dépendent de différents facteurs tels que l'ancienneté, les salaires, des fonds accumulés chez les gestionnaires indépendants ou des cotisations versées à des assureurs.

Ces régimes peuvent être à prestations définies ou à cotisations définies. Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont évalués avec l'assistance d'actuaires indépendants selon la méthode des Unités de Crédit Projetées. Pour les régimes à cotisations définies, les engagements correspondent aux cotisations dues

À partir de 2003, le Groupe a commencé à fermer ses régimes à prestations définies aux nouveaux entrants et, dans certains cas, à l'acquisition de droits futurs, l'objectif étant de réduire les risques pesant sur l'état de la situation financière consolidée. Des régimes à cotisations définies ont été ouverts ou améliorés en contrepartie.

En 2005, le Groupe s'est doté d'une instance de gouvernance, le Comité des Avantages Sociaux, chargé du suivi des avantages accordés au personnel. Son rôle consiste à définir les politiques mises en œuvre par le Groupe en termes d'avantages sociaux et à s'assurer également de la conformité des régimes proposés localement avec lesdites politiques (validation des changements. introduction de nouveaux avantages, etc.). Il évalue en parallèle le rendement des actifs ainsi que les indices de référence, les politiques d'atténuation des risques mises en place par les comités à l'échelon local ou les administrateurs et propose un plan d'audit. Le Comité est épaulé dans sa mission par deux équipes, l'équipe chargée des politiques en matière d'avantages sociaux, composée de membres des départements Comptabilité, Finance et Ressources Humaines et l'équipe chargée du suivi des actifs de financement des engagements, qui se compose des présidents des comités d'investissement ou des directeurs des investissements des principaux plans de retraite financés et d'experts Groupe. Cette organisation est reproduite à l'identique dans les pays où le Groupe supporte des engagements importants.

27.1 Régimes à prestations définies

Ces régimes sont des plans de retraite et des plans de couverture de frais médicaux postérieurs à l'emploi, dont la majorité est maintenant fermée aux nouveaux entrants, voire à l'acquisition de droits futurs, ainsi que quelques plans d'indemnités de fin de carrière et de médailles du travail.

En Europe, les taux d'actualisation sont déterminés avec l'aide de l'actuaire du Groupe. Ils sont basés sur le taux de rendement attendu d'obligations d'entreprises de première catégorie et ont la même maturité que les engagements correspondants. Aux États-Unis, le taux d'actualisation est déterminé sur la base de la courbe des taux de l'actuaire local (AA only Bond). Au Canada, le taux d'actualisation est basé sur la courbe des taux en utilisant les taux d'obligations d'entreprises canadiennes notées Aa de l'Institut des Actuaires Canadiens. Pour les pays dans lesquels plusieurs régimes sont en vigueur (mais dont seul un régime est significatif), le taux d'actualisation déterminé pour le plan principal est utilisé pour tous les régimes. Pour les pays dans lesquels plusieurs régimes de même importance mais avec des durées très différentes sont en vigueur, plusieurs taux d'actualisation sont utilisés.

Les hypothèses relatives à l'inflation sont déterminées en utilisant différentes méthodes. Pour la zone euro, l'outil de l'actuaire du Groupe est utilisé en référence à plusieurs sources d'information telles que les taux d'inflation cibles publiés par les banques centrales, les prévisions du *Consensus Economics* et les courbes de swaps d'inflation. Au Royaume-Uni, le taux d'inflation implicite du marché est également pris en compte

(correspondant à l'écart de taux entre les obligations d'État non indexées et celles indexées sur l'inflation, déduction faite d'une marge). Aux États-Unis et au Canada, la revalorisation de certaines pensions en fonction de l'évolution du coût de la vie est basée sur des moyennes historiques, les objectifs des banques centrales ainsi que l'inflation implicite (correspondant à l'écart de taux entre les obligations indexées sur l'inflation et celles non-indexées).

Les hypothèses relatives aux augmentations de salaires correspondent soit à l'inflation (indice des prix de détail (RPI) ou indice des prix à la consommation (CPI)) plus une marge, soit à des valeurs absolues, et tiennent compte de la moyenne des hausses de salaires annuelles attendues à long terme ainsi que des effets liés aux promotions. Dans certains cas, des hypothèses par catégorie de personnel peuvent être utilisées.

Les tables de mortalité utilisées pour les régimes de retraite financés au travers de compagnies d'assurance sont les tables de mortalité de ces compagnies. Pour les autres principaux régimes d'avantages au personnel postérieurs à l'emploi, les tables de mortalité utilisées sont les suivantes : (i) États-Unis : *Pri-2012* Blue Collar table using Scale *MP-2020* (Michelin custom Table pour les retraités) ; (ii) Canada : 105 % de la table *CPM 2014 Private – MI-2017* ; (iii) Royaume-Uni : table générationnelle *S3PA CMI 2020* avec un plancher à 1,5 % et une pondération pour les retraités-hommes de 113 %, et pour les retraités-femmes de 99 % et (iv) Allemagne : *Heubeck RT 2019G*.

| | 31 décembre 2021 | | | | 31 décembre 2020 | | | |
|---|------------------|--------|-------------|-----------|------------------|--------|-------------|-----------|
| | États-Unis | Canada | Royaume-Uni | Allemagne | États-Unis | Canada | Royaume-Uni | Allemagne |
| Espérance de vie pour les hommes à 65 ans à la fin de l'exercice | 18,4 | 21,7 | 21,1 | 20,2 | 18,4 | 21,6 | 21,0 | 20,2 |
| Espérance de vie pour les hommes à 65 ans (15 ans après la fin de l'exercice) | 19,3 | 22,8 | 21,7 | 22,3 | 19,3 | 22,8 | 21,6 | 22,3 |
| Espérance de vie pour les femmes à 65 ans à la fin de l'exercice | 20,3 | 24,2 | 23,9 | 23,7 | 20,3 | 24,1 | 23,8 | 23,7 |
| Espérance de vie pour les femmes à 65 ans (15 ans après la fin de l'exercice) | 21,3 | 25,2 | 25,0 | 25,4 | 21,3 | 25,2 | 24,9 | 25,4 |

Le tableau suivant donne un résumé de la situation financière des principaux régimes à prestations définies :

| (en millions €) | Plans de retraite | Autres régimes | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|-------------------|----------------|------------------|------------------|
| Valeur actualisée des obligations partiellement | | | | |
| ou totalement financées | 7 578 | - | 7 578 | 7 795 |
| Juste valeur des actifs des régimes | (7 516) | - | (7 516) | (7 373) |
| Déficit/(excédent) de couverture des engagements | 62 | - | 62 | 422 |
| Valeur actualisée des obligations non financées | 1 097 | 1 774 | 2 871 | 3 014 |
| Actifs non reconnus au titre des règles de plafonnement | | | | |
| des actifs | 97 | - | 97 | 53 |
| ENGAGEMENTS NETS TOTAUX DES RÉGIMES | | | | |
| À PRESTATIONS DÉFINIES | 1 256 | 1 774 | 3 030 | 3 489 |
| Reflétés au bilan consolidé du Groupe comme suit : | | | | |
| ▶ à l'actif dans les Actifs financiers et autres actifs | | | | |
| à long terme (note 15) | | | (332) | (211) |
| au passif dans les Provisions pour avantages | | | | |
| du personnel | | | 3 362 | 3 700 |
| ENGAGEMENTS NETS | 1 256 | 1 774 | 3 030 | 3 489 |

Au 31 décembre 2021, la valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies s'établit à 3 389 millions € pour les salariés en activité, à 1 299 millions € pour les bénéficiaires de droits acquis différés et à 5 762 millions € pour les retraités (2020 : respectivement 3 905 millions €, 1 358 millions € et 5 546 millions €).

Au 31 décembre 2021, la valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies s'établit à 8356 millions € pour les droits acquis et à 2 094 millions € pour les droits non acquis (2020 : respectivement 8 653 millions € et 2 156 millions €).

Les gains et pertes actuariels sur les plans d'avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés en "Autres éléments du résultat global" durant la période où ils apparaissent.

Le Groupe n'enregistre dans l'état de la situation financière consolidée aucun actif qui excéderait la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures versées au régime. Lorsqu'un régime à prestations définies est soumis à une exigence de financement minimal, le Groupe enregistre immédiatement un passif pour tout excédent résultant du versement des contributions liées à l'exigence de financement minimal qui ne serait pas totalement récupérable au travers des avantages économiques disponibles pour le Groupe.

Les réductions d'actifs ou les augmentations de passifs résultant de l'application des règles de plafonnement des actifs sont comptabilisées en "Autres éléments du résultat global".

5

6

54

(94)

(145)

3 489

(96)

(1)

29

56

(72)

1 774

2021

(168)

41

52

38

(389)

3 030

Autres régimes

02

0.

04

Au 1er janvier 1 626 1 863 3 489 3 828 Contributions versées aux organismes chargés de la gestion des fonds (19)(19)(142)Prestations payées directement aux bénéficiaires (71)(48)(119)(146)Autres mouvements (3) (3) ÉLÉMENTS RECONNUS EN RÉSULTAT OPÉRATIONNEL Coûts des services rendus 34 77 111 115 Pertes ou (gains) actuariels enregistrés sur les autres régimes 1 à long terme (8) (8) Coût des services passés résultant des modifications de régimes (1) (1) (2) Effet des réductions ou liquidations de régimes 9 (1) (1) Effet des réductions de régimes enregistrés dans les opérations

La variation de l'engagement net inscrit dans l'état de la situation financière consolidée au titre des régimes à prestations définies est

Plans de retraite

(72)

8

12

(4)

38 **1 256**

(317)

présentée ci-dessous :

de réorganisations et d'adaptation des activités

ÉLÉMENTS RECONNUS EN AUTRES ÉLÉMENTS

Intérêt net sur les avantages du personnel

ÉLÉMENTS RECONNUS HORS DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Actifs non reconnus au titre des règles de plafonnement des actifs

(en millions €)

Autres éléments

DU RÉSULTAT GLOBAL

Pertes ou (gains) actuariels

Écarts de conversion

AU 31 DÉCEMBRE

Les gains ou pertes actuariels mentionnés dans l'état du résultat global et comptabilisés en capitaux propres peuvent être détaillés comme suit :

| (en millions €) | Plans de retraite | Autres régimes | 2021 | 2020 |
|--|-------------------|----------------|-------|-------|
| Au 1er janvier | 1 585 | 613 | 2 198 | 2 343 |
| (Gains) et pertes actuariels reconnus durant l'année et liés à l'évolution des hypothèses démographiques : | | | | |
| liés au changement d'hypothèses | (11) | (14) | (25) | (82) |
| liés à l'expérience | (30) | (48) | (78) | 18 |
| (Gains) et pertes actuariels reconnus durant l'année et liés à l'évolution des hypothèses financières : | | | | |
| liés au changement d'hypothèses | (230) | (29) | (259) | 633 |
| ▶ liés à l'expérience | (46) | 19 | (27) | (714) |
| Actifs non reconnus au titre des règles du plafonnement des actifs | 38 | - | 38 | - |
| Variation du périmètre de consolidation | - | - | - | - |
| AU 31 DÉCEMBRE | 1 306 | 541 | 1 847 | 2 198 |
| Dont (gains) ou pertes actuariels | 1 209 | 541 | 1 750 | 2 145 |
| Dont effet de la règle du plafonnement des actifs | 97 | - | 97 | 53 |

En 2021, le montant net comptabilisé au compte de résultat représente un produit de 19 millions € (2020 : charge de 188 millions €) et se décompose comme suit :

| (en millions €) | Plans de retraite | Autres régimes | Exercice 2021 | Exercice 2020 |
|--|-------------------|----------------|---------------|---------------|
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 34 | 77 | 111 | 115 |
| Intérêts nets sur l'engagement net (actif net) | | | | |
| des régimes à prestations définies | 12 | 29 | 41 | 54 |
| (Gains) ou pertes actuariels reconnus dans l'année sur les autres avantages à long terme pendant l'emploi | - | (8) | (8) | 1 |
| Coût des services passés reconnus dans l'année : | | | | |
| ▶ lié à l'introduction ou la modification des régimes | | | | |
| à prestations définies | (1) | - | (1) | (2) |
| lié à une réduction des régimes à prestations définies | - | - | = | - |
| Effet de toute liquidation des régimes à prestation définies | (1) | - | (1) | 9 |
| Autres éléments | 8 | (1) | 7 | 6 |
| Coût des avantages au personnel enregistré dans les provisions | | | | |
| pour réorganisations et d'adaptation des activités | (72) | (96) | (168) | 5 |
| TOTAL ENREGISTRÉ AU COMPTE DE RÉSULTAT | (20) | 1 | (19) | 188 |

Les charges annuelles sont déterminées avec l'assistance d'actuaires externes et indépendants, au début de l'exercice, de la manière suivante :

- charge correspondant à l'acquisition d'une année de droits supplémentaires ("coût des services rendus au cours de l'exercice");
- charge/produit correspondant à la "désactualisation" annuelle ("intérêt net");
- charge ou produit correspondant à la comptabilisation annuelle des écarts actuariels sur les autres plans d'avantages à long terme ("écarts actuariels reconnus dans l'année");
- charge ou produit éventuel correspondant aux modifications ou mises en place de régimes ("coût des services passés reconnus dans l'année");
- charge ou produit éventuel correspondant aux réductions de régimes ("coût des services passés reconnus dans l'année");
- ► charge ou produit lié à la liquidation des régimes.

27.1.1 Plans de retraite

Le Groupe offre à ses salariés, dans certains pays, différents plans de retraite dont les caractéristiques varient selon les lois et réglementations applicables dans chaque pays et suivant les pratiques conventionnelles propres à chaque filiale.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe garantit le niveau futur des prestations telles que définies dans le règlement du régime. L'évaluation de ces régimes à prestations définies fait appel aux techniques actuarielles et est réalisée avec l'assistance d'actuaires indépendants. Les régimes à prestations définies peuvent être financés par des versements à des fonds externes ou des assureurs. Lorsqu'ils ne sont pas financés, notamment pour les régimes de retraite en Allemagne, un passif est constitué dans l'état de la situation financière consolidée du Groupe.

Les principaux pays où le Groupe a mis en place des régimes de retraite sont détaillés ci-après :

États-Unis

Aux États-Unis, le plan de retraite à prestations définies est le "Michelin Retirement Plan (MRP)". Les dispositions concernant la principale population font l'objet d'une description ci-après.

Le MRP a été fermé aux nouveaux entrants à compter du 1^{er} janvier 2004. Les droits acquis ont été gelés conformément aux dispositions du régime à compter du 31 décembre 2016. Les bénéficiaires du régime ont été affiliés à un régime à cotisations définies.

L'âge normal de départ en retraite est fixé à 65 ans. Les salariés âgés de 55 ans et ayant accompli au moins 10 années de service pourront toutefois faire valoir leurs droits à la retraite en vertu des dispositions en matière de retraite anticipée.

En cas de départ anticipé à la retraite, le montant de la pension subit une décote. Les salariés âgés de 55 ans et justifiant de 30 années de service peuvent néanmoins bénéficier d'un mécanisme transitoire visant à compléter leurs revenus jusqu'à la date de liquidation de leur pension dans un régime obligatoire d'assurance vieillesse.

Le plan prévoit le versement d'une rente mensuelle garantie calculée selon une formule définie (avec un taux d'acquisition des droits inférieur sur la tranche correspondant aux salaires de référence de la sécurité sociale) prenant en compte le nombre d'années d'affiliation ainsi que les revenus moyens ouvrant droit à pension. Seuls les salariés ayant volontairement rejoint le plan à cotisations définies (en 2004 ou 2007) peuvent recevoir un capital retraite.

Le plan prévoit également le versement d'indemnités en cas de décès du bénéficiaire en cours d'emploi, d'une pension de réversion au conjoint survivant et d'une pension d'orphelin au décès de l'assuré, ainsi que d'une rente d'invalidité.

Pour les salariés embauchés avant le 1^{er} janvier 1991, une clause d'indexation est applicable aux prestations pour tenir compte de l'évolution du coût de la vie.

Le plan est financé uniquement par les cotisations de l'employeur.

Canada

Au Canada, le principal plan de retraite à prestations définies est le "Pension Plan for the Employees of Michelin North America (Canada) Inc. and Participating Employers (MR Plan)". D'autres plans à prestations définies, moins importants et fermés aux nouveaux entrants, sont évalués mais ne font pas l'objet d'une description détaillée.

Le MR Plan est fermé aux nouveaux entrants depuis le 1^{er} janvier 2005. Depuis cette date, ces derniers sont affiliés à un plan à cotisations définies. Les droits acquis par la majorité des participants ont été gelés conformément aux dispositions du plan depuis le 31 décembre 2015. Tous les salariés sont affiliés à un plan de cotisations définies.

L'âge normal de départ en retraite est fixé à 65 ans. Toutefois, les salariés âgés de 55 ans ou ayant accompli au moins 30 années de service ont la possibilité de faire valoir leurs droits à la retraite en vertu des dispositions en matière de retraite anticipée.

En cas de départ anticipé à la retraite, le montant de la pension subit une décote. Les salariés justifiant de 30 années de service bénéficient d'un mécanisme transitoire destiné à compenser en partie le manque à gagner dû à leur départ anticipé.

Le plan prévoit le versement d'une rente mensuelle garantie calculée selon une formule définie prenant en compte le nombre d'années d'affiliation ainsi que l'intégralité des salaires ouvrant droit à pension.

Le plan prévoit également le versement d'indemnités en cas de décès du bénéficiaire en cours d'emploi, d'une pension de réversion au conjoint survivant et d'une pension à un bénéficiaire au décès de l'assuré, ainsi que d'une rente d'invalidité.

Une clause d'indexation est applicable aux prestations, basée sur l'augmentation de l'indice des prix à la consommation moins une décote.

Le plan est actuellement financé uniquement par les cotisations de l'employeur.

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, les salariés bénéficient du régime de retraite à prestations définies "Michelin Pension and Life Assurance Plan".

Le plan est fermé aux nouveaux entrants depuis le 31 mars 2005. Il a été fermé à l'acquisition de droits futurs depuis le 1^{er} janvier 2009 et il est remplacé par un plan à cotisations définies.

Les droits acquis jusqu'au 31 décembre 2008 sont gelés mais le montant de la pension de retraite reste indexé sur la rémunération moyenne en fin de carrière.

L'âge normal de départ en retraite est fixé à 65 ans. Les salariés âgés de 55 ans ont cependant la possibilité de faire valoir leurs droits à la retraite en vertu des dispositions en matière de retraite anticipée, sous réserve de l'accord de l'entreprise. En cas de départ anticipé, le montant des droits acquis est revu à la baisse en application d'un facteur de réduction actuarielle.

Le montant de la pension versée annuellement dépend des rémunérations ouvrant droit à pension. La majorité des salariés optent pour une sortie en capital dans la limite du montant maximum autorisé par la législation fiscale.

Le plan prévoit également le versement d'indemnités en cas de décès du bénéficiaire en cours d'emploi, d'une pension de réversion au conjoint survivant, ainsi que d'une rente d'invalidité.

Le montant de la pension est indexé sur le taux d'inflation plafonné pour les participants n'ayant pas accepté le "Pension Increase Exchange".

Le plan est financé uniquement par les cotisations de l'employeur.

Allemagne

Le principal régime de retraite à prestations définies en vigueur en Allemagne est le "Versorgungsordnung 1979 (VO 1979)".

Depuis le 1^{er} janvier 2000, ce plan est fermé aux nouveaux entrants qui sont affiliés à l'un des régimes à cotisations définies proposés par l'entreprise.

L'âge normal de départ à la retraite est fixé à 65 ans.

Une rente viagère mensuelle, calculée sur la base de la rémunération ouvrant droit à pension, est servie jusqu'au décès du bénéficiaire.

Un taux forfaitaire s'applique à la tranche excédant le plafond de la sécurité sociale et un taux additionnel, déterminé en fonction de l'ancienneté, est appliqué à l'ensemble des rémunérations ouvrant droit à pension.

Le plan prévoit également le versement d'indemnités en cas de décès du bénéficiaire en cours d'emploi, d'une pension de réversion au conjoint survivant et d'une pension d'orphelin ainsi que d'une pension d'invalidité.

La législation en vigueur prévoit une revalorisation triennale du montant de la pension en fonction de l'inflation, à concurrence de la progression moyenne des rémunérations.

France

Le principal régime de retraite à prestations définies en vigueur en France est le "Régime de retraite supplémentaire MFPM".

Les salariés doivent justifier d'une ancienneté de 10 ans et faire partie de l'effectif de l'entreprise au moment de leur départ en retraite pour bénéficier du régime.

Le plan a été mis en place en 1996 afin de garantir un complément de retraite à l'ensemble des salariés dans l'hypothèse d'un taux de remplacement servi au titre des régimes obligatoires inférieur à un certain seuil. En deçà de ce seuil, une prestation complémentaire, calculée sur la base des rémunérations ouvrant droit à pension et de l'ancienneté, est versée aux bénéficiaires (plan additionnel plafonné). Ce régime prévoit le versement d'une pension de réversion au conjoint survivant ainsi que d'une pension d'invalidité.

Le seuil historique est progressivement abaissé depuis le 1^{er} janvier 2013 jusqu'à zéro en 2046. En contrepartie, les salariés participent obligatoirement à un plan à cotisations définies (PERO ex-Article 83) et peuvent également participer volontairement à un autre plan à cotisations définies (PERCOL ex-PERCO).

En application des dispositions de l'ordonnance 201-697 du 3 juillet 2019, ce régime a été fermé aux nouveaux entrants après le 3 juillet 2019 et l'ancienneté a été gelée au 31 décembre 2019.

Suite à un accord avec deux co-assureurs le Groupe a externalisé au 1er janvier 2021, l'obligation liée aux retraités du plan. Cette liquidation partielle du régime a réduit les engagements et les actifs de couverture pour un montant de 212 millions €

Évolution de la situation financière des plans de retraite à prestations définies :

| | 2021 | | | | 2020 | | | |
|---|----------|--------|--------|-------|----------|--------|--------|-------|
| | Amérique | | | | Amérique | | | |
| (en millions €) | du Nord | Europe | Autres | Total | du Nord | Europe | Autres | Total |
| Valeur actualisée de l'obligation | | | | | | | | |
| en début d'exercice | 3 967 | 4 932 | 47 | 8 946 | 4 205 | 4 950 | 62 | 9 217 |
| Écart de conversion | 325 | 238 | - | 563 | (356) | (177) | (16) | (549) |
| Variation du périmètre de consolidation | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 1 | 32 | 1 | 34 | 3 | 36 | 1 | 40 |
| Charge d'intérêts sur l'obligation | 99 | 56 | 2 | 157 | 125 | 70 | 3 | 198 |
| Coûts administratifs de gestion des régimes | 3 | 5 | - | 8 | 2 | 4 | - | 6 |
| Modification ou changement des régimes | | | | | | | | |
| durant l'exercice : | | | | | | | | |
| coûts des services passés liés | | | | | | | | |
| à l'introduction ou la modification | | | | | | | | |
| des régimes | - | (1) | - | (1) | - | - | - | - |
| coûts des services passés | | | | | | | | |
| liés à une réduction des régimes | - | (72) | - | (72) | - | 1 | - | 1 |
| (gains) ou pertes liés aux liquidations | | | | | | | | |
| des régimes | - | (1) | - | (1) | - | 9 | - | 9 |
| Prestations payées sur l'exercice | (269) | (199) | (3) | (471) | (262) | (230) | (3) | (495) |
| Autres éléments* | - | (211) | 1 | (210) | - | 21 | 1 | 22 |
| (Gains) ou pertes actuariels | | | | | | | | |
| nés au cours de l'exercice | (169) | (105) | (4) | (278) | 250 | 248 | (1) | 497 |
| Valeur actualisée de l'obligation | | | | | | | | |
| en fin d'exercice | 3 957 | 4 674 | 44 | 8 675 | 3 967 | 4 932 | 47 | 8 946 |
| Juste valeur des actifs donnés en gestion | | | | | | | | |
| en début d'exercice | 3 773 | 3 561 | 39 | 7 373 | 3 898 | 3 394 | 49 | 7 341 |
| Écart de conversion | 317 | 254 | 1 | 572 | (334) | (185) | (14) | (533) |
| Variation du périmètre de consolidation | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Produits d'intérêts sur les actifs des régimes | 93 | 50 | 2 | 145 | 116 | 58 | 2 | 176 |
| Cotisations versées aux fonds | - | 19 | - | 19 | - | 142 | - | 142 |
| Prestations payées par les fonds | | | | | | | | |
| aux bénéficiaires au cours de l'exercice | (268) | (153) | (2) | (423) | (262) | (196) | (2) | (460) |
| Autres éléments * | - | (210) | 1 | (209) | - | 21 | 1 | 22 |
| Rendement réel des actifs des régimes | | | | | | | | |
| hors produits d'intérêts | 7 | 38 | (6) | 39 | 355 | 327 | 3 | 685 |
| Juste valeur des actifs donnés | | | | | | | | |
| en gestion en fin d'exercice | 3 922 | 3 559 | 35 | 7 516 | 3 773 | 3 561 | 39 | 7 373 |
| Déficit/(Excédent) de couverture | | | | | | | | |
| des engagements en fin d'exercice | 35 | 1 115 | 9 | 1 159 | 194 | 1 371 | 8 | 1 573 |
| Éléments différés en début d'exercice | (50) | - | (3) | (53) | (55) | - | - | (55) |
| Écart de conversion | (5) | - | - | (5) | 3 | - | 1 | 4 |
| Actifs non reconnus au titre des règles | | | | | | | | |
| de plafonnement des actifs | (42) | - | 3 | (39) | 2 | - | (4) | (2) |
| Éléments différés en fin d'exercice | (97) | - | - | (97) | (50) | - | (3) | (53) |
| PASSIF/(ACTIF) NET COMPTABILISÉ AU | 422 | 1 445 | | 4 356 | 244 | 4 274 | | 4.626 |
| BILAN DU GROUPE EN FIN D'EXERCICE | 132 | 1 115 | 9 | 1 256 | 244 | 1 371 | 11 | 1 626 |

Ce montant comprend 212 millions liés à la liquidation partielle du régime Retraite Supplémentaire en France suite à l'externalisation de l'obligation des retraités et le transfert des actifs correspondants au 1^{er} janvier 2021.

En France les mesures de pré-retraite et de mobilité externe volontaires applicables selon les accords de Rupture Conventionnelle Collective (RCC phase 1 et phase 2, note 9.2) ont réduit l'engagement au titre du régime de retraite pour un montant de 72 millions €. Une provision pour réorganisations et adaptation des activités a été constatée au 31 décembre 2021 (note 29).

S'agissant des plans de retraite en vigueur au Canada, le Groupe ne peut prétendre à aucun remboursement en cas d'excédent des régimes. Les avantages économiques disponibles correspondent à la valeur actualisée du coût des services futurs. Ces plans de retraite sont soumis à une exigence de financement minimal. L'excédent constaté en actif correspond à la somme :

- des montants payés d'avance ayant pour effet de réduire l'exigence future de financement minimal; et
- des coûts estimés des services futurs pour chaque période, déduction faite des contributions liées à l'exigence de financement minimal au titre des services futurs.

Tout excédent par rapport à cette limite est immédiatement comptabilisé en autres éléments du résultat global.

En 2021, le montant comptabilisé résultant de l'application de la règle de plafonnement des actifs s'est élevé à 44 millions €.

En 2021, la diminution de la valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes de retraite à prestations définies s'est élevée à 271 millions €. Les éléments à l'origine de cette variation sont les suivants :

| (en millions €) | 2021 | 2020 |
|--|-------|-------|
| Effet des parités monétaires | (563) | 549 |
| Gains ou (pertes) actuariels générés par la variation des hypothèses et écart entre les prévisions et la réalité | 278 | (497) |
| Écart entre les coûts (coût des services et coût financier) et les prestations payées sur l'exercice | 272 | 251 |
| Effet des modifications des régimes d'avantages du personnel | 74 | (10) |
| Variations du périmètre de consolidation | - | - |
| Autres éléments* | 210 | (22) |

^{*} Ce montant comprend 212 millions liés à la liquidation partielle du régime Retraite Supplémentaire en France suite à l'externalisation de l'obligation des retraités et le transfert des actifs correspondants au 1^{er} janvier 2021.

La juste valeur des actifs des régimes s'établit au 31 décembre 2021 à 7 516 millions €, en hausse de 143 millions € par rapport au 31 décembre 2020. Les éléments à l'origine de cette variation sont les suivants :

| (en millions €) | 2021 | 2020 |
|--|-------|-------|
| Effet des parités monétaires | 572 | (533) |
| Écart entre les contributions versées aux fonds et les prestations payées par ces derniers | (404) | (318) |
| Rendement réel des actifs des régimes | 184 | 861 |
| Variations du périmètre de consolidation | - | - |
| Autres éléments * | (209) | 22 |

^{*} Ce montant comprend 212 millions liés à la liquidation partielle du régime Retraite Supplémentaire en France suite à l'externalisation de l'obligation des retraités et le transfert des actifs correspondants au 1^{er} janvier 2021.

La valeur actualisée de l'obligation au titre des régimes à prestations définies, la juste valeur des actifs des régimes, l'excédent ou le déficit des régimes et les ajustements liés à l'expérience s'établissent comme suit pour l'exercice 2021 et pour les quatre exercices précédents :

| (en millions €) | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 |
|-----------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Valeur actualisée de l'obligation | (8 675) | (8 946) | (9 217) | (8 304) | (8 443) |
| Juste valeur des actifs | 7 516 | 7 373 | 7 341 | 6 294 | 6 367 |
| EXCÉDENT/(DÉFICIT) | (1 159) | (1 573) | (1 876) | (2 010) | (2 076) |
| Ajustements liés à l'expérience : | | | | | |
| sur les passifs des régimes | 37 | (7) | (5) | 15 | 32 |
| sur les actifs des régimes | 39 | 685 | 727 | (284) | 415 |

Les écarts liés à l'expérience en pourcentage de la valeur actualisée de l'obligation et de la juste valeur des actifs des régimes sont présentés ci-dessous :

| Ajustements liés à l'expérience : | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 |
|--|---------|--------|--------|----------|----------|
| sur les passifs des régimes en pourcentage | | | | | |
| de la valeur actualisée de l'obligation | -0,43 % | 0,08 % | 0,05 % | - 0,18 % | - 0,38 % |
| sur les actifs des régimes en pourcentage | | | | | |
| de la juste valeur des actifs | 0,52 % | 9,29 % | 9,90 % | - 4,51 % | 6,52 % |

Les principales hypothèses actuarielles moyennes pondérées, utilisées pour calculer les engagements relatifs aux plans de retraite, sont les suivantes :

| | 31 décembre 2021 | | | 31 décembre 2020 | | |
|---|---------------------|--------|--------|---------------------|--------|--------|
| | Amérique du Nord | Europe | Autres | Amérique du Nord | Europe | Autres |
| Taux d'actualisation | 2,83 % | 1,39 % | 8,80 % | 2,47 % | 1,08 % | 6,85 % |
| Taux d'inflation | 2,00 % | 2,75 % | 3,25 % | 2,00 % | 2,39 % | 3,25 % |
| Taux de croissance salariale | 2,40 % | 3,08 % | 3,65 % | 2,41 % | 2,77 % | 3,69 % |
| Durée moyenne pondérée de l'engagement au titre des régimes à prestations définies | 11,2 | 15,7 | 13,4 | 12,0 | 15,6 | 13,9 |

Les taux d'actualisation, de croissance salariale et d'inflation figurent parmi les hypothèses financières majeures utilisées dans l'évaluation de l'obligation d'un plan à prestations définies et peuvent avoir un impact significatif sur les montants évalués.

Tous les actuaires donnent pour chaque plan des sensibilités sur l'obligation (DBO) et le coût des services dus aux variations des principales hypothèses. Les sensibilités des DBO et des coûts sont exprimées sous la forme de variations moyennes pondérées respectivement de la DBO et du coût quand une de ces hypothèses varie.

Pour la sensibilité de la juste valeur des actifs liée aux mouvements de taux d'intérêt, on considère que l'ensemble de la courbe des taux varie à la hausse ou à la baisse de 0,5 point et qu'uniquement les valeurs des obligations sont impactées, tous les autres actifs gardant leur valeur. La sensibilité indiquée correspond au changement de la valeur totale du portefeuille dû aux changements des taux d'intérêts.

Une variation de 0,5 point de ces taux par rapport à ceux utilisés en 2021, toute chose étant égale par ailleurs, aurait les effets suivants :

| | Une augmentation de 0,5 point | Une diminution de 0,5 point |
|--|----------------------------------|--------------------------------|
| Taux d'actualisation sur l'obligation (DBO) | - 6,54 % | 7,32 % |
| Taux d'actualisation sur le coût des services et la charge d'intérêts sur l'obligation | 12,71 % | - 14,80 % |
| Taux d'inflation sur l'obligation (DBO) | 3,26 % | - 3,13 % |
| Taux d'inflation sur le coût des services et la charge d'intérêts sur l'obligation | 3,43 % | - 3,24 % |
| Taux de croissance salariale sur l'obligation (DBO) | 0,75 % | - 0,68 % |
| Taux de croissance salariale sur le coût des services et la charge d'intérêts sur l'obligation | 1,43 % | - 1,27 % |
| Taux d'intérêt sur la juste valeur des actifs | - 5,50 % | 5,99 % |

Les produits et charges nets comptabilisés dans le compte de résultat ainsi que le rendement réel des actifs sont les suivants :

| | Exercice 2021 | | | | Exercice 2020 | | | |
|---|---------------|--------|--------|-------|---------------|--------|--------|-------|
| | Amérique | | | | Amérique | | | |
| (en millions €) | du Nord | Europe | Autres | Total | du Nord | Europe | Autres | Total |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 1 | 32 | 1 | 34 | 3 | 36 | 1 | 40 |
| Charge d'intérêts sur l'obligation | 99 | 56 | 2 | 157 | 125 | 70 | 3 | 198 |
| Produits d'intérêts sur les actifs des régimes | (93) | (50) | (2) | (145) | (114) | (59) | (3) | (176) |
| (Gains) ou pertes actuariels reconnus dans l'année sur les autres avantages à long terme pendant l'emploi | - | - | - | _ | - | - | - | - |
| Coût des services passés reconnus dans l'année : lié à l'introduction ou la modification des régimes | - | (1) | _ | (1) | - | _ | - | - |
| ▶ lié à une réduction des régimes | - | _ | _ | _ | - | | - | - |
| Effet de toute liquidation des régimes | - | (1) | _ | (1) | - | 9 | - | 9 |
| Autres éléments | 3 | 5 | _ | 8 | 2 | 4 | - | 6 |
| Coût des avantages du personnel enregistré dans les provisions pour réorganisations et adaptation des activités | - | (72) | _ | (72) | - | 1 | - | 1 |
| COÛT DES RÉGIMES DE RETRAITE | 10 | (31) | 1 | (20) | 16 | 61 | 1 | 78 |
| Rendement réel des actifs des régimes | 100 | 88 | (4) | 184 | 471 | 385 | 5 | 861 |

L'allocation des actifs des plans de retraite totalement ou partiellement financés est la suivante :

| | | 31 décembre 2021 | | | | 31 décembre 2020 | | | | |
|--|---------|------------------|----------|---------|---------|------------------|---------|----------|---------|---------|
| | | États- | Royaume- | | | | États- | Royaume- | | |
| | Canada | Unis | Uni | Autres | Total | Canada | Unis | Uni | Autres | Total |
| TITRES COTÉS | | | | | | | | | | |
| Actions locales | 1,7 % | 5,4 % | 0,0 % | 0,0 % | 2,2 % | 1,9 % | 8,5 % | 0,0 % | 0,0 % | 3,3 % |
| Actions étrangères et monde | 3,8 % | 4,8 % | 0,8 % | 0,0 % | 2,7 % | 7,2 % | 7,5 % | 1,2 % | 0,0 % | 4,3 % |
| Investissements alternatifs | 1,8 % | 8,7 % | 0,0 % | 0,0 % | 3,4 % | 0,0 % | 9,2 % | 0,8 % | 0,0 % | 3,6 % |
| Immobilier | 0,0 % | 0,0 % | 0,0 % | 0,0 % | 0,0 % | 0,0 % | 0,0 % | 0,0 % | 0,0 % | 0,0 % |
| Obligations indexées sur l'inflation | 0,0 % | 0,0 % | 20,2 % | 14,0 % | 9,5 % | 0,1 % | 0,0 % | 20,6 % | 7,2 % | 9,3 % |
| Obligations d'état et agences gouvernementales | 34,1 % | 23,0 % | 12,4 % | 0,0 % | 19,3 % | 26,3 % | 16,6 % | 13,2 % | 0,0 % | 15,7 % |
| Obligations d'entreprise | 19,0 % | 37,1 % | 19,0 % | 0,0 % | 25,0 % | 15,6 % | 31,1 % | 19,1 % | 0,0 % | 21,7 % |
| Autres obligations, actifs crédit diversifiés et obligations pays | | | | | | | | | | |
| émergents | 27,8 % | 8,4 % | 25,2 % | 0,0 % | 18,8 % | 39,8 % | 16,6 % | 23,9 % | 0,0 % | 22,4 % |
| Liquidités | 2,3 % | 1,0 % | 3,5 % | 2,0 % | 2,4 % | 3,9 % | 1,3 % | 6,5 % | 2,0 % | 4,0 % |
| Total des titres cotés | 90,6 % | 88,3 % | 81,0 % | 16,0 % | 83,3 % | 94,8 % | 90,9 % | 85,3 % | 9,2 % | 84,4 % |
| TITRES NON COTÉS | | | | | | | | | | |
| Fonds gérés par des compagnies d'assurances | 0,0 % | 0,0 % | 0,0 % | 84,0 % | 2,4 % | 0,0 % | 0,0 % | 0,0 % | 90,8 % | 5,2 % |
| Placements privés (1) | 6,9 % | 2,1 % | 14,3 % | 0.0 % | 8,3 % | 3,2 % | 0,8 % | 10,5 % | 0.0 % | 5,3 % |
| Immobilier | 2,4 % | 9,5 % | 4,6 % | 0,0 % | 5,9 % | 2,1 % | 8,3 % | 4,3 % | 0,0 % | 5,1 % |
| Total des titres non cotés | 9,4 % | 11,7 % | 19,0 % | 84,0 % | 16,7 % | 5,2 % | 9,1 % | 14,7 % | 90,8 % | 15,6 % |
| TOTAL | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |
| Duration en années | | | | | | | | | | |
| des obligations, en excluant | | | | | | | | | | |
| les liquidités et les fonds | | | | | | | | | | |
| gérés par des compagnies | 42.7 | 42.2 | 40.0 | 44.2 | 46.4 | 140 | 145 | 22.6 | 12.2 | 10.4 |
| d'assurance | 13,7 | 13,3 | 19,8 | 11,2 | 16,4 | 14,8 | 14,5 | 22,6 | 13,3 | 18,4 |

(1) Placements privés et dette privée.

Dans les allocations ci-dessus, les actifs de la rubrique "Titres cotés" sont des actifs pour lesquels une valeur de marché est régulièrement obtenue et à laquelle ces actifs peuvent être cédés et ceux sous "Titres non cotés" sont les actifs gérés par des compagnies d'assurance et des actifs moins liquides qui pourraient être cédés, à court terme ou en cas de marché difficile, à une valeur réduite.

Un groupe d'experts internes, composé des présidents ou directeurs des investissements des principaux comités d'investissement et d'experts du Groupe, a publié des recommandations pour les comités d'investissement locaux, présentant les meilleures pratiques en matière d'investissement. Il y est entre autres précisé de ne pas réaliser de placements directs dans les titres du Groupe et de ne pas investir dans des biens immobiliers utilisés par le Groupe. Les gestionnaires de fonds ne sont pas soumis à de telles restrictions. Le Groupe n'a pas de montants significatifs investis dans ses propres titres. Michelin n'occupe ou n'utilise aucun bien immobilier inclus dans les différents portefeuilles. En ce qui concerne les fonds investis auprès de compagnies d'assurance ainsi que dans des investissements alternatifs, le Groupe ne dispose pas de tous les éléments d'information sur les investissements sous-jacents.

Les placements alternatifs se composent de *hedge funds* et de produits multi-actifs comme, par exemple, des fonds de croissance diversifiés au Royaume-Uni. Ce type de placement vise à offrir un rendement absolu mais avec une moindre volatilité par rapport aux actions.

Les autres instruments à revenu fixe comprennent des obligations de pays émergents, des fonds communs de placement, des portefeuilles d'adéquation actifs/passifs dont les gestionnaires investissent aussi bien en obligations d'état, d'entreprises ou dans des dérivés ainsi que, pour le Royaume-Uni, des fonds multi-supports obligataires et assimilés qui permettent aux gestionnaires d'arbitrer entre les principaux produits de crédit en fonction des conditions de marché. Ce type de placement vise à offrir un rendement similaire à celui des obligations d'entreprises mais avec une moindre volatilité, compte tenu du profil de diversification (titres adossés à des créances, prêts, obligations à rendement élevé, mais aussi liquidités, obligations d'entreprise et obligations d'État).

En ce qui concerne les placements immobiliers au Royaume-Uni, il s'agit d'un fond immobilier à indexation limitée (Limited Index Price) composé de baux à long terme et supposé couvrir le risque lié à l'inflation.

Dans la plupart des pays, les actifs sont donnés en gestion à des organismes indépendants, conformément aux législations locales en matière d'assurance vieillesse. Les statuts ainsi que les dispositions législatives imposent à ces organismes d'agir dans le meilleur intérêt du fonds et de l'ensemble des principales parties prenantes, c'est-à-dire les bénéficiaires actuels et futurs ainsi que les employeurs.

L'allocation des actifs au sein de chaque plan de retraite est déterminée périodiquement, généralement tous les trois à cinq ans, par un organisme indépendant de l'employeur tenant un rôle fiduciaire (*Investment Board, Board of Trustees*) sur recommandation de conseillers indépendants (actuaires, consultants, banques ou sociétés d'investissement). Ces allocations d'actifs tiennent compte de la structure des passifs sociaux et de leur durée. En cas de forte hausse du niveau de financement, un examen de l'allocation des actifs devrait être réalisé afin de s'assurer que l'obiectif d'allocation reste approprié.

Les plans de retraite les plus significatifs ont mis en place une politique d'allocation d'actifs dynamique, l'objectif d'allocation étant fonction du niveau de financement du régime. Toute augmentation du niveau de financement se traduit par une atténuation des risques des portefeuilles, ce qui permet d'allouer davantage de fonds aux actifs de couverture du passif et moins aux actifs de rendement. Dans l'hypothèse d'une diminution du niveau de financement, l'objectif d'allocation n'est pas révisé car il n'est pas autorisé d'accroître l'exposition des portefeuilles aux actifs à risque. Ces plans de retraite ont également mis en place des politiques de couverture du risque de taux ainsi que, pour le Royaume-Uni, une politique de couverture du risque d'inflation. Les ratios de couverture progressent au fur et à mesure que le niveau de financement s'améliore.

La diversification des actifs de rendement vise à garantir l'efficience des portefeuilles avec un niveau de volatilité minimisé au regard du rendement attendu. Ces portefeuilles se composent d'actions nationales et internationales mais aussi d'actifs immobiliers et alternatifs comme des hedge funds et des placements privés. Les catégories d'actifs moins liquides font l'objet d'une attention particulière dans la mesure où elles sont susceptibles de compliquer le processus d'atténuation des risques en raison d'une concentration des positions ou de décotes sur les transactions.

Les actifs de couverture du passif servent à couvrir le risque de duration ainsi que, dans certains cas, les risques liés au spread de crédit et à l'inflation. Les portefeuilles d'actifs de couverture du passif se composent principalement d'obligations d'entreprise et d'obligations d'État. Les plans les plus importants font appel aux services de gestionnaires dédiés chargés de mettre en œuvre des solutions sur mesure de couverture des principaux taux en conformité avec la politique de chaque fonds.

Les risques de change peuvent être couverts dès lors que l'exposition à une devise est considérée comme non négligeable. Ainsi, le fonds britannique, en raison de son exposition à de nombreuses devises, applique une politique de couverture de 75 % de ses expositions. Au Canada, 50 % de l'exposition au dollar américain est couverte. Dans d'autres cas, les gestionnaires de fonds peuvent couvrir les expositions au risque de change s'ils le jugent nécessaire.

Les cotisations versées aux régimes préfinancés et les prestations versées aux salariés en 2021 et dans les dix prochaines années se ventilent comme suit :

| (en millions €) | Amérique du Nord | Europe | Autres | Total |
|---|---------------------|--------|--------|-------|
| CONTRIBUTIONS VERSÉES ET PAIEMENTS DIRECTS | | | | |
| DES PRESTATIONS PAR LE GROUPE | 2 | 65 | 1 | 68 |
| 2021 | | | | |
| ESTIMATIONS DES CONTRIBUTIONS FUTURES À VERSER | | | | |
| ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE PRESTATIONS FUTURES PAR LE GROUPE | | | | |
| 2022 | 2 | 71 | - | 73 |
| 2023 | 2 | 75 | - | 77 |
| 2024 | 2 | 78 | - | 80 |
| 2025 | 2 | 88 | - | 90 |
| 2026 | 2 | 86 | - | 88 |
| 2027-2031 | 10 | 450 | - | 460 |

Le Groupe verse des contributions aux plans qui sont totalement ou partiellement financés afin de faire face aux paiements futurs des prestations aux bénéficiaires. Ces cotisations sont déterminées périodiquement par le Groupe, basées sur des éléments tels que le niveau de financement, les considérations légales et fiscales et les pratiques locales, en consultation avec les boards et les actuaires locaux le cas échéant.

Aux États-Unis, la contribution due au titre de l'exercice suivant est calculée chaque année conformément à la réglementation fiscale américaine (*Internal Revenue Service*, IRS), notamment en tenant compte des mesures d'allègement temporaire des exigences de financement prévues par la législation BBA15 (*Bipartisan Budget Act of 2015*).

Au Canada, les contributions sont déterminées au maximum tous les trois ans et le plan de financement s'étale sur une durée de 15 ans, suivant la réglementation en vigueur.

Au Royaume-Uni, les contributions sont fixées sur la base d'évaluations actuarielles effectuées tous les trois ans, ainsi que le stipule le *Pensions Act*. En cas de déficit, l'employeur doit mettre en place un plan de redressement en accord avec le *Trustee*. Pour Michelin Pensions Trust Ltd, l'accord de 2021 prévoit que les contributions soient versées sur un compte séquestre si le plan est surfinancé sur une base definie avec le Trustee (note 15.2).

Pour les régimes non financés, ces paiements sont effectués aux dates d'échéances, directement aux bénéficiaires ou indirectement *via* des organismes de gestion.

Les estimations des paiements futurs pour les régimes non financés ont été effectuées sur la base des éléments inclus dans le calcul de l'obligation au titre des régimes à prestations définies par rapport aux dates de départ prévues chaque année, tout comme pour les capitaux constitutifs des régimes partiellement financés auprès de compagnies d'assurance.

27.1.2 Autres régimes à prestations définies

Les salariés du Groupe bénéficient, dans de nombreux pays, d'autres avantages postérieurs à l'emploi et d'avantages à long terme pendant l'emploi. Les autres avantages postérieurs à l'emploi comprennent essentiellement la couverture des frais médicaux et certaines indemnités conventionnelles servies au départ à la retraite du salarié. Ces régimes à prestations définies se situent principalement aux États-Unis, au Canada et en France. Les autres avantages à long terme concernent principalement des primes d'ancienneté régies par des accords d'entreprise spécifiques. Ces régimes à prestations définies sont essentiellement accordés par les sociétés européennes du Groupe.

Au même titre que les régimes de retraite à prestations définies, l'évaluation des autres régimes à prestations définies fait appel aux techniques actuarielles et est réalisée avec l'assistance d'actuaires indépendants. Les obligations relatives à ces régimes ne sont pas couvertes par des actifs et sont intégralement provisionnées dans l'état de la situation financière consolidée du Groupe

Les principaux pays dans lesquels ces régimes sont proposés sont détaillés ci-après :

États-Unis

Le Groupe offre une couverture médicale aux retraités, ainsi qu'aux personnes à leur charge, admissibles au système Medicare et une couverture Pre-Medicare.

Les bénéficiaires concernés sont essentiellement ceux embauchés avant le 1^{er} janvier 2004 ayant atteint l'âge de 55 ans et justifiant d'au moins 10 années de présence à la date du départ en retraite.

Pour les retraités éligibles au Medicare, la prise en charge des soins médicaux vient en complément des remboursements de base du Medicare.

Le régime couvre les dépenses de santé et les médicaments sur ordonnance. Les bénéficiaires contribuent au financement de la couverture médicale Pre-Medicare postérieure à l'emploi.

En 2016, le régime a été amendé pour permettre aux retraités non syndiqués éligibles au régime de couverture médicale de passer d'un régime de santé d'entreprise à un régime de santé privé. Pour cette population, le régime améliore les prestations fournies sur les points suivants :

- Retiree Reimbursement Account (RRA): ce compte est financé, au travers d'un programme Retiree Health Exchange, par un montant fixe versé annuellement par retraité et aux personnes à leur charge permettant le remboursement des primes d'assurance maladie et/ou les prescriptions de médicaments;
- Catastrophic Retiree Reimbursement Account (CRRA): ce compte permet aux retraités et personnes à leur charge d'obtenir le remboursement de la franchise de 5 % non couvert par le Medicare Part D dès qu'ils atteignent le niveau de couverture des médicaments onéreux (Catastrophic Drug Coverage).

Le Groupe s'acquitte d'une prime au titre des services administratifs. Ce plan n'est pas préfinancé.

Canada

Le Groupe offre une assurance santé à certains retraités et aux personnes à leur charge. Le régime couvre les dépenses de santé et les médicaments sur ordonnance.

Ce plan est fermé aux nouveaux entrants depuis le 1^{er} janvier 2005. Le Groupe s'acquitte d'une prime au titre des services administratifs. Ce plan n'est pas préfinancé.

France

Le plan principal est un plan obligatoire d'indemnités de fin de carrière dont bénéficient les employés de la branche Caoutchouc.

Un capital est versé aux salariés présents au moment de leur départ en retraite. L'âge normal de départ est fixé à 65 ans. Le montant du capital correspond à un nombre de mois de salaire qui dépend de l'ancienneté du bénéficiaire au moment de son départ.

Ce plan n'est pas préfinancé.

Évolution de la situation financière des autres régimes à prestations définies

| | : | 31 décemb | re 2021 | | 31 décembre 2020 | | | | |
|--|----------|-----------|---------|-------|------------------|--------|--------|-------|--|
| | Amérique | | | | Amérique | | | | |
| (en millions €) | du Nord | Europe | Autres | Total | du Nord | Europe | Autres | Total | |
| Valeur actualisée de l'obligation | | | | | | | | | |
| en début d'exercice | 689 | 1 089 | 85 | 1 863 | 759 | 1 047 | 91 | 1 897 | |
| Écart de conversion | 55 | (3) | 4 | 56 | (63) | 4 | (15) | (74) | |
| Variation du périmètre de consolidation | - | (3) | - | (3) | - | - | - | - | |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 13 | 55 | 9 | 77 | 9 | 57 | 9 | 75 | |
| Charge d'intérêts sur l'obligation | 16 | 10 | 3 | 29 | 22 | 9 | 1 | 32 | |
| Coûts administratifs de gestion des régimes | - | - | - | _ | - | - | - | - | |
| Modification ou changement des régimes durant l'exercice : | | | | | | | | | |
| Coûts des services passés liés à l'introduction ou la modification des régimes | - | _ | _ | _ | - | (2) | _ | (2) | |
| Coûts des services passés liés à une réduction | | | | | | | | | |
| des régimes | - | (96) | _ | (96) | - | 4 | - | 4 | |
| (Gains) ou pertes liés aux liquidations | | | | | | | | | |
| des régimes | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| Prestations payées sur l'exercice | (45) | (21) | (5) | (71) | (50) | (57) | (4) | (111) | |
| Autres éléments | - | - | (1) | (1) | - | (1) | 2 | 1 | |
| (Gains) ou pertes actuariels nés au cours | | | | | | | | | |
| de l'exercice | (61) | (17) | (2) | (80) | 12 | 28 | 1 | 41 | |
| Valeur actualisée de l'obligation | | | | | | | | | |
| en fin d'exercice | 667 | 1 014 | 93 | 1 774 | 689 | 1 089 | 85 | 1 863 | |
| Juste valeur des actifs donnés en gestion | | | | | | | | | |
| en début d'exercice | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| Écart de conversion | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| Variation du périmètre de consolidation | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| Produits d'intérêts sur les actifs des régimes | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| Cotisations versées aux fonds | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| Prestations payées par les fonds aux bénéficiaires | | | | | | | | | |
| au cours de l'exercice | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| Autres éléments | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| Rendement réel des actifs des régimes hors produits d'intérêts | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| Juste valeur des actifs donnés en gestion | | | | | | | | | |
| en fin d'exercice | - | - | - | - | - | - | - | - | |
| Déficit/(Excédent) de couverture | | | | | | | | | |
| des engagements en fin d'exercice | 667 | 1 014 | 93 | 1 774 | 689 | 1 089 | 85 | 1 863 | |
| PASSIF/(ACTIF) NET COMPTABILISÉ AU BILAN DU GROUPE EN FIN D'EXERCICE | 667 | 1 014 | 93 | 1 774 | 689 | 1 089 | 85 | 1 863 | |

En France les mesures de pré-retraite et de mobilité externe volontaires applicables selon les accords de Rupture Conventionnelle Collective (note 9.2) ont réduit l'engagement au titre des autres régimes d'un montant de 96 millions €. Une provision pour réorganisations et adaptation des activités a été constatée au 31 décembre 2021 (note 29).

En 2021, la diminution de la valeur actualisée de l'obligation au titre des autres régimes à prestations définies s'élève à 89 millions €. Les éléments à l'origine de cette variation sont les suivants :

| | 2021 | 2020 |
|--|------|------|
| Effet des parités monétaires entre l'euro et le dollar US, la livre sterling et le dollar canadien | (56) | 74 |
| Gains ou (pertes) actuariels générés par la variation des hypothèses et écart entre | | |
| les prévisions et la réalité | 80 | (41) |
| Écart entre les coûts (coût des services et coût financier) et les prestations payées sur l'exercice | (35) | 4 |
| Effet des modifications des régimes d'avantages du personnel | 96 | (2) |
| Variations du périmètre de consolidation | 3 | - |
| Autres éléments | 1 | (1) |

La valeur actualisée de l'obligation au titre des autres régimes de retraite à prestations définies et les ajustements liés à l'expérience s'établissent comme suit pour l'exercice 2021 et pour les quatre exercices précédents :

| (en millions €) | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 |
|---|----------|----------|----------|----------|----------|
| Valeur actualisée de l'obligation | (1 774) | (1 863) | (1 897) | (1 760) | (1 820) |
| Ajustements liés à l'expérience sur les passifs des régimes | 29 | 19 | 48 | 14 | 46 |
| Ajustements liés à l'expérience sur les passifs des régimes | | | | | |
| (en % de la valeur actualisée de l'obligation) | - 1,63 % | - 1,02 % | - 2,53 % | - 0,80 % | - 2,53 % |

Les principales hypothèses actuarielles moyennes pondérées, utilisées pour calculer les engagements relatifs aux autres régimes à prestations définies, sont les suivantes :

| | 31 décembre 2021 | | | 31 décembre 2020 | | |
|---|---------------------|--------|--------|---------------------|--------|--------|
| | Amérique du Nord | Europe | Autres | Amérique du Nord | Europe | Autres |
| Taux d'actualisation | 2,69 % | 1,01 % | 4,34 % | 2,43 % | 0,69 % | 2,60 % |
| Durée moyenne pondérée de l'engagement au titre des régimes à prestations définies | 10,2 | 15,4 | 13,6 | 11,5 | 14,2 | 12,5 |

Hypothèses en matière d'évolution des coûts médicaux :

| | 31 décembre 2021 | | 31 décemb | ore 2020 |
|---|------------------|--------|------------|----------|
| | États-Unis | Canada | États-Unis | Canada |
| Taux de croissance attendu des coûts médicaux la première année | 8,25 % | 4,47 % | 7,00 % | 4,04 % |
| Taux de croissance annuel minimum des coûts médicaux à terme | 4,50 % | 4,05 % | 4,93 % | 4,05 % |
| Année au cours de laquelle le taux de croissance minimum sera atteint | 2030 | 2040 | 2026 | 2040 |

Le taux d'actualisation est une des hypothèses majeures utilisées dans l'évaluation de l'obligation d'un plan à prestations définies et peut avoir un impact significatif sur les montants évalués. Tous les actuaires donnent pour chaque plan des sensibilités sur la DBO et le coût des services rendus dus aux variations des

principales hypothèses. Les sensibilités des DBO et des coûts (dont la signification dans ce cas précis est la somme coût des services rendus et de l'intérêt sur la DBO) sont les variations moyennes pondérées respectivement de la DBO et du coût quand une de ces hypothèses varie.

Une variation de 0,5 point de ces taux par rapport à ceux utilisés en 2021, toutes choses étant égales par ailleurs, aurait les effets suivants :

| | Une augmentation de 0,5 point | Une diminution de 0,5 point |
|---|----------------------------------|--------------------------------|
| Taux d'actualisation sur l'obligation (DBO) | - 6,58 % | 7,37 % |
| Taux d'actualisation sur le coût des services et la charge d'intérêt sur l'obligation | - 0,44 % | 0,65 % |
| Taux de croissance des coûts médicaux sur l'obligation (DBO) des régimes de couverture médicale | 1,49 % | - 1,36 % |
| Taux de croissance des coûts médicaux sur le coût des services et la charge d'intérêt sur | | |
| l'obligation des régimes de couverture médicale | 1,16 % | - 1,33 % |

Les produits et charges nets comptabilisés dans le compte de résultat sont les suivants :

| | Exercice 2021 | | | Exercice 2020 | | | | |
|--|---------------|--------|--------|---------------|----------|--------|--------|-------|
| | Amérique | | | | Amérique | | | |
| (en millions €) | du Nord | Europe | Autres | Total | du Nord | Europe | Autres | Total |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice | 13 | 55 | 9 | 77 | 9 | 57 | 9 | 75 |
| Charge d'intérêts sur l'obligation | 16 | 10 | 3 | 29 | 22 | 9 | 1 | 32 |
| Produits d'intérêts sur les actifs des régimes | - | - | - | - | - | - | - | - |
| (Gains) ou pertes actuariels reconnus dans l'année sur les autres avantages à long terme pendant l'emploi | - | (8) | - | (8) | - | (1) | 2 | 1 |
| Coût des services passés reconnus dans l'année : lié à l'introduction ou la modification | | | | | | | | |
| des régimes | - | - | - | - | - | (2) | - | (2) |
| lié à une réduction des régimes | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Effet de toute liquidation des régimes | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Autres éléments | - | - | (1) | (1) | - | - | - | - |
| Coût des avantages du personnel enregistré dans les provisions pour réorganisations | | | | | | | | |
| et adaptation des activités | - | (96) | - | (96) | - | 4 | | 4 |
| COÛT DES AUTRES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES | 29 | (39) | 11 | 1 | 31 | 67 | 12 | 110 |

Les prestations versées aux intéressés en 2021 et celles à verser dans les dix prochaines années se ventilent comme suit :

| (en millions €) | Amérique du Nord | Europe | Autres | Total |
|---|---------------------|--------|--------|-------|
| PAIEMENTS DES PRESTATIONS | | | | |
| 2021 | 45 | 21 | 5 | 71 |
| ESTIMATIONS DES PAIEMENTS FUTURS DE PRESTATIONS | | | | |
| 2022 | 45 | 24 | 6 | 75 |
| 2023 | 45 | 19 | 2 | 66 |
| 2024 | 44 | 23 | 2 | 69 |
| 2025 | 44 | 28 | 3 | 75 |
| 2026 | 44 | 35 | 4 | 83 |
| 2027-2031 | 201 | 245 | 27 | 473 |

Pour les régimes non financés, ces paiements sont effectués aux dates d'échéances, directement aux bénéficiaires ou indirectement aux organismes de gestion.

27.2 Régimes à cotisations définies

Dans certaines sociétés du Groupe, les salariés bénéficient de plans à cotisations définies. Ces régimes accordent aux salariés principalement des prestations complémentaires aux régimes de retraite légaux.

En 2021, les contributions versées à ces régimes et enregistrées au compte de résultat se sont élevées à 218 millions € (2020 : 217 millions €).

Les principaux pays ayant des régimes à cotisations définies sont les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni et la France.

États-Unis

Les plans à cotisations définies en vigueur aux États-Unis sont le "Michelin Retirement Account Plan (MRAP)" ainsi que divers plans 401 (k). Le MRAP est financé uniquement par les contributions de l'employeur. Les niveaux de cotisations sont fonction de l'âge et de l'ancienneté du salarié dans l'entreprise. Les 401 (k) sont des plans d'épargne volontaires, financés par les cotisations des salariés, complétées par un abondement de l'employeur. En matière d'allocation d'actifs, tant dans le cadre du MRAP que des plans 401 (k), les décisions relèvent des

salariés. Le comité d'investissement nord-américain, sous la tutelle de l'*US Pension Board*, détermine et contrôle les différents supports d'investissement.

Canada

Les plans à cotisations définies en vigueur au Canada sont le "Defined Contribution Plan" destiné aux employés de Michelin North America (Canada) Inc. ainsi qu'un régime agréé d'épargne-retraite. Le plan à cotisations définies est financé par les contributions de base de l'employeur, éventuellement complétées par des contributions salariales facultatives avec abondement de l'employeur. Les contributions de base de l'employeur, modifiées au 1^{er} janvier 2016, sont fonction de l'ancienneté dans l'entreprise et de l'âge. Le régime agréé d'épargne-retraite est volontaire et financé par les cotisations des salariés ainsi que par un abondement de l'entreprise. Dans les deux cas, les décisions en matière d'allocations des actifs relèvent des salariés. Le comité d'investissement nord-américain, sous la tutelle de l'*US Pension Board* détermine et contrôle les différents supports d'investissement.

Royaume-Uni

Le principal plan de retraite à cotisations définies au Royaume-Uni est le "Michelin Pension and Life Assurance plan, DC section" (pour les salariés de Michelin et d'ATS). Le plan à cotisations définies de Michelin est en vigueur depuis le 1^{er} décembre 2004 pour les nouveaux entrants et le 1^{er} janvier 2009 pour l'ensemble des salariés ayant fait le choix d'y participer.

Pour les employés Michelin, le plan est financé à partir des cotisations des employés et des employeurs, calculées sur la base d'un pourcentage du salaire de référence et de l'âge du salarié. Les bénéficiaires ont aussi la possibilité de verser des contributions optionnelles qui font l'objet d'un abondement partiel de l'entreprise.

Le plan mis en place pour les salariés d'ATS est financé à partir des cotisations des employés et des employeurs. Les employés d'ATS choisissent la tranche de cotisation souhaitée. Celle-ci fait l'objet d'un abondement de l'employeur. Le taux de cotisation est forfaitaire quel que soit l'âge du salarié.

Toutes les contributions sont logées dans un compte en fiducie. Les salariés choisissent les supports d'investissement qu'ils souhaitent parmi les options proposées dans le cadre du plan. Le comité des *Trustees* détermine et contrôle les différents supports d'investissement.

France

Deux plans à cotisations définies coexistent en France pour la majorité des salariés : PERO (ex Art. 83) et PERCOL (ex PERCO).

Le PERO est un plan d'épargne-retraite obligatoire. Il a été introduit le 1er janvier 2012 en remplacement du régime à prestations définies "Régime de retraite supplémentaire MFPM". Les cotisations sont versées par le salarié et l'employeur sur la base de la rémunération annuelle brute plafonnée.

Le PERCOL est un plan d'épargne-retraite volontaire mis en place le 1^{er} juin 2007 et modifié le 1^{er} janvier 2012. L'entreprise verse un abondement plafonné.

NOTE 28 PAIEMENTS SOUS FORME D'ACTIONS

28.1 Plans d'options sur actions

Les évolutions du nombre des options attribuées dans le cadre de plans d'options sur actions et de leur prix moyen pondéré d'exercice sont les suivantes :

| | 2021 | | 2020 | |
|----------------|--|---------------------|-------|---------------------|
| | Prix moyen pondéré de l'exercice (en € par option) | Nombre d'options | | Nombre d'options |
| Au 1er janvier | 51,16 | 22 588 | 56,23 | 37 185 |
| Attribuées | - | - | - | - |
| Annulées | 51,16 | (13 200) | 51,16 | (27) |
| Exercées | 51,16 | (9 388) | 64,09 | (14 570) |
| AU 31 DÉCEMBRE | 0,00 | - | 51,16 | 22 588 |

Le dernier plan d'options sur actions attribué en juin 2012 est venu à échéance au mois de juin 2021.

28.2 Plans d'actions gratuites ou de performance

Les évolutions du nombre de droits à des actions gratuites ou de performance sont les suivantes :

| | 2021 | 2020 |
|----------------------------|--|--|
| | Nombre de droits à des actions gratuites ou de performance en circulation | Nombre de droits à des actions gratuites ou de performance en circulation |
| Au 1 ^{er} janvier | 1 273 400 | 870 805 |
| Attribués | 319 622 | 589 020 |
| Annulés | (108 428) | (104 907) |
| Actions livrées | (180 976) | (81 518) |
| AU 31 DÉCEMBRE | 1 303 618 | 1 273 400 |

Plan Excellence

En novembre 2021, 319 622 droits à des actions de performance ont été attribués à des employés et aux Gérants du Groupe. Les droits sont sujets à une période d'acquisition de quatre ans se terminant en novembre 2025 et n'ont pas de période de conservation. Les actions seront acquises à l'issue de la période si des objectifs de performance sont atteints (évolution du cours de l'action, performance environnementale industrielle, taux d'engagement des salariés, évolution du chiffre d'affaires et niveau de ROCE). La juste valeur d'un droit à une

action de performance est estimée à 109,61 €. Cette juste valeur est calculée sur la base du prix de l'action à la date de l'attribution duquel est notamment soustraite la valeur actualisée des dividendes estimés qui ne seront pas reçus par les bénéficiaires durant la période d'acquisition. La condition de performance de marché vient réduire la juste valeur de l'action de performance à la date d'attribution, et ce en fonction de la probabilité de réalisation de cette condition. La charge totale du plan Excellence émis en 2021 est estimée à 26 millions €.

Les plans d'attribution d'actions gratuites ou de performance ont les caractéristiques suivantes :

| | | | | | | | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|----------------------------|----------------------|-------------|--------|--------------------|--------|---------------------------|---|---|
| Date d'attribution | Date de livraison | | | riode servation | | valeur à l'attribution | Nombre de droits à des actions gratuites ou de performance en circulation | Nombre de droits à des actions gratuites ou de performance en circulation |
| | France | Autres pays | France | Autres pays | France | Autres pays | | |
| 2017 | 2021 | 2021 | Aucune | Aucune | 66,84 | 66,84 | - | 182 751 |
| 2018 | 2022 | 2022 | Aucune | Aucune | 47,91 | 47,91 | 38 821 | 127 480 |
| 2019 | 2023 | 2023 | Aucune | Aucune | 62,01 | 62,01 | 369 803 | 374 369 |
| 2020 | 2024 | 2024 | Aucune | Aucune | 75,62 | 75,62 | 495 928 | 506 236 |
| 2020 | 2022 | N/A | Aucune | N/A | 101,54 | N/A | 79 988 | 82 564 |
| 2021 | 2025 | 2025 | Aucune | Aucune | 109.61 | 109.61 | 319 078 | - |
| NOMBRE DE DE OU DE PERFORI | | | | S | | | 1 303 618 | 1 273 400 |

La charge comptabilisée en 2021 pour les plans d'attribution d'actions de performance s'élève à 21 millions € (2020 : 17 millions €). Elle est incluse dans les "Autres produits et charges des secteurs".

NOTE 29 PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS À LONG TERME

Les provisions et autres passifs à long terme s'élèvent à 759 millions € (2020 : 775 millions €) et comprennent des provisions pour réorganisations et adaptation des activités, des provisions pour litiges, garanties et autres, ainsi que des passifs sur contrats tels que définis en note 3.8 "Enregistrement des ventes (produits des activités ordinaires)".

29.1 Variation des provisions (à court et long terme)

L'évolution des provisions au cours de la période est présentée ci-dessous :

| (en millions €) | Réorganisations et adaptation des activités | Litiges, garanties et autres provisions | Total |
|---|---|--|-------|
| Au 1 ^{er} janvier 2021 | 258 | 345 | 603 |
| Nouvelles provisions | 257 | 136 | 393 |
| Provisions utilisées au cours de l'exercice | (209) | (77) | (286) |
| Reprises de montants non utilisés | (8) | (12) | (20) |
| Écart de conversion | 3 | 10 | 13 |
| Autres effets | 1 | (4) | (3) |
| AU 31 DÉCEMBRE 2021 | 302 | 398 | 700 |
| Dont part court terme (note 30) | 193 | 83 | 276 |

29.2 Réorganisations et adaptation des activités

Au 31 décembre, le solde des provisions concerne les pays suivants :

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|-----------------|------------------|------------------|
| France (1) | 198 | 88 |
| Allemagne (2) | 57 | 116 |
| Royaume-Uni | 27 | 32 |
| Autres pays | 20 | 22 |
| TOTAL | 302 | 258 |

⁽¹⁾ Le solde comprend la provision constituée en 2021 dans le cadre des mesures du plan de simplification et compétitivité (Note 9.2) ainsi que le solde des provisions pour les plans de reorganisation précédemment annoncés, notamment la fermeture du site de La Roche-sur-Yon.

29.3 Provisions pour litiges, garanties et autres provisions

Au 31 décembre, le solde des provisions concerne les natures de risques suivants :

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|--|------------------|------------------|
| Provisions pour litiges | 102 | 90 |
| Provisions pour garanties produits (note 3.8) | 69 | 62 |
| Provisions pour responsabilité civile produits | 74 | 40 |
| Autres provisions pour risques | 153 | 153 |
| TOTAL | 398 | 345 |

Les provisions pour litiges comprennent principalement la provision sur le litige historique avec l'URSSAF pour un montant de 50 millions € (2020 : 50 millions €).

NOTE 30 PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS À COURT TERME

La valeur comptable des provisions et autres passifs à court terme est détaillée dans le tableau ci-dessous :

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|------------------|------------------|
| Clients – Remises différées | 992 | 796 |
| Avantages du personnel | 871 | 556 |
| Dettes auprès des organismes sociaux | 349 | 304 |
| Provisions pour réorganisations et adaptation des activités | 193 | 168 |
| État – Impôts exigibles | 238 | 186 |
| État – Autres dettes | 245 | 223 |
| Autres | 429 | 407 |
| PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS À COURT TERME | 3 317 | 2 640 |

⁽²⁾ Le solde inclut principalement la provision constituée dans le cadre de l'arrêt du site de Bamberg en 2019 ansi que des provisions pour l'amélioration de la compétitivité industrielle et tertiaire (Note 9.2).

NOTE 31 DÉTAIL DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le détail des flux de trésorerie est présenté dans le tableau ci-dessous :

| (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 |
|---|---------------|---------------|
| Subventions d'investissement comptabilisées en résultat | (12) | (12) |
| Variation des provisions pour avantages du personnel | (42) | (180) |
| Variation des provisions pour litiges et autres | 29 | (5) |
| Dépenses liées aux restructurations | (214) | (206) |
| Autres | 38 | 18 |
| Autres produits et charges opérationnels (cash) et variations de provisions | (201) | (385) |
| Charges d'intérêts et autres frais financiers | (227) | (305) |
| Produits d'intérêts et autres produits financiers | 7 | 28 |
| Dividendes perçus | 13 | 12 |
| Intérêts nets et autres produits et charges financiers payés | (207) | (265) |
| Variation des stocks | (1 106) | 552 |
| Variation des créances commerciales et avances | (370) | 92 |
| Variation des dettes fournisseurs et avances | 527 | (34) |
| Variation des fournisseurs sous contrats de cession de créances | 120 | 15 |
| Variation des autres créances et dettes d'exploitation | 5 | 75 |
| Variation des besoins en fonds de roulement nets des pertes de valeur | (824) | 700 |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles (note 13) | (211) | (180) |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles (note 14) | (1 494) | (1 041) |
| Subventions d'investissement reçues | 9 | 6 |
| Variation des dettes sur fournisseurs d'immobilisations | 217 | (154) |
| Investissements nets en immobilisations incorporelles et corporelles | (1 479) | (1 369) |
| Augmentation des autres actifs financiers à long terme | (48) | (45) |
| Diminution des autres actifs financiers à long terme | 79 | 26 |
| Flux de trésorerie net sur les actifs financiers de gestion de trésorerie | (150) | (105) |
| Flux de trésorerie net sur les actifs financiers de garantie d'emprunts | (51) | 79 |
| Flux de trésorerie net sur les autres actifs financiers à court terme | (33) | 20 |
| Flux de trésorerie sur les autres actifs financiers | (203) | (25) |
| Augmentations des dettes financières à long terme | 44 | 2 439 |
| Diminution des dettes financières à long terme | (774) | (1 076) |
| Remboursement des dettes liées aux contrats de location | (244) | (244) |
| Flux de trésorerie net sur les dettes financières à court terme | (90) | 731 |
| Dérivés | 21 | (66) |
| Flux de trésorerie sur les dettes financières | (1 043) | 1 784 |
| Détail des transactions sans mouvement de trésorerie : | | |
| Nouveaux contrats de location (note 14) | 167 | 211 |
| Nouveaux droits d'émission attribués | 13 | 12 |

NOTE 32 ENGAGEMENTS CONDITIONNELS ET ÉVENTUALITÉS

32.1 Engagements conditionnels

32.1.1 Engagements d'investissement

Les investissements liés aux principaux projets, contractés mais non livrés au 31 décembre 2021, s'élèvent à 331 millions € (dont 46 millions € seront probablement livrés en 2023).

32.1.2 Autres engagements

Le Groupe a de multiples engagements d'achats portant sur les marchandises et les services. Ces engagements reposent principalement sur les prévisions d'activité du premier semestre 2022. Ils sont réalisés à des conditions normales de marché et interviennent dans le cadre des activités ordinaires du Groupe.

32.2 Éventualités

32.2.1 Brésil

En 2021 une filiale brésilienne du Groupe a reçu de l'administration fiscale une notification de redressement au titre de l'exercice 2017. Ce redressement concerne la déductibilité fiscale de l'amortissement d'un goodwill constaté durant cet exercice. La filiale conteste fermement ce redressement et a donc engagé un recours le 27 avril 2021 devant le tribunal administratif.

Suite au jugement défavorable du tribunal administratif, un appel est prévu auprès du Conseil administratif brésilien des recours fiscaux. La société estime sur le fond et sur la forme que le goodwill a été valablement amorti et que la procédure a de fortes chances d'aboutir en sa faveur. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée.

32.2.2 Michelin Pension Trust Ltd UK

Dans le cadre du *Pensions Act 2004* au Royaume-Uni, des plans de contributions pluriannuelles au fonds de pension britaniques, *Recovery Plan*, ont été établis entre les entités locales et leur fond de pension. Afin de limiter le montant des contributions, le Groupe a émis des garanties envers les fonds de pension pour couvrir les contributions que devront faire ses filiales. Pour Michelin Pensions Trust Ltd, il existe également un montant supplémentaire garanti plafonné en cas d'insolvabilité improbable des entités participantes, jusqu'à 100 millions de livres sterling.

Les derniers calculs des *Recovery Plan*, ont été réalisés au 31 mars 2020 et les prochains seront réalisés au 31 mars 2023. Les hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer l'engagement dans le cadre du *Recovery Plan* sont globalement plus conservatrices que celles utilisées pour évaluer les obligations des régimes à prestations définiessous IAS 19.

Le montant de la garantie accordée est égal à la différence, si elle est positive, entre la valeur actualisée des contributions futures et le montant de la provision enregistrée dans les comptes. Au 31 décembre 2021, le montant actualisé des contributions futures qui excède la provision enregistrée dans les comptes du Groupe s'élève à 7 millions € dont 0 million € au titre de la garantie envers le Michelin Pensions Trust Ltd UK et 7 millions € au titre de la garantie envers le Fenner Pension Scheme Trustee Limited.

Pour Michelin Pensions Trust Ltd, les cotisations sont payables au plan si le plan est sous-financé ou sur un compte séquestre si le plan est surfinancé jusqu'à un seuil de niveau de financement, puis il y aura une exonération de cotisations jusqu'à un autre seuil au-delà duquel un remboursement à l'entité locale sera possible (note 15).

Pour Fenner UK Pension Scheme Trustee Limited, il y a une suspension des cotisations de la société au-delà d'un certain seuil de financement.

32.2.3 Autres éventualités

Dans le cadre de leurs activités ordinaires, les sociétés du Groupe peuvent être engagées dans des procédures administratives, des litiges et des plaintes. Bien que des provisions aient été constituées pour les risques avérés et qui donneront probablement lieu à une sortie de trésorerie, il existe des incertitudes sur certaines procédures, litiges et plaintes.

Le Groupe estime qu'il n'existe aucune autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage susceptible d'avoir des effets significatifs sur sa situation financière ou sa trésorerie.

32.3 Actifs en garantie

32.3.1 Immobilisations corporelles

Des immobilisations corporelles d'une valeur nette de 33 millions € ont été données en garantie de passifs financiers (2020 : 33 millions €).

32.3.2 Actifs financiers

Le compte séquestre lié au plan de pension au Royaume-Uni, dont le solde est de 184 millions €, est nanti en faveur du plan et n'est donc pas librement disponible (note 15.2).

Des prêts et dépôts d'un montant de 74 millions € (2020 : 22 millions €) servent à garantir des dettes financières (note 16 "Instruments financiers dérivés").

32.3.3 Créances commerciales

Le Groupe gère deux programmes distincts dans le cadre desquels certaines filiales européennes et nord-américaines ont cédé des participations dans leurs portefeuilles de créances commerciales éligibles. Le financement maximum de ces programmes est plafonné à 477 millions € (2020 : 463 millions €). Dans la mesure où le Groupe a conservé en substance l'ensemble des risques et avantages liés à la propriété des créances, les

participations dans les portefeuilles de créances commerciales vendues par ses filiales européennes et nord-américaines n'ont pas été sorties de l'état de la situation financière consolidée et les financements reçus des établissements financiers, s'élevant à 15 millions € au 31 décembre 2021 (2020 : 15 millions €), ont été comptabilisés en emprunts garantis (note 26.2 "Emprunts auprès des établissements financiers et autres").

NOTE 33 GESTION DES RISQUES FINANCIERS

33.1 Politique de gestion des risques financiers

33.1.1 Organisation de la gestion des risques financiers

Le contrôle, la mesure et la supervision des risques financiers sont sous la responsabilité du département des Affaires Financières, tant au niveau de chaque société, qu'au niveau de chaque Région et au niveau du Groupe. Ce département est directement rattaché à la Direction Financière du Groupe.

Une des missions permanentes du département des Affaires Financières consiste notamment à formuler des règles en matière de politique de gestion des risques financiers, dont le pilotage repose sur une gamme complète de normes internes, de procédures et de référentiels. Les Directeurs Financiers des Régions sont responsables de la mise en application de la politique de gestion des risques financiers par les centres de trésorerie régionaux. Par ailleurs, l'évaluation des risques financiers peut aussi faire l'objet de missions d'audit interne afin de mesurer les niveaux de maîtrise des risques et de proposer des voies d'amélioration.

Toutes les décisions d'ordre stratégique sur la politique de couverture des risques financiers du Groupe sont décidées par la Direction Financière du Groupe. Comme règle générale, le Groupe limite strictement l'utilisation de dérivés à la couverture des expositions clairement identifiées.

Le Comité des Risques Financiers a pour mission la détermination et la validation de la politique de gestion des risques financiers, l'identification et l'évaluation des risques, la validation et le suivi des couvertures. Le Comité, présidé par un Gérant, se réunit mensuellement et est composé de membres de la Direction Financière du Groupe et du département des Affaires Financières.

33.1.2 Risque de liquidité

33.1.2.1 Facteurs de risque

La liquidité se définit par la capacité du Groupe à faire face à ses échéances financières dans le cadre de son activité courante et à trouver de nouvelles sources de financements stables de manière à assurer continuellement l'équilibre entre ses dépenses et ses recettes. Dans le cadre de son exploitation, le Groupe est ainsi exposé au risque d'insuffisance de liquidités pour financer ses activités et assurer les investissements nécessaires à sa croissance. Le Groupe doit donc s'assurer de la maîtrise permanente de ses disponibilités de trésorerie et de ses lignes de crédit confirmées.

33.1.2.2 Dispositifs de gestion du risque

Le département des Affaires Financières a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du Groupe au meilleur coût. Le financement du Groupe est assuré par le recours aux marchés des capitaux via des ressources à long terme (émissions obligataires), des ressources bancaires (emprunts et lignes de crédit), des programmes d'émissions de titres négociables à court terme et de titrisation de créances commerciales. Le Groupe a aussi négocié des lignes de crédit confirmées et conserve une trésorerie de sécurité afin de pouvoir faire face à des besoins de refinancement de la dette à court terme. Les moyens de financement à long terme et les lignes de crédit sont essentiellement concentrés dans les holdings financières du Groupe.

Hors contraintes particulières liées aux spécificités des marchés financiers locaux, les filiales opérationnelles se financent selon le modèle suivant :

- cash pooling avec le Groupe pour la gestion de la liquidité quotidienne;
- lignes de crédit et emprunts intragroupe pour les besoins à moyen et long terme.

Pour les sociétés qui ne sont pas dans le *cash pooling,* les moyens de financement à court terme sont sous la responsabilité des trésoreries locales.

Le pilotage du risque de liquidité repose aussi sur un système de prévision des besoins de financement à court, moyen et long termes, basé sur les prévisions d'activité et les plans stratégiques des entités opérationnelles.

Afin d'assurer une politique financière prudente, le Groupe veille à négocier des contrats financiers sans clause de type covenants, de type ratios ou *material adverse change* limitant les possibilités d'utilisation ou affectant le terme de ses lignes de crédit. À la date de clôture, il n'existait pas de telles clauses dans les contrats d'emprunt du Groupe, de quelque nature que ce soit. En ce qui concerne les clauses de défaut et d'exigibilité anticipée contenues dans les contrats financiers, la probabilité d'occurrence de leurs faits générateurs est faible et leurs impacts possibles sur la situation financière du Groupe ne sont pas significatifs.

33.1.3 Risque de change

33.1.3.1 Facteurs de risque

Le risque de change se définit comme l'impact sur les indicateurs financiers du Groupe des fluctuations des taux de change dans l'exercice de ses activités. Le Groupe est à cet effet exposé au risque de change transactionnel ainsi qu'au risque de change de conversion.

Le risque de change transactionnel affecte la société et ses filiales lorsque des éléments monétaires de l'état de la situation financière consolidée (principalement la trésorerie, les créances ou les dettes opérationnelles et financières) sont libellés en devises étrangères. Le Groupe s'expose alors au risque de fluctuation de taux de change entre la date de comptabilisation et la date de recouvrement ou de règlement.

Le risque de change de conversion naît des investissements du Groupe dans l'actif net en monnaies étrangères de ses filiales. Le Groupe s'expose alors au risque de fluctuation de taux de change lorsque l'actif net de chacune de ses filiales est converti en euros durant le processus de consolidation.

Lors de certaines opérations le Groupe est confronté à des expositions de change non reconnues dans la comptabilité mais qui peuvent avoir un impact important sur la trésorerie du Groupe. Il s'agit de transactions futures comme le versement de dividendes et les augmentations de capital internes au groupe, ou des acquisitions de sociétés. Dans ce cas, le Groupe peut mettre en place une couverture de son risque de change économique.

33.1.3.2 Dispositifs de gestion du risque

Risque de change transactionnel

Le risque de change transactionnel est suivi localement par la Société et ses filiales, ainsi que par le département des Affaires Financières au niveau du Groupe.

Chaque filiale mesure en permanence son exposition au risque de change comptable par rapport à sa monnaie fonctionnelle et la couvre systématiquement. Des exceptions peuvent néanmoins être accordées par la Direction Financière lorsque le marché des changes ne permet pas de couvrir certaines devises ou lorsque des circonstances de marché exceptionnelles le justifient.

Les dettes et créances en devises de même nature et de durées équivalentes, font l'objet d'une compensation et seule l'exposition nette est couverte. Les couvertures sont, en règle

33.1.4 Risque de taux d'intérêt

33.1.4.1 Facteurs de risque

Le compte de résultat du Groupe peut être influencé par le risque de taux. Des variations défavorables de taux d'intérêt peuvent ainsi avoir un effet négatif sur les coûts de financement et les flux financiers futurs du Groupe. En raison de son endettement net, le Groupe est exposé à l'évolution des taux sur la partie de son endettement à taux variable. Un risque d'opportunité peut naître aussi d'une baisse des taux d'intérêt lorsqu'une part trop importante de l'endettement est à taux fixe. Le risque de taux d'intérêt peut également s'apprécier au regard des placements financiers et de leurs conditions de rémunération.

33.1.5 Risque sur actions

33.1.5.1 Facteurs de risque

Le Groupe investit dans des sociétés non contrôlées dont la valeur totale fluctue notamment en fonction de l'évolution des marchés boursiers mondiaux, de la valorisation des secteurs d'activité respectifs auxquels ces sociétés appartiennent et des données économiques et financières propres à chacune de ces sociétés.

générale, réalisées auprès de la Compagnie Financière Michelin Suisse SA, ou à défaut auprès d'établissements bancaires. La Compagnie Financière Michelin Suisse SA calcule à son tour sa propre exposition nette et la couvre auprès de ses banques. Les instruments de couverture utilisés sont pour l'essentiel les contrats de change à terme. La partie structurelle de l'exposition est couverte avec des instruments long terme (au maximum échéance à cinq ans) et la partie opérationnelle avec des instruments court terme (en général échéance inférieure ou égale à trois mois). Le pilotage du risque de change et sa couverture reposent sur des référentiels internes au Groupe. Un dispositif de surveillance du risque de change transactionnel est en œuvre sur l'ensemble du Groupe sous la responsabilité du département des Affaires Financières. Le résultat de change transactionnel fait l'objet d'un tableau de bord mensuel détaillé.

Risque de change de conversion

Le Groupe ne gère pas ce risque de manière active avec des instruments financiers dérivés.

Les titres de participation dans les filiales étrangères sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de la société mère et n'entrent pas dans la position de change de cette dernière.

Risque de change économique

Le risque est couvert dès que la transaction est hautement probable, et à partir de certains seuils déterminés par la politique de gestion des risque du Groupe, validée par le Comité des Risques Financiers. Les instruments utilisés sont principalement des options de change.

33.1.4.2 Dispositifs de gestion du risque

L'objectif de la politique de gestion des taux est de minimiser les coûts de financement tout en protégeant les flux de trésorerie futurs contre une évolution défavorable des taux. À cet effet, le Groupe utilise les divers instruments dérivés disponibles sur le marché mais se limite à des produits "vanille" (swaps de taux principalement).

L'exposition au risque de taux est analysée et pilotée par le Comité des Risques Financiers sur la base d'indicateurs de performance et de tableaux de bord fournis mensuellement.

La position de taux est centralisée par devise au niveau du département des Affaires Financières qui est le seul habilité à pratiquer des opérations de couverture. Les couvertures de taux sont concentrées sur les principales devises. Les limites de couverture par devise sont fixées par le Comité des Risques Financiers, en prenant en compte notamment le ratio d'endettement du Groupe, le besoin de couverture évoluant de pair avec le poids relatif de la dette.

Les investissements en actions sont effectués pour des raisons stratégiques et non financières. Ces titres sont détenus dans une perspective à moyen ou long terme et non dans une approche de gestion de portefeuille à court terme.

33.1.5.2 Dispositifs de gestion du risque

Le Comité des Participations du Groupe, auquel participent les Directions Financière, Juridique, Fusions-Acquisitions et Stratégie, est garant de l'application des règles de suivi et de pilotage des investissements dans des sociétés non contrôlées. À ce titre, il effectue annuellement une revue des participations pour examiner le niveau des risques et l'évolution des résultats au regard des objectifs définis.

33.1.6 Risque de contrepartie

33.1.6.1 Facteurs de risque

Le Groupe est exposé à un risque de contrepartie dans le cadre des contrats et instruments financiers qu'il souscrit, dans l'hypothèse où le débiteur se refuserait à honorer tout ou partie de son engagement ou serait dans l'impossibilité de le faire. Le risque de contrepartie peut se traduire par une perte de valeur ou par une perte de liquidité. Le Groupe est exposé à une perte de valeur dans le cadre du placement de ses disponibilités, de la souscription de titres de créances négociables, de valeurs mobilières de placement, de créances financières, de produits dérivés, de garanties ou cautions reçues. Il est exposé à une perte de liquidité sur les encours de lignes de crédit confirmées non utilisées.

33.1.6.2 Dispositifs de gestion du risque

Le Groupe apporte une attention particulière au choix des établissements bancaires qu'il utilise, et ceci de façon encore plus critique lorsqu'il s'agit de gérer les placements de la trésorerie disponible. En effet, considérant qu'il n'est pas opportun de rajouter des risques financiers aux autres risques naturellement associés à l'activité de l'entreprise, le Groupe privilégie la sécurité et la disponibilité pour les placements de trésorerie. Ceux-ci sont réalisés soit auprès de banques de premier rang, avec des instruments financiers peu risqués ou à capital garanti, tout en évitant des niveaux de concentration significatifs, soit dans des fonds monétaires ou obligataires court terme offrant une diversification et une disponibilité

Outre les placements de trésorerie, les risques de contreparties portent aussi sur les valeurs d'actifs des instruments dérivés utilisés pour les couvertures. Ces valeurs et leur répartition par banque sont suivies de manière hebdomadaire par la Trésorerie du Groupe et revues mensuellement par le Comité des Risques Financiers.

Afin de limiter le risque de contrepartie sur ses dérivés, le Groupe procède à des échanges de collatéraux avec ses principaux établissements bancaires.

33.1.7 Risque de crédit

33.1.7.1 Facteurs de risque

Le risque de crédit peut se matérialiser lorsque le Groupe accorde un crédit à des clients. Le risque d'insolvabilité, voire de défaillance de clients, peut entraîner un non-remboursement des sommes investies et par conséquent influencer négativement le compte de résultat et les flux de trésorerie du Groupe.

33.1.7.2 Dispositifs de gestion du risque

immédiate en capital.

Le département du Crédit, qui fait partie de la Direction Financière, détermine les délais de paiement maximum et fixe les limites de crédit aux clients à appliquer par les entités opérationnelles. Le département du Crédit gère et contrôle l'activité de crédit, les risques et les résultats et est également responsable de la gestion des créances commerciales et de leur recouvrement. Les principales politiques et procédures sont définies au niveau du Groupe et sont pilotées et contrôlées tant au niveau du Groupe qu'au niveau de chaque Région.

33.2 Données quantitatives et qualitatives relatives aux risques financiers

33.2.1 Risque de liquidité

Au 31 décembre 2021, l'échéancier des paiements liés aux dettes financières (intérêts inclus) ainsi que l'échéancier des lignes de crédit confirmées non tirées se présentent de la manière suivante :

| 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 et au-delà |
|-------|-------------------------------|---|--|---|--|---|
| 893 | 575 | 68 | 810 | 59 | 354 | 4 015 |
| 257 | - | - | - | - | - | - |
| | | | | | | |
| 509 | 100 | 23 | 40 | 12 | 7 | 6 |
| 253 | 212 | 171 | 129 | 98 | 55 | 148 |
| 5 | (57) | 6 | 4 | 2 | 3 | - |
| | | | | | | |
| 1 917 | 830 | 268 | 983 | 171 | 419 | 4 169 |
| | | 2 500 | | | | |
| | 893 257 509 253 5 | 893 575 257 - 509 100 253 212 5 (57) 1 917 830 | 893 575 68 257 - - 509 100 23 253 212 171 5 (57) 6 1 917 830 268 | 893 575 68 810 257 - - - 509 100 23 40 253 212 171 129 5 (57) 6 4 1 917 830 268 983 | 893 575 68 810 59 257 - - - - 509 100 23 40 12 253 212 171 129 98 5 (57) 6 4 2 1 917 830 268 983 171 | 893 575 68 810 59 354 257 - - - - - 509 100 23 40 12 7 253 212 171 129 98 55 5 (57) 6 4 2 3 1 917 830 268 983 171 419 |

Ce tableau indique les nominaux plus les intérêts de la dette selon leur date de paiement, tels que projetés avec les données de marché à la date de clôture (les intérêts sont estimés dans chaque devise sur la base des taux de marché et convertis en euros aux cours de clôture). Les montants ainsi affichés ne sont pas actualisés.

En 2020, le Groupe a reconduit et augmenté sa ligne de crédit syndiquée à 2 500 millions € pour une durée de trois ans, avec une option d'extension de deux fois un an. Fin 2021, le Groupe a exercé sa première option d'extension, prolongeant la maturité de sa ligne syndiquée de 2023 à 2024.

Au 31 décembre 2021, le Groupe estime qu'il dispose de sources de financement suffisantes pour assurer le bon déroulement de son activité :

- 4 482 millions € de trésorerie et équivalents de trésorerie ;
- ▶ 435 millions € d'actifs financiers de gestion de trésorerie ;

- un programme de titres négociables à court terme (NEU CP) de 2 500 millions €, tiré à hauteur de 236 millions € au 31 décembre 2021;
- un programme de titres négociables à court terme (US CP) de 619 millions € (700 millions \$), tiré à hauteur de 22 millions € (25 millions \$) au 31 décembre 2021;
- deux programmes de cession de créances commerciales de 477 millions € pour autant que le volume et la qualité des créances commerciales soient suffisants, tirés à hauteur de 15 millions € au 31 décembre 2021;
- ≥ 2 500 millions € de lignes de crédit non tirées confirmées.

33.2.2 Risque de change

Risque de change transactionnel

Le tableau ci-dessous montre les positions nettes des couvertures de change :

| | 31 décembre 2021 | | | | | | 31 d | écembre 20 | 20 | |
|-----------------|------------------|-------|-----|-------|---------|-----|-------|------------|-------|--------|
| (en millions €) | EUR | CNY | USD | MXN | Autres | EUR | CNY | USD | MXN | Autres |
| Couvertures | 552 | (208) | 490 | (571) | (1 222) | 817 | (321) | 386 | (513) | (545) |

Les autres devises comprennent principalement des couvertures de change en GBP et le THB.

Une variation défavorable de 1 % des devises détaillées ci-dessus ne représenterait pas un impact significatif dans le compte de résultat consolidé. Cette relative insensibilité au risque de change transactionnel correspond bien à l'objectif décrit au paragraphe 33.1.3. "Risque de change".

Du fait des faibles volumes de dérivés qualifiés en couverture de flux de trésorerie (note 16 "Instruments financiers dérivés"), la sensibilité des capitaux propres au risque de change n'est pas significative.

Risque de change de conversion

La répartition par devise des capitaux propres est donnée ci-dessous :

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|-----------------|------------------|------------------|
| EUR | 5 117 | 4 308 |
| USD | 5 085 | 4 038 |
| GBP | 1 509 | 1 587 |
| CNY | 923 | 652 |
| BRL | 850 | 843 |
| THB | 684 | 530 |
| CAD | 398 | 284 |
| MXN | 119 | 30 |
| Autres | 286 | 359 |
| TOTAL | 14 971 | 12 631 |

33.2.3 Risque de taux d'intérêt

L'endettement net au 31 décembre 2021 par type de couverture et par devise est détaillé comme suit :

| | | | | | | ttement n | | | | | | |
|--|-------|--------------------------|-------|-----------------------|-------|--------------------------|-------|---------------------|----------|-------|----------------------------------|-------|
| _ | | ettement i ant gestio | | Couvertures de change | de cl | nange ava rtures de 1 | nt | Couvertures de taux | | | Endettement net après gestion | |
| (en millions €) | Fixe | Variable | Total | | Fixe | Variable | Total | Fixe | Variable | Fixe | Variable | Total |
| THB | 47 | 10 | 57 | 475 | 47 | 485 | 532 | 77 | (77) | 124 | 408 | 532 |
| GBP | 52 | (4) | 48 | 473 | 52 | 469 | 521 | 99 | (99) | 151 | 370 | 521 |
| USD | 1 267 | 310 | 1 577 | (1 075) | 206 | 296 | 502 | 589 | (589) | 795 | (293) | 502 |
| MXN | 2 | (2) | - | 496 | 2 | 494 | 496 | 165 | (165) | 167 | 329 | 496 |
| CNY | 37 | (51) | (14) | 319 | 37 | 268 | 305 | 164 | (164) | 201 | 104 | 305 |
| EUR | 4 994 | (3 902) | 1 092 | (1 156) | 6 055 | (6 119) | (64) | (77) | 77 | 5 978 | (6 042) | (64) |
| Autres monnaies | 117 | (51) | 66 | 468 | 117 | 417 | 534 | 217 | (217) | 334 | 200 | 534 |
| Total avant dérivés | 6 516 | (3 690) | 2 826 | - | 6 516 | (3 690) | 2 826 | 1 234 | (1 234) | 7 750 | (4 924) | 2 826 |
| Juste valeur des dérivés compris dans | | | | | | | | | | | | |
| l'endettement net | | | (37) | | | | (37) | | | | | (37) |
| ENDETTEMENT NET (NOTE 26) | | | 2 789 | | | | 2 789 | | | | | 2 789 |

Les principaux taux de référence auxquels le Groupe est exposé sont l'Euribor et le Libor.

Les instruments financiers qui sont adossées à un taux de référence soumis à la réforme n'ont pas d'impacts significatifs sur les états financiers consolidés du Groupe.

Un déplacement parallèle de 1 point des courbes des taux d'intérêt au 31 décembre 2021 appliqué aux composantes de l'endettement net impliquerait :

| | _ | | Effet juste va | Effet juste valeur | | | |
|-----------------------------|---|--|--|------------------------------------|-------|--|--|
| (en millions €) | Effet trésorerie annualisé dans le compte de résultat | dans le compte de résultat ⁽¹⁾ | dans les autres éléments du résultat global ⁽²⁾ | non comptabilisé ⁽³⁾ | Total | | |
| Une diminution de 1 point | (49) | (22) | 1 | (513) | (534) | | |
| Une augmentation de 1 point | 49 | 21 | (1) | 513 | 533 | | |

⁽¹⁾ La politique de gestion du risque de taux du Groupe vise à couvrir des flux de trésorerie futurs parfaitement identifiés. Cependant les règles IFRS ne permettent pas que certains instruments dérivés soient qualifiés en comptabilité de couverture. Pour cette raison, une partie des instruments dérivés n'est pas enregistrée en comptabilité de couverture mais est comptabilisée à la juste valeur via le compte de résultat.

33.2.4 Risque sur actions

Le risque sur actions est le risque de variation de valeur lié à une variation défavorable de 10 % du cours des titres détenus.

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---|------------------|------------------|
| Valeur dans l'état de la situation financière consolidée (note 15.1) | 279 | 229 |
| SENSIBILITÉ DES CAPITAUX PROPRES À UNE VARIATION DÉFAVORABLE DE 10 % DU COURS DES TITRES DÉTENUS | (22) | (19) |

33.2.5 Risque de contrepartie

Au 31 décembre 2021, 68 % de la trésorerie (y compris les actifs financiers de gestion de trésorerie) est placée dans des fonds monétaires ou obligataires court terme offrant ainsi une diversification du risque de contrepartie. Le reste est placé en direct auprès de groupes bancaires internationaux qui répondent aux critères de gestion du risque de contrepartie du Groupe.

Par ailleurs, l'essentiel des instruments dérivés du Groupe est traité avec ces mêmes groupes bancaires.

⁽²⁾ Pour les dérivés comptabilisés en couverture de flux de trésorerie.

⁽³⁾ Certains effets juste valeur ne sont pas comptabilisés car calculés sur des composantes de l'endettement net évaluées au coût amorti.

33.2.6 Risque de crédit

Au 31 décembre 2021, les soldes nets des dix clients les plus importants s'élèvent à 496 millions € (2020 : 398 millions €). Cinq de ces clients sont établis en Europe, cinq en Amérique du Nord. À la même date, 69 clients (2020 : 55) bénéficient d'une limite de crédit supérieure à 10 millions €. 29 de ces clients sont

établis en Europe, 26 en Amérique du Nord, deux en Amérique centrale, sept en Asie et cinq en Afrique, Inde, Moyen-Orient. Il n'existe pas de montants significatifs reçus en garantie afin de limiter le risque de crédit. En 2021, les pertes sur clients s'élèvent à 0,07 % des ventes (2020 : 0,09 %).

33.2.7 Dérivés de matières premières

En 2021, le Groupe n'avait aucun contrat significatif de couverture sur matières premières (note 16.3 "Montants contractuels des dérivés").

33.3 Risque sur le capital

L'objectif du Groupe, en matière de gestion du capital, est d'assurer sa capacité à poursuivre et à développer son exploitation afin de pouvoir rémunérer ses actionnaires ainsi que les autres parties prenantes.

Le Groupe utilise le ratio d'endettement net comme indicateur. Ce ratio correspond à l'endettement net divisé par les capitaux propres.

| (en millions €) | 31 décembre 2021 | 31 décembre 2020 |
|---------------------------|------------------|------------------|
| Endettement net (note 26) | 2 789 | 3 531 |
| Capitaux propres | 14 971 | 12 631 |
| RATIO D'ENDETTEMENT NET | 0,19 | 0,28 |

33.4 Classification des actifs financiers

Les actifs financiers du Groupe ont été classés dans les catégories "Juste valeur par résultat", "Juste valeur par autres éléments du résultat global" et "Coût amorti" de la manière suivante au 31 décembre 2021 :

| (en millions €) | Juste valeur par résultat | Juste valeur par autres éléments du résultat global | Coût amorti | Total 2021 |
|---|------------------------------|---|-------------|------------|
| Créances commerciales | - | - | 3 576 | 3 576 |
| Actifs financiers courants | 121 | 50 | 542 | 713 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 3 698 | - | 784 | 4 482 |
| Actifs financiers non courants | 567 | 279 | 558 | 1 404 |
| TOTAL ACTIFS FINANCIERS | 4 386 | 329 | 5 460 | 10 175 |

Les actifs financiers non courants à la juste valeur par résultat concernent principalement les actions préférentielles Solesis (note 4.1.1) et le compte séquestre lié aux plans de pension UK (note 27.1.1)

Le Groupe comptabilise ses investissements en actions non consolidées à la juste valeur par autres éléments du résultat global (note 15).

33.5 Hiérarchie de juste valeur

Les tableaux ci-dessous présentent les actifs et passifs du Groupe évalués à la juste valeur au 31 décembre 2021 et 2020 par niveau selon la hiérarchie de juste valeur :

| (en millions €) | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total 2021 |
|---|----------|-----------|----------|------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 3 698 | - | - | 3 698 |
| Actifs financiers courants | 74 | 97 | - | 171 |
| Actifs financiers non courants | 218 | 372 | 256 | 846 |
| TOTAL ACTIF | 3 990 | 469 | 256 | 4 715 |
| Instruments dérivés (note 16.2) | - | 185 | - | 185 |
| TOTAL PASSIF | - | 185 | - | 185 |
| (en millions €) | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total 2020 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 3 786 | | | 2 700 |
| rresorene et equivalents de tresorene | 3 7 00 | | | 3 786 |
| Actifs financiers courants | 22 | 52 | - | 74 |
| | | | 200 | |
| Actifs financiers courants | 22 | 52 | - | 74 |
| Actifs financiers courants Actifs financiers non courants | 22 35 | 52 101 | - 200 | 74 336 |

Il n'y a pas eu de transferts significatifs entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de ces deux exercices. Le tableau ci-dessous présente les changements intervenus au cours de l'année 2021 sur le niveau 3 :

(en millions €)

| Au 1er janvier 2021 | 193 |
|--|-----|
| Acquisitions | 20 |
| Sorties | (2) |
| Gain ou perte de l'année dans les autres éléments du résultat global | 31 |
| Autres | 6 |
| AU 31 DÉCEMBRE 2021 | 248 |

NOTE 34 TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Organes de direction et de contrôle

Le montant versé à M. Florent Menegaux, Président de la Gérance et Gérant Associé Commandité de la Compagnie Générale des Établissements Michelin, en 2021 au titre de 2020, sous forme de prélèvements statutaires proportionnels aux bénéfices, a été de 0,8 million € (en 2020 au titre de 2019 : 1,0 million €). Une rémunération de 1,2 million € (charges sociales comprises) lui a été allouée en sa qualité de Gérant non Commandité de la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin (2020 : 1,1 million €). Les droits acquis au cours de la période au titre d'un plan d'avantages au personnel postérieurs à l'emploi se montent à 0,4 million € (2020 : 0,4 million €). Par ailleurs, une charge de 0,3 million € (2020 : 0 million €), relative aux actions de performance attribuées M. Florent Menegaux au titre des exercices postérieurs à 2019, a été enregistrée durant l'année dans les comptes de la Société.

Un montant de 0,2 million €, sous forme de prélèvements statutaires proportionnels aux bénéfices, a été versé en 2021 à M. Jean-Dominique Senard, Président de la Gérance et Associé Commandité de la Compagnie Générale des Établissements Michelin jusqu'en mai 2019, au titre du solde de la rémunération 2018.

Une rémunération de 1,7 million € (charges sociales comprises) a été versée en 2021 à M. Yves Chapot en sa qualité de Gérant non Commandité de la Compagnie Générale des Établissements Michelin (2020 : 1,2 million €). Les droits acquis au cours de la période au titre d'un plan d'avantages au personnel postérieurs à l'emploi se montent à 0,4 million € (2020 : 0,4 million €). Une provision d'un montant de 1,3 million €, incluant les charges sociales afférentes, est enregistrée au titre des droits acquis dans le cadre d'un programme d'intéressement à long terme et de rémunération variable. Par ailleurs, une charge de 0,2 million € (2020 : 0 million €), relative aux actions de performance attribuées à M. Yves Chapot au titre des exercices postérieurs à 2019, a été enregistrée durant l'année dans les comptes de la Société.

| (en millions €) | Exercice 2021 | Exercice 2020 |
|---|---------------|---------------|
| Avantages à court terme et indemnités de fin de contrat de travail | 9,9 | 7,3 |
| Avantages postérieurs à l'emploi | 1,6 | 1,9 |
| Autres avantages à long terme | - | - |
| Paiements en actions | 2,3 | 1,7 |
| FRAIS DE PERSONNEL RELATIFS AUX MEMBRES DU CONSEIL EXÉCUTIF DU GROUPE | 13,8 | 10,9 |

Les membres du Conseil de Surveillance ont reçu en 2021, au titre de l'exercice 2020, 0,7 million € de rémunération dans le cadre de leur mandat (2020 au titre de 2019 : 0,7 million €).

NOTE 35 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Remboursement des obligations convertibles venant à échéance en janvier 2022

Le Groupe a remboursé le solde de ses obligations convertibles venant à échéance le 10 janvier 2022, pour un montant nominal de 592 millions \$.

Aucun autre événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'autorisation de publication des états financiers consolidés par le Président de la Gérance.

NOTE 36 LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Les pays sont présentés en fonction de leur affectation aux secteurs géographiques du Groupe.

| Sociétés | Méthode de consolidation | Siège | Nature | % Intérêts |
|---|--------------------------|-------------|----------------------------|------------|
| EUROPE | | | | |
| ALLEMAGNE | | | | |
| Michelin Reifenwerke AG & Co. Kommanditgesellschaft auf Aktien | Méthode globale | Karlsruhe | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Euromaster GmbH | Méthode globale | Mannheim | Commerciale | 100,00 |
| Euromaster Reifenservice Deutschland GmbH | Méthode globale | Mannheim | Commerciale | 100,00 |
| Euromaster Immobilien GmbH | Méthode globale | Mannheim | Commerciale | 100,00 |
| Advantico GmbH | Méthode globale | Mannheim | Commerciale | 60,00 |
| Michelin Deutschland GmbH | Méthode globale | Karlsruhe | Financière | 100,00 |
| PTG Reifendruckregelsysteme GmbH | Méthode globale | Neuss | Commerciale | 100,00 |
| Michelin Finanz Gesellschaft für Beteiligungen AG & Co. OHG | Méthode globale | Karlsruhe | Financière | 100,00 |
| Ihle Tires GmbH | Méthode globale | Muggensturm | Commerciale | 100,00 |
| Tirecorp GmbH | Méthode globale | Muggensturm | Commerciale | 100,00 |
| Ihle International GmbH | Méthode globale | Muggensturm | Commerciale | 100,00 |
| ProServ Produktionsservice und Personaldienste GmbH | Mise en équivalence | Karlsruhe | Diverse | 49,00 |
| Dichtelemente Hallite GmbH | Méthode globale | Hambourg | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Camso Deutschland GmbH | Méthode globale | Duisbourg | Commerciale | 100,00 |
| Masternaut GmbH | Méthode globale | Munich | Commerciale | 100,00 |
| TyresNParts GmbH | Méthode globale | Frankfurt | Commerciale | 100,00 |
| Cleantech Innovation Park GmbH | Mise en équivalence | Hallstadt | Diverse | 45,00 |

| Cariforn | Méthode de | Ciàna | Notive | 0/ lmtáváta |
|---|---------------------------|-----------------------------|----------------------------|-------------|
| Sociétés AUTRICHE | consolidation | Siège | Nature | % Intérêts |
| - | Méthodo globalo | Vienne | Diverse | 100.00 |
| Michelin Reifenverkaufsgesellschaft m.b.H. Euromaster Reifenservice GmbH | Méthode globale | Vienne Vienne | Diverse Commerciale | 100,00 |
| | Méthode globale | | | 100,00 |
| Camso Austria GmbH BELGIQUE | Méthode globale | Korneubourg | Commerciale | 100,00 |
| Michelin Belux S.A. | Máthada globala | 7allik | Commerciale | 100.00 |
| | Méthode globale | Zellik | | 100,00 |
| Camsotech European R&D Centre NV | Méthode globale | Gand | Financière | 100,00 |
| Eurowheel BVBA | Méthode globale | Herenthout | Industrielle | 100,00 |
| ITC International Tire NV | Méthode globale | Wommelgem | Commerciale | 85,00 |
| Industrial International Tire Company NV | Méthode globale | Wommelgem | Commerciale | 85,00 |
| BULGARIE | NACIL - I - I - I - I - I | C - C - | D' | 100.00 |
| Michelin Bulgaria EOOD | Méthode globale | Sofia | Diverse | 100,00 |
| CROATIE | | | | |
| Michelin Hrvatska d.o.o. | Méthode globale | Zagreb | Commerciale | 100,00 |
| DANEMARK | | | | |
| Euromaster Danmark A/S | Méthode globale | Skanderborg | Commerciale | 100,00 |
| Michelin Gummi Compagni A/S | Méthode globale | Frederiksberg | Diverse | 100,00 |
| Euromaster Ejendomme A/S | Méthode globale | Skanderborg | Commerciale | 100,00 |
| Viborg Direct A/S | Méthode globale | Skanderborg | Commerciale | 100,00 |
| Ihle Skandinavien ApS | Méthode globale | Copenhague | Commerciale | 100,00 |
| ESPAGNE | | | | |
| Michelin España Portugal, S.A. | Méthode globale | Tres Cantos | Industrielle & commerciale | 99,81 |
| Euromaster Automoción y Servicios, S.A. | Méthode globale | Madrid | Commerciale | 100,00 |
| Nex Tyres, S.L. | Méthode globale | Lleida | Commerciale | 50,00 |
| Lehigh Spain, S.L. | Méthode globale | Barcelone | Diverse | 100,00 |
| Servicios y Asistencia OK24, S.L. | Méthode globale | Madrid | Commerciale | 60,80 |
| Fundación Michelin España Portugal | Méthode globale | Valladolid | Diverse | 99,81 |
| Rodi Metro, S.L. | Mise en équivalence | Lleida | Diverse | 20,00 |
| Fenner Dunlop, S.L. | Méthode globale | Esparreguera | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Camso Spain, S.L. | Méthode globale | Saragosse | Commerciale | 100,00 |
| Masternaut Iberica, S.L. | Méthode globale | Madrid | Commerciale | 100,00 |
| ESTONIE | | | | |
| Michelin Rehvide OÜ | Méthode globale | Tallinn | Diverse | 100,00 |
| Technobalt Eesti OÜ | Méthode globale | Peetri | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| FINLANDE | | | | |
| Oy Suomen Michelin Ab | Méthode globale | Espoo | Diverse | 100,00 |
| Suomen Euromaster Oy | Méthode globale | Pori | Commerciale | 100,00 |
| FRANCE | | | | |
| Compagnie Générale des Établissements Michelin | Méthode globale | Clermont-Ferrand | Société consolidante | - |
| Compagnie Financière Michelin | Méthode globale | Clermont-Ferrand | Financière | 100,00 |
| Manufacture Française des Pneumatiques Michelin | Méthode globale | Clermont-Ferrand | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Pneu Laurent | Méthode globale | Avallon | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Simorep et Cie - Société du Caoutchouc Synthétique Michelin | Méthode globale | Bassens | Industrielle | 100,00 |
| Euromaster France | Méthode globale | Montbonnot- Saint-Martin | Commerciale | 100,00 |
| Michelin Aircraft Tyre | Méthode globale | Clermont-Ferrand | Commerciale | 100,00 |

| Sociétés | Méthode de consolidation | Siège | Nature | % Intérêts |
|---|-----------------------------|-----------------------------|----------------------------|------------|
| Transityre France | Méthode globale | Clermont-Ferrand | Commerciale | 100,00 |
| Alliance Réseaux | Méthode globale | Saint-Jean-de- Maurienne | Commerciale | 100,00 |
| Michelin Travel Partner | Méthode globale | Boulogne-Billancourt | Commerciale | 100,00 |
| Spika | Méthode globale | Clermont-Ferrand | Financière | 100,00 |
| Michelin Air Services | Méthode globale | Clermont-Ferrand | Diverse | 100,00 |
| Tyredating | Méthode globale | Lyon | Commerciale | 100,00 |
| Ihle France | Méthode globale | Schiltigheim | Commerciale | 100,00 |
| Euromaster Services et Management | Méthode globale | Clermont-Ferrand | Commerciale | 100,00 |
| GIE Michelin Placements | Méthode globale | Clermont-Ferrand | Financière | 100,00 |
| Simp | Méthode globale | Clermont-Ferrand | Financière | 51,00 |
| Société d'Investissements et de Mécanique | Méthode globale | Montagny | Diverse | 100,00 |
| Michelin Ventures SAS | Méthode globale | Clermont-Ferrand | Financière | 100,00 |
| Oxymore | Méthode globale | Montbonnot- Saint-Martin | Commerciale | 95,00 |
| Teleflow SAS | Méthode globale | Mably | Diverse | 100,00 |
| Michelin Middle East | Méthode globale | Clermont-Ferrand | Financière | 100,00 |
| Michelin Europe (GIE) | Méthode globale | Clermont-Ferrand | Diverse | 99,95 |
| AddUp | Mise en équivalence | Cébazat | Industrielle | 53,67 |
| MMM! | Méthode globale | Paris | Diverse | 100,00 |
| 1 Pièce Cuisine SAS | Méthode globale | Paris | Diverse | 100,00 |
| Allopneus | Méthode globale | Aix-en-Provence | Commerciale | 100,00 |
| Call For You | Méthode globale | Aix-en-Provence | Commerciale | 100,00 |
| Log For You | Méthode globale | Aix-en-Provence | Commerciale | 100,00 |
| Rautor | Méthode globale | Aix-en-Provence | Commerciale | 100,00 |
| Roadzila | Méthode globale | Aix-en-Provence | Commerciale | 100,00 |
| Watea SAS | Méthode globale | Clermont-Ferrand | Commerciale | 100,00 |
| Société Internationale de Plantations d'Hévéas | Mise en équivalence | Courbevoie | Diverse | 44,41 |
| Symbio | Mise en équivalence | Fontaine | Diverse | 50,00 |
| Taquipneu | Mise en équivalence | Montauban | Diverse | 22,92 |
| Hympulsion | Mise en équivalence | Lyon | Industrielle & commerciale | 22,78 |
| Fenner Dunlop SARL | Méthode globale | Élancourt | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Camso France SAS | Méthode globale | Le Malesherbois | Commerciale | 100,00 |
| Masternaut SAS | Méthode globale | Puteaux (Paris) | Commerciale | 100,00 |
| Masternaut International SAS | Méthode globale | Louviers | Financière | 100,00 |
| Runa | Mise en équivalence | Lyon | Diverse | 48,99 |
| Resicare | Méthode globale | Clermont-Ferrand | Industrielle | 100,00 |
| Aircaptif SAS | Méthode globale | Trappes | Diverse | 100,00 |
| Wanikou Technologie SAS | Méthode globale | Trappes | Diverse | 100,00 |
| Michelin Editions SAS | Mise en équivalence | Paris | Diverse | 40,00 |
| GRÈCE | | | | |
| Elastika Michelin Single Member S.A. HONGRIE | Méthode globale | Halandri | Commerciale | 100,00 |
| Michelin Hungaria Tyre Manufacture Ltd. | Méthode globale | Nyíregyháza | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Ihle Magyarország Kft. | Méthode globale | Komárom | Commerciale | 100,00 |
| Camso Manufacturing Hungary Kft. | Méthode globale | Budapest | Financière | 100,00 |
| Campo Manaractaring Hangary Kit. | ivictifode globale | padapest | illanciele | 100,00 |

| 6.200 | Méthode de | 61) | No. | 0/ 1-1/ -21- |
|--|---------------------|---------------|-----------------------------|--------------|
| Sociétés IRLANDE | consolidation | Siège | Nature | % Intérêts |
| | Méthodo alabala | Dublin | Diverse | 100.00 |
| Miripro Insurance Company DAC | Méthode globale | | | 100,00 |
| Async Technologies Limited ITALIE | Mise en équivalence | Ennis | Diverse | 25,00 |
| | Méthodo alabala | Turin | Industrialla () commerciale | 100.00 |
| Società per Azioni Michelin Italiana | Méthode globale | Turin | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Fondazione Michelin Sviluppo | Méthode globale | Turin | Diverse | 100,00 |
| Euromaster Italia S.r.l. | Méthode globale | Milan | Commerciale | 100,00 |
| MAV S.p.A. | Méthode globale | Bosentino | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Hallite Italia S.r.l. | Méthode globale | Collesalvetti | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Fenner Dunlop Italia S.r.l. | Méthode globale | Milan | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Camso Manufacturing Italy S.r.l. | Méthode globale | Milan | Industrielle | 100,00 |
| Camso Italy S.p.A. | Méthode globale | Ozzero | Commerciale | 100,00 |
| Webraska Italia S.r.l. | Méthode globale | Milan | Diverse | 100,00 |
| LETTONIE | navil I I I I | | | 100.00 |
| TB Industry SIA | Méthode globale | Riga | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| LITUANIE | | | | |
| UAB Michelin Padangos | Méthode globale | Vilnius | Diverse | 100,00 |
| Technobalta UAB | Méthode globale | Vilnius | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| LUXEMBOURG | | | | |
| Michelin Finance (Luxembourg) S.à.r.l. | Méthode globale | Luxembourg | Financière | 100,00 |
| Camso International S.à.r.l. | Méthode globale | Luxembourg | Financière | 100,00 |
| Camso Holding S.à.r.l. | Méthode globale | Luxembourg | Financière | 100,00 |
| Artic Investments S.A. | Méthode globale | Luxembourg | Financière | 100,00 |
| NORVÈGE | | | | |
| Norsk Michelin Gummi AS | Méthode globale | Oslo | Diverse | 100,00 |
| Fenner Mandals AS | Méthode globale | Mandal | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| PAYS-BAS | | | | |
| Euromaster Bandenservice B.V. | Méthode globale | Deventer | Commerciale | 100,00 |
| Michelin Nederland N.V. | Méthode globale | Drunen | Commerciale | 100,00 |
| Transityre B.V. | Méthode globale | Breda | Commerciale | 100,00 |
| Michelin Distribution B.V. | Méthode globale | Breda | Commerciale | 100,00 |
| Actor B.V. | Méthode globale | Deventer | Commerciale | 100,00 |
| Euromaster Vastgoed B.V. | Méthode globale | Deventer | Commerciale | 100,00 |
| MC Projects B.V. | Mise en équivalence | Maastricht | Diverse | 50,00 |
| Dunlop Service B.V. | Méthode globale | Klazienaveen | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Fenner Dunlop B.V. | Méthode globale | Drachten | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| De Bruin & Berends B.V. | Méthode globale | Drachten | Financière | 100,00 |
| Dunlop Assets B.V. | Méthode globale | Klazienaveen | Financière | 100,00 |
| Dunlop Enerka Netherlands B.V. | Méthode globale | Drachten | Financière | 100,00 |
| Dunlop Enerka Netherlands Holding B.V. | Méthode globale | Klazienaveen | Financière | 100,00 |
| Dunlop Manufacturing Holdings B.V. | Méthode globale | Drachten | Financière | 100,00 |
| Dunlop Service International B.V. | Méthode globale | Drachten | Financière | 100,00 |
| Dunlop Conveyor Belting International B.V. | Méthode globale | Drachten | Financière | 100,00 |
| Dunlop Sales & Marketing B.V. | Méthode globale | Klazienaveen | Financière | 100,00 |
| Fenner Dunlop Steelcord B.V. | Méthode globale | Drachten | Financière | 100,00 |
| Camso Nederland B.V. | Méthode globale | Nieuwegein | Commerciale | 100,00 |
| Masternaut B.V. | Méthode globale | Breda | Commerciale | 100,00 |

| | Méthode de | | | |
|--|-----------------|----------------|----------------------------|------------|
| Sociétés | consolidation | Siège | Nature | % Intérêts |
| POLOGNE | | | | |
| Michelin Polska sp. z o.o. | Méthode globale | Olsztyn | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Euromaster Polska sp. z.o.o. | Méthode globale | Olsztyn | Commerciale | 100,00 |
| Michelin Development Foundation (Fundacja Rozwoju Michelin) | Méthode globale | Olsztyn | Diverse | 100,00 |
| Dunlop Conveyor Belting Polska sp. z.o.o. | Méthode globale | Mikołów | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Camso Polska S.A. | Méthode globale | Varsovie | Commerciale | 100,00 |
| PORTUGAL | | | | |
| Michelin-Companhia Luso-Pneu, Limitada | Méthode globale | Lisbonne | Diverse | 100,00 |
| Euromaster Portugal - Sociedade Unipessoal, LDA | Méthode globale | Lisbonne | Commerciale | 100,00 |
| RÉPUBLIQUE TCHÈQUE | | | | |
| Euromaster Česká republika s.r.o. (Euromaster Ceska republika s.r.o.) | Méthode globale | Prague | Commerciale | 100,00 |
| Michelin Česká republika s.r.o. (Michelin Ceska republika s.r.o.) | Méthode globale | Prague | Diverse | 100,00 |
| Cemat trading spol sro | Méthode globale | Bohumín | Commerciale | 100,00 |
| Ihle Czech, s.r.o. | Méthode globale | Plzen | Commerciale | 100,00 |
| ROUMANIE | | | | , |
| Michelin Romania S.A. | Méthode globale | Voluntari | Industrielle & commerciale | 99,86 |
| Euromaster Tyre & Services Romania S.A. | Méthode globale | Voluntari | Commerciale | 100,00 |
| Ihle Anvelope SRL | Méthode globale | Pitesti | Commerciale | 100,00 |
| ROYAUME-UNI | 9 | | | , |
| Michelin Tyre Public Limited Company | Méthode globale | Stoke-on-Trent | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| ATS Euromaster Limited | Méthode globale | Birmingham | Commerciale | 100,00 |
| Associated Tyre Specialists (Investment) Limited | Méthode globale | Birmingham | Commerciale | 100,00 |
| ATS Property and Real Estate Limited | Méthode globale | Birmingham | Commerciale | 100,00 |
| Blackcircles.com Limited | Méthode globale | Édimbourg | Commerciale | 100,00 |
| Michelin Finance (U.K.) Limited | Méthode globale | Londres | Financière | 100,00 |
| Michelin Lifestyle Limited | Méthode globale | Stoke-on-Trent | Commerciale | 100,00 |
| Michelin Development Limited | Méthode globale | Stoke-on-Trent | Diverse | 100,00 |
| TFM Holdings Limited | Méthode globale | Eastleigh | Commerciale | 100,00 |
| Michelin Travel Partner UK Limited | Méthode globale | Stoke-on-Trent | Commerciale | 100,00 |
| Fenner Group Holdings Limited | Méthode globale | Stoke-on-Trent | Financière | 100,00 |
| Fenner International Limited | Méthode globale | Stoke-on-Trent | Financière | 100,00 |
| J.H. Fenner & Co. Limited | Méthode globale | Stoke-on-Trent | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Hallite Seals International Limited | Méthode globale | Stoke-on-Trent | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| James Dawson & Son Limited | Méthode globale | Stoke-on-Trent | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Dunlop Conveyor Belting Investments Limited | Méthode globale | Stoke-on-Trent | Financière | 100,00 |
| Fenner N.A. Limited | Méthode globale | Stoke-on-Trent | Financière | 100,00 |
| Hall & Hall Limited | Méthode globale | Stoke-on-Trent | Financière | 100,00 |
| J.H. Fenner & Co. (Advanced Engineering Products) Limited | Méthode globale | Stoke-on-Trent | Financière | 100,00 |
| J.H. Fenner & Co. (India) Limited | Méthode globale | Stoke-on-Trent | Financière | 100,00 |
| James Dawson (China) Limited | Méthode globale | Stoke-on-Trent | Financière | 100,00 |
| Fenner Pension Scheme Trustee Limited | Méthode globale | Stoke-on-Trent | Diverse | 100,00 |
| Fenner International Australia Limited | Méthode globale | Stoke-on-Trent | Financière | 100,00 |
| Fenner Advanced Sealing Investments Limited | Méthode globale | Hull | Financière | 100,00 |

| Sociétés | Méthode de consolidation | Siège | Nature | % Intérêts |
|---|--------------------------|----------------|----------------------------|------------|
| Fenner Advanced Sealing Technologies Limited | Méthode globale | Hull | Financière | 100,00 |
| Fenner Drives Limited | Méthode globale | Hull | Financière | 100,00 |
| Fenner Dunlop Limited | Méthode globale | Hull | Financière | 100,00 |
| Hallite Limited | Méthode globale | Hull | Financière | 100,00 |
| Hallite Polytek Limited | Méthode globale | Hull | Financière | 100,00 |
| Indico (Europe) Limited | Méthode globale | Hull | Financière | 100,00 |
| J.H. Fenner & Co. (Special Belting) Limited | Méthode globale | Hull | Financière | 100,00 |
| Norwegian Seals UK Limited | Méthode globale | Hull | Financière | 100,00 |
| Turner Belting Limited | Méthode globale | Hull | Financière | 100,00 |
| Vulcanisers International Limited | Méthode globale | Hull | Financière | 100,00 |
| Camso UK Limited | Méthode globale | Cowbridge | Commerciale | 100,00 |
| Masternaut Group Holdings Limited | Méthode globale | Marlow | Financière | 100,00 |
| Masternaut Limited | Méthode globale | Aberford | Commerciale | 100,00 |
| Masternaut Bidco Limited | Méthode globale | Londres | Financière | 100,00 |
| Masternaut Holdings Limited | Méthode globale | Marlow | Commerciale | 100,00 |
| Masternaut ITS Limited | Méthode globale | Aberford | Commerciale | 100,00 |
| Masternaut Risk Solutions Limited | Méthode globale | Marlow | Commerciale | 100,00 |
| Old World Limited | Méthode globale | Londres | Diverse | 100,00 |
| Telefleet Limited | Méthode globale | Londres | Diverse | 100,00 |
| Easy Sailing Limited | Méthode globale | Aberford | Diverse | 100,00 |
| SERBIE | | | | |
| Tigar Tyres d.o.o. | Méthode globale | Pirot | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| SLOVAQUIE | | | | |
| Michelin Slovensko, s.r.o. | Méthode globale | Bratislava | Diverse | 100,00 |
| Ihle Slovakia s.r.o. | Méthode globale | Bratislava | Commerciale | 100,00 |
| Ihle Slovakia Logistic a Servis s.r.o. | Méthode globale | Bratislava | Commerciale | 100,00 |
| SLOVÉNIE | | | | |
| Michelin Slovenija, pnevmatike, d.o.o. | Méthode globale | Ljubljana | Diverse | 100,00 |
| Ihle pnevmatike, d.o.o. | Méthode globale | Maribor | Commerciale | 100,00 |
| SUÈDE | | | | |
| Euromaster AB | Méthode globale | Varberg | Commerciale | 100,00 |
| Michelin Nordic AB | Méthode globale | Stockholm | Commerciale | 100,00 |
| Masternaut AB | Méthode globale | Stockholm | Commerciale | 100,00 |
| Scandinavian Enviro Systems AB | Mise en équivalence | Göteborg | Industrielle & commerciale | 20,00 |
| SUISSE | | | | |
| Euromaster (Suisse) S.A. | Méthode globale | Givisiez | Commerciale | 100,00 |
| Nitor S.A. | Méthode globale | Granges-Paccot | Financière | 100,00 |
| Michelin Suisse S.A. | Méthode globale | Givisiez | Commerciale | 100,00 |
| Compagnie Financière Michelin Suisse S.A. | Méthode globale | Granges-Paccot | Financière | 100,00 |
| Michelin Recherche et Technique S.A. | Méthode globale | Granges-Paccot | Diverse | 100,00 |
| Michelin Global Mobility S.A. | Méthode globale | Granges-Paccot | Diverse | 100,00 |
| Michelin Mexico Properties Sàrl | Méthode globale | Granges-Paccot | Financière | 100,00 |
| Michelin Finanz Gesellschaft für Beteiligungen S.A. | Méthode globale | Granges-Paccot | Financière | 100,00 |
| Michelin Invest S.A. | Méthode globale | Granges-Paccot | Financière | 100,00 |
| Ihle Service & Logistik Schweiz AG | Méthode globale | Bülach | Commerciale | 100,00 |
| Swissco Project S.A. | Mise en équivalence | Neuchâtel | Diverse | 20,00 |
| Camso Schweiz AG | Méthode globale | Schaffhouse | Commerciale | 100,00 |

| Sociétés | Méthode de consolidation | Siège | Nature | % Intérêts |
|---|--------------------------|------------|----------------------------|------------|
| TURQUIE | | | | |
| Michelin Lastikleri Ticaret A.S. | Méthode globale | Istanbul | Commerciale | 100,00 |
| Euromaster Lastik Ve Servis Limited Sirketi | Méthode globale | Istanbul | Commerciale | 100,00 |
| Camso Lastik Ticaret Limited Sirketi | Méthode globale | Istanbul | Commerciale | 100,00 |
| AFRIQUE/INDE/MOYEN-ORIENT | | | | |
| AFRIQUE DU SUD | | | | |
| Michelin Tyre Company South Africa Proprietary Limited | Méthode globale | Boksburg | Commerciale | 100,00 |
| Fenner (South Africa) (Pty) Limited | Méthode globale | Isando | Financière | 100,00 |
| Fenner Conveyor Belting (South Africa) (Pty) Limited | Méthode globale | Isando | Industrielle & commerciale | 71,00 |
| Michelin Connected Fleet South Africa (Pty) Limited | Méthode globale | Boksburg | Diverse | 100,00 |
| ALGÉRIE | | | | |
| Société d'Applications Techniques Industrielles | Méthode globale | Alger | Commerciale | 100,00 |
| ARABIE SAOUDITE | | | | |
| E.A. Juffali & Brothers for Tyres | Mise en équivalence | Jeddah | Commerciale | 50,00 |
| CAMEROUN | | | | |
| Société Moderne du Pneumatique Camerounais | Méthode globale | Douala | Commerciale | 100,00 |
| CÔTE D'IVOIRE | | | | |
| Société Africaine de Plantations d'Hévéas | Mise en équivalence | Abidjan | Diverse | 18,00 |
| ÉMIRATS ARABES UNIS | | | | |
| Michelin AIM FZCO | Méthode globale | Dubaï | Diverse | 100,00 |
| Dunlop Service Middle East, LLC | Méthode globale | Dubaï | Industrielle & commerciale | 49,00 |
| GHANA | | | | |
| Dunlop Conveyor Belting Ghana Limited | Méthode globale | Accra | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| INDE | | | | |
| Michelin India Private Limited | Méthode globale | Chennai | Industrielle | 100,00 |
| Michelin India Technology Center Private Limited | Méthode globale | Gurgaon | Diverse | 100,00 |
| Fenner Conveyor Belting Private Limited | Méthode globale | Madurai | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Hallite Sealing Solutions India Private Limited | Méthode globale | Bangalore | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Camso India LLP | Méthode globale | Gurgaon | Commerciale | 100,00 |
| KENYA | | | | |
| Tyre Distribution Africa Limited | Mise en équivalence | Nairobi | Diverse | 49,00 |
| MAROC | | | | |
| Fenner Dunlop Maroc SARL | Méthode globale | Casablanca | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Michelin Maroc SARL | Méthode globale | Casablanca | Commerciale | 100,00 |
| NIGERIA | | | | |
| Michelin Tyre Services Company Ltd. | Méthode globale | Lagos | Commerciale | 95,48 |
| SRI LANKA | | | | |
| Camso Loadstar (Private) Limited | Méthode globale | Ja-Ela | Industrielle | 100,00 |
| Camso Trading (Private) Limited | Méthode globale | Ja-Ela | Commerciale | 100,00 |
| Camso Global Business Services (Private) Limited | Méthode globale | Colombo | Financière | 100,00 |

| Sociétés | Méthode de consolidation | Siège | Nature | % Intérêts |
|---|--------------------------|----------------------|----------------------------|------------|
| AMÉRIQUE DU NORD | | | | |
| CANADA | | | | |
| Michelin North America (Canada) Inc. | Méthode globale | Laval | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Michelin Retread Technologies (Canada) Inc. | Méthode globale | New Glasgow | Commerciale | 100,00 |
| Michelin Development (Canada) Inc. | Méthode globale | New Glasgow | Diverse | 100,00 |
| Oliver Rubber Canada Limited | Méthode globale | Granton, Nova Scotia | Commerciale | 100,00 |
| Fenner Dunlop (Bracebridge), Inc. | Méthode globale | Bracebridge | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Hallite Seals (Canada) Ltd | Méthode globale | Mississauga | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Camso Inc. | Méthode globale | Magog | Financière | 100,00 |
| Camso Distribution Canada Inc. | Méthode globale | Mississauga | Commerciale | 100,00 |
| Klinge Tire Management Consultants CA Ltd | Méthode globale | Toronto | Diverse | 100,00 |
| ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE | | | | |
| Michelin North America, Inc. | Méthode globale | New York | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Michelin Retread Technologies, Inc. | Méthode globale | Wilmington | Commerciale | 100,00 |
| CR Funding Corporation | Méthode globale | Wilmington | Financière | 100,00 |
| Michelin Corporation | Méthode globale | New York | Financière | 100,00 |
| Oliver Rubber Company, LLC | Méthode globale | Wilmington | Industrielle | 100,00 |
| NexTraq, LLC | Méthode globale | Wilmington | Commerciale | 100,00 |
| Tire Centers West, LLC | Méthode globale | Wilmington | Commerciale | 100,00 |
| Pelham 2 Corp. | Méthode globale | Wilmington | Financière | 100,00 |
| Lehigh Technologies, Inc. | Méthode globale | Wilmington | Commerciale | 100,00 |
| TBC Corporation | Mise en équivalence | Palm Beach Gardens | Commerciale | 50,00 |
| T & W Tire, LLC | Mise en équivalence | Oklahoma City | Commerciale | 25,00 |
| Snider Tire, Inc. | Mise en équivalence | Greensboro | Commerciale | 25,00 |
| Fenner, Inc. | Méthode globale | Harrisburg | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Fenner America, Inc. | Méthode globale | Wilmington | Financière | 100,00 |
| Fenner Advanced Sealing Technologies, LLC | Méthode globale | Wilmington | Financière | 100,00 |
| Fenner U.S., Inc. | Méthode globale | Wilmington | Financière | 100,00 |
| American Industrial Plastics, LLC | Méthode globale | Plantation | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| CDI Energy Products, LLC | Méthode globale | Dallas | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Hallite Seals Americas, LLC | Méthode globale | Plymouth | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Solesis, Inc. | Méthode globale | Harrisburg | Financière | 100,00 |
| Fenner Dunlop (Toledo), LLC | Méthode globale | Columbus | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Solesis Holdings, LLC | Mise en équivalence | Charlotte | Diverse | 49,00 |
| Mandals US, LLC | Méthode globale | Dallas | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Camso Holding USA, LLC | Méthode globale | Wilmington | Financière | 100,00 |
| Camso Manufacturing USA, Ltd. | Méthode globale | Wilmington | Industrielle | 100,00 |
| Camso USA Inc. | Méthode globale | Tallahassee | Commerciale | 100,00 |
| Industrial Tire/DFW, LLC | Méthode globale | Irving | Commerciale | 67,00 |
| Blacksmith OTR, LLC | Mise en équivalence | Rome | Diverse | 50,00 |
| Airflash, Inc. | Méthode globale | Saratoga | Diverse | 100,00 |
| Achilles Tires USA, Inc. | Méthode globale | Los Angeles | Commerciale | 99,64 |
| The Wine Advocate, Inc. | Méthode globale | Parkton | Diverse | 100,00 |
| Tablet, LLC | Méthode globale | Wilmington | Diverse | 100,00 |
| Klinge Tire Management Consultants, Inc. | Méthode globale | Carson City | Diverse | 100,00 |

| Sociétés | Méthode de consolidation | Siège | Nature | % Intérêts | |
|--|--------------------------|-------------------|----------------------------|------------|--|
| MEXIQUE | | | | | |
| Michelin Sascar Mexico S.A. de C.V. | Méthode globale | Querétaro | Commerciale | 100,00 | |
| Industrias Michelin, S.A. de C.V. | Méthode globale | Querétaro | Industrielle & commerciale | 100,00 | |
| Michelin Mexico Services, S.A. de C.V. | Méthode globale | Querétaro | Diverse | 100,00 | |
| Camso Distribución México, S.A. de C.V. | Méthode globale | Tultitlan | Commerciale | 100,00 | |
| PANAMA | _ | | | | |
| Michelin Panama Corp. | Méthode globale | Panama | Diverse | 100,00 | |
| AMÉRIQUE DU SUD | | | | | |
| ARGENTINE | | | | | |
| Michelin Argentina Sociedad Anónima, Industrial, Comercial y Financiera | Méthode globale | Buenos Aires | Commerciale | 100,00 | |
| Rodaco Argentina S.A.U. | Méthode globale | Buenos Aires | Commerciale | 100,00 | |
| BRÉSIL | | | | | |
| Sociedade Michelin de Participações, Indústria e Comércio Ltda. | Méthode globale | Rio de Janeiro | Industrielle & commerciale | 100,00 | |
| Sociedade Tyreplus Brasil Ltda. | Méthode globale | Rio de Janeiro | Commerciale | 100,00 | |
| Plantações Michelin da Bahia Ltda. | Méthode globale | Rio de Janeiro | Diverse | 100,00 | |
| Plantações E. Michelin Ltda. | Méthode globale | Rio de Janeiro | Diverse | 100,00 | |
| Sascar Tecnologia e Segurança Automotiva S.A. | Méthode globale | Barueri | Diverse | 100,00 | |
| Seva Engenharia Eletrônica S.A. | Méthode globale | Contagem | Diverse | 100,00 | |
| CVB Produtos Industriais Ltda. | Méthode globale | São Paulo | Industrielle | 100,00 | |
| Camso Holding Brasil Ltda. | Méthode globale | São Paulo | Financière | 100,00 | |
| Camso Indústria de Produtos de Borracha Ltda. | Méthode globale | Alvorada | Commerciale | 100,00 | |
| CHILI | | | | | |
| Michelin Chile Ltda. | Méthode globale | Santiago du Chili | Commerciale | 100,00 | |
| Conveyor Services S.A. | Méthode globale | Antofagasta | Industrielle & commerciale | 100,00 | |
| Fenner International Chile Limitada | Méthode globale | Las Condes | Financière | 100,00 | |
| Michelin Specialty Materials Recovery SpA | Méthode globale | Santiago du Chili | Industrielle & commerciale | 100,00 | |
| COLOMBIE | | | | | |
| Industria Colombiana de Llantas S.A. | Méthode globale | Bogota | Commerciale | 99,96 | |
| ÉQUATEUR | | | | | |
| Michelin del Ecuador S.A. | Méthode globale | Quito | Commerciale | 100,00 | |
| PÉROU | | | | | |
| Michelin del Perú S.A. | Méthode globale | Lima | Commerciale | 100,00 | |
| VENEZUELA | _ | | | | |
| Michelin Venezuela, S.A. | Mise en équivalence | Valencia | Commerciale | 100,00 | |
| ASIE DU SUD-EST/AUSTRALIE | | | | | |
| AUSTRALIE | | | | | |
| Michelin Australia Pty Ltd | Méthode globale | Melbourne | Commerciale | 100,00 | |
| Klinge Holdings Pty Ltd | Méthode globale | Brisbane | Diverse | 100,00 | |
| Hallite Seals Australia Pty Limited | Méthode globale | Wetherill Park | Industrielle & commerciale | 100,00 | |
| Transeals Pty Limited | Méthode globale | Welshpool | Financière | 100,00 | |
| Fenner Dunlop Australia Pty Limited | Méthode globale | West Footscray | Industrielle & commerciale | 100,00 | |
| Fenner (Pacific) Pty Limited | Méthode globale | West Footscray | Financière | 100,00 | |
| Fenner Australia Financing Pty Limited | Méthode globale | West Footscray | Financière | 100,00 | |

| Sociétés | Méthode de consolidation | Siège | Nature | % Intérêts |
|---|---------------------------|-------------------|----------------------------|------------|
| Australian Conveyor Engineering Pty Limited | Méthode globale | West Footscray | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Agile Maintenance Services Pty Limited | Méthode globale | West Footscray | Financière | 100,00 |
| Fenner Investments Australia Limited Partnership | Méthode globale | West Footscray | Financière | 100,00 |
| BBV Partnership | Méthode globale | West Footscray | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Belle Banne Conveyor Services Pty Limited | Méthode globale | West Footscray | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Bearcat Tyres Pty Ltd | Méthode globale | Girraween | Commerciale | 100,00 |
| INDONÉSIE | | | | |
| PT Michelin Indonesia | Méthode globale | Jakarta | Commerciale | 100,00 |
| PT Synthetic Rubber Indonesia | Méthode globale | Jakarta | Industrielle | 55,00 |
| PT Royal Lestari Utama | Mise en équivalence | Jakarta | Diverse | 49,07 |
| PT Lestari Asri Jaya | Mise en équivalence | Jakarta | Diverse | 29,80 |
| PT Multi Kusuma Cemerlang | Mise en équivalence | Jakarta | Diverse | 29,33 |
| PT Wanamukti Wisasa | Mise en équivalence | Jakarta | Diverse | 23,22 |
| PT Multistrada Arah Sarana Tbk | Méthode globale | Bekasi | Industrielle & commerciale | 99,64 |
| PT Kawasan Industri Multistrada | Méthode globale | Bekasi | Diverse | 99,60 |
| PT Penta Artha Impressi | Mise en équivalence | Jakarta | Commerciale | 19,93 |
| MALAISIE | | | | |
| Michelin Malaysia Sdn. Bhd. | Méthode globale | Petaling Jaya | Commerciale | 100,00 |
| Michelin Services (S.E.A.) Sdn. Bhd. | Méthode globale | Petaling Jaya | Diverse | 100,00 |
| NOUVELLE-ZÉLANDE | | | | |
| Tyreline Distributors Limited | Mise en équivalence | Hamilton | Commerciale | 25,00 |
| Beau Ideal Limited | Mise en équivalence | Te Awamutu | Commerciale | 25,01 |
| Camso New Zealand Limited | Méthode globale | Auckland | Commerciale | 100,00 |
| SINGAPOUR | | | | |
| Michelin Asia (Singapore) Co. Pte. Ltd. | Méthode globale | Singapour | Commerciale | 100,00 |
| Michelin Asia-Pacific Pte. Ltd. | Méthode globale | Singapour | Diverse | 100,00 |
| Michelin Asia-Pacific Import (SG) Pte. Ltd. | Méthode globale | Singapour | Diverse | 100,00 |
| Michelin Asia-Pacific Export (SG) Pte. Ltd. | Méthode globale | Singapour | Diverse | 100,00 |
| Michelin Asia-Pacific Import-Export (SG) Pte. Ltd. | Méthode globale Singapour | | Diverse | 100,00 |
| Société des Matières Premières Tropicales Pte. Ltd. | Méthode globale | Singapour | Diverse | 100,00 |
| Wine Advocate Pte. Ltd. | Méthode globale | Singapour | Diverse | 100,00 |
| Fenner Singapore Pte. Ltd. | Méthode globale | Singapour | Financière | 100,00 |
| CDI Energy Products Pte. Ltd. | Méthode globale | Singapour | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| THAÏLANDE | | | | |
| Michelin Siam Company Limited | Méthode globale | Bangkok | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Michelin Experience (E2A) Co., Ltd. | Méthode globale | Bangkok | Commerciale | 49,00 |
| Michelin Roh Co., Ltd. | Méthode globale | Bangkok | Diverse | 100,00 |
| NTeq Polymer Co., Ltd. | Mise en équivalence | Surat Thani | Diverse | 45,00 |
| VIETNAM | | | | |
| Michelin Vietnam Company Limited | Méthode globale | Ho Chi Minh Ville | Commerciale | 100,00 |
| Camso Vietnam Co., Ltd | Méthode globale | Tan Uyen | Industrielle | 100,00 |

| Sociétés | Méthode de consolidation | Siège | Nature | % Intérêts |
|--|--------------------------|-----------|----------------------------|------------|
| CHINE | | | | |
| CHINE | | | | |
| Michelin Shenyang Tire Co., Ltd. | Méthode globale | Shenyang | Industrielle | 100,00 |
| Shanghai Michelin Tire Co., Ltd. | Méthode globale | Shanghaï | Industrielle | 100,00 |
| Michelin Asia (Hong Kong) Limited | Méthode globale | Hong Kong | Commerciale | 100,00 |
| Michelin (China) Investment Co., Ltd. | Méthode globale | Shanghaï | Commerciale | 100,00 |
| Shanghai Suisheng Information Technology Co., Ltd. | Méthode globale | Shanghaï | Commerciale | 100,00 |
| Michelin Tire Research and Development Center (Shanghai) Co., Ltd. | Méthode globale | Shanghaï | Diverse | 100,00 |
| Tyre Plus (Shanghai) Auto Accessories Trading Co., Ltd. | Méthode globale Shanghaï | | Commerciale | 100,00 |
| Michelin (Shanghai) Aircraft Tires Trading Co., Ltd. | Méthode globale | Shanghaï | Commerciale | 100,00 |
| DT Asia Holding Co., Limited | Mise en équivalence | Hong Kong | Commerciale | 40,00 |
| Dawson Polymer Products (Shanghai) Company Limited | Méthode globale | Shanghaï | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Hallite Shanghai Company Limited | Méthode globale | Shanghaï | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Dunlop Conveyor Belting (Shanghai) Company Limited | Méthode globale | Shanghaï | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Shanghai Fenner Conveyor Belting Company Limited | Méthode globale | Shanghaï | Industrielle & commerciale | 85,00 |
| Fenner Management (Shanghai) Company Limited | Méthode globale | Shanghaï | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Camso Rubber Products (Qingdao) Co., Ltd. | Méthode globale | Qingdao | Industrielle | 100,00 |
| Camso Enterprise Management (China) Co., Ltd. | Méthode globale | Shanghaï | Commerciale | 100,00 |
| Wine Advocate (HK) Ltd. | Méthode globale | Hong Kong | Diverse | 100,00 |
| TAÏWAN | | | | |
| Michelin Tire Taiwan Co., Ltd. | Méthode globale | Taipei | Commerciale | 100,00 |
| EUROPE ORIENTALE | | | | |
| RUSSIE Michelin Russian Tyre Manufacturing Company LLC | Méthode globale | Davydovo | Industrielle & commerciale | 100,00 |
| Camso CIS LLC | Méthode globale | Moscou | Commerciale | 100,00 |
| UKRAINE | 9 | | | , |
| Michelin Ukraine LLC | Méthode globale | Kiev | Commerciale | 100,00 |
| JAPON/CORÉE | | | | |
| JAPON | | | | |
| Nihon Michelin Tire Co., Ltd. | Méthode globale | Tokyo | Commerciale | 100,00 |
| Camso Japan Co., Ltd. | Méthode globale | Yokohama | Commerciale | 100,00 |
| CORÉE DU SUD | | | | |
| Michelin Korea Co., Ltd. | Méthode globale | Séoul | Commerciale | 100,00 |

NOTE 37 INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

| | Deloitte | | | | PricewaterhouseCoopers | | | |
|---|---|-------|---------|-------|---|-------|---------|-------|
| | Commissaire aux Comptes (Deloitte & Associés) | | Résea | au | Commissaire aux Comptes (PricewaterhouseCoopers Audit) | | Rése | au |
| (en milliers €) | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % |
| CERTIFICATION ET EXAMEN LIMITÉ SEMESTRIEL DES COMPTES INDIVIDUELS ET CONSOLIDÉS | | | | | | | | |
| ► Émetteur | 462 | 34 % | - | - | 463 | 31 % | - | |
| Filiales intégrées globalement | 890 | 66 % | 3 796 | 100 % | 1 049 | 69 % | 3 382 | 100 % |
| Sous-total | 1 352 | 100 % | 3 796 | 100 % | 1 512 | 100 % | 3 382 | 100 % |
| SERVICES AUTRES QUE LA CERTIFICATION DES COMPTES | | | | | | | | |
| ► Émetteur (1) | - | - | - | - | 142 | 80 % | - | |
| Filiales intégrées globalement (2) | 71 | 100 % | 1 371 | 100 % | 36 | 20 % | 840 | 100 % |
| Sous-total | 71 | 100 % | 1 371 | 100 % | 178 | 100 % | 840 | 100 % |
| TOTAL | 1 423 | | 5 167 | | 1 689 | | 4 222 | |

⁽¹⁾ Ces services comprennent principalement une mission d'Organisme Tiers Indépendant (OTI) pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit.

⁽²⁾ Ces services comprennent essentiellement des diligences effectuées lors d'opérations ou de projets d'acquisitions, des diagnostics, diverses missions de revue de conformité fiscale et des attestations émises à la demande des entités auditées.

Conception et réalisation : côtécorp.

Tél.: +33 (0)1 55 32 29 74 Rédaction: Michelin

Toute copie imprimée de ce document n'est pas gérée.

Crédits photos : Théo Gosselin ; ContentCenter/BFGoodrich ; Michelin ; Getty images.



+ 33 (0) 4 73 32 20 00

23, Place des Carmes-Déchaux – 63 000 Clermont-Ferrand – France www.michelin.com

RELATIONS INVESTISSEURS

ÉDOUARD DE PEUFEILHOUX, GUILLAUME JULLIENNE,

PIERRE HASSAIRI,

FLAVIEN HUET

27, cours de l'Île Seguin – 92 100 Boulogne-Billancourt – France 23, Place des Carmes-Déchaux – 63 000 Clermont-Ferrand – France investor-relations@michelin.com

RELATIONS ACTIONNAIRES INDIVIDUELS

ÉDOUARD DE PEUFEILHOUX, GUILLAUME JULLIENNE,

CLÉMENCE RODRIGUEZ, ISABELLE MAIZAUD-AUCOUTURIER

+ 33 (0) 4 73 32 23 05

23, Place des Carmes-Déchaux – 63 000 Clermont-Ferrand – France

Appel gratuit pour la France : 0 800 716 161 actionnaires-individuels@michelin.com

DÉVELOPPEMENT ET MOBILITÉ DURABLES

NICOLAS BEAUMONT

+ 33 (0)4 73 32 20 00

23, Place des Carmes-Déchaux – 63 000 Clermont-Ferrand – France

DIRECTION DES MARQUES ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES RELATIONS PRESSE : PAUL-ALEXIS BOUQUET + 33 (0) 4 45 66 22 22

27, cours de l'Île Seguin – 92 100 Boulogne-Billancourt – France

